

La riposte de Matignon

Jean Glavany accuse Jacques Chirac de « manipulation » et de « mensonge »

Police, justice, emploi et environnement, budgets prioritaires pour 2002

Lionel Jospin tente de resserrer ses liens avec les patrons

Le RPR dénonce les « dérapages » du PS

Lire page 5

Israël-Palestine : la guerre reprend le dessus

Un attentat-suicide fait trois morts et dix blessés au nord de Tel-Aviv • L'armée israélienne riposte en bombardant les forces de sécurité palestiniennes dans deux villes de Cisjordanie • Yasser Arafat et Ariel Sharon paraissent impuissants à faire stopper cet engrenage de la violence

ATTENTATS-SUICIDES, ripostes immédiates, représailles contre représailles : l'engrenage de la violence entre Palestiniens et Israéliens est infernal. Et l'on voit mal qui pourrait l'arrêter dès lors que l'Autorité palestinienne paraît impuissante à maîtriser les extrémistes de son camp et qu'Ariel Sharon exige une semaine entière de « calme absolu » avant tout début de discussion.

L'attentat anti-israélien commis lundi 16 juillet à Benyamina, au nord de Tel-Aviv, est au moins le sixième depuis le « cessez-le-feu » proclamé par les deux parties le 13 juin, et qui n'a jamais été respecté. C'est le premier qui ait atteint sa cible depuis celui qui, le 1^{er} juin à Tel-Aviv, avait fait 20 morts et plus de 90 blessés. Celui de Benyamina a fait trois morts, deux soldats - une jeune fille de 19 ans et un jeune homme de 20 ans - et le porteur de la bombe. Un autre soldat est dans un état désespéré. Neuf civils ont été blessés, dont deux grièvement. Le Djihad islamique a aussitôt revendiqué l'opération,



présentée comme une réponse aux assassinats de ses hommes par l'armée israélienne. Appliquant sa nouvelle politique de riposte immédiate, Tsahal a bombardé des cibles des forces palestiniennes dans deux villes de Cisjordanie. Le matin même, l'armée israélienne avait pénétré à Hébron et dans un village du nord de la Cisjordanie. La nuit précédente, deux Palestiniens étaient morts, victimes de leur propre bombe, dans un attentat avorté, à Jérusalem.

L'Autorité palestinienne a condamné l'attentat de Benyamina et réaffirmé que la période de sept jours de calme absolu exigée par Israël constitue un obstacle à l'ouverture de négociations. Les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne ont appelé, lundi, Israéliens et Palestiniens à mettre en œuvre « immédiatement et intégralement » le plan Mitchell pour rétablir le dialogue.

Lire page 2

www.lemonde.fr/israel-palestiniens



F. CUISSET/PAYSAGES

MONUMENTS Mystères de Paris

3. Les miracles de Notre-Dame

Avec ses 12 millions de visiteurs par an, Notre-Dame rivalise avec Eurodisney. La cathédrale de Paris, chef-d'œuvre gothique revu et corrigé par Viollet-Leduc, attire toujours badauds et bateleurs en quête d'Esmeralda et de Quasimodo. Michel Braudeau assure la visite de l'édifice sans oublier le second pilier du chœur, où Paul Claudel reçut la grâce, un jour de décembre 1886. p. 10

Soupçons sur le fisc à Nice

L'INFLUENCE de réseaux francs-maçons dans l'administration est à nouveau mise en cause à Nice. Témoignant devant la commission parlementaire sur la lutte contre la délinquance financière, le directeur des services fiscaux des Alpes-Maritimes a décrit la progression des circuits de blanchiment sur la Côte d'Azur. Il a assuré avoir « rassemblé des preuves » des agissements de « réseaux d'influence dans l'administration qu'il dirige ». Ces réseaux lui paraissent avoir pesé sur le traitement de certains dossiers. Ses déclarations sur l'infiltration des services fiscaux par « certaines obédiences maçonniques » ont été transmises au parquet.

Lire page 7

« A 2 600 mètres de tristesse », Bogota est un peu moins violente la nuit

À UNE HEURE du matin, inexorablement, cafés, restaurants, boîtes de nuit et magasins d'alcools de Bogota se vident et ferment. C'est la loi. Ainsi en a décidé le maire, Antanas Mockus. Certains établissements nocturnes se sont mis en tête de défier l'autorité municipale et ont refusé de se plier aux injonctions de M. Mockus. Mal leur en a pris. L'édile a été inflexible : la police a investi les lieux rebelles, constaté les infractions, et des dizaines d'entre eux ont été fermés pour une semaine. La plupart des autres se soumettent de mauvaise grâce. Chez Salome, une petite boîte située dans la partie nord de la ville, chaque nuit, à 0 h 59, le patron invite ses clients à sortir en se moquant de ce « maire qui n'aime pas la bohème » et qui fait de Bogota, capitale jadis animée, une ville désormais située « à 2 600 mètres de tristesse », par référence à son altitude élevée.

Antanas Mockus s'adresse à ses huit millions d'administrés avec le même sens de la pédagogie et de la provocation que a fait sa réputation et sa popularité, que ce soit en baissant son pantalon face à un auditoire d'étudiants chahu-

teurs quand il était recteur de l'université ou en organisant, lors de son premier mandat, des travaux pratiques d'alcoolisme au cours desquels il a fait boire à outrance des jeunes gens pour ensuite les inviter à prendre conscience de leur état.

La dernière provocation du maire a consisté à organiser, à la fin de la semaine dernière, une conférence de presse entre les mille tombes du cimetière central de Bogota, pour annoncer, avec une certaine délectation, que les mesures prises par la mairie ont permis de faire baisser de 492 le nombre de morts violentes dans la capitale au cours du premier semestre de l'année. « Autant de tombes en moins », a-t-il sobrement remarqué. « En souvenir des personnes qui sont enterrées ici, nous pouvons dire avec orgueil que la vie vaut plus aujourd'hui à Bogota », a-t-il ajouté, avant de décliner la série de chiffres qui, entre juin et juillet, marquent une décade notable de la violence.

La baisse des homicides a été de 26,4 % (882 pour le premier semestre 2001 au lieu de 1 199 pour celui de l'année 2000). Les accidents mortels de la circulation ont chuté de 14 % (363

contre 425) et les suicides ont reculé de 33 % (121 cas contre 182). Dans ce climat de violence déclinante, même les morts accidentelles - hors accidents de la route - ont reculé dans la même période (144 contre 182).

Si les victimes de blessures sont en hausse de 13,2 % - elles sont passées de 1 407 au premier trimestre 2000 à 1 593 au cours de la même période de cette année -, cela signifie, selon le maire, que « les hôpitaux reçoivent plus de blessés à la suite de différents délits, mais moins de morts ». Antanas Mockus est donc content de lui. Il a indiqué que si cette tendance à la baisse des morts violentes se confirmait, la mairie pourrait reconsidérer, à la fin de l'année, l'horaire de fermeture des établissements nocturnes prévu dans la loi. « Si nous ne dépassons pas le chiffre de 1 700 morts par homicide cette année, l'heure pourrait être repoussée jusqu'à 2 h 30 », a-t-il dit. « Je m'y engage », a-t-il lancé à l'adresse des fêtards, qui n'ont plus qu'à prier pour que les assassins ne redoublent pas d'ardeur.

Alain Abellard

Mauvaise passe pour Moulinex



PATRICK PUY

LE NOUVEAU PDG de Moulinex a une équation difficile à résoudre. Alors que le cabinet d'expertise du comité central d'entreprise conteste son dernier plan social, Patrick Puy doit négocier avec les banques des nouveaux financements pour assurer la survie de l'entreprise.

Lire page 12

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 200 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147-718-750 F-1,14 €



Offre spéciale jusqu'au 31 juillet 2001

REPRISE 20.000 F*

(3049 €*)

pour l'achat d'une Citroën récente XM

15.000 F* (2287 €*) **10.000 F*** (1524 €*)

pour l'achat d'une Citroën récente Evasion, Xantia ou Xsara**

pour l'achat d'une Citroën récente Saxo

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

- FAIBLE KILOMÉTRAGE
- GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE
- FINANCEMENT À LA CARTE
- PRIX ATTRACTIF

CITROËN FÉLIX FAURE, moi j'aime

Fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15 ^e	10, Place Étienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14 ^e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles. **Sauf Xsara immatriculée après le 01/09/00 et Xsara Picasso. En échange de cette publicité.

Les Etats-Unis boudent tous les efforts de désarmement

IL Y AURAIT aujourd'hui en circulation dans le monde quelque 550 millions d'armes légères et de petit calibre (ALPC). Ce qui en fait une à raison de douze habitants de la planète. Chaque jour, un millier de personnes sont tuées par de telles armes dans les zones de conflits ou dans les rues à risques des villes où elles prospèrent.

Par ALPC, il faut entendre depuis le pistolet et le fusil d'assaut jusqu'à la mitrailleuse ou le fusil-mitrailleur, en passant par le lance-grenades ou roquettes RPG-7 et les missiles portables. On évalue leur marché - majoritairement illicite - entre 4 milliards et 6 milliards de dollars par an. Des pays situés en Afrique et en Asie, mais aussi sur le continent américain, en sont infestés, au point que le fusil d'assaut russe AK-47, connu sous le nom de son inventeur, Kalachnikov, et répandu à plus de 70 millions d'exemplaires dans quatre-vingts pays, est aussi célèbre que la canette de Coca-Cola.

A bien d'autres indices, les Etats-Unis manifestent leur volonté, sous la nouvelle administration George Bush, de remettre en cause tout ou partie d'un dialogue

qui vise à promouvoir une politique de désarmement. Depuis le 9 juillet, à New York, l'ONU a convoqué une conférence dans l'espoir d'endiguer ce commerce des ALPC pour le contrôler chez les pays producteurs, au premier rang desquels figurent les Etats-Unis, la Russie, la Chine, le Brésil, l'Allemagne, Israël, la République tchèque ou la Belgique, et pour surveiller strictement l'activité des courtiers. Car un tel commerce a ceci de particulier qu'il peut être à la fois légal, avec la vente de simples fusils de chasse en définitive aussi meurtriers que n'importe quelle autre arme, et opaque, voire totalement clandestin.

C'est fort de cette distinction, précisément, que le représentant des Etats-Unis à la conférence de l'ONU, John Bolton, le secrétaire d'Etat adjoint pour les questions de désarmement, est entré en conflit avec la plupart des délégués européens présents à New York et des responsables d'ONG qui, eux, vivent sur le terrain les conséquences tragiques de ce marché international des ALPC.

Jacques Isnard

Lire la suite page 11



AFP

TOUR DE FRANCE Alpe-d'Huez, le verdict

La première étape de montagne du Tour 2001, avec la montée vers l'Alpe-d'Huez, permet aux grimpeurs de s'exprimer. François Simon (photo), deuxième au classement général, espère endosser le maillot jaune au terme d'un parcours qui compte deux autres cols réputés. p. 18

www.lemonde.fr/tdf2001



AU BOUT DES FLEUVES La France des estuaires

2. La Gironde

Les marins craignent ses courants violents et ses méchants bancs de sable. Une sentinelle veille à son entrée : la magnifique phare de Cordouan (photo). Aucun pont ne relie ses deux rives. Voilà l'estuaire de la Gironde, deuxième volet de notre série. p. 9

International.....	2	Tableau de bord.....	14
France.....	5	Carnet.....	17
Société.....	7	Aujourd'hui.....	18
Abonnements.....	6	Météorologie.....	21
Régions.....	9	Jeux.....	21
Horizons.....	10	Culture.....	22
Entreprises.....	12	Guide culturel.....	24
Communication.....	14	Radio-Télévision.....	25

VIOLENCES Un kamikaze palestinien s'est tué et a provoqué la mort de deux soldats israéliens, lundi 16 juillet, dans un attentat perpétré à Benyamina, à 80 kilomè-

tres au nord-ouest de Jérusalem. ● L'AUTORITÉ PALESTINIENNE a condamné cet attentat, mais le premier ministre israélien a affirmé que cet acte était la preuve que l'Autori-

té « n'a pas encore décidé de lutter ou d'agir contre le terrorisme ». ● LA RIPOSTE israélienne n'a pas tardé : des chars israéliens ont bombardé des positions palestiniennes dans

deux villes autonomes de Cisjordanie : Djénine, dont était originaire le kamikaze, et Toulkarem. ● LE DIALOGUE entre membres des services de renseignement et de sécurité des

deux parties sous l'égide des Etats-Unis tourne au dialogue de sourds. ● L'UNION EUROPÉENNE a réaffirmé la nécessité d'un « mécanisme impartial de surveillance ».

Le dangereux engrenage des attentats et des ripostes, au Proche-Orient

Après la mort de deux soldats israéliens provoquée par un kamikaze palestinien, Israël a aussitôt bombardé deux villes de Cisjordanie. Les réunions entre les délégués des multiples services de renseignement et de sécurité des deux parties continuent au siège de l'ambassade des Etats-Unis à Tel-Aviv

JÉRUSALEM
correspondance

A peine énoncées, les instructions laissant espérer un retour au calme, données lundi après-midi 16 juillet par Jibril Rajoub, chef de la Sécurité préventive palestinienne en Cisjordanie, étaient violées sur le terrain. Dans l'après-midi, M. Rajoub condamnait sur les ondes de Radio Palestine les attaques palestiniennes commises en Israël. « Elles ne font que servir Sharon et la droite (israélienne). (...) Les forces palestiniennes ont besoin de prendre en considération l'opinion de la communauté internationale, les besoins de sécurité israéliens, et le droit légitime d'Israël à exister à l'intérieur des frontières de 1967 », a-t-il expliqué. Cette déclaration faisait suite à un attentat avorté la nuit précédente à Jérusalem - la voiture transportant les bombes a explosé de façon prématurée tuant ses deux passagers palestiniens, habitants de la région de Bethléem - et précédait de quelques heures un autre attentat, réussi celui-là, perpétré lundi en début de soirée.

Le kamikaze a déclenché sa bombe à un arrêt de bus près de la gare de Benyamina, une petite bourgade bucolique au nord de Tel-Aviv créée dans les années 1920, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de la Ligne verte. Deux soldats sont morts, une jeune fille de dix-neuf ans et un jeune homme de vingt ans ; un soldat est dans un



état désespéré et neuf civils sont blessés dont deux grièvement. Le Jihad islamique a rapidement revendiqué cette opération et précisé qu'il s'agissait de la réponse aux assassinats de ses hommes perpétrés par Tsahal. En précisant que son auteur, Nidal Chalouf, un jeune de vingt et un ans, déchaîné par l'explosion de son engin, était originaire d'un village près de Djénine, l'organisation terroriste a indiqué à l'armée israélienne le lieu de sa frappe nocturne.

Appliquant la nouvelle politique de riposte immédiate du gouvernement Sharon, l'armée israélienne a bombardé un poste des forces de Sécurité nationale palestinienne à Djénine ne faisant, semble-t-il, que des dégâts matériels. L'opération, brève, a été effectuée sans entrer en territoire autonome palestinien, comme cela avait été plusieurs fois le cas dans la journée de lundi. A l'aube, Tsahal avait pénétré dans la ville palestinienne de Hébron, ripos-

tant ainsi aux tirs palestiniens qui avaient eu lieu sur des positions de l'armée et sur les colons dans la nuit de dimanche à lundi. Neuf Palestiniens auraient été blessés. Il s'agirait de l'incursion la plus profonde de l'armée à Hébron depuis le retrait des troupes israéliennes en 1997. Tsahal est également entrée en territoire palestinien dans le village de Doura près de Hébron, et de Toulkarem au nord de la Cisjordanie après que des Palestiniens eurent tiré sur une voiture israélienne près de Bakka el Charkya.

UNE GRANDE INQUIÉTUDE

L'attentat-suicide de lundi soir, le premier à avoir atteint son but depuis celui commis à Tel-Aviv le 1^{er} juin, n'a pas surpris les services de sécurité israéliens, en état d'alerte maximale depuis quelques jours. Ceux-ci craignent notamment une action dans le cadre des Maccabiades, les jeux olympiques juifs, réunissant cette année 3 000 athlètes venus de 43 pays. La cérémonie d'ouverture, qui avait lieu lundi soir à Jérusalem, était sous haute surveillance. Un millier de policiers étaient déployés aux alentours.

Des responsables de la sécurité supposent que les fameuses bombes qui ont explosé prématurément dans une voiture dans la nuit de dimanche à lundi, à un kilomètre de là, étaient destinées

à être placées le plus près possible du stade et à être déclenchées à distance au moment d'affluence.

L'Autorité palestinienne, par la voix de Nabil Abou Roudéineh, porte-parole et conseiller de Yasser Arafat, a condamné l'attentat commis à Benyamina. « Le cycle de la violence doit être brisé que ce

processus politique ». Dans les territoires palestiniens, la nouvelle de l'attentat a aussitôt engendré une grande inquiétude, la population se demandant si l'armée israélienne allait mener une opération massive, autrement dit réoccuper les territoires palestiniens autonomes et neutraliser

Benjamin Ben Eliezer annule sa visite à Washington

Le ministre israélien de la défense, Benjamin Ben Eliezer, a décidé d'annuler une visite aux Etats-Unis en raison de la situation sur le plan de la sécurité, a annoncé, mardi 17 juillet, la radio publique israélienne au lendemain de l'attentat qui a fait trois morts, dont le kamikaze, près de la gare de Benyamina. M. Ben Eliezer devait se rendre mercredi aux Etats-Unis où il devait avoir notamment des entretiens avec le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, et le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan.

Dans un entretien dont des extraits ont été publiés mardi par le *Jerusalem Post*, M. Ben Eliezer affirme par ailleurs que « l'Iran chapeaute le terrorisme international » et a livré 8 000 roquettes Katioucha au Hezbollah dont la portée menace Naharya, dans le nord d'Israël. Il affirme également que le missile balistique sol-sol iranien Shihab-3, doté d'une ogive chimique ou bactériologique, peut atteindre pratiquement n'importe quel point du territoire israélien. - (AFP, Reuters.)

soit à Hébron ou à Tel-Aviv », a-t-il dit. Il a aussi demandé l'application du rapport Mitchell et souligné que la période de sept jours de calme absolu demandé par le gouvernement Sharon constitue un obstacle à la reprise des négociations. Cela « donnera seulement un prétexte à ceux qui veulent détruire toute chance de reprise du

Yasser Arafat, si ce n'est physiquement du moins politiquement. Cette hypothèse considérée, par certains militaires et politiques israéliens, comme la solution au conflit actuel ne semble pas être la voie choisie pour le moment par M. Sharon.

Catherine Dupeyron

Dialogue de sourds entre les membres des « services » israéliens et palestiniens

RAMALLAH, GAZA
de notre envoyé spécial

« C'est dingue ! » Mohammad Dahlan, le chef de la Sécurité préventive palestinienne pour la bande de Gaza - autrement dit le responsable des services secrets intérieurs - trouve encore le moyen de s'en moquer : « Nous continuons à nous rencontrer avec les Israéliens à l'ambassade américaine de Tel-Aviv, et, avant la réunion, je suis obligé de m'entretenir séparément avec mes collègues palestiniens de Cisjordanie car, en raison du blocus des territoires, nous n'avons pas d'autres moyens de nous concerter directement ! », explique-t-il, dans son bureau de Gaza, en faisant tourner un doigt sur sa tempe.

Explication : les responsables locaux des « services » des deux entités palestiniennes, la bande de Gaza et la Cisjordanie, de par leurs positions géographiques éloignées, ne peuvent pas physiquement communiquer. Leur seul lieu de rencontre, c'est chez « l'ennemi », c'est-à-dire durant les réunions dites de « sécurité », qui se tiennent encore régulièrement à Tel-Aviv, sous l'égide de la CIA américaine. « On ne peut tout de même pas tout régler entre

nous par téléphone ! », se lamente M. Dahlan.

Si étonnant que cela puisse paraître, alors que le cessez-le-feu conclu le 13 juin entre l'Etat juif et l'Autorité palestinienne par l'intermédiaire du directeur de l'agence de renseignements américaine, George Tenet, ne cesse d'être un peu plus bafoué chaque jour par les deux parties, Israéliens et Palestiniens poursuivent, par services secrets interposés, un dialogue devenu désormais quelque peu surréaliste. Côté palestinien, on admet que ces réunions ne servent plus à grand-chose. Mais comme l'observe un diplomate : « Ils n'ont pas d'autre choix que de poursuivre ce dialogue inutile. »

« IMPOSSIBLE DE PARLER DE PAIX »

On peut imaginer l'ambiance entre « barbouzes » israéliens et palestiniens dans la forteresse ultra-surveillée qui sert d'ambassade aux Etats-Unis, sur le front de mer de Tel-Aviv : si l'on en juge par les commentaires, certes un peu succincts, des responsables palestiniens, les conversations sont pour le moins agitées et la cordialité réduite au strict minimum. « On se serre la main mais c'est tout », remarque

Taoufiq Tiraoui, chef pour la Cisjordanie des Moukhabarat, les services de renseignement extérieurs, dont le quartier général se trouve à Ramallah, l'autre « capitale » palestinienne, située tout près de Jérusalem. « Côté israélien, poursuit M. Tiraoui, c'est une mentalité coloniale qui domine chez nos interlocuteurs. Ils ne connaissent que le langage de la force, du mépris et de l'arrogance ! Impossible de parler de paix avec des gens pareils ! »

De part et d'autre d'une table située dans un bureau de l'ambassade américaine se tiennent donc une dizaine de personnes : chez les Palestiniens, il y a généralement les représentants de la Sécurité préventive, des Moukhabarat et de la Sécurité nationale, l'embryon d'armée de l'Autorité de Yasser Arafat. Même chose côté israélien, où siègent les responsables des services de renseignement intérieurs, le Shin Bet, les chefs du Mossad, l'agence de renseignement extérieure, ainsi que les délégués de Tsahal, l'armée. Des membres de la CIA servent d'arbitres et comptent les points.

Selon Taoufiq Tiraoui, la dernière en date de ces réunions, vendredi 13 juillet, a été brève : « Nous avons réitéré notre atta-

chement au cessez-le-feu, nous avons protesté contre la politique de démolition des maisons palestiniennes par les forces de sécurité, nous avons exigé des compensations financières et des excuses, puis nous avons quitté la réunion. » Avant le départ de la délégation palestinienne, les Israéliens ont fait valoir que ces maisons démolies dans le sud de la bande de Gaza, à Rafah, tout près de la frontière égyptienne, avaient auparavant abrité des snipers palestiniens qui tiraient sur les positions de Tsahal. Dialogue de sourds.

ARRESTATIONS

Les Palestiniens soutiennent cependant que leur bonne volonté n'est pas en défaut. Ils disent avoir procédé ces dernières semaines à une série d'arrestations d'activistes, coupables de violations du cessez-le-feu accepté par Yasser Arafat.

« Ce ne sont pas des arrestations politiques », prévient M. Tiraoui, pour bien montrer que l'Autorité palestinienne ne s'est pas pliée aux oukazes israéliens. L'Etat juif avait en effet demandé l'arrestation de membres des mouvements extrémistes Hamas et Jihad islamique, responsables des attentats-suicides meurtriers en

territoire israélien. « Mais nous avons appréhendé et nous appréhenderons quiconque ne respecte pas le cessez-le-feu », ajoute le chef des Moukhabarat.

De source proche des services de sécurité palestiniens, on affirme qu'une quarantaine de militants palestiniens armés auraient été arrêtés depuis le début du plan Tenet : rien que la semaine dernière, une quinzaine de personnes, selon cette source qui a tenu à garder l'anonymat, ont été emprisonnés à Gaza, à Naplouse et à Hébron.

Les Israéliens estiment que ce n'est pas suffisant et considèrent généralement qu'il ne s'agit là que de « mise en résidence surveillée ». Mohammad Dahlan, pour sa part, refuse de commenter ces affirmations : « Ce qui compte pour moi, ce sont les résultats. Et ce que je vois, c'est que la politique israélienne d'assassinats sélectifs (de militants palestiniens) continue et que l'armée israélienne poursuit sa politique d'occupation et de destruction ! Nous demander, dans un tel contexte, d'arrêter nos propres gens, qu'est-ce que cela signifie ? Moi je vous le dis : c'est de l'apartheid ! »

Bruno Philip

Le tête-à-tête infernal doit être brisé par une tierce partie

SAUF à vouloir se fermer les yeux, force est de dire que le cessez-le-feu proclamé le 13 juin par Israël et les Palestiniens a sombré dans les limbes, dès sa conclusion ou presque.

REPORTAGE

La méthode forte employée par Israël semble multiplier les candidats au suicide

Sauf à pratiquer la méthode Coué, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, peut difficilement affirmer que le langage exclusif de la force - même dite de « retenue » - qu'il pratique avec les Palestiniens est le meilleur moyen d'assurer la sécurité d'Israël et des Israéliens. Sauf, enfin, à pratiquer la politique de l'autruche, les Etats-Unis, qui ont parrainé le cessez-le-feu, ne peuvent continuer de s'en désintéresser, se contentant de condamner verbalement tel attentat terroriste anti-israélien, tel meurtre ciblé ou telle destruction de biens palestiniens.

L'attentat anti-israélien commis lundi 16 juillet à Benyamina, au nord-

ouest de Jérusalem, est au moins la sixième tentative du genre depuis la conclusion de la trêve, même si elles n'ont pas toutes atteint leur objectif. Attentats-suicides ou voitures piégées, ils ont été perpétrés en Israël - dans les villes de Yéhoud, Hadera, Afoula et Jérusalem - et près de colonies de peuplement ou de positions de l'armée israélienne dans la bande de Gaza.

Leurs auteurs ou leurs commanditaires, le Jihad, le Hamas, voire le Front populaire pour la libération de la Palestine, ont pratiquement chaque fois affirmé qu'ils ripostaient à des « meurtres ciblés » d'activistes palestiniens par l'armée israélienne, à des destructions de maisons, de vergers et de biens palestiniens. Israël s'est chaque fois livré à une contre-riposte, détruisant davantage de propriétés palestiniennes, continuant imperturbablement les assassinats ciblés. En bref, la méthode forte pour laquelle Israël a opté semble avoir pour effet de multiplier les candidats au suicide pour défendre leur cause. Elle apporte en tout cas de l'eau au moulin des extrémistes des deux bords, et accroît les risques auxquels sont exposés les colons, de plus en

plus agressés et de plus en plus agressifs.

D'après des décomptes non officiels, vingt-cinq Palestiniens et quinze Israéliens ont été tués depuis le 13 juin. Il s'agit des victimes de l'enferme des violences, et non des seuls attentats. Autrement dit, aussi longtemps que le tête-à-tête infernal israélo-palestinien continuera, le cercle vicieux des représailles et contre-représailles semble voué à se perpétuer, voire à dégénérer en une opéra-

tion israélienne d'envergure contre les territoires palestiniens que nombre de diplomates et de spécialistes occidentaux redoutent.

Les Etats-Unis, seul et unique parrain du processus de désescalade - le cessez-le-feu est l'œuvre du directeur de la CIA, George Tenet -, comme ils le furent du processus de paix dit d'Oslo, sont entrés « en période d'hibernation », pour reprendre l'expression d'un diplomate européen, examinent et réexaminent la situa-

Pour l'UE, un arbitre impartial est nécessaire

Les ministres des affaires étrangères des quinze pays membres de l'Union européenne ont appelé, lundi 16 juillet, Israéliens et Palestiniens à mettre en œuvre « immédiatement et intégralement » les recommandations du plan de l'ancien sénateur américain George Mitchell pour rétablir le dialogue entre eux. « Tout retard, toutes conditions supplémentaires (...) font le jeu de l'extrémisme et entretiennent la violence », ont souligné les ministres. Ils estiment qu'« un mécanisme impartial de surveillance est nécessaire pour surmonter les obstacles susceptibles d'entraver l'application des recommandations ». Ils ont condamné d'un même souffle « le terrorisme » et les « exécutions extrajudiciaires », et invité les deux parties à s'abstenir de « toute provocation ».

« Aucune action visant à affaiblir et déstabiliser l'autre partie ne doit être entreprise. Chacune des parties doit se convaincre qu'elle a en l'autre le seul partenaire pour la paix », ont-ils souligné. - (AFP.)

tion, pèsent le pour et le contre de ce qu'il faut faire, voire, selon certaines informations, se divisent, la Maison Blanche et le Conseil national de sécurité n'étant pas sur la même longueur d'onde que le département d'Etat, en particulier le secrétaire d'Etat, Colin Powell.

UN TRAVAIL INACHEVÉ

Washington a soutenu les recommandations de la commission Mitchell pour un retour au calme et le plan Tenet de cessez-le-feu, mais laissé à Israël seul, autrement dit à l'une des parties en conflit, le soin de fixer la séquence de mise en application. En d'autres termes, les Etats-Unis ont laissé un travail inachevé. Depuis, M. Sharon et son gouvernement exigent une semaine de « calme absolu » avant de passer à la seconde phase, dite d'« apaisement ». Cette exigence est un ajout aux recommandations de la commission Mitchell, qui s'est borné à inviter les deux parties à « œuvrer en vue d'une période d'accalmie » et à s'employer à « identifier, condamner, décourager les incitations à la violence ». Les Palestiniens, qui ont accepté contraints et forcés cette semaine de test exigée par Israël, n'en ont pas

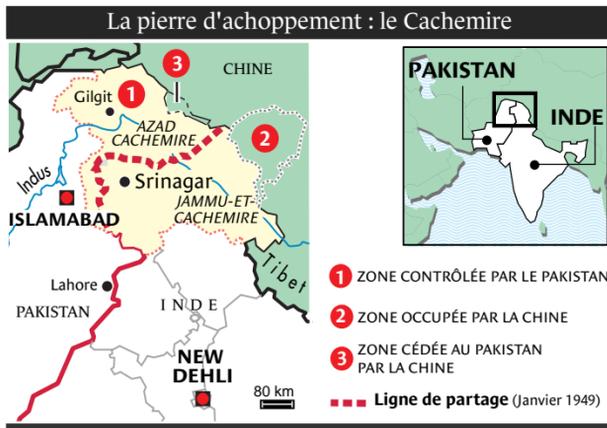
moins affirmé qu'ils sont en mesure de fournir 100 % d'efforts, mais que nul ne peut garantir 100 % de résultats.

Pour briser le tête-à-tête lourd d'orages aux conséquences imprévisibles, l'Union européenne, les Nations unies et de nombreux pays plaident pour la mise en place dans les plus brefs délais d'un mécanisme tiers d'observation ou de surveillance, dont la composition serait décidée par les deux parties. Ce qui est une manière d'anticiper les craintes et réserves que formuleraient Israël, qui entretient une grande méfiance à l'égard de l'organisation internationale. Pour l'heure, en tout cas, il ne s'agit que de conseils et de paroles. Les Palestiniens souhaitent de tous leurs vœux la formation d'un tel organe d'arbitrage. M. Sharon a dit aux dirigeants européens qu'il a rencontré lors d'une récente tournée qu'un tel mécanisme était inutile et que, lorsque le cessez-le-feu aura été respecté à 100 %, les commissions mixtes formées par les deux parties en octobre 2000 avec la participation des Américains seraient largement suffisantes...

Mouna Naïm

L'échec de la rencontre indo-pakistanaise à Agra

Le président pakistanais et le premier ministre indien ne sont pas parvenus à adopter une déclaration commune



AGRA

De notre envoyée spéciale
Les perspectives de paix entre les frères ennemis nucléaires, Indiens et Pakistanais, ont reculé d'un grand pas, lundi 16 juillet, après l'échec de la première rencontre au sommet entre le président pakistanais, le général Pervez Musharraf, et le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee. Incapables de se mettre d'accord sur un texte commun, les deux parties se sont séparées, se rejetant mutuellement la responsabilité d'un échec lourd de menaces.

« J'ai le regret de vous informer que si le début d'un processus a été engagé, l'objectif d'un communiqué commun n'a pas été atteint », s'est contenté de déclarer, dans la nuit, la porte-parole du gouvernement indien, Nirupama Rao. « Nous reparlons d'accord », déclara-t-elle, pour sa part, le

« Les moudjahidins vont intensifier leur action »

Dans une première réaction à l'échec du sommet d'Agra, Sayed Salmahudine, le chef du Hizbul-Mudjahidine, l'un des plus importants mouvements de lutte armée au Cachemire sous contrôle indien, a affirmé lundi soir 16 juillet, que « laissés sans autre alternative que la lutte, les moudjahidins allaient intensifier leur action ». Lundi, les commandos du Lashkar-I-Taiba, autre groupe puissant de guérilla, ont tué cinq soldats indiens dans l'attaque d'un camp militaire au nord de Srinagar, capitale d'état du Cachemire indien. Les forces de sécurité frontalières ont déjoué une tentative d'attentat contre les pèlerins se rendant à la grotte d'Amar-nath. L'année dernière, plusieurs dizaines de pèlerins avaient été tués dans un attentat attribué au Lashkar-I-Taiba. Depuis l'arrivée du président pakistanais, Pervez Musharraf, samedi, la violence a redoublé au Cachemire où 80 personnes (49 militants, 25 militaires et 6 membres des forces de l'ordre) ont été tuées. - (Corresp.)

porte-parole de la délégation pakistanaise, Anouar Mahmoud, en ajoutant : « Mais il y a toujours un espoir. Le premier ministre a accepté l'invitation du président Musharraf à se rendre au Pakistan. Nous espérons que le processus de dialogue se poursuivra. »

C'est une fois de plus sur le Cachemire que le sommet a échoué. Selon le ministre indien des affaires étrangères, Jaswant Singh, les trois obstacles à un accord ont été : le refus de l'Inde de conditionner la normalisation des relations avec le Pakistan à des progrès sur la question du Cachemire ; le refus du Pakistan de voir mentionner « le terrorisme transfrontalier » ; et l'insistance de New Delhi à voir mentionner les déclarations de Shimla en 1972 et de Lahore en 1999. New Delhi, qui accuse Islamabad de soutenir la guérilla séparatiste au Cachemire, a mené une campagne sans succès pour faire déclarer le Pakistan Etat paria.

Devant cette exigence, irreceva-

ble pour lui, de réduire la lutte au Cachemire à du terrorisme externe, le Pakistan voulait la reconnaissance « du droit à l'autodétermination du peuple cachemir », un point inacceptable pour New Delhi, qui considère le Cachemire, et donc ses habitants, comme faisant partie intégrante de son territoire. Le président Musharraf aurait souligné que, si l'Inde voulait revenir à Shimla et Lahore, il fallait aussi revenir aux résolutions de l'ONU sur le droit des Cachemiris à choisir leur camp.

Des heures de discussions n'ont pas suffi à trouver une formulation acceptable par les deux parties. Selon des sources pakistanaïses, le président Musharraf et le premier ministre Vajpayee s'étaient mis d'accord sur un texte minimal qui envisageait un sommet annuel et deux rencontres entre les ministres des affaires étrangères pour suivre les progrès sur trois dossiers : la paix, la sécurité et les mesures de confiance y afférant ; le Cachemire, la drogue et le terrorisme. C'est au moment où les délégations sont rentrées dans le détail que les problèmes ont surgi.

CLIMAT ALOURDI

Dans un contexte extrêmement sensible et émotionnel pour les deux parties, la guerre de propagande démarrée dimanche par le ministre indien de l'information, Sushma Swaraj, a joué un rôle très négatif, mettant fin au minimum de confiance qui avait pu s'instaurer. Télévisé en direct, l'entretien, lundi matin, du président Musharraf avec les rédacteurs en chef des journaux indiens a alourdi le climat, le président jouant brillamment et longuement ses cartes, notamment son plaidoyer sur le Cachemire, au grand dam des responsables indiens.

Ceux-ci diffusaient peu après le texte de la déclaration préliminaire faite par M. Vajpayee à l'ouverture des discussions plénières pour visiblement souligner la fermeté de leur chef. Au fil des heures, l'acrimonie entre les deux délégations augmentait, et, peu avant le départ du général Musharraf, vers minuit, un haut responsable pakistanaïse accusait l'Inde de refuser le droit au président pakistanais de tenir une conférence de presse sur son territoire. La délégation indienne accusait des journalistes pakistanaïses d'avoir molesté M^{me} Rao, porte-parole du ministère des affaires étrangères.

Il faudra maintenant du temps pour réparer les dommages causés par ce sommet. S'il a permis aux deux responsables indien et pakistanaïse de se connaître et de mieux se jauger, il a aussi souligné l'ampleur des divergences entre les deux parties pour seulement accepter, comme le formule le général Musharraf, que « le Cachemire est un problème qui doit être résolu et [qu']il est évident qu'il y a trois parties : l'Inde, le Pakistan et les Cachemiris ». Il a aussi donné l'occasion aux faucons de démontrer leur pouvoir et souligné que l'établissement, notamment en Inde, n'est pas prêt aux compromis qu'exige la paix. C'est maintenant sur le terrain que vont se manifester ces divergences, et le seul résultat concret de ce sommet risque bien d'être un redoublement de la violence au Cachemire.

Françoise Chipaux

La Russie et la Chine signent un traité d'amitié et de coopération pour vingt ans

Les deux pays réitèrent leur opposition au projet américain de bouclier antimissile

A Moscou, les présidents russe et chinois, Vladimir Poutine et Jiang Zemin, ont signé un traité d'amitié et de coopération qui est le premier du

genre depuis la fin de la guerre froide entre la Russie et la Chine. Les deux chefs d'Etat s'en sont pris au projet de bouclier antimissile, qu'ils

dénoncent comme une menace pour l'équilibre stratégique mondial. Ils ont réitéré leur confiance dans le traité antimissile ABM de 1972.

MOSCOU

de notre envoyée spéciale
La Russie et la Chine ont fait une démonstration conjointe, lundi 16 juillet, de leur volonté de voir émerger un « monde multipolaire », où l'influence américaine ne resterait pas sans contrepoids. Evoquant l'avènement d'un « nouvel ordre international », le président russe, Vladimir Poutine, et son homologue chinois, Jiang Zemin, qui commençait une visite de trois jours en Russie, ont signé à Moscou le premier traité « d'amitié et de coopération » entre leur deux pays depuis la fin de la « guerre froide ». Plus précisément, le premier depuis 1950, lorsque Mao et Staline avaient jeté les fondements d'une alliance soviéto-chinoise, qui s'était ensuite effritée au point de déboucher en 1969 sur des incidents armés le long de leur frontière. « Ce traité prolonge l'amitié russo-chinoise de génération en génération », a déclaré Jiang Zemin après la cérémonie de signature au Kremlin, accompagnée d'embrassades.

Le traité proclame l'engagement

des deux pays à « ne pas avoir recours à la force ou menacer d'y avoir recours » et à « résoudre leurs différends exclusivement par des moyens pacifiques ». Il appelle au développement de la coopération « dans les domaines économique et militaire-technique ». Il affirme aussi que les deux pays « soutiennent l'équilibre stratégique mondial et la stabilité, et les traités qui sont la base de cette stabilité ». Ce point a été réitéré dans une déclaration commune, soulignant l'attachement de la Russie et de la Chine au traité ABM (antiballistic missile) de 1972, que Washington souhaite voir modifier.

« LE PETIT PARTENAIRE »

Ce nouveau rapprochement sino-russe est intervenu deux jours après la réussite d'un essai d'interception de missile balistique par les Etats-Unis. Cet essai fut aussitôt condamné par la Russie, puis décrit par Pékin comme le signe que Washington « par son insistance, ignore les réserves et l'opposition de la communauté interna-

tionale » face au projet de bouclier antimissile.

En dépit de ces critiques communes, officiels russes et chinois ont tenu à souligner que le nouveau traité ne constitue en rien une alliance militaire, comme l'était l'accord de 1950, qui contenait des articles secrets. Il n'est « dirigé contre aucun pays tiers », ont-ils répété. Côté russe, les commentateurs rappelaient que chacun des signataires tenait en réalité à ménager ses relations avec Washington, tout en cherchant à affirmer son poids. La presse moscovite a estimé que Moscou était dans l'affaire « le petit partenaire », la Russie faisant figure d'« ancienne grande puissance » face à une Chine en plein développement.

La venue de Jiang Zemin à Moscou, attendue depuis un an, a été saluée comme la visite d'un « ami », capable d'articuler quelques phrases en russe pour avoir suivi au milieu des années 1950 une formation d'ingénieur dans une usine automobile de Moscou. La conclusion d'un traité d'amitié

valable sur une période « de vingt ans », et auquel Moscou espérait déjà parvenir à l'époque de Boris Eltsine, est considérée comme un succès, à un an de la relève politique attendue à Pékin.

L'accord intervient à l'approche de la deuxième rencontre entre les présidents russe et américain, Vladimir Poutine et George Bush, le 22 juillet, en marge du sommet du G 8 à Gênes (lire page 4). En juin, leur première entrevue avait déjà été précédée par une réunion entre les dirigeants russe et chinois, lors du sommet de Shanghai où la Chine, la Russie et quatre Républiques d'Asie centrale avaient proclamé leur engagement commun contre l'« extrémisme islamiste ». Le thème du « terrorisme » et du danger de séparatisme de minorités ethniques (Tchéchénie, Tibet, Xinjiang) est régulièrement mentionné comme dénominateur commun entre Moscou et Pékin.

Natalie Nougayrede

► www.lemonde.fr/russie

Un coup d'arrêt au désarmement et à la non-prolifération

EN 2000, le président américain, Bill Clinton, s'était appuyé sur le traité ABM de 1972, qui limite le déploiement des armes antimissiles aux Etats-Unis et dans l'ex-URSS, pour suspendre les essais et s'en tenir aux seuls travaux de recherche autorisés en matière de bouclier défensif. En 2001, l'administration Bush a choisi, au contraire, d'accélérer la mise en place d'un système antimissile quitte à faire sauter le verrou du traité ABM, soit en le supprimant, soit en le remplaçant par un nouveau cadre. Avec ou, au besoin, sans l'assentiment des Russes et en dépit de l'opposition des Chinois, qui, s'ils ne sont pas partie prenante à l'accord de 1972, comparent ce traité et une trentaine d'autres textes de désarmement à la « pierre angulaire » d'une politique de stabilité stratégique dans le monde. Voilà donc George Bush mis au pied du mur.

Le programme américain s'inscrit dans la durée. La réussite, dans la nuit du 14 au 15 juillet, de l'interception au-dessus du Pacifique doit donner aux partisans d'un bouclier antimissile des raisons d'aller plus avant sur la voie d'un déploiement progressif et même partiel – voire limité et, par conséquent, moins étanche que prévu par les ingénieurs – qui commencera le plus tôt possible, dans les quatre à cinq ans à venir.

Face à une telle perspective, que peuvent fai-

re la Russie et, depuis leur déclaration commune, son nouvel allié, la Chine ? Critiquer, certes, l'éventualité d'une renonciation unilatérale, par Washington, du traité ABM. Mais c'est un peu court et, de ce point de vue, la riposte ne regarde que la seule Russie signataire de cet accord de 1972. Le président russe, Vladimir Poutine, a déjà amorcé la réplique en affirmant que son pays se lancerait – encore faudrait-il que ses finances le lui permettent – dans la fabrication de missiles à têtes multiples, pour mieux déjouer une interception, et dans la non-exécution des accords Start 1 et Start 2 de 1992, qui ramènent les stocks d'armements nucléaires à 3 500 missiles, voire à 3 000, aux Etats-Unis et en Russie en 2008. Les deux pays travaillent à un accord, dit Start 3, dont les plafonds pourraient être inférieurs à 1 500 missiles chacun.

INQUIÉTUDES CHINOISES SUR TAÏWAN

Les Etats-Unis ont eu l'occasion de préciser que leur ambition en matière de bouclier antimissile ne visait pas à mettre en cause la dissuasion nucléaire russe. Moscou est en effet confronté, autant que Washington, aux menaces potentielles des « Etats-voyous » imprévisibles et incontrôlables. Autrement dit, ce serait à tort que la Russie devrait se croire la cible prioritaire du programme américain.

En revanche, les Américains ne se sont guère

expliqués, à ce jour, sur le cas de la Chine, dont le risque balistique est relativement modeste. Pékin ne détient pas un arsenal nucléaire qui soit réellement un épouvantail pour les Etats-Unis. Mais les Chinois redoutent plus spécialement la capacité du Pentagone – qu'il ne faut pas sous-estimer – à déployer une protection antimissile autour de Taïwan. Leur adversaire serait, de la sorte, sanctuarisé. En prônant une défense antimissile mobile, sur mer ou dans les airs, et conçue pour agir à tous les niveaux de trajectoire, au départ comme à mi-course des missiles offensifs, M. Bush maintient une certaine ambiguïté sur les performances de son système. La Chine, perçue par les Etats-Unis comme étant un Etat proliférant ou potentiellement dangereux, pourrait se croire une cible.

Dès lors, que peut faire Pékin face à l'administration républicaine ? La réaction sera sans doute indirecte. Nombre d'experts outre-Atlantique se disent préoccupés par l'aptitude des Chinois à jouer les perturbateurs dans les transferts de technologies sensibles. A commencer par la vente de missiles balistiques « rustiques » ou de croisière, très difficile à maîtriser. De ce point de vue, le déploiement d'un bouclier antimissile peut avoir l'effet pervers de relancer la course à la prolifération.

Jacques Isnard

Le nouveau programme économique italien s'attaque au déficit public

Le gouvernement de Silvio Berlusconi prévoit de réduire les dépenses de santé et de l'administration

ROME

de notre correspondante
Le gouvernement italien a adopté, lundi 16 juillet, son programme économique-financier pour les cinq prochaines années. Appelé document de programmation économique et financière (DPEF), ce texte fixe les orientations de la politique économique du gouvernement de Silvio Berlusconi. Le premier objectif est de s'attaquer au déficit des comptes publics pour revenir si possible à un niveau de 0,8 % par rapport au PIB en 2001 comme l'exige le pacte de stabilité européen. Ce taux est actuellement estimé à au moins 1,9 %, ainsi que l'avait annoncé, la semaine dernière, le ministre de l'économie et des finances, Giulio Tremonti.

Pour le nouveau pouvoir, les comptes publics ont connu une dérive, héritée « du précédent exécutif » de centre-gauche de Giuliano Amato et ont souffert d'« un affaiblissement de la conjoncture », selon le communiqué diffusé par la présidence du conseil. « La volonté de remplir pleinement les objectifs du pacte de stabilité conduit le gouvernement à agir avec fermeté pour remettre les comptes publics 2001 aux niveaux prévus », précise le communiqué, afin de remplir les engagements de Giulio Tremonti devant ses collègues européens. Ce dernier n'a pas caché que réduire le déficit public serait un exercice « excessivement difficile ». L'objectif est d'atteindre un rapport déficit/PIB égal à zéro en 2003.

Pour les dépenses de santé, parti-

culièrement visées, les régions seront « responsabilisées », c'est-à-dire qu'elles devront mettre la main au porte-monnaie en échange de plus d'autonomie. La puissante confédération syndicale de gauche, la CGIL, et l'opposition ont aussitôt dénoncé un « démantèlement » du service public de santé. Le gouvernement veut également réduire les dépenses administratives, « optimiser » la trésorerie, mieux gérer la dette de l'Etat et accélérer la vente des immeubles de l'Etat.

BAISSE DES IMPÔTS

Les retraités devront attendre l'augmentation des pensions promise pendant la campagne électorale. Mais la pression fiscale globale va baisser de 1 % par an au cours des cinq prochaines années, précise le texte. Des détaxations rapides et importantes en faveur des entreprises ainsi qu'une libéralisation en vue du système de retraites et du marché du travail ont immédiatement suscité une approbation enthousiaste de la Confindustria, le Medef italien.

En ce qui concerne la croissance, si les objectifs pour cette année ont été revus à la baisse passant de 2,9 % à 2,4 %, « le gouvernement se propose de faire réaliser au pays un bond en avant structurel et permanent pour le rythme de développement, avec un taux de croissance supérieur à 3 % pour l'ensemble de la législature ». En matière d'emploi, le gouvernement de Silvio Berlusconi se propose d'arriver à un

taux de chômage de 7 % en 2006 contre 9,6 % atteint au mois d'avril. L'inflation devrait passer de 2,8 % cette année, à 1,7 % l'an prochain puis tendre vers 1 %. Le développement du Mezzogiorno (Sud) va être soutenu et les privatisations seront accélérées pour dégager en recettes une soixantaine de milliards d'euros au cours de la législa-

ture. Le DPEF va être soumis aux deux Chambres du Parlement. Son adoption ne fait guère de doute puisque le gouvernement Berlusconi dispose d'une confortable majorité dans les deux Assemblées.

Danielle Rouard

► www.lemonde.fr/italie2001

FUTONS OMOTÉ

LA RÉFÉRENCE

JUSQU'AU 29 JUILLET 2001

SOLDES*

INTERNET : www.omote.fr
RENSEIGNEMENTS : appel gratuit
N° Vert 0 800 44 30 30

* -30% sur structures bois (lits, convertibles, tiroirs).

OMOTÉ FUTONS 100% TRADITION

Gênes s'apprête à recevoir le G 8 sous une étroite surveillance policière

100 000 manifestants sont attendus, dont quelques milliers viennent pour « casser du flic »

Gênes s'active aux ultimes préparatifs avant le sommet du G 8, prévu du 20 au 22 juillet. D'importantes mesures de sécurité ont été prises par

les autorités pour éviter tout débordement, notamment lors de la grande manifestation du 21 juillet. Une bonne partie des contestataires

antiglobalisation se sont regroupés autour du Genova Social Forum (GSF), mais d'autres seront là pour « casser du flic ».

Deux cordons de protection dans le centre historique

ZONE "JAUNE"
Plus vaste et conçue comme un coussin de protection de la zone "rouge", elle sera soumise à des restrictions de circulation.

ZONE "ROUGE"
Dans le centre historique, la zone "rouge" autour du lieu névralgique de réunion et d'hébergement des Grands avec leurs délégations, encerclée de blocs de béton surmontés de filets métalliques hauts de 4 mètres, sera totalement interdite, sauf à ceux munis d'un passe et aux résidents dûment encartés.

L'UNE DES DEUX GARES PRINCIPALES ET L'AÉROPORT SERONT FERMÉES DU 18 AU 22 JUILLET.
La préfecture a finalement accepté, comme le lui suggéraient divers élus et responsables d'associations, de laisser ouverte une gare "pour ne pas transformer Gênes en piège fermé, si l'on veut que les esprits restent calmes" avait expliqué le maire.

PRÈS DE DIX-HUIT MILLE HOMMES EN UNIFORME
seront en service, dont :
· 7 000 policiers,
· 5 000 gendarmes,
· 1 500 douaniers,
· 200 gardes forestiers
· 2 000 soldats,
auxquels s'ajoutent les 2 000 policiers locaux.

LE CONTRÔLE DES PASSEPORTS
est réintroduit aux frontières italiennes du 14 au 21 juillet inclus : le gouvernement ayant suspendu la libre circulation autorisée par le traité de Schengen.

PALAIS DUCAL
Lieu où se réunissent tous les chefs d'Etat et de gouvernement du G 8, du 20 au 22 juillet.

GÈNES

de notre envoyée spéciale

Enormes chantiers en cours de finition dans le port et le centre historique, fébrilité dans les bureaux des organisateurs du sommet, mobilisation résolue mais sereine des édiles locaux, irritation inquiète chez les commerçants. Et puis partout des soldats en uniforme, des gendarmes et des policiers en patrouille qui surveillent le chaland : tel est, à la veille de l'ouverture du G 8, le visage de la capitale ligure, berceau de Christophe Colomb, neuf cent mille habitants, toute en longueur sur 35 km de front de mer et dont le

cœur étroit est un entrelacs de venelles. Ainsi l'a découverte Silvio Berlusconi, le nouveau chef du gouvernement italien de centre-droit, venu à trois reprises en une semaine vérifier le bon avancement des préparatifs et exhorte les autorités à « faire mieux et plus vite ». Pas question de laisser quoi que ce soit au hasard : la réussite de ce rendez-vous mondial est un test important pour son « programme des cent premiers jours » à la présidence du conseil.

L'effervescence et la mobilisation ne sont pas seulement perceptibles du côté des autorités italiennes. Pour un motif contraire, celui de lutter contre la mondialisation, des associations catholiques sont arrivées de toute la Péninsule. Parmi elles, la communauté Sant' Egidio, très active dans le tiers-monde, qui, dès samedi 7 juillet, a tenu un meeting en ville. Dans la lame de fond antiglobalisation qui depuis Seattle en 1999 a envahi les pays industrialisés, cette composante catholique n'est pas négligeable. D'autant qu'en Italie la plupart de ses militants participent au Genova Social Forum (GSF), le principal mouvement antiglobalisation.

Car le GSF a ses colombes et ses faucons. Il regroupe près d'un millier d'associations, qui vont de la Lila - qui se bat contre le sida - aux WWF écologistes, en passant par les Tute Bianche (littéralement les combinaisons blanches), plutôt anarchistes et de gauche. Le porte-parole du GSF, Vincenzo Agnoletto, écouté de tous, prône la non-violence, une valeur de base dans ces mouvements nourries d'Internet qui, contrairement aux gauchistes des années 70, ne cherchent pas à renverser le pouvoir et ne se reconnaissent plus dans les idéologies théologiques.

Samedi 14 juillet déjà, à Vintimille, la frontière a été fermée et des milliers de jeunes Italiens et Français l'ont traversée en dansant sous l'œil des caméras de télé et sous le nez des cordons de poli-

ciers impassibles. C'était leur manière de protester « contre ce geste arrogant et ce manque à la parole donnée du gouvernement, qui a complètement fermé Gênes ». La préfecture, qui coordonne le plan de sécurité du sommet, a fait connaître le parcours autorisé pour l'immense cortège prévu par le GSF sur 5 km le samedi 21 juillet.

Elles restent pour le moment minoritaires, mais, au GSF comme chez les Tute Bianche, on s'interroge : « Silvio Berlusconi cherche-t-il vraiment le dialogue d'une main, alors que de l'autre il nous fait arrêter ? » Le fait est que quelques groupes rebelles italiens ou étrangers, quelques milliers sur les cent mille contre-manifestants attendus à Gênes, viennent pour

Un colis piégé explose dans un commissariat

Un carabinier âgé de vingt ans a été grièvement blessé par une lettre piégée parvenue, lundi 16 juillet au matin, au poste de police d'un quartier résidentiel de San Fruttuoso, à Gênes (Nord), proche du centre-ville. L'explosion a été suffisamment puissante pour être entendue dans le voisinage, selon des témoins. L'origine de l'enveloppe piégée reste confuse. Un inconnu aurait déposé le pli portant l'adresse des carabiniers.

Un second attentat au colis piégé a eu lieu en fin d'après-midi dans un commissariat d'Avezzano, dans les Abruzzes, blessant un commissaire et un policier. Les artificiers de la police italienne ont aussi désamorcé, lundi à Gênes, un engin incendiaire visant le groupe anti-G 8 des Tute Bianche (Combinaisons blanches), appartenant à l'aile radicale de la coordination Genova Social Forum (GSF), a-t-on appris de source policière. Aucun de ces attentats n'a été revendiqué. Aucun lien n'est, pour l'instant, établi entre eux. - (AFP.)

Sans attendre, les bouches d'égout ont été obturées et les soupirls de certains palais ont été coiffés de plaques de métal, au point que certains habitants voient en ces mesures le signe avant-coureur de la suppression de l'alimentation en gaz.

AMBIANCE DE GUÉRILLA

Une autre rumeur circule sur des ruptures pendant le sommet des circuits téléphoniques, y compris ceux des portables. Il est vrai qu'on attend les jeunes contestataires américains du projet Archimède, qui avaient réussi à Seattle à déposer un micro espion à l'intérieur même de la salle de la réunion des Grands.

« Ce sont des voyous, ils viennent pour casser. On n'a qu'à les traiter en voyous », réclament quelques voix fortes dans la nouvelle majori-

casser du flic. Ils ont toujours refusé d'adhérer aux positions du GSF et se préparent à leur guérilla, mais à l'abri des indiscrets, refusant tout contact avec la presse. Don Gallo, un prêtre proche des anti-mondialisation, veut le croire : « Les autres sauront tenir bon, sauf si des provocations interviennent de part et d'autre. »

Pour la première fois, des témoins inhabituels pourront en rendre compte. Une quarantaine de cinéastes, dont les frères Taviani, Ettore Scola et Mario Monicelli se sont invités à Gênes pour y tourner un documentaire collectif sur les manifestations, financé par leurs fonds personnels. Un collectif d'avocats est sur place pour donner une assistance juridique en cas de besoin.

Danielle Rouard

« Ils sont en train de perquisitionner ton appartement »

GÈNES

de notre envoyée spéciale

Les consignes sont claires : depuis une semaine, les forces de l'ordre italiennes ont un rendement précis à respecter : 1 200 contrôles d'identité par jour. Et la traque de tout ce qui leur semble suspect. Alors, forcément, leur zèle peut produire le contraire de l'effet recherché, qui est de prévenir les risques d'incident en distinguant les babas cool des supposés casseurs.

Par un chaud après-midi, les Tute Bianche (Combinaisons blanches, un mouvement contestataire issu des centres sociaux) avaient ainsi invité la presse à une conférence sur le stade du Lagaccio, dans la périphérie populaire. Quelques jeunes militants montraient sous l'œil des caméras comment fabriquer cette fameuse combinaison blanche qui leur sert de logo, construire des masques, des protections pour coudes et genoux, etc.

Ce sont ces seuls accessoires que s'autorisent les Tute Bianche « pour résister passivement et forcer tout aussi passivement », par un sit-in faisant masse, le cordon policier enfermant la zone rouge. « Comme toujours, nous y serons sans donner un seul coup, sans bâton et sans cocktail Molotov, en nous servant uniquement de notre corps, puisque c'est la seule force que la globalisation ne peut pas nous enlever », expliquait Matteo Jade, un membre

d'un centre social génois, le « Zapata ». Ce nom fait référence aux contestataires mexicains et à leur chef, le sous-commandant Marcos, supposé venir au contre-sommet avec, entre autres, José Bové et le Prix Nobel de la paix Rigoberta Menchu.

MESURE D'INTIMIDATION

Soudain, dans le stade surchauffé, le téléphone portable de Luca Casarini sonne. Luca fronce les sourcils : « Ils sont en train de perquisitionner ton appartement, où j'ai dormi hier soir ! », lance-t-il à Matteo Jade. Branle-bas de combat. En quelques minutes, l'atmosphère change. L'heure n'est plus à la démonstration des « combinaisons ».

Tous, militants et journalistes, se ruent à leur voiture, prennent à tombeau ouvert la route du centre-ville et débarquent au domicile de Matteo Jade, où des enquêteurs de la Digos (la DST italienne) sont en train d'empiler livres et affiches pour les emporter.

Les policiers étaient venus sans mandat, mais comme la loi les y autorise quand ils recherchent armes et explosifs. Eux-mêmes confirmèrent qu'il n'y avait rien de cela chez Jade. Luca Casarini dénonça l'intimidation. Vincenzo Agnoletto, du GSF, la « provocation »...

D. R.

Au moins 45 000 manifestants contre l'ETA au Pays basque

MADRID. Plusieurs dizaines de milliers de manifestants sont descendus, lundi 16 juillet, dans les rues de Tolosa et de Pampelune, au Pays basque, pour protester contre les deux attentats perpétrés samedi par l'organisation séparatiste basque ETA contre un conseiller municipal, Javier Mugica Astibia, qui est mort dans l'explosion de sa voiture, et un des chefs de la police basque, Mikel Uribe. Ils étaient 45 000, selon la police, à Pampelune derrière la veuve du conseiller municipal assassiné et une pancarte brandie par ses trois enfants sur laquelle était écrit : « Paix et liberté. Non à l'ETA ».

A Tolosa, la marche silencieuse de plusieurs milliers de personnes était menée par le chef du gouvernement autonome basque, le nationaliste modéré Juan José Ibarretxe, et le ministre espagnol de la fonction publique, Jesús Posada. Le même jour, plusieurs centaines de manifestations contre l'ETA ont eu lieu dans tout le pays. - (AFP.)

Irlande du Nord : troisième nuit d'émeutes à Belfast

BELFAST. Plusieurs policiers ont été blessés lors des échauffourées qui ont opposé, lundi 16 juillet en début de soirée, une centaine de jeunes catholiques et protestants armés de cocktails Molotov, de briques et de bouteilles dans les quartiers nord de Belfast. La police anti-émeutes avait dressé un barrage à l'aide de voitures Land Rover blindées pour séparer les deux groupes, aux intersections des fiefs catholiques et protestants de Limestone road et Duncairn Gardens.

Il s'agissait de la troisième nuit d'émeutes sur cinq nuits dont celle de jeudi avait vu les confrontations les plus violentes, à la suite d'une journée de marches protestantes de l'Ordre d'Orange, entre jeunes catholiques nationalistes et forces de police. - (AFP.)

L'identité de trois Américains tués en Serbie n'est pas confirmée

WASHINGTON. Les autorités américaines ont affirmé, lundi 16 juillet, ne pas être encore en mesure de confirmer les identités des corps qui pourraient être ceux de trois Américains d'origine albanaise, trouvés la semaine dernière dans un charnier en Serbie. « Nous n'avons pas suffisamment d'informations pour confirmer l'identité des corps », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, qui a indiqué que Washington était en « contact régulier » avec les autorités de Belgrade sur cette affaire. « C'est une affaire très importante pour nous », a déclaré M. Boucher.

Le Washington Post a rapporté, dimanche, que les enquêteurs serbes avaient identifié dans un charnier les corps des trois hommes, les frères Ylli, Agron et Mehmet Bytyqi, âgés respectivement de vingt-quatre, vingt-trois et vingt et un ans, aux côtés de treize autres cadavres. Les trois hommes faisaient partie d'un groupe de quatre cents Américains d'origine albanaise qui s'étaient portés volontaires dans l'Armée de libération du Kosovo (UCK) au printemps 1999, selon le journal. Emprisonnés fin juin 1999, après la fin des raids de l'OTAN contre la Yougoslavie, dans un centre de détention serbe, ils n'avaient plus été revus depuis. Le ministre serbe de la justice, Vladan Batic, a déclaré, lundi, ignorer le sort de ces trois ressortissants américains d'origine albanaise, affirmant qu'ils avaient été libérés avant l'expiration de leur peine de quinze jours. - (AFP.)

M. Védrine suggère à l'Europe d'aider Belgrade « à payer ses dettes »

BRUXELLES. L'Union européenne doit d'abord commencer à aider la République fédérale de Yougoslavie (RFY) « à payer ses dettes » avant de lui verser des aides a estimé, lundi 16 juillet, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine. « Compte tenu des règles financières internationales, pour que la Yougoslavie puisse être aidée à nouveau, pour que la BEI (Banque européenne d'investissement) puisse à nouveau travailler, il faut qu'on commence à les aider à payer leurs dettes », a jugé M. Védrine lors d'une conférence de presse en marge d'une réunion avec ses homologues de l'Union européenne.

Le premier ministre serbe, Zoran Djindjic, a vivement accusé, lundi, les pays occidentaux de retarder le versement de l'aide promise à son pays, dans un entretien à l'hebdomadaire allemand Der Spiegel, paru lundi. Le chef de la diplomatie française a dit « comprendre » que « dans la situation où est la Yougoslavie, (les dirigeants de Belgrade) réagissent assez vivement ». - (AFP.)

La Turquie bloque la défense européenne et irrite les Quinze

BRUXELLES. Le maintien du veto de la Turquie à la concrétisation de la force de réaction rapide décidée par l'Union européenne (UE) irrite les Quinze. Réunis, lundi 16 juillet, à Bruxelles, les ministres des affaires étrangères de l'UE ont débattu du refus d'Ankara de donner son feu vert à l'utilisation des moyens de l'OTAN par cette force de 60 000 hommes en cours de constitution.

« Le sentiment général, a déclaré le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, c'est que la Turquie ne devrait pas tenter de ralentir la mise en place de la politique européenne de défense et qu'elle devrait employer des moyens plus européens pour défendre ses thèses. » Tous les pays de l'OTAN sont d'accord pour que l'UE fasse appel aux outils de planification de l'Alliance. Mais la Turquie, membre de l'OTAN et non de l'UE, veut être associée à la décision, arguant que des opérations européennes affecteraient ses intérêts vitaux. - (Reuters.)

Le Pentagone prévoit une vingtaine de tests antimissiles

WASHINGTON. Le Pentagone conduira environ vingt tests de missiles antimissile, analogues à celui du 14 juillet, au cours des cinq années prochaines dans le cadre de son projet de bouclier, a annoncé, lundi 16 juillet, à Washington, le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld.

« Ces tests ont pour but de démontrer que la défense, en ce qui concerne les missiles balistiques, n'est plus un problème d'invention, mais plutôt un défi d'ingénierie », a déclaré M. Rumsfeld. Puis il a conclu : « Ne faites pas d'erreur sur notre engagement, dans ce qui est une composante de la stratégie de dissuasion de notre pays. La menace la plus pressante actuellement ne vient pas des milliers de missiles russes, mais d'un nombre plus faible de missiles dans les mains d'Etats-voyous (rogue states) » - (Reuters.)

esec.edu/

ESEC

Diplôme homologué par l'État

images/ cinéma/ numérique/ sons/

assistants de réalisation et assistants de production - assistants de post-production en montage analogique et virtuel - assistants aux effets spéciaux numériques

2 années d'études Stages professionnels

École Supérieure d'Études Cinématographiques

www.esec.edu/

01 43 42 43 22

21, rue de Citeaux 75012 Paris

enseignement supérieur libre

COHABITATION L'intervention télévisée de Jacques Chirac, le 14-Juillet, et ses critiques sévères contre la politique du gouvernement, continuent de susciter de vives réac-

tions à gauche. ● JEAN GLAVANY, ministre de l'agriculture, a accusé le chef de l'Etat, lundi sur France Inter, « d'outrance, d'exagération, de manipulation et de mensonge ». « Tout le

monde savait qu'il avait un culot formidable, mais il a dépassé toutes les bornes », a-t-il ajouté. Laurent Fabius, ministre de l'économie, a déclaré qu'il « ne faut pas confondre

le 14-Juillet avec un meeting électoral ». ● LE RPR Patrick Devedjian a dénoncé ces « injures » à l'encontre du chef de l'Etat. ● LIONEL JOSPIN devait rendre public, mardi

17 juillet, les crédits de chaque ministère pour 2002 : police, justice, emploi et environnement seront prioritaires. Le premier ministre s'emploie à renforcer ses liens avec les patrons.

Le gouvernement s'en prend violemment à Jacques Chirac

Jean Glavany, ministre de l'agriculture, a accusé le chef de l'Etat de « manipulation et de mensonge », après son intervention et ses critiques du 14-Juillet. Charles Pasqua, président du RPF, estime que le premier ministre devrait démissionner et le président de la République « dissoudre » l'Assemblée nationale

MERCREDI 18 JUILLET, le conseil des ministres risque de se dérouler dans une ambiance plutôt glaciale. Après la mise en pièces de la politique gouvernementale et les vives accusations du président de la République contre son premier ministre, lors du traditionnel entretien télévisé du 14-Juillet, quelque chose a changé, même si personne ne le dit dans les rangs socialistes. Mardi, sur France-Inter, Charles Pasqua a mis les pieds dans le plat en posant tout haut la question taboue. Le président du Rassemblement pour la France (RPF), s'inquiétant « du combat de chiffonniers dans lequel on s'engage » à neuf mois de l'élection présidentielle, s'est fausement étouffé : « Si le président de la République considère que le gouvernement est aussi mauvais, qu'il met en cause l'intérêt national et qu'il ne fait rien, il devait prendre des mesures, dissoudre et revenir devant les Français, a soupiré l'ancien ministre de l'intérieur. Quant à Lionel Jospin, s'il avait deux sous de dignité, après tout ce qu'on a dit sur lui, je vois mal comment il pourra se retrouver demain au conseil des ministres avec M. Chirac. Il devrait s'en aller. »

A Matignon, ces interrogations ne sont pas du tout à l'ordre du jour. Lionel Jospin n'a pas l'intention de répondre au chef de l'Etat

avant son départ en vacances : il travaille, explique-t-on officiellement. Mais, dans les bureaux de la rue de Varenne, on ne balaie plus, comme naguère, les attaques du président de la République. L'atmosphère a changé, et les ministres qui s'interrogeaient sur la réplique à donner n'ont pas été dissuadés par M. Jospin de poursuivre la contre-offensive engagée par le premier secrétaire du PS, François Hollande. « On nous a donné un feu orange clignotant, résume l'un d'eux. Faites attention, mais roulez. » Certains ont même reçu des coups de téléphone de conseillers du premier ministre pour les encourager à « y aller », avec plusieurs « angles d'attaque » possibles : les « mensonges » de M. Chirac, le détournement de la fonction présidentielle, etc.

FÉLICITATIONS

Remis de la « surprise » qui a suivi la « violence des coups », comme dit une ministre, les membres du gouvernement ont ouvert la deuxième phase de la contre-offensive. Samedi et dimanche, l'heure n'était qu'aux mises au point techniques, souvent préparées et commandées à l'avance, comme le premier ministre l'avait fait avec Marylise Lebranchu et Laurent Fabius. En ouvrant la traditionnelle réunion hebdoma-

naire des directeurs de cabinet, lundi, le bras droit de Lionel Jospin, Olivier Schrameck, a félicité les « dir cab » présents pour « ces interventions parfaitement justifiées », et a refixé la ligne : « A chaque fois qu'il sera avancé des contre-vérités, il sera répondu. »

La droite dénonce le « grave dérapage » des socialistes

La droite a vivement répliqué aux propos tenus par François Hollande, qui estimait, dans *Le Monde* (du 17 juillet), que le principe de la « tolérance zéro » « vaut aussi au plus haut sommet de l'Etat ». **Mardi matin, dans un entretien au Parisien, Serge Lepeltier, secrétaire général du RPR, a accusé le premier secrétaire du PS « de grave dérapage » à l'égard de Jacques Chirac et estimé que « les socialistes paniquent », tandis que, dans *France-Soir*, Patrick Devedjian, le député RPR des Hauts-de-Seine, a jugé qu'« après la diffamation [les socialistes] sont passés aux injures » à l'encontre du président de la République.**

Lundi 16 juillet, dans un communiqué, le président RPR de la région Pays de la Loire, François Fillon, a accusé le premier secrétaire du PS d'avoir « riposté en dessous de la ceinture », ajoutant que « le sommet de la mesquinerie est aujourd'hui atteint ».

Lundi, en revanche, les ministres ont remis les points sur les « i » sur un registre résolument politique. Le soir, sur France-Inter, puis mardi matin, sur RFI, le ministre de l'agriculture a ainsi dénoncé – après en avoir averti Lionel Jospin – le « cocktail assez ahurissant d'outrance, d'exagération, de mani-

pulation et de mensonge » du président de la République. « Tout le monde savait qu'il avait un culot formidable, mais il a dépassé toutes les bornes et battu tous les records jamais atteints jusque-là », a déclaré M. Glavany. « C'est la théorie du plus c'est gros plus ça passe. (...) »

Quand il parle de l'affaiblissement de l'Etat, je lui pose la question : mais qui est chef de l'Etat depuis six ans, et qu'est-ce qui affaiblit l'Etat ? »

Un peu plus tôt, lors d'un déplacement dans l'Oise, où il allait expliquer la loi sur l'épargne salariale votée en février, Laurent Fabius, ministre de l'agriculture, a ainsi exprimé son désaccord sur l'action non législative de leur ministère ou de dresser, à intervalles réguliers, le bilan de la saison touristique, des actions de prévention routière, la rentrée scolaire, les feux de forêt, etc. En cas de pénurie de projets de loi, elles peuvent surtout assurer une durée décente au conseil des ministres.

Lionel Jospin s'est donc exprimé de transmettre le message à ses troupes : chacun a été prié de fouiller ses fonds de tiroirs pour y trouver sujet à « communication ». Et si vraiment ils n'ont rien, tous savent qu'ils peuvent toujours compter sur Hubert Védrine et son exposé hebdomadaire de la situation diplomatique. Plus l'ordre du jour du conseil est restreint, plus la communication du ministre des affaires étrangères est longue. Et c'est ainsi que, chaque semaine, on assure – ce que fâcheux rituel de la République les trente minutes minimum qui siéent à son respect.

P. R.-D.

Bono, le tiers-mondiste, et Bardot, l'amie des bêtes, à Matignon

Le leader du groupe de rock U2, treillis noir et lunettes bleues, assis sur les marches du perron de Matignon, « remerçant » Lionel Jospin pour l'action exemplaire de la France en faveur de l'annulation de la dette du tiers-monde : les images et les mots du chanteur irlandais Bono, lundi 16 juillet, ne pouvaient mieux tomber. La star, dont la tournée musicale « Elevation Tour » passait les 17 et 18 juillet au Palais omnisports de Paris-Bercy, a pu longuement prendre la pose devant les photographes.

Un peu plus tôt, le chef du gouvernement avait reçu Brigitte Bardot pendant une heure. L'actrice était venue évoquer avec lui les conséquences de l'engouement des citadins pour les animaux domestiques. « A quelques mois de l'élection présidentielle (...), il est bon de rappeler à la majorité plurielle qu'il n'y a pas que les chasseurs qui votent », a commenté la Fondation Brigitte Bardot dans un communiqué.

De l'art d'assurer une durée décente au conseil des ministres

C'EST l'un des rendez-vous les plus solennels du rituel républicain. C'est aussi, à en croire les participants, l'un des plus ennuyeux. Chaque mercredi, l'ensemble du gouvernement et le président de la République se retrouvent autour de la table du conseil des ministres. Au fil des ans, passé la curiosité et l'observation réciproques, l'indifférence s'est installée. Même ces moments où Jacques Chirac extirpe de sa chemise en plastique, pour en faire la lecture, l'une de ces déclarations solennelles que sa porte-parole, Catherine Colonna, se chargera ensuite de communiquer à la presse, ne font plus sourire les ministres. Avec le temps aussi, les grands projets de loi qui, outre leur présentation par le ministre compétent, donnaient parfois lieu à un rapide échange de vues, se sont raréfiés.

Dès son installation à Matignon, Lionel Jospin avait d'ailleurs prévenu ses ministres : le conseil n'avait pas vocation à être un lieu de débats politiques. Tout en respectant les formes, il convenait de banaliser autant que possible ce rendez-vous hebdomadaire constitutionnellement placé « sous la présidence du président de la République ». La politique se fait à Matignon et dans les ministères, mais pas à l'Elysée, avait insisté le premier ministre.

A l'exception de l'ancien ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, qui s'était autorisé quelques interventions solennelles, destinées à être versées aux archives, pour faire connaître son désaccord sur l'action de la France dans les Balkans ou sur la politique du gouvernement en Corse, les ministres ont respecté la consigne. Jusqu'à l'excès. De formel et

ennuyeux, le conseil est devenu dangereusement bref. Jusqu'à ce mercredi de printemps où, lorsque les ministres sont sortis du palais à peine une demi-heure après y être entrés, caméramen et photographes, surpris, n'avaient pas eu le temps de s'installer.

L'épisode n'a pas été du goût de l'Elysée. Peu après, au cours de leur entretien en tête-à-tête qui précède le conseil, Jacques Chirac s'est étonné auprès de Lionel Jospin du nombre insuffisant de « communications » présentées par les ministres. Ces communications qui figurent en partie C du conseil – les projets de loi sont inscrits en partie A, les nominations relèvent de la partie B – permettent aux ministres de faire le point sur telle ou telle action non législative de leur ministère ou de dresser, à intervalles réguliers, le bilan de la saison touristique, des actions de prévention routière, la rentrée scolaire, les feux de forêt, etc. En cas de pénurie de projets de loi, elles peuvent surtout assurer une durée décente au conseil des ministres.

Lionel Jospin s'est donc exprimé de transmettre le message à ses troupes : chacun a été prié de fouiller ses fonds de tiroirs pour y trouver sujet à « communication ». Et si vraiment ils n'ont rien, tous savent qu'ils peuvent toujours compter sur Hubert Védrine et son exposé hebdomadaire de la situation diplomatique. Plus l'ordre du jour du conseil est restreint, plus la communication du ministre des affaires étrangères est longue. Et c'est ainsi que, chaque semaine, on assure – ce que fâcheux rituel de la République les trente minutes minimum qui siéent à son respect.

Lionel Jospin, convive de vingt grands dirigeants d'entreprise

LE DÉJEUNER de Lionel Jospin avec une vingtaine de chefs d'entreprises – organisé par Maurice Lévy, le président de Publicis – était prévu depuis quelque temps, mais il tombait bien, ce lundi 16 juillet, pour l'image d'un premier ministre à qui l'on reproche souvent de ne pas avoir de « patrons amis », contrairement à Martine Aubry, à Laurent Fabius et à Dominique Strauss-Kahn. Si bien, même, que Matignon a cru bon d'ébruiter, alors que ces agapes n'étaient pas inscrites sur l'agenda officiel de M. Jospin. Celui-ci a retrouvé, au siège de Publicis, sur les Champs-Élysées, Michel Bon (France Télécom), François Roussey (EDF), Pierre Gadonneix (GDF), Louis Schweitzer (Renault), Gérard Mestrallet (Suez), Frank Riboud (Danone), Thierry Desmaret (TotalFinaElf), Jean-Luc Lagardère (groupe Lagardère), Edouard Michelin (Michelin), Daniel Bouton (Société générale) et Philippe Camus (EADS).

Ont-ils abordé les attaques de Jacques Chirac contre la politique du

soucieux de ne pas donner à la droite l'occasion d'exploiter la moindre « cacophonie gouvernementale » ou un affrontement avec M. Chirac sur les budgets relevant du domaine « partagé » entre les deux têtes de l'exécutif, comme celui de la défense, a donné ses dernières consignes sur le volet dépenses du projet de budget, tandis que ses conseillers s'activaient pour mettre en place une « communication cohérente ».

M. Jospin veut des priorités « lisibles » : 3 000 policiers et 1 200 magistrats supplémentaires, le maintien du nombre de contrats aidés (CES, CEC, stages, etc.) pour lutter contre le chômage, le respect du plan pluriannuel de recrutement d'enseignants, un budget du ministère de l'environnement en progression, des crédits de la culture atteignant enfin 1 % du budget général, comme il l'avait promis en 1997. Le tout, dans le cadre d'une progression des dépenses de 0,5 % (hors inflation). La situation économique permet ces choix, a assuré M. Fabius, répondant, techniquement cette fois, aux attaques de Jacques Chirac sur le laxisme du gouvernement dans la gestion des finances publiques.

Jean-Michel Bezat et Ariane Chemin

J.-M. B.

Le président de la République joue sur les frustrations des Français face à l'apparent enlisement du premier ministre

DU DERNIER 14-Juillet du septennat de Jacques Chirac, on retiendra d'abord le spectacle. Il était annoncé depuis plusieurs semaines et tous ceux qui, avec compassion,

ANALYSE

Lionel Jospin fait le pari de la mémoire, Jacques Chirac celui de l'amnésie

avec crainte, avec impatience, avec gourmandise ou tout simplement avec curiosité, attendaient de voir comment le président acculé allait s'en sortir ont été comblés. L'artiste était au rendez-vous. Mais, au-delà de cette dimension romantique et ludique de la politique dont la France est friande, il y a, dans cette intervention, une redoutable mécanique, une vraie stratégie de guerre. Et celles-ci n'ont pas échappé à un téléspectateur pas comme les autres qui, dans son bureau de Matignon, regardait et écoutait.

De son propre aveu, le « travail » de Jacques Chirac a bluffé

Lionel Jospin. Car c'est au centre névralgique du premier ministre que le président de la République s'est attaqué : son bilan de quatre ans de gouvernement. Jacques Chirac a entamé, samedi, un méthodique travail de sape de ce qui constitue le principal atout de son rival à l'élection présidentielle. Au début de la cohabitation, lorsque le gouvernement a commencé à se prévaloir des bons indicateurs économiques, du retour de la confiance, des premiers signes de baisse du chômage, l'Elysée annonçait régulièrement qu'un retournement de conjoncture était imminent, que tout cela n'allait pas durer. Puis, avec le temps, Jacques Chirac et les siens ont dû se rendre à l'évidence : la situation économique s'améliorait, la crise s'éloignait.

Le bénéfice politique qu'en tiraient le premier ministre et l'ensemble du gouvernement s'affaiblissait dans toutes les enquêtes d'opinion. A gauche, on triomphait. A droite, on rasait les murs. Plus habilement que les siens, Jacques Chirac a alors réclamé sa part du succès. Patelin avec Lionel Jospin, au nom d'une « cohabitation

constructive », chaleureux avec ses ministres, il est allé répétant : « Nous sommes sur le bon chemin. » Mais ce bilan qui n'en finissait pas de croître et d'embellir, et qui s'imposait dans la bataille de pouvoir entre les deux têtes de l'exécutif, encombrait le président. Que faire contre un bilan, se lamentaient les dirigeants de droite. « Notre force, c'est notre bilan », se rassuraient les dirigeants de gauche, Lionel Jospin en tête.

FLOTTEMENT ÉCONOMIQUE

Puis, imperceptiblement, le bilan a commencé à présenter quelques signes de fatigue. On a commencé à le connaître par cœur, on s'y est habitué et, surtout, d'autres besoins se sont affirmés. Et c'est à ce moment-là, dans ce temps d'entre-deux, de flottement, que Jacques Chirac est entré en scène. Flottement économique, puisqu'on ignore si la croissance va se maintenir, à quel rythme et pour combien de temps. Flottement social, avec des statistiques moins rassurantes sur le chômage et avec le retour des fantômes des licenciements collectifs, ces symboles des années de

crise auxquelles la gauche a payé un lourd tribut. Flottement politique, aussi. Lionel Jospin ne tient plus aussi fermement la barre d'un gouvernement dont les principales personnalités s'essouffent.

Il est dans cette période redoutable entre toutes pour un premier ministre où l'usure se fait sentir, où la caisse à projets est vide, et où toute décision gouvernementale est pesée à l'aune de ses conséquences éventuelles sur la future élection présidentielle, comme l'ont montré les hésitations et volte-face sur l'encadrement des rave parties. Cette liberté exceptionnelle que Lionel Jospin s'était peu à peu attribuée dans la cohabitation, cette autorité unique pour un chef du gouvernement sous la V^e République, qu'il était si fier d'avoir conquise, est en train de les perdre. Parce que s'éloigne la blessure de la cohabitation, qu'il a été longtemps si facile de faire saigner.

L'attitude même du premier ministre en témoigne. Lui qui, d'une phrase sur les « expérimentations hasardeuses » ou sur « l'autre tête de l'exécutif », ramenait sèche-

ment le président de la République et ses troupes à la modestie, semble aujourd'hui redouter sa capacité de réplique, lime ses mots, retient ses contre-attaques au risque de déstabiliser les siens, comme en témoigne le malaise des députés socialistes face aux consignes de Matignon de ne pas signer la proposition de résolution d'Arnaud Montebourg tendant à renvoyer le chef de l'Etat devant la Haute Cour.

UNE PART D'IRRATIONNEL

Dans ce climat, Jacques Chirac est maître. Il est profondément le candidat de la perception immédiate, face à celui de la raison, de la lenteur, de la construction, qu'est Lionel Jospin. Lorsque, samedi, il ouvre le feu sur tous les domaines de l'action gouvernementale, fronce les sourcils, hausse le ton, s'indigne, tempête, assène, s'inquiète, morigène, sans aucun doute exagéré-t-il. Souvent même ment-il. Mais quelle importance, au fond ? Tous les ministres peuvent bien exhiber, quelques heures plus tard, leurs argumentaires, inonder d'appels les rédactions pour rectifier les affirmations présidentielles, que

pésent-ils face à cette part d'irrationnel à laquelle Jacques Chirac s'est adressé.

Regardons bien sur quels sujets portent les critiques présidentielles : l'insécurité, la pression fiscale, le pouvoir d'achat, la répartition des fruits de la croissance. Si on les interroge sur ces thèmes, combien de Français répondront qu'ils ont le sentiment de vivre en totale sécurité ? Que leur feuille d'impôts est juste ? Que leur pouvoir d'achat est suffisant ? Qu'ils bénéficient d'une part équitable de la croissance retrouvée ? Que pésent encore les démentis du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, quand le journal de 20 heures de TF1 consacre, dimanche 15 juillet, puis à nouveau lundi, près de quinze minutes à des faits divers qui racontent la violence et l'insécurité ?

Jacques Chirac et Lionel Jospin ne parlent pas à la même France : le premier ministre fait le pari de la mémoire, de la maturité et de la reconnaissance des électeurs. Le président compte sur leur amnésie, leurs frustrations et leurs peurs.

Pascale Robert-Diard

Le candidat Robert Hue fait son tour de France des « entreprises en lutte »

Le secrétaire national du PCF a poursuivi, lundi 16 juillet, sa campagne contre les plans de licenciement. Il met en garde le gouvernement contre les propositions fiscales du rapport Charzat

L'OCCASION était trop belle. Dans son « tour de France des entreprises en lutte », Robert Hue a fait étape lundi 16 juillet à l'usine de chaussures Bata de Moussey (Moselle), étiquetée « maillot jaune des licenciements » par ses salariés. L'entreprise, placée en redressement judiciaire, vendredi 13 juillet, bénéficie d'une période d'observation de six mois afin de trouver des solutions pour l'avenir du site. En attendant, le sort des 875 salariés est incertain.

Le secrétaire national du PCF en a profité pour assurer « le service après-vente » du volet licenciements de la loi de modernisation sociale, renforcé sous la pression des députés communistes en première lecture à l'Assemblée nationale. M. Hue a estimé que ce nouveau dispositif était « viable et efficace contre tous les mauvais coups programmés par le patronat ». « Cette loi, appliquée à votre entreprise serait pour vous un point d'appui considérable », a-t-il lancé aux salariés de Bata, alors que le Sénat a reporté à l'automne l'examen de cette partie du projet de loi. Pour faire bonne mesure, le numéro un du PCF a renouvelé son appel à un moratoire suspensif sur les licenciements.

M. Hue a également tenu à se démarquer plus nettement du gouvernement et d'une certaine « dérive social-libérale » de la gauche plu-

rielle. Cette menace est incarnée, à ses yeux, par les conclusions du rapport sur l'attractivité du territoire, que le député socialiste Michel Charzat vient de remettre à Lionel Jospin (Le Monde du 13 juillet). Ce rapport préconise notamment des baisses d'impôts sur les bénéfices des sociétés en vue d'enrayer les délocalisations et d'attirer les entreprises étrangères sur le sol fran-

Chacune des étapes sur les sites en difficulté lui offre une tribune opportune pour mener sa campagne interne

çais. Remarquant que les salariés de l'usine Bata étaient menacés par une éventuelle délocalisation, M. Hue a jugé que les propositions de M. Charzat constituaient une « véritable provocation ». Il a estimé que ce n'était pas « en faisant les "yeux doux" aux détenteurs de capitaux et en lognant vers le centre que le gouvernement de gauche stimulerait la croissance et les créa-

tions d'emplois ». « Le Parti communiste opposera un barrage vigoureux à ce rapport », a-t-il prévenu.

Pour le secrétaire national du PCF, ce tour de France qui, avant l'usine Bata de Moussey, l'avait mené jeudi 12 juillet sur le site de Pechiney-Marignac, est aussi un bon moyen d'occuper le terrain social face à la concurrence que lui livre l'extrême gauche. Traditionnellement, chaque été, c'est Lutte ouvrière qui organisait une « caravane » des « boîtes en lutte ». Cette année, la formation d'Arlette Laguiller a dû y renoncer, ses militants étant mobilisés dans la quête des cinq cents signatures d'élus qui sont nécessaires à la candidate à l'élection présidentielle. M. Hue n'a pas manqué l'occasion de reprendre le flambeau.

D'autant que ce tour de France lui permet de faire d'une pierre deux coups : réaffirmer sa posture combative sur les licenciements, mais aussi mener sa campagne interne de candidat à la candidature présidentielle. Face aux sept autres candidats déclarés que les militants sont appelés à départager d'ici au congrès du parti, en octobre, le secrétaire national du PCF ne néglige aucune occasion de s'affirmer. Chacune des étapes sur les sites en difficulté lui offre une tribune opportune.

Yacine Ben Jannette

Raymond Fallot, candidat « léniniste »

TOULON

de notre correspondant

Entré au PCF en 1934, Raymond Fallot en est un des plus vieux militants. A quatre-vingt-un ans, il est, sans conteste, le plus âgé des huit candidats qui briguent le poste de secrétaire national du parti. Mais le goût des

PORTRAIT

Entré au PCF en 1934, ce militant de quatre-vingt-un ans se bat, depuis le Var, pour que le Parti « revienne à la lutte des classes »

records n'est pas le moteur de ce « léniniste terroriste et pacifique, refusant que le Parti continue d'être dilué dans le socialisme et l'Internationale libérale ». Excessif et dérisoire pour bon nombre de communistes varois qui ne voient dans cette candidature qu'une « opération marginale qui n'aura pas de suite », à l'instar de Jean Henrion, secrétaire fédéral, et d'autres camarades qui ont tenté de dissuader ce candidat de poursuivre dans son utopie. C'est ce qui peut rendre l'homme attachant.

Ancien secrétaire fédéral du PCF à Besançon (entre 1947 et 1954), plume militant, créateur d'une coopérative de cent vingt-quatre artisans à Nice, il prend sa retraite dans le Var, en 1995. Depuis, il n'a cessé d'être actif. Et souvent imprévisible. Il a été l'un des initiateurs, lors des municipales à Toulon, d'une liste « Arsenal » en vue d'en défendre la pérennité et les emplois. Montée à la hâte, cette liste de dissidents obtiendra 2,91 % des suffrages. Ce combat est « symptomatique d'une nouvelle révolution à mener dans ce parti qui doit revenir à la lutte des classes ».

Il s'insurge, notre octogénaire dont le visage lisse et

le regard malicieux donneraient à croire qu'il a sauté les années bissextiles. Comme pour éviter qu'on parle de son âge... un handicap qu'il essaie de transformer en avantage : « Les idées de rajeunissement du parti visent à faire oublier sa mémoire... celle qui est incarnée par des hommes comme moi. Et, de plus, je monte encore le mont Faron à vélo... » Dans la foulée, il évoque la Commune et le coup d'Etat de 1851 au cours duquel le Var se souleva pour sauver la République... deux événements qu'il a commémorés le 19 mai dernier, en présence d'une soixantaine de personnes. Il s'enflamme pour la Mémoire ouvrière varoise, une organisation à la gauche du PCF qu'il a créée il y a quelques mois. Une structure qui s'ajoute à Projets communistes 83, une autre association née en juillet 2000, afin que s'expriment des communistes « réduits au silence » et qui depuis ont repris en main une fédération jusque-là gérée par Philippe Arcamone, un proche de Robert Hue.

Plus encore que l'opposition à Hue, la candidature de Raymond Fallot stigmatise l'implosion du Parti communiste varois, miné par les courants et qui, au terme de luttes fratricides et peu démocratiques, a perdu ses deux principaux bastions (La Garde et La Seyne-sur-Mer) aux dernières élections, alors que ses effectifs chutent pour atteindre mille huit cents militants contre huit mille il y a dix ans. Le révolutionnaire Fallot fait mine de ne pas se soucier de ces divisions auxquelles il participe. Il a commencé sa campagne de porte-à-porte et croit dans la synergie de ceux qui, « au-delà des mouvances, sont des défenseurs des origines ». Alors, que cette candidature soit une première marche vers la candidature à la présidentielle, voilà qui le fait sourire. Lui qui habite un immeuble du quartier populaire de Pont-du-Las qui s'appelle... l'Elysée.

José Lenzini

Le Medef rallie la CFDT à l'accord sur la négociation sociale

Le texte amendé ouvre la voie aux accords majoritaires dans les entreprises

Lundi 16 juillet, au terme d'une ultime réunion, Denis Gautier-Sauvagnac, du Medef, obtenait de la CFDT qu'elle donne un avis positif au texte de la position

commune sur la réforme de la négociation collective. Amendée, la version finale ouvre la voie aux accords majoritaires dans l'entreprise.

LA QUATRIÈME étape de la refondation sociale sur la réforme de la négociation collective ne pouvait se faire sans la CFDT, ce « grand syndicat réformateur » comme le dit Ernest-Antoine Seillière. Hier, lundi 16 juillet, Denis Gautier-Sauvagnac, le chef de la délégation patronale dans ces négociations, a donc rattrapé le coup. Au terme d'une ultime réunion d'une heure et demie, il a réussi à rallier la centrale de Nicole Notat sans faire fuir les trois signataires déclarés FO, la CGC et la CFTC. Ces dernières ont officiellement signé la « position commune », et la CFDT a donné un avis favorable au texte définitif qu'elle ne signera qu'après avoir réuni son bureau national le 19 juillet.

Pour donner son approbation, la CFDT tenait à ce que soit levée l'ambiguïté sur la question de la légitimité des accords. Le texte du 6 juillet prévoyait en effet qu'« un accord interprofessionnel ou de branche, quel que soit le nombre d'organisations syndicales signataires, n'entrerait en vigueur que dans la mesure où la majorité des organisations syndicales représentatives n'aurait pas fait usage de son droit d'opposition ». Non seulement ce principe continue à permettre à une minorité de syndicats signataires de rendre valide un accord, dès lors que la majorité ne s'y oppose pas, mais aucune précision n'était apportée sur la majorité évoquée : est-elle mesurée en nombre d'organisation ou en voies recueillies aux élections professionnelles ?

Le projet de « position commune » était néanmoins plus précis sur les accords d'entreprise, subordonnant leur entrée en vigueur soit à « la signature par une ou plusieurs organisations syndicales représentatives signataires ayant obtenu au moins 50 % des votants » lors des élections professionnelles, soit à « l'absence d'opposition d'organisations syndicales non signataires ayant recueilli seule ou ensemble au moins 50 % des votants ». Mais en l'absence d'accord de branche, seule la deuxième option était possible. « Ce texte comportait des avancées sur l'accord majoritaire mais il verrouillait aussitôt les portes qu'il ouvrait, ne privilégiant qu'une vision oppositionnelle », explique Jean-Marie Spaeth de la CFDT.

Dans la nouvelle mouture, la CFDT a obtenu qu'un accord d'entreprise puisse, pour entrer en vigueur, respecter l'une ou l'autre des deux conditions. En clair, cela signifie qu'un accord d'entreprise ne pourra plus être signé par un syndicat minoritaire. Pour ce qui est des accords de branche, le concept de majorité n'a pas été précisé mais les partenaires sociaux se sont engagés à déterminer les moyens de renforcer la légitimité des accords. Un bilan de ces négociations est prévu dans trois ans.

« La première pierre d'une recon-

naissance de l'accord majoritaire est posée, celui-ci pouvant désormais s'appliquer dans l'entreprise », se félicite M^{me} Notat. Appréciation que réfute évidemment le secrétaire général de FO, Marc Blondel. « Cela ouvre la voie à l'opposition majoritaire, mais rien n'oblige les organisations à faire 50 % aux élections pour pouvoir signer un accord », argumente-t-il. FO ne voit dans les amendements apportés au texte que « des ajustements de forme, ne changeant rien au fond ». Défendant la même interprétation, Jean-Luc Cazette reconnaît cependant que chacun peut

rent », explique-t-il. Celui-ci se dit avant tout satisfait que la CFDT n'ait pas imposé comme elle entendait le faire initialement, son idée de faire élire le même jour les délégués du comité d'entreprise et du personnel, et les représentants syndicaux des branches. Le texte final ne reprend pas effectivement cette proposition. La centrale de Nicole Notat n'a cependant pas dit son dernier mot, et espère bien que dans le cadre des réflexions qu'engageront les branches sur la légitimité des accords, cette idée s'imposera d'elle-même. « Un certain nombre de branches, et non des

Premier tour de table pour M^{me} Guigou

La ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, a commencé, mardi 17 juillet, ses discussions avec les partenaires sociaux sur la « rénovation sociale », annoncées par le premier ministre dans la lettre qu'il a adressée aux syndicats et au patronat le 6 juillet. Après Marc Blondel (FO), puis Nicole Notat (CFDT), mardi, M^{me} Guigou devait recevoir Bernard Thibault (CGT), mercredi, et les responsables de la CFTC, Jacky Dintinger et Michel Coquillon, jeudi. Lundi 23 juillet, ce sera le tour de Jean-Luc Cazettes (CFE-CGC) puis, deux jours plus tard, du président du Medef, Ernest-Antoine Seillière.

Ces premiers entretiens ont pour objet de préciser l'organisation des travaux que le premier ministre souhaite voir s'engager. « Il s'agit de regarder plus précisément les thèmes que nous allons aborder, de les hiérarchiser, et de déterminer la méthode de travail la plus appropriée pour chacun d'entre eux », explique-t-on au ministère.

faire de ce texte la lecture qui l'arrange. « A l'usage, on reviendra vite sur cette idée d'accord majoritaire. Car si on se limite à l'accord majoritaire, on ne signera plus rien », relève-t-il, tout en avouant ne plus y être fermement opposé. « Tant que nous étions dans la stricte cadre du principe de faveur [selon lequel un accord d'entreprise ne peut être moins favorable aux salariés qu'un accord de branche, et ce dernier qu'un accord interprofessionnel], je n'y étais pas favorable. Mais dès lors que peuvent se développer des accords donnant un accord d'entreprise sans qu'ils ne soient encadrés par une convention de branche, nous avons intérêt à ce qu'une majorité de salariés y adhè-

moindres, sont d'accord pour fonder la légitimité sur une référence électorale. Cela les conduira à organiser des élections le même jour dans les entreprises et les branches, si elles veulent mesurer cette légitimité », assure M. Spaeth, satisfait qu'une dynamique soit ainsi engagée.

L'essentiel, pour l'heure, n'est pas dans les différentes interprétations que chacun peut faire du texte. Il s'agit avant tout, pour tous, d'envoyer un signal fort au gouvernement alors que celui-ci s'apprête à lancer sa « rénovation sociale ». Le nombre de signatures importait donc.

Laetitia Van Eeckhout

Les dépenses d'assurance-maladie en forte hausse depuis janvier

LA CAISSE nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) a annoncé, lundi 16 juillet, que ses dépenses avaient augmenté de 4,3 % au premier semestre (par rapport aux six premiers mois de 2000), pour atteindre 287 milliards de francs. Selon ces données provisoires, le mois de juin a été marqué par une légère accélération, puisque l'augmentation de ces dépenses avait été de 4,2 % entre janvier et mai. « Cette hausse peut s'expliquer par la résorption progressive des feuilles de soins en instance de liquidation », explique la CNAMTS. La première caisse de Sécurité sociale souligne la forte progression du poste médicaments, alors que les dépenses d'analyses ont diminué. Depuis janvier, les paiements de soins de ville ont progressé de 5,3 % (7,2 % pour les prescriptions), celles des établissements sanitaires publics de 3,6 % et celles des cliniques privées de 1,8 %.

DÉPÊCHES

■ **OUTRE-MER** : Jacques Chirac a invoqué « l'unité de la République » pour justifier son refus de voir chacun des trois départements français d'Amérique adhérer comme membre associé à l'Association des Etats de la Caraïbe (Le Monde du 16 juillet).

Dans une lettre à la présidente RPR de la région Guadeloupe, Lucette Michaux-Chevy, rendue publique lundi 16 juillet, le chef de l'Etat note qu'une telle solution « représenterait un double inconvénient : affaiblir les prises de position politiques et économiques de nos élus locaux et nuire à l'unité de la République qui, sur la scène internationale, ne doit et ne peut s'exprimer que d'une seule voix ».

■ **BÈGLES** : la mairie de Bègles, dirigée par le député (Verts) Noël Mamère, a été cambriolée dans la nuit du dimanche 15 au lundi 16 juillet. Selon Jean-Marc Gipoulou, directeur du service environnement, « une somme de 4 000 francs a été dérobée, du mobilier a été dégradé, mais les bureaux politiques du maire de Bègles n'ont pas été visités ». Une enquête a été ouverte par la police.

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

● Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal).

● Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	96/14,64€
3 semaines (19 n°)	139/21,19€
1 mois (26 n°)	173/26,37€
2 mois (52 n°)	378/57,63€
3 mois (78 n°)	562/85,68€
12 mois (312 n°)	1 980/301,85€

Offre valable jusqu'au 15/12/2001

Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : 0 825 022 021 (0,99F TTC la minute) ou par Internet : www.lemonde.fr (Rubrique « Services aux lecteurs »)

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Commune de résidence habituelle (impératif) : _____

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant) du : _____ au : _____

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement) du : _____ au : _____

Votre adresse de vacances : Prénom : _____ Nom : _____ Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

Vous n'êtes pas abonné(e)

Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8h 30 à 18h du lundi au vendredi, ou par Internet : abo@lemonde.fr

Votre adresse de vacances : du : _____ au : _____ Prénom : _____ Nom : _____ Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle : Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint Carte bancaire n° : _____

En France métropolitaine uniquement. Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires : _____

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS LITTÉRAIRES

13 F / 1,98 €

En voyageant, en écrivant

« Si vous coupez un écrivain-voyageur en deux, vous n'aurez pas, d'un côté, un écrivain et, de l'autre, un voyageur, mais deux moitiés d'écrivain-voyageur. » (Jacques Meunier)

Mais quoi de commun entre Segalen et Twain, Stevenson et Michaux, Melville et Stendhal, Nerval et Cendrars ? Peut-être, simplement, une certaine idée de « l'usage du monde ». Et de la littérature...

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

AFFAIRES Les députés de la mission parlementaire sur le blanchiment des capitaux en Europe ont recueilli, le 14 juin, le témoignage du directeur des services fiscaux des

Alpes-Maritimes, Alain Bertaux. ● EN POSTE à Nice depuis 1998, celui-ci a décrit la progression des circuits de blanchiment sur la Côte d'Azur. Il a par ailleurs assuré avoir « rassem-

blé des preuves » des agissements de « réseaux d'influence dans l'administration qu'il dirige » qui lui paraissent avoir pesé sur le traitement de certaines affaires. ● IL A

notamment mis en cause « certaines obédiences maçonniques », qui auraient infiltré les services fiscaux azuréens. ● LE JUGE a également dénoncé la mutation dont il est l'ob-

jet, l'assimilant à une « sanction ». ● LES INVESTISSEMENTS russes dans l'immobilier sur la Côte d'Azur éveillent des soupçons de collusion avec des organisations mafieuses.

Le responsable du fisc à Nice dénonce une « infiltration » maçonnique

Le directeur des services fiscaux des Alpes-Maritimes a affirmé à la mission parlementaire sur le blanchiment qu'il détenait « des preuves » d'interventions de la franc-maçonnerie dans le traitement de dossiers sensibles. Il assure être muté contre son gré et se dit victime de « certains réseaux »

LE DIRECTEUR des services fiscaux (DSF) des Alpes-Maritimes est un haut fonctionnaire en sursis. Son témoignage, livré le 14 juin aux députés de la mission parlementaire sur la lutte contre la délinquance financière et le blanchiment des capitaux en Europe, tient à la fois du testament et du baroud d'honneur. En poste à Nice depuis 1998, Alain Bertaux y dénonce la mutation dont il est l'objet – il changera d'affectation à la fin du mois d'août (lire ci-contre) –, qu'il assimile à une « sanction » et derrière laquelle il soupçonne l'action de « certains réseaux ». Il y décrit, aussi, la progression apparente de circuits de blanchiment sur la Côte d'Azur et l'existence de nombreux dysfonctionnements au sein de ses services, qu'il attribue notamment à l'influence de la franc-maçonnerie. Susceptible de motiver l'ouverture d'une enquête judiciaire, le compte rendu de ses déclarations a été adressé, le 12 juillet, par le rapporteur de la mission parlementaire, le député (PS) de Saône-et-Loire Arnaud Montebourg, au procureur de Nice, Eric de Montgolfier, qui a lui-même, depuis deux ans, dénoncé l'emprise des obédiences maçonniques sur le cours de la justice.

« Un certain nombre de mes collaborateurs – chefs de service et agents – sont venus me dire qu'ils assistaient depuis trop longtemps à des pratiques et des dérives connues de la hiérar-

chie, qui sont parfois le fait d'un chef de service ou d'un directeur, et qu'ils ne pouvaient plus les tolérer », a déclaré aux députés le haut fonctionnaire, après avoir transmis à sa hiérarchie plusieurs informations susceptibles de mettre en cause des agents du fisc. M. Bertaux assure ainsi avoir « rassemblé des preuves » des agissements de « réseaux d'influence dans l'administration qu'il dirige », qui lui paraissent avoir pesé sur « le traitement des affaires, que ce soit le déroulement des contrôles fiscaux ou le traitement de certains contentieux ». Ces alertes ont conduit le directeur général des impôts, François Villeroy de Galhau, à dépêcher à Nice, au mois de mai, une première mission de vérification. Une seconde mission, diligentée par l'inspection générale des finances, est en cours depuis le début du mois de juillet – « afin de vérifier si certaines rumeurs sont ou non fondées », indique-t-on à Bercy.

ABANDON DE PROCÉDURES

Citant diverses manifestations de ces jeux d'influences, le directeur des services fiscaux de Nice a évoqué les indiscretions grâce auxquelles certaines « affaires très confidentielles » étaient « portées à la connaissance des contribuables vérifiés bien avant que les vérifications ne débutent », ou encore les « menaces » lancées à un inspecteur du fisc par un contribuable « qui a indiqué qu'il

ferait agir ses connaissances franc-maçonniques au sein de la DSF des Alpes-Maritimes ». « Dans un certain nombre de cas, a-t-il déclaré, on se demande véritablement pourquoi certaines décisions d'abandon pur et simple de procédures qui, fiscalement, tenaient la route, ont été prises. » A l'en croire, l'examen des contentieux au traitement suspect mettrait en évidence le rôle récurrent d'acteurs identiques, tant au sein des services fiscaux qu'auprès des contribuables visés – avocats et conseillers, parfois issus eux-mêmes des rangs du fisc – dont les identités ne figurent pas sur le document transmis au procureur.

Affirmant que « certaines obédiences maçonniques » auraient « infiltré » les services fiscaux azuréens, M. Bertaux a estimé qu'« un jour ou l'autre » serait mis en évidence « un processus d'association entre ces personnes et d'autres de l'extérieur dans le but de faire tomber les procédures – avec ou sans contrepartie ». Il a ainsi cité l'exemple de l'enquête menée sur une société civile immobilière (SCI) au cours de laquelle, en 1997, les inspecteurs se virent proposer une somme de 10 % du redressement encouru – 40 millions de francs – pour abandonner les poursuites. Ils dénoncèrent la tentative à leurs supérieurs, mais le dossier s'enlisa pour des raisons procédurales, avant d'être abandonné par l'administration. « Il y a eu tentative de

corruption et non-dénonciation à la justice de cette tentative, et au terme de la procédure, [...] on s'aperçoit que de toute façon on a abandonné l'affaire dix-huit mois plus tard. Nous pouvons donc légitimement nous poser des questions... » Interrogé par les députés le même jour que son supérieur, l'un des enquêteurs du

Face aux députés, le directeur des services fiscaux des Alpes-Maritimes a justifié les difficultés auxquelles se heurtent ses services par le poids local de ces « réseaux », sur fond d'enjeux financiers colossaux : le département, a-t-il expliqué, est une terre de prédilection « pour les investissements d'origine

en des achats de villas dont le prix peut aller jusqu'à plusieurs centaines de millions de francs. « Beaucoup de ces propriétés, a signalé le haut fonctionnaire, sont acquises en totalité ou en partie au moyen de paiements en espèces. »

La proximité de la Principauté de Monaco, qui se montre réticente à dévoiler la composition du capital des SCI immatriculées sur son sol, ajoute encore à l'opacité ambiante. Les députés de la mission parlementaire avaient déjà dénoncé les « lacunes » de la législation monégasque et le manque de coopération de ses autorités en matière de prévention du blanchiment, dans un rapport qui avait suscité quelques tensions avec le ministère des finances (*Le Monde* des 22 et 24 juin 2000). M. Bertaux s'est enfin étonné des « hésitations » de certains magistrats à autoriser le fisc à prendre des garanties contre des contribuables suspects. « Quand il y a une situation de détention d'un patrimoine important avec des présomptions de blanchiment de capitaux étrangers et de fraude fiscale, je me pose toujours la question de savoir pourquoi un juge peut refuser la prise de garanties », a-t-il déclaré. Sur ce point au moins, ses inquiétudes pourraient rejoindre celles exprimées à plusieurs reprises par le procureur de Montgolfier.

Hervé Gattegno

Le récit de Jean-Pierre Murciano, un juge contre les « frères de la Côte »

LE MÉTIER de juge d'instruction prédispose à la solitude. L'isolement de la fonction, Jean-Pierre Murciano l'a maintes fois éprouvé, depuis le jour de 1988 où il s'est installé, pour la première fois, dans un petit bureau « sombre et exigü » du palais de justice de Grasse (Alpes-Maritimes). Le tribunal a, depuis, délaissé son antique bâtiment pour un immeuble ultra-moderne, où le juge Murciano, devenu l'une des figures de la justice azuréenne, dispose d'un bureau plus spacieux. Mais on devine, entre les lignes de son livre, qu'il y a emporté quelques désillusions.

Parmi l'abondante production littéraire des magistrats, l'ouvrage du « petit juge » de Grasse mérite une attention particulière : il n'y est guère question de théorie ni de philosophie ; les affrontements entre le bien et le mal qu'il décrit sont ancrés dans une réalité concrète qui entremêle, ici plus qu'ailleurs, « le banditisme et le monde de la politique » ; sa volonté, surtout, n'est pas d'asseoir un prestige mais de se défendre contre une série de décisions et d'attaques destinées, écrit-il, à « entraver la carrière » d'un juge, sinon à « briser son existence ».

C'est après avoir été « réprimandé », au mois d'avril 2000, par le Conseil supérieur de la magistrature, dans des circonstances dont l'enchaînement reste confus que M. Murciano a décidé de raconter son histoire – en « légitime défense », dit-il. Aussi relate-t-il, avec force détails, les quatre affaires « sensibles » dont il fut dessaisi au cours de la décennie écoulée – celles qui ont fait de lui un juge célèbre, puis un juge suspecté.

La renommée des juges, c'est un fait, épouse celle des personnes qu'ils poursuivent. Pour avoir « inculpé » – on disait encore ainsi – et placé en détention les animateurs de télévision Guy Lux et Danièle Gilbert, dans deux affaires d'escroquerie, M. Murciano accéda à une notoriété qu'il n'avait pas cherchée – mais dont il ne cache pas vraiment avoir goûté, comme d'autres, les saveurs. Les ennuis arrivèrent par la suite. Il y eut d'abord l'enquête sur les néo-nazis du Parti nationaliste français européen (PNFE) qui inspira les attentats meur-

triers commis en 1988 contre des foyers d'immigrés des environs de Cannes mais dont les chefs furent épargnés par la justice, en dépit des efforts et des découvertes de M. Murciano. Il y eut ensuite la troublante affaire des fonds du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, alors présidé par Jean-Claude Gaudin – aujourd'hui maire (DL) de Marseille – qui provoqua le suicide romanesque des frères Saincencé, en 1994, avant la mise hors de cause des responsables politiques impliqués. Vinrent ensuite, en 1993, l'enquête sur la villa mirifique du promoteur Christian Pellerin, enterrée sous la pointe du Cap d'Antibes comme le furent les découvertes judiciaires, sous des pressions venues de très haut, et enfin les affaires Mouillot, du nom de l'ancien maire (DL) de Cannes, qu'une sordide affaire de pots-de-vin et de machines à sous fit chuter en pleine fortune.

UN COMBAT CONTRE L'ISOLEMENT

Le juge Murciano établit clairement un lien entre l'« avalanche » de ses ennuis personnels et la déconfiture de l'ex-baron cannois, soutenu par des réseaux franc-maçons qu'il appelle joliment « les frères de la Côte ». Le ministère de la justice exhuma subitement de ses tiroirs l'épisode d'un témoignage apporté par le magistrat grassois en faveur de Bernard Tapie pour demander des sanctions à son encontre, les plaintes le visant à titre personnel – dont certaines mettent en cause sa vie privée – s'enchaînèrent, et l'affaire des foyers Sonacotra ressurgit du néant pour entraîner sa propre mise en examen, sur le soupçon d'un procès-verbal maquillé pour dissimuler l'identité d'un informateur (*Le Monde* du 4 décembre 1999).

De ces malheurs accumulés, M. Murciano retient l'enseignement que « lorsque la calomnie est relayée délibérément par des décisions [le] dessaisissant de procédures sensibles, les instigateurs [...] trouvent la récompense de leurs bassesses ». Confronté aux dérives de la Côte d'Azur depuis une décennie, le juge de Grasse en dresse peut-être un bilan exagérément sombre. Mais il faut aussi lire son récit comme celui d'un lanchant combat pour éviter l'isolement.

H.G.

★ Juge sur la Côte d'Azur, missions impossibles, ed. Michel Lafon, 211 p., 117 F.

L'accroissement des investissements russes sur la Côte d'Azur éveille des soupçons

A LA TERRASSE des cafés de la promenade des Anglais, les orchestres et danseurs russes viennent de plus en plus souvent animer les chauds après-midis de l'été. Les consommateurs boivent leurs rafraîchissements sur fond de balalaïka, et de vieux airs populaires slaves. Racontée par un policier niçois, l'anecdote illustre la présence de plus en plus manifeste des Russes sur la Côte d'Azur. Les pionniers sont arrivés il y a près de dix ans, renouant avec la tradition aristocratique de villégiature sur la Côte, qui remontait à avant la révolution de 1917. Aujourd'hui, ils investissent de plus en plus dans l'immobilier, au point de réactiver les soupçons de collusion avec des organisations mafieuses en Russie.

Une note de renseignement, datée du 6 juin et transmise à Tracfin, le service d'enquêtes des douanes sur le blanchiment d'argent, attire l'attention sur la multiplication d'achats de villas ou d'appartements – le plus souvent de luxe – enregistrée dans les Alpes-Maritimes et le Var au cours des derniers mois. Elle cite l'exemple d'une villa acquise au cap d'Antibes par une société civile immobilière (SCI) appartenant à un Russe pour un montant de 20 millions de francs. Un Français, dirigeant de plusieurs sociétés dans le bâtiment et les travaux publics, y est désigné comme le coordonnateur « des affaires slaves » sur la Côte d'Azur. Il investirait pour

des Russes des fonds à l'origine suspecte, explique le document, à partir d'une procuration dont il dispose sur le compte d'une ressortissante russe qui vient régulièrement en France pour des séjours à Neuilly (Hauts-de-Seine) ou à Fréjus (Var).

« UN DES PATRONS DE LA MAFIA »

Lors de sa déposition devant la mission parlementaire sur la lutte contre le blanchiment, le 14 juin, Alain Bertaux, directeur des services fiscaux des Alpes-Maritimes, avait dénoncé des cas du même type. « Depuis le début du recensement de ces investissements, 1 milliard de francs a déjà été investi », évaluait-il devant les députés, en en dénonçant l'origine irrégulière. Il citait l'exemple d'un Hongrois identifié comme l'« un des patrons de la mafia de Budapest ». Celui-ci s'était livré à une fausse transaction immobilière, et disposait dans le département d'un « représentant » qui s'occupait de « la prostitution des filles de l'Est ».

Plus discrets, les investissements russes furent d'abord des achats immobiliers effectués le plus souvent en argent liquide, indique un policier niçois. Au cours des dernières années, des hommes d'affaires russes se sont lancés dans la diversification. Des participations ont été prises au sein d'entreprises locales dans l'import-export.

Pendant la période de forte croissance de la nouvelle économie, des start-up de la technopole Sophia-Antipolis, dans l'arrière-pays niçois, ont bénéficié de l'argent russe. Aux dires de M. Bertaux, cet intérêt aurait été poussé plus loin. « On s'aperçoit que des ressortissants des pays de l'Est prennent le contrôle de sociétés qui sous-traitent pour des entreprises du secteur sensible [hautes technologies, communication, armement] – on en compte une trentaine dans les Alpes-Maritimes – afin de pénétrer le milieu et prendre connaissance d'informations confidentielles », indiquait-il aux parlementaires.

Selon une source policière niçoise, la préfecture transmet systématiquement au fisc les renseignements sur les investissements suspects. Peu de dossiers ont cependant abouti dans les bureaux des juges d'instruction. Des signes ne laissent pas d'inquiéter les policiers. Ils ont récemment découvert que des alliances étaient conclues entre mafieux russes et italiens. Ces derniers ont l'avantage de l'antériorité sur la Côte, et s'intéressent aussi à l'immobilier. Alain Bertaux dénonçait ainsi aux députés le « développement d'investissements (...) au bénéfice d'un certain nombre de carabinieri gradés italiens – à la retraite comme en activité ».

Pascal Ceaux

Le Conseil économique et social veut développer la médiation pour régler les conflits

ENTRE le procès et le classement sans suite, la médiation et la conciliation ont été créées pour ouvrir une « troisième voie ». Dans un rapport rendu public, mardi 10 juillet, le Conseil économique et social (CES) préconise le développement de ces nouveaux modes de règlement des conflits. Mesure phare, la médiation est « très riche de potentialités », a ainsi affirmé la rapporteuse, Michèle Lindeperg. S'appliquant en matière pénale (pour des délits mineurs) et en matière civile, pouvant aussi bien être familiale que sociale, la médiation est exercée par une personne indépendante, impartiale et sans pouvoirs. Le médiateur doit être un catalyseur permettant aux parties de trouver des solutions, notamment en matière de divorce ou de conflit de voisinage.

Pour le CES, la médiation n'est en rien une justice au rabais. « Les modes alternatifs aux poursuites sont des alternatives au classement sans suite. Les affaires traitées n'auraient pas été traitées par l'institution judiciaire », a expliqué M^{me} Lindeperg. Loin de « désengorger les tribunaux », la médiation appelle des moyens supplémentaires, d'autant qu'elle s'adresse à tou-

tes les couches de la société. Cependant, le Conseil constate l'existence de discriminations géographiques et « estime anormal l'impossibilité qui est faite aux citoyens, en divers points du territoire, d'avoir accès à des modes alternatifs de résolution des conflits et notamment à la médiation ». Cette inégalité s'expliquerait, selon la rapporteuse, par les réserves de certains professionnels de la justice qui critiquent le risque d'incompétence des médiateurs et craignent leur concurrence.

PLÉBISCITÉ PAR LES USAGERS

Pour répondre à la demande croissante de droit de la part des citoyens, l'institution judiciaire a mis en place, depuis 1990, 71 maisons de justice et du droit dans 40 départements ainsi que 58 antennes de justice. Cet effort de proximité a remporté un grand succès d'après M^{me} Lindeperg : « Les maisons de justice et du droit et les antennes de justice ont fait la preuve de leur capacité à répondre aux attentes des citoyens. Elles ont permis à l'institution judiciaire d'améliorer son image. »

Les maisons de justice permettent l'accès au droit et aux informa-

tions juridiques et la résolution des petits litiges. Des permanences y sont tenues par des magistrats, des agents de justice, des médiateurs, des délégués du procureur, des associations. Selon un sondage, elles sont plébiscitées par les usagers grâce à l'accessibilité du langage employé, à la qualité et à l'éventail des réponses apportées, avantages qu'ils n'estiment pas toujours trouver dans les tribunaux. « Le Conseil économique et social souhaite une forte accélération de la création des maisons de justice et du droit et des antennes de justice pour participer à un véritable réseau judiciaire de proximité. »

Le Conseil préconise cependant un plus grand rigueur dans le développement de la médiation. « Certaines professions pensent qu'elles sont naturellement médiateurs », remarque M^{me} Lindeperg, en évoquant les procureurs, les avocats ou les magistrats. Or la médiation relève d'une autre culture et nécessite une formation. De plus, on assiste à une floraison de médiateurs de toutes sortes, attirés par ce marché lucratif, alors que la médiation exercée sans contrôle et sans formation peut être dangereuse car elle peut déri-

ver vers des manipulations. Ainsi, le CES préconise l'instauration d'une formation obligatoire et d'une homologation pour tous les médiateurs. Ce système de formation et d'évaluation permettrait au citoyen de distinguer les prestations de qualité des offres ne présentant aucune garantie. Le CES propose également la création d'un cadre national sous l'autorité du médiateur de la République, « institution indépendante, à la légitimité forte, à la compétence reconnue en matière de médiation et de droit », estime M^{me} Lindeperg.

Le CES estime enfin que si la médiation n'est pas un « remède miracle », elle représente cependant un mode alternatif très apprécié des justiciables. Elle répond à de réels besoins mais son exercice manque encore de lisibilité. Le rapport du CES insiste sur le fait que « la médiation (...) ne doit pas voir ses potentialités se diluer dans une instrumentalisation hâtive et peu rigoureuse ». Et le document appelle à « une véritable mobilisation » afin que « les Français acquièrent une véritable culture du droit et de la résolution amiable des conflits ».

M. R.-T.

Pendant ses études, un jeune sur trois a une activité rémunérée, souvent sans lien direct avec son cursus

L'étude publiée par l'Insee précise que les jobs d'été représentent la moitié de cette activité

Une étude publiée le 12 juillet par l'Insee indique que, quelle que soit la forme d'activité (jobs d'été, petits boulots ou véritable emploi), le tra-

vail fait partie intégrante de la vie des 17-30 ans en cours de formation, mais que, dans la majorité des cas, il n'a pas de lien direct avec leur cursus

scolaire ou universitaire. Les durées d'activité, les revenus, tout comme les motivations de ces jeunes travailleurs, apparaissent dans leur diversité.

ILS VENDENT des hamburgers, animent des centres de loisirs ou sont manutentionnaires à l'usine : pendant leurs études, plus d'un million de jeunes, soit un sur trois, ont un travail rémunéré. Les jobs d'été représentent la moitié de cette activité. L'Insee, qui recense comme « étudiants » les 3,5 millions de 17-30 ans en formation, confirme dans une étude publiée le 12 juillet ce que plusieurs enquêtes sociologiques avaient déjà mis en évidence. Apprentissage, petits boulots ou véritable emploi, le travail fait partie intégrante de la vie des jeunes et, dans la majorité des cas, n'a pas de lien direct avec leurs cursus scolaire ou universitaire.

Ainsi, 30 % des élèves des lycées professionnels ou des filières techniques du secondaire, 37 % des étudiants de l'enseignement supérieur court, et 46 % de ceux des formations supérieures à bac + 2 travaillent au moins un mois dans l'année. Les durées d'activité hebdomadaires, souligne l'Insee, « sont très variables ». A la date de cette enquête réalisée en octobre

1994, 95 et 96, à partir du panel européen des ménages, la semaine de travail compte moins de 15 heures pour un jeune sur trois. Mais pour un sur deux, elle dépasse 30 heures, ce qui correspond à une activité à temps plein.

DES MOTIVATIONS DIVERSES

Tous les secteurs de l'économie emploient des jeunes : 30 % d'entre eux sont ouvriers, essentiellement dans l'industrie ; 47 % sont employés, surtout dans le commerce, l'hôtellerie, la restauration et les services domestiques ; 19 % exercent une profession intermédiaire, principalement dans les services collectifs ou l'éducation. Leur revenu mensuel moyen s'établit à 4 000 francs. Sur l'année, les étudiants gagnent 17 000 francs, mais cette moyenne cache de forts écarts, puisqu'un jeune sur deux travaille moins de deux mois par an. Un sur deux, également, gagne moins de 6 800 francs sur l'année. Il faut attendre l'âge de 25 ans pour voir ses revenus devenir conséquents : avant cet âge, les reve-

nus médians annuels s'élèvent à 6 300 francs ; au-delà, ils grimpent à 70 800 francs.

Les motivations de ces nouveaux travailleurs, qui ont été au centre des débats récents sur l'autonomie de la jeunesse, sont elles aussi très diverses. « Cette activité peut s'insérer dans un cursus de formation, elle peut être également une nécessité financière ou exprimer une volonté d'autonomie », précise l'auteur de l'étude. Complexe, le rôle joué par les relations parents-jeunes mériterait des études complémentaires. L'Insee constate que l'activité rémunérée « prend de plus en plus d'importance avec l'âge ». Ainsi, elle concerne 18 % des 17-18 ans, mais grimpe à 58 % à l'âge de 24 ans, pour retomber à 51 % après 25 ans. L'étude confirme aussi que les jeunes qui vivent chez leurs parents (c'est le cas de 80 % d'entre eux) travaillent moins que les autres. « Un quart environ a eu une activité rémunérée, contre plus d'un sur deux parmi ceux qui n'habitent plus chez leurs parents. » Parmi ces derniers, 20 % travaillent

plus de six mois dans l'année. Toutefois, « on ne sait pas si les étudiants qui ont quitté leurs parents sont amenés à travailler davantage parce qu'ils sont moins aidés (ou que leur entretien coûte plus cher) ou s'ils ont pu quitter leurs parents parce qu'ils disposaient de revenus d'activité propre ».

Même difficulté pour interpréter le rôle joué par le niveau de revenu des parents. Les enfants d'employés ou des personnes exerçant une profession intermédiaire sont le plus souvent des travailleurs (37 %). La proportion est plus faible tant chez les étudiants des familles de cadres supérieurs et des professions libérales (32 %), que chez les enfants d'ouvriers (27 %). Conclusion de l'Insee : « Le milieu social ou le revenu du ménage parental influencent moins directement l'exercice d'une activité que l'âge ou le fait d'avoir quitté ses parents. »

Nathalie Guibert

► www.lemonde.fr/education

« Je travaille surtout pour payer mes sorties, mes fringues, mes voyages »

● **Florent Beaudon, vingt et un ans, étudiant en licence d'histoire à Paris-I.**

« J'habite chez mes parents, mais je veux pouvoir être, autant que possible, indépendamment financièrement, c'est pourquoi, chaque été, je travaille à Euro Disney. J'effectue trente-cinq heures de travail hebdomadaires, et je gagne en deux mois près de 15 000 francs. Cela me permet de payer mes vacances, et pendant l'année, je peux m'acheter tout ce dont j'ai envie. A la rentrée, je compte préparer des concours d'écoles de journalisme. Je souhaite donc mettre de l'argent de côté, pour pouvoir payer moi-même les frais d'inscription, car je ne veux pas être comme tous ces fils à papa qui font supporter à leurs parents le coût de leurs études supérieures. J'ai un certain orgueil, et j'aimerais parvenir au but que je me suis fixé par mes propres moyens. »

● **Mélanie Schwartz, vingt ans, étudiante en DEUG de psychologie à l'université de Bourgogne.**

« Je travaille comme hôtesse de caisse dans un supermarché Cora. Mes horaires sont aménagés afin que je puisse suivre mes cours à la fac. Pendant l'année, j'effectue vingt heures de travail hebdomadaires, et trente heures pendant les vacances. Je gagne 3 000 francs par mois durant la période universitaire, et 4 500 francs en été. Je travaille bien sûr pour l'argent, mais pas uniquement. Le métier n'est pas passionnant, mais ça me plaît beaucoup. La majorité des employés est constituée d'étudiants et de lycéens, et même les chefs sont presque sympas. Comme mes parents ne me remboursent que les dépenses qui sont liées à mes études, je bosse surtout pour me payer ma carte de transport, mes sorties, mes fringues, mes vacances, mes voyages. Et puis je compte m'installer avec mon copain, il faut que je mette de l'argent de côté pour pouvoir faire face à mes futurs frais de loyer, d'électricité, de téléphone. Je ne crois pas que le fait d'être hôtesse de caisse nuise à mes études ; dans la semaine, il me reste assez de temps pour travailler mes cours. »

● **David Sztanke, vingt-deux ans, étudiant en maîtrise d'anglais à Paris-III et à la Juillard School (Etats-Unis).**

« J'ai commencé à travailler à dix-huit ans comme serveur dans une crêperie. Je gagnais le smic, plus les pourboires. L'été suivant, j'ai travaillé trois mois dans une entreprise de vente de fournitures de bureau par correspondance. C'était un boulot dur, mais très bien payé : 7 800 francs bruts. Comme je suis passionné de saxophone, j'ai pu me payer du matériel musical et des répétitions en studio. Et puis j'ai voyagé en Tchéquie, en Slovaquie, et en Russie. A la fin de ma licence, en juin 2000, j'ai eu l'opportunité d'aller vivre à New York. Là-bas, en même temps que ma maîtrise, j'ai travaillé comme vendeur et testeur dans un magasin d'instruments de musique ; je gagnais 1 200 dollars par mois (environ 10 000 francs). C'était suffisant pour payer mon loyer, ma bouffe, mes sorties. J'ai même pu m'offrir un voyage en Louisiane. Cette année, je serai encore à New York : j'ai été pris à la Juillard School, une école de musique assez réputée ; je recevrai une bourse de 300 dollars, et en échange j'effectuerai divers travaux administratifs. De plus, je continuerai à donner des cours de saxophone et à travailler le week-end dans le magasin de musique. J'espère pouvoir commencer à vivre des concerts que je vais donner avec mon groupe de jazz. »

● **Mathieu André, vingt et un ans, étudiant en BTS chimie à Chalon-sur-Saône.**

« Je travaille tous les étés à fond pendant trois mois pour me constituer, avec les habituelles rentes reçues à Noël et à mon anniversaire, un budget qui me permettra d'acheter à peu près ce que je veux ensuite. Les années précédentes, j'étais employé dans une entreprise de nettoyage ; sur trois mois, je gagnais plus de 20 000 francs, ce qui me suffisait pour éviter d'être trop souvent dans le rouge. Je ne reçois pas d'argent de poche, je subviens entièrement à mes besoins : de l'essence de ma voiture aux voyages à l'étranger. Les seules choses que je ne paie pas sont le loyer (j'habite chez ma mère) et ma nourriture. »

« Cet été, je suis assez content d'avoir trouvé un travail qui correspond à mes études. Je suis opérateur chimiste dans une entreprise qui fabrique des résines pour peinture et encre. Je travaille quarante heures par semaine, et je fais les "trois-huit". Je gagne 11 000 francs par mois, plus les primes de nuit. Ma motivation est double. Elle est d'abord financière, je veux pouvoir me payer un beau voyage au Canada avec ma copine. Et puis elle est professionnelle. Je souhaite acquérir de l'expérience, afin de me préparer à mon futur métier. Comme je veux m'installer avec ma copine à la rentrée, je serai obligé, à côté de la préparation de ma licence de chimie, de travailler tout au long de l'année pour pouvoir payer toutes les dépenses qui vont de pair avec une vie totalement indépendante de la tutelle parentale. »

● **Marjorie Breuil, vingt-deux ans, étudiante en maîtrise des sciences de gestion à Paris-IX - Dauphine.**

« Pendant le premier trimestre de ma maîtrise, j'ai eu la possibilité de travailler dans une grande entreprise française. Cela m'a permis de mettre en adéquation ma formation avec une expérience pratique. Je donnais en même temps des cours et je gardais des enfants. Grâce à ce travail, j'ai su ce que je voulais et ce que je ne voulais pas faire après mon année universitaire. Mais cette expérience s'est avérée trop lourde à gérer en même temps que mes études. J'ai dû arrêter au second semestre. J'ai continué à donner des cours (350 francs par mois) et à garder des enfants (un peu moins de 1 000 francs par mois). Cet argent me sert à payer les frais de ma voiture, ma nourriture, mes sorties, mes loisirs. En fait, mes parents ne paient que mes frais de scolarité. Je trouve normal à mon âge de n'être plus totalement dépendante de mes parents. Depuis la fin de mes examens, j'effectue un stage dans un cabinet d'avocats parisiens. Je ne suis pas payée mais ce travail me passionne. Multiplier les petits boulots et les stages me servira plus tard pour trouver un travail. »

Propos recueillis par Antoine Fromental et Mathilde Rol-Tanguy

Dix-neuf médicaments anti-rhume devront faire l'objet d'une prescription médicale

L'Afssaps invoque les risques liés à l'un de leurs composants

PHILIPPE DUNETON, directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps), a annoncé, lundi 16 juillet, une série de mesures visant à réduire les risques liés à l'usage de dix-neuf spécialités pharmaceutiques proposées pour lutter contre le rhume du fait de leurs propriétés décongestionnantes des voies aériennes supérieures. Ces médicaments étaient jusqu'à présent en vente libre ; ils ne pourront désormais être utilisés qu'après une prescription faite par un médecin, cette prescription n'étant pas automatiquement renouvelable. Cette mesure entrera en vigueur avant la fin du mois de juillet. Tous les produits concernés contiennent, à des doses différentes, de la phénylpropanolamine (PPA), une substance utilisée pour ses propriétés vasoconstrictrices (qui réduit le diamètre des vaisseaux sanguins).

Les autorités américaines chargées de contrôler les médicaments avaient procédé, en novembre 2000, au retrait de l'ensemble des spécialités pharmaceutiques contenant de la PPA. Une étude avait en effet laissé craindre que cette substance puisse être à l'origine d'une augmentation du risque d'hémorragie cérébrale. La mesure américaine prenait notamment en compte le fait que les médicaments à base de PPA étaient souvent, outre-Atlantique, utilisés contre le rhume mais aussi comme coupe-faim.

Au lendemain de la décision américaine, l'Afssaps avait publié un communiqué rappelant aux consommateurs la nécessité de respecter les posologies recommandées par le fabricant, la durée maximale du traitement (cinq jours) ainsi que les contre-indications des médicaments contenant de la PPA. Elle annonçait aussi le lancement d'une étude visant à réévaluer l'ensemble des données disponibles et à mieux préciser le rapport bénéfice-risque de cette fraction de la pharmacopée. En février, cette agence décidait d'interdire « la préparation, l'importation, l'exportation et la délivrance » de préparations magistrales contenant de la PPA, que ces préparations soient réalisées à l'hôpital ou dans les pharmacies d'officine.

BÉNÉFICE THÉRAPEUTIQUE MINEUR

Cette interdiction, qui visait alors l'usage de la PPA en tant que coupe-faim, est aujourd'hui très logiquement complétée par un encadrement préventif de la consommation de la PPA au travers des spécialités commercialisées comme anti-rhume. Cet encadrement a été décidé au vu des conclusions des commissions nationales de pharmacovigilance

et d'autorisation de mise sur le marché. Les experts ont notamment considéré que le bénéfice thérapeutique offert par ces médicaments était mineur « au regard du risque très faible mais grave d'accident vasculaire cérébral hémorragique ». L'interdiction définitive de la commercialisation des médicaments contenant de la PPA n'a toutefois pas été retenue.

On retrouve, parmi les spécialités visées, des médicaments bien connus et largement consommés, parmi lesquels Actifed jour et nuit, Rinurel et Rinutan (Warner Lambert Santé Grand Public) ; Denoral (Théraplax) ; Humex Fournier (Urigo). Sont également concernés : le Chronotrophir de Sanofi Synthelabo France, l'Efryl état grippal de GNR Pharma, le Fervex rhume d'UPSA Conseil, le Triaminic de Novartis santé familiale, le Rupton de Dexo, le Rhinisol de Mayoly Spindler, le Rhinofeb de Martin Johnson et Johnson-MSD, le Rhusedal de Monot, le Fluditec état grippal d'Innotech international, le Sebrane rhume de Menarini France, le Toss de Pautrat-PPDH, ainsi que la Phénylpropanolamine (chlorhydrate) et Chlorphénamine (maléate) Théranol des laboratoires Théranol Deglaude.

LE « PROFIL DE TOLÉRANCE »

L'Afssaps recommande désormais aux prescripteurs « de tenir leurs patients informés du risque d'hémorragie cérébrale » et d'insister auprès d'eux sur l'importance à accorder à la posologie et à la durée du traitement. « Les patients doivent arrêter le traitement et contacter immédiatement leur médecin en cas de sensation d'accélération des battements du cœur, de palpitations, d'apparition ou d'augmentation des maux de tête, d'apparition de nausées, de troubles de comportement en cours de traitement », souligne encore l'agence. Il est également recommandé aux médecins de rechercher, avant toute prescription, les facteurs de risque pouvant représenter une contre-indication. Il s'agit notamment d'hypertension artérielle importante, d'antécédents d'accidents vasculaires cérébraux ou de la prise d'autres médicaments aux propriétés vasoconstrictrices.

L'Afssaps annonce enfin qu'elle met en place une nouvelle enquête destinée à améliorer les connaissances sur le « profil de tolérance » d'autres médicaments « à visée décongestionnante » : ceux avec de la pseudoéphédrine ou de la phényléphrine, molécules voisines de la PPA et dont la consommation pourrait ne pas être dénuée de risque.

Jean-Yves Nau

L'évaluation des élèves en CE2 et en 6^e révèle un accroissement des inégalités

LEUR PUBLICATION, au cœur de l'été, devrait éviter que rebondisse la sempiternelle question du niveau : les résultats des évaluations nationales des élèves, conduites à l'entrée du CE2 et de la 6^e à la rentrée 2000, ont été publiés par la direction de la programmation et du développement (DPD) du ministère de l'éducation nationale, lundi 16 juillet, avec « un certain retard », convient-on Rue de Grenelle. En CE2, le score moyen global de réussite des élèves s'établit à 72 % en français et à 67 % en mathématiques. En 6^e, ces scores se montent respectivement à 68,5 % et à 64,6 %.

Traditionnels objets de polémique, ces évaluations ne sont pourtant « ni un thermomètre mesurant le niveau réel des élèves d'une année sur l'autre ni un outil à usage du grand public », prévient la DPD. Elles sont la base de préconisations destinées à permettre aux enseignants de mieux traiter leurs élèves. Plusieurs importantes précautions ont été prises pour présenter cette douzième édition, dont la forme emprunte largement

au jargon pédagogique. « Les scores moyens de réussite ne sont qu'un indicateur et ne rendent pas compte de la diversité des réponses des élèves », souligne le ministère. En outre, les exercices de mathématiques et de français qui sont soumis aux enfants « ne recouvrent pas tous les apprentissages prévus » dans les programmes.

Une fois ces précautions prises, la DPD met en évidence des résultats « contrastés », qui recouvrent des réussites et des difficultés récurrentes chez les élèves. Ainsi, plus de 75 % des écoliers entrant en CE2 réussissent à écrire « un texte bref informatif à l'imitation d'un texte de référence » et 80 % reconnaissent des mots écrits du vocabulaire courant ; mais ils sont moins de 60 % à maîtriser la concordance des temps, et seulement 47 % à maîtriser l'orthographe quand celle-ci ne peut s'appuyer « sur des indices repérables à l'oral ».

En 6^e, les exercices d'évaluation liés à la compréhension d'un texte sont réussis à 80 %, mais les outils de la langue ne sont maîtrisés qu'à 56,3 %. « Les scores les plus faibles

concernent des domaines précis », indique la DPD : la forme des mots (racine, préfixe ou suffixe) et leur rôle dans la phrase (adjectif, complément d'objet direct (COD), etc.), l'orthographe grammaticale ou la ponctuation. « Cela ne signifie pas qu'il faille revenir aux leçons d'antan qui faisaient de l'apprentissage du COD ou de l'épithète une fin en soi, explique un expert du ministère, mais que les enseignants doivent d'abord travailler sur le texte avant d'en délivrer le vocabulaire. »

LES PLUS FAIBLES ET LES PLUS FORTS

En mathématiques, 71,4 % des élèves de CE2 réussissent les épreuves de « travaux géométriques ». Il est cependant délicat, pour au moins la moitié d'entre eux, de « construire une figure en utilisant ses propriétés ou de placer un élément sur un plan à partir de deux informations ». En calcul, les scores sont moins bons : 65,7 % se sortent des exercices proposés. L'addition est réussie de 56 % à 91 % selon les élèves, la soustraction de 20 % à 62 %, la multiplication par 2 sans retenue par 66 %. Au total,

note la DPD, « un peu plus d'un élève sur vingt réussit moins de 40 % des items » du protocole d'exercices proposés. En classe de 6^e, le succès aux exercices de mathématiques atteint 70 % en numération et écriture des nombres, ou dans les techniques opératoires. L'écriture décimale, les multiplications et les divisions sont le moins bien maîtrisées : « La connaissance des tables relève certainement un point faible », relève le document.

L'un des éléments préoccupants mis en lumière par la DPD concerne l'écart entre les élèves les plus faibles et les plus forts : il se creuse entre le milieu de l'école primaire et l'arrivée au collège. En CE2, « les 10 % d'élèves qui réussissent le mieux en mathématiques ou en français réussissent en moyenne deux fois plus d'items que les 10 % les plus faibles ». En 6^e, les plus forts réussissent trois fois plus d'exercices que les plus faibles.

Au chapitre des « constats bien connus », la DPD met en évidence le poids des caractéristiques sociales et scolaires des enfants sur leur réussite. « L'âge est la variable la

plus étroitement liée aux résultats des élèves [et] le retard scolaire n'est pas indépendant de l'origine sociale ». Ainsi, dix points séparent le score moyen en français et en mathématiques des entrants et des redoublants en 6^e. Le même écart distingue les enfants issus de milieux favorisés de ceux dont les parents sont ouvriers ou inactifs. En outre, « les résultats moyens des élèves scolarisés en zone d'éducation prioritaire (où les catégories les plus défavorisées sont surreprésentées) sont sensiblement plus faibles que ceux des autres élèves, quelle que soit la discipline considérée ». En 6^e, les collèges privés affichent des scores supérieurs à ceux du public : 72 % (contre 67,6 %) en français, et 68 % (contre 63,8 %) en mathématiques. Si l'apprentissage d'une langue vivante dès l'école primaire ne joue pas sur les résultats en 6^e, en revanche, « le choix de la langue vivante révèle une différence ». Devinette à 10 francs : sont-ce les germanistes ou les anglicistes qui prennent la tête ?

N. G.

RÉGIONS

LA FRANCE DES ESTUAIRES 2

La Gironde, une faille dans le mur de l'Atlantique

La Garonne s'est liguée à la Dordogne et à l'Isle pour tracer une route vers l'océan. L'estuaire ainsi formé regorge de courants violents et de bancs de sable. Les marins doivent s'en remettre au phare de Cordouan

BORDEAUX

de notre correspondant régional

La plupart des estuaires sont simples comme bonjour. Ils se franchissent comme on soulève un rideau de perles de bois pour entrer dans la salle d'un bistro du port. Avec la Gironde, c'est une tout autre histoire. Vous entrez dans un monde secret, immense, parfois inhospitalier et vous n'êtes jamais sûr d'avoir pris la bonne entrée. La Gironde ne porte même pas le nom du fleuve qui a tracé son sillon. Elle n'est qu'un estuaire, mais le plus grand d'Europe, né de la confrontation des eaux d'Aquitaine avec l'Atlantique. Elle est beaucoup plus qu'une parenthèse de cent kilomètres entre Bordeaux et l'océan.

S'il n'y avait eu que la Garonne, inconstante, elle aurait été bien incapable de s'engager dans un face-à-face aussi imposant avec l'Atlantique. En remontant vers le nord, elle a trouvé deux alliées puissantes, la Dordogne et l'Isle, bien enracinées dans le Massif central. Chacune aurait pu choisir une route facile, plein ouest, et se perdre dans un delta sans histoires. Chacune arrivait avec ses richesses, ses limons et ses hommes. Elles se sont arrangées pour engendrer la Gironde quand Loire, Seine et Rhône se la jouaient solitaire.

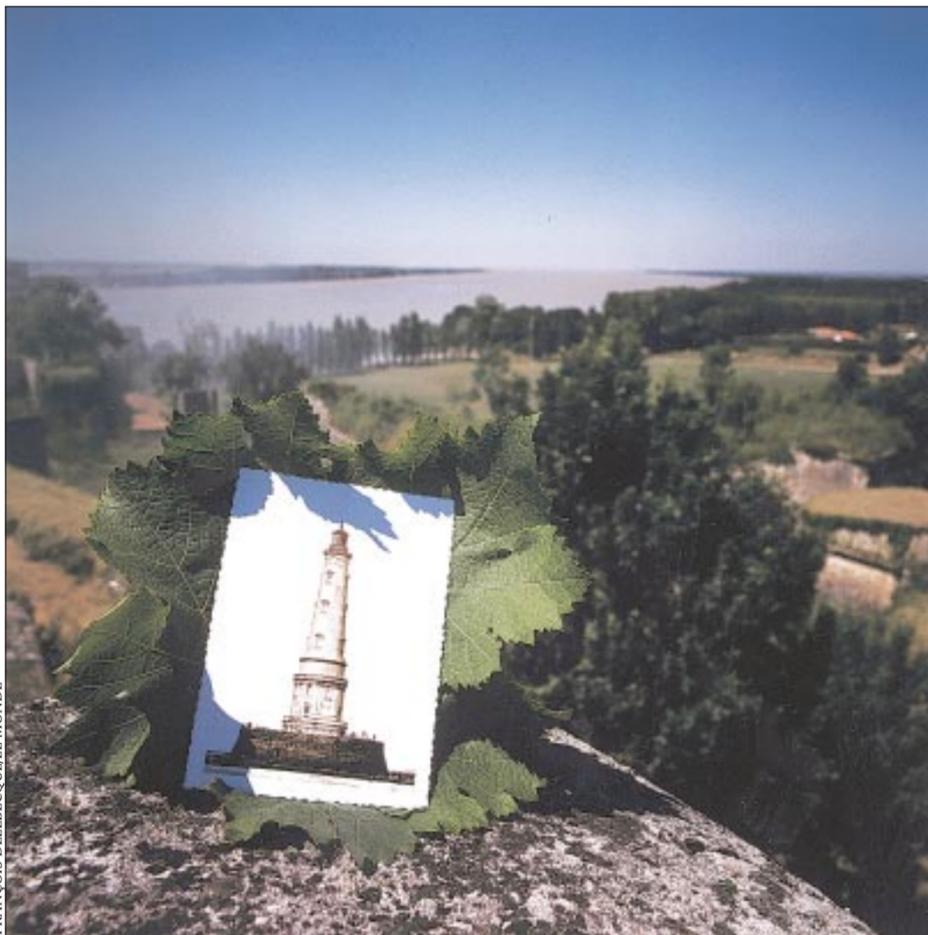
Elles se sont entendues pour fabriquer une frontière infranchissable entre le Nord et le Sud, imperméable pour la langue d'oc comme pour la langue d'oïl, ménager une sortie sûre et constituer un vivier qui savait patiemment mélanger l'apport de l'océan avec celui du Bassin aquitain. C'est le rôle de tous les estuaires pour ce qui concerne la nature. Mais, ici, il semble que les trois rivières soient allées plus loin. Il y a comme une volonté délibérée dans leur regroupement. Elles ont peut-être bien inventé la politique. Ce n'est pas un hasard si Montaigne et Montesquieu ont grandi et travaillé là. Le radical-socialisme a bien dû aussi y puiser beaucoup de son eau.

Commencé au bec d'Ambès, l'estuaire fait entre deux et onze kilomètres de large pour ne se resserrer qu'à la pointe de Grave, comme si la Gironde devait en cet endroit concentrer toutes ses forces pour trouver la faille dans le mur de l'Atlantique. C'est là, au-dessous de Royan, que se termine une lutte commencée vers Bordeaux et Libourne, là où la Gironde prend son élan, se gonfle, engage un combat frontal et furieux.

LE BANC DE LA MAUVAISE

Car la Gironde, contrairement à son nom, n'est pas une fille facile. Tout le contraire. Les marins le savent. Du côté de l'océan, elle s'est dotée d'un méchant paillason de sable, le banc de la Mauvaise, le bien-nommé. Il a dû engloûtir plus de vaisseaux que la baie des Trépassés. Entrée ou sortie, vous risquez de vous y essuyer la coque. C'est pour cela que l'on a planté sur un plateau rocheux le plus extraordinaire phare de la côte atlantique, Cordouan.

Il est blanc comme un cerge de premier communiant de 86 mètres de haut. La base est Renaissance. Henry IV avait confié à son architecte Louis de Foix le soin d'édifier là quelque chose qui serait plus efficace que la tour entretenue par des



FRANÇOIS DELBECQUE/LE MONDE

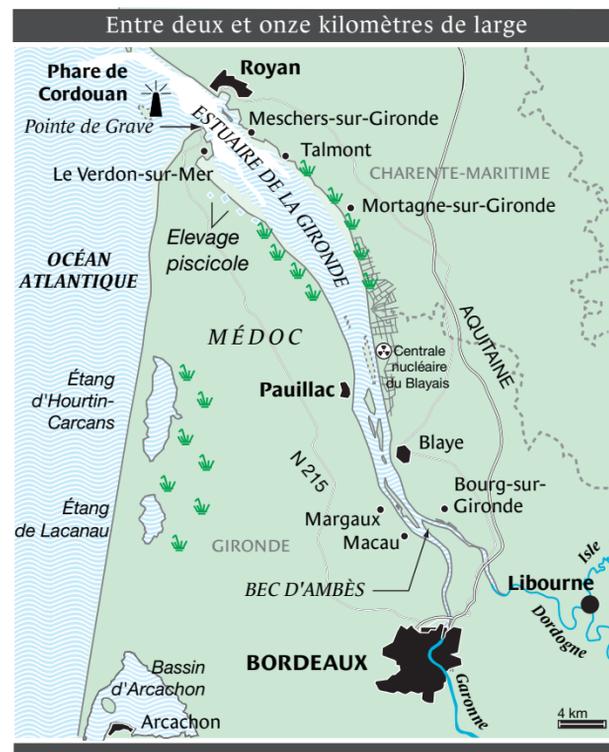
moines. Louis XIV ajouta de la hauteur et de quoi loger une chapelle, qui serait sans doute aujourd'hui la plus courue de France pour les mariages du samedi s'il n'y avait la nécessité de prendre un bateau et de mouiller ses jupons pour y venir.

Les ingénieurs du XIX^e siècle ont poursuivi la même quête verticale et esthétique. Cordouan est sans doute le plus beau monument que l'on ait jamais édifié entre ciel et mer.

Cordouan vous a prévenu : il faut avancer avec précaution, entre les courants violents, les bancs de sable et les îles. Dans un cargo, cela paraît relever du miracle. Dans la yole d'un pêcheur au filet, le piballour, qui sert pour la civelle ou le crevettier, la Gironde prend une tout autre dimension. Sa vraie dimension. L'homme y est tout petit.

Il y a d'abord les portiques du Verdon, comme des araignées géantes

en embuscade au bord du fleuve. Ils ne perdent ce côté inquiétant que lorsqu'ils servent un porte-conteneurs. Les falaises de Meschers, creusées comme des gryères, ont la réputation d'avoir accueilli tous les proscrits de la région. Talmont, massif, carré et élégant sur son plateau calcaire, la première sentinelle. Plus au sud, Mortagne est bien caché, comme un repère de flibustiers entre ses falaises et ses marais. C'est



par là que niche le tadoune de belon, gros comme une oie et chatoyant comme un colvert.

DES HECTARES DE MARAIS

Plus au sud, c'est le Médoc qui s'arrondit, avec ses fameuses croupes qui ne donnent du bon vin que lorsqu'elles regardent passer la rivière. La rive droite, en cet endroit, s'est dotée de milliers d'hectares de marais. Le passage devient plus serré à partir de Pauillac, où la vigne sert d'écrin à un étrange face-à-face entre une raffinerie désaffectée et la centrale nucléaire du Blayais.

Plus au sud, là où le passage est le plus étroit, les hommes ont vraiment pris les moyens de couper le

fleuve. Cela a commencé par le château des Rudel à Blaye. La légende veut que Roland soit venu y mourir après la bataille de Roncevaux. Ce château existe toujours et a presque l'air d'une miniature dans l'immense citadelle construite par Vauban, complétée par Fort Paté, sur un banc de sable, et Fort Médoc, sur la rive gauche. Là, l'estuaire était infranchissable. La navigation y est aussi beaucoup plus délicate à cause de ces îles qui ne sont plus ce qu'elles étaient : vignes, écoles, exploitations agricoles en ont progressivement disparu.

Après Blaye, vers le bec d'Ambès, le passage devient de plus en plus serré, à hauteur de Margaux et de Macau ou des collines de Bourg, autre place forte qui fermerait l'estuaire avant que le bec d'Ambès ne s'allonge. C'est là qu'il faut mettre pied à terre, ou à Pauillac, ou dans l'un de ces milliers d'esteys, embouchures de canaux ou de ruisseaux, qui ont de toute éternité abrité les bateaux. Et puis suivre tout bonne la route qui vous mènera entre les vignes et les marais vers des lieux qui paraissent regarder couler le fleuve comme on regarde passer le temps.

Tout ici vous rappelle que la vie va et vient au rythme des marées, que les ouvrages des hommes sont éphémères et qu'ils n'ont jamais cessé de se balader d'un bout à l'autre de la Gironde, comme si l'estuaire devait sans cesse se faire et se défaire.

Il n'y a qu'une chose que l'on n'a encore jamais vue sur l'estuaire : un pont. La Gironde n'a jamais voulu. Elle a décidé une fois pour toutes que les hommes se regarderaient d'une rive à l'autre et ne parleraient pas la même langue.

Pierre Cherruau

Demain
LA LOIRE

P. Ch.

La houle du golfe de Gascogne souffle aux portes de l'Adour

BORDEAUX

de notre correspondant régional

L'Adour a longtemps été d'humeur baladeuse. Elle se jetait un peu n'importe où dans l'Atlantique, de Vieux-Boucau à Biarritz, en passant par Boucau (estuaire en gascon). Un jour, les commerçants de Bayonne se sont émus de ce qu'elle était partie trop au nord. Ils en ont parlé au roi. Celui-ci dépêcha son architecte Louis de Foix, retour d'Espagne, où il avait participé à la construction du palais de l'Escurial. De digue en digue, la fantasque rivière fut progressivement rapprochée de Bayonne avant d'être enfermée entre deux solides jetées.

Abrité dans l'estuaire, le port a su résister à tous les aléas. Le soufre de Lacq et le maïs avaient pris le relais des forges de l'Adour. Une aciérie du groupe Ucin est arrivée fort opportunément alors que le gaz s'épuise. Son principal handicap, la difficulté des accès, a toujours été surmonté. Ce n'est pas une sinécure que d'être pilote à Bayonne et de faire rentrer des cargos de 135 mètres de long. Pas question de traiter à la légère 25 000 tonnes de produits chimiques à côté des plages et des surfeurs. Cela ne s'invente pas, les bateaux doivent suivre le tracé d'une baïonnette pour bien viser l'entrée.

Toutes les activités portuaires se sont rapprochées de l'aval, sur les communes d'Anglet, Boucau ou Tarnos. Les vracquiers ont souvent

des trognes un peu sales. Les opérations de chargement ou de déchargement dégagent parfois poussières et odeurs. L'Adour bruit en permanence du bruit de ses usines, comme une belle machine de bateau. Mais le port n'appartient plus guère aux Bayonnais, comme s'ils voulaient le rayer du paysage. Il n'a pas forcément bonne presse au surf et des vagues d'anthologie. Il ne ferait plus guère partie de la vie locale s'il n'y avait la chambre de commerce et d'industrie pour rappeler aux riverains de l'Adour tout ce qu'ils lui doivent.

LEUR GRANDE FIERTÉ RESTE LE SAUMON

L'estuaire a perdu la fameuse barre qui se produisait au contact de la forte houle du golfe de Gascogne et des hauts fonds de sable. Les digues y ont remis bon ordre, mais il reste, aux portes de l'Adour, cette fameuse houle propre au golfe de Gascogne. Puissante, profonde. La pilotine Arty, « houle de fond » en basque, est le seul bateau que l'on ose aventurer dans ses parages par grosse mer. Quand elle ne passe pas, aucun bateau ne peut entrer ni sortir. L'été, il arrive parfois que cinq ou six bateaux attendent en rade de pouvoir être conduits à quai. L'hiver, ils sont obligés de partir au large. La houle arrive si vite et si fort qu'ils n'auraient même pas le temps de lever l'ancre. C'est pourtant là aussi qu'opèrent les

pêcheurs de l'Adour, près de la barre, avec leurs bateaux à fond plat dans une houle impressionnante pour qui n'a pas été amariné ici. Ils sont soixante-dix inscrits maritimes à se disputer ce maigre espace avec les cargos qui viennent chaque jour. Pas évident de mettre en place des filets dérivants de 150 mètres de long, de laisser passer les bateaux, et de prendre les poissons. La civelle assure 70 % de leurs revenus. Dorades, bars et lamproies font bouillir la soupe. Mais leur grande fierté reste le saumon. L'Adour est le seul estuaire où sa pêche soit autorisée.

Et comme ils veulent que cela continue, les pêcheurs de l'Adour ont, cette année, accepté de sacrifier l'une de leurs plus belles périodes de pêche. Ils ont mis leurs filets, leur matériel et leur savoir-faire à la disposition des chercheurs de l'Institut français de recherches pour l'exploitation de la mer (Ifremer) et de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) pour capturer des saumons, les équiper d'émetteurs et étudier leur comportement face au filet et dans la remontée de l'estuaire. Si vous voyez des pêcheurs agiter des filets devant des saumons, ils ne sont pas dans les arènes de Bayonne. Ils sont dans l'Adour et veulent que le saumon se sente chez lui.

Lyon : le tribunal administratif annule des aides pour l'aéroport Saint-Exupéry

LE TRIBUNAL administratif de Lyon vient d'annuler deux décisions du conseil régional Rhône-Alpes et de la Communauté urbaine de Lyon portant sur des aides d'un montant total de 272 millions de francs à l'aéroport international de Saint-Exupéry. Ces jugements interviennent alors que les autorités aéroportuaires se sont lancées dans un programme ambitieux de développement de la plate-forme lyonnaise.

À la suite d'un recours engagé par l'Association contre l'extension et les nuisances de l'aéroport Lyon-Satolas (aujourd'hui Saint-Exupéry) - Acenas - les juges lyonnais ont annulé, le 27 juin, une délibération du conseil régional. Celle-ci attribuait une aide de 200 millions de francs à l'aéroport, dont une subvention de 100 millions et une som-

me équivalente sous forme d'un prêt à taux zéro à la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon, gestionnaire de l'aéroport.

PRÊT INCOMPATIBLE

C'est ce prêt, dont le remboursement était prévu sur dix ans, qui est, selon le tribunal administratif, « contraire » aux dispositions de l'article L 1511-2 du code général des collectivités territoriales. Il stipule, notamment, que les aides directes doivent revêtir « la forme de primes régionales à la création d'entreprises, de primes régionales à l'emploi (...) ». Il est, en outre, incompatible avec un arrêté du 9 décembre 1986 qui précise : « Le taux des prêts et avances à long terme consentis ou bonifiés par les régions est au minimum égal au taux moyen des obliga-

tions à long terme pour les emprunts du secteur public. » Toujours à la demande de l'Acenas, la juridiction lyonnaise a annulé, le 6 juillet, une délibération du conseil de la Communauté urbaine de Lyon de juillet 1999 octroyant une aide de 72 millions de francs à la CCI. Le tribunal a considéré que les documents présentés n'ont pas permis aux conseillers communautaires de se prononcer dans des conditions légales. Là aussi, les juges lyonnais s'appuient sur le code général des collectivités territoriales (article L 5211-1) qui stipule : « Tout membre du conseil municipal a le droit, dans le cadre de sa fonction, d'être informé des affaires de la commune qui font l'objet de la délibération. »

En novembre 1998, le conseil régional avait établi un plan d'invest-

tissements de 896 millions de francs pour le développement de l'aéroport. 676 millions étaient prévus pour augmenter la capacité des terminaux passagers, 83 pour les aires de stationnement des avions et 137 pour agrandir les espaces de fret. Or le document présenté aux conseillers communautaires effaçait la ligne budgétaire prévue pour les marchandises alors qu'il s'agissait du même projet, gonflant le poste prévu pour les terminaux passagers (813 millions). Aussi, le tribunal administratif conclut-il : « L'association requérante est fondée à soutenir que la délibération litigieuse a été prise au vu de documents incohérents, qui n'ont pas permis aux conseillers d'être correctement informés. »

Marcel Scotto

DÉPÊCHES

■ **ANGOULÊME** : trois nouveaux sites ont été sélectionnés pour accueillir la fusée Tintin, une réplique d'une cinquantaine de mètres de haut de l'engin spatial imaginé par Hergé, a annoncé, lundi 16 juillet, Jacques Bobe, président (UDF) du conseil général de Charente, également président de Magelis, l'organisme qui regroupe les activités d'Angoulême autour de la bande dessinée et de l'image animée. Deux sites avaient déjà été présentés puis abandonnés : le premier parce que inondable ; le second parce que saturé de produits chimiques (*Le Monde* du 27 avril). Le coût total de ce projet de complexe de loisirs autour d'une réplique de la fusée, né en 1997-1998, était initialement de 240 millions de francs (36,6 millions d'euros).

■ **AGRICULTURE** : deux cent vingt-deux bovins ont été abattus, lundi 16, dans un élevage des Brouzils (Vendée), après la mise en évidence, début juin, d'un cas d'encéphalite spongiforme bovine (ESB), indique la préfecture de La Roche-sur-Yon. L'animal atteint était une vache de race charolaise, née en août 1993. La maladie a été identifiée après équarissage dans le cadre du protocole de surveillance de l'ESB mis en place par les autorités sanitaires.

■ **Des viticulteurs audois ont détruit**, lundi 16 à Narbonne (Aude), des bouteilles et des cubitainers de vins de pays de la Communauté européenne ainsi que de vins étrangers dans deux supermarchés. Ces actes de vandalisme se sont déroulés à la suite d'une manifestation qui avait réuni sans incident 200 à 250 vigneron devant la cave coopérative de Narbonne.

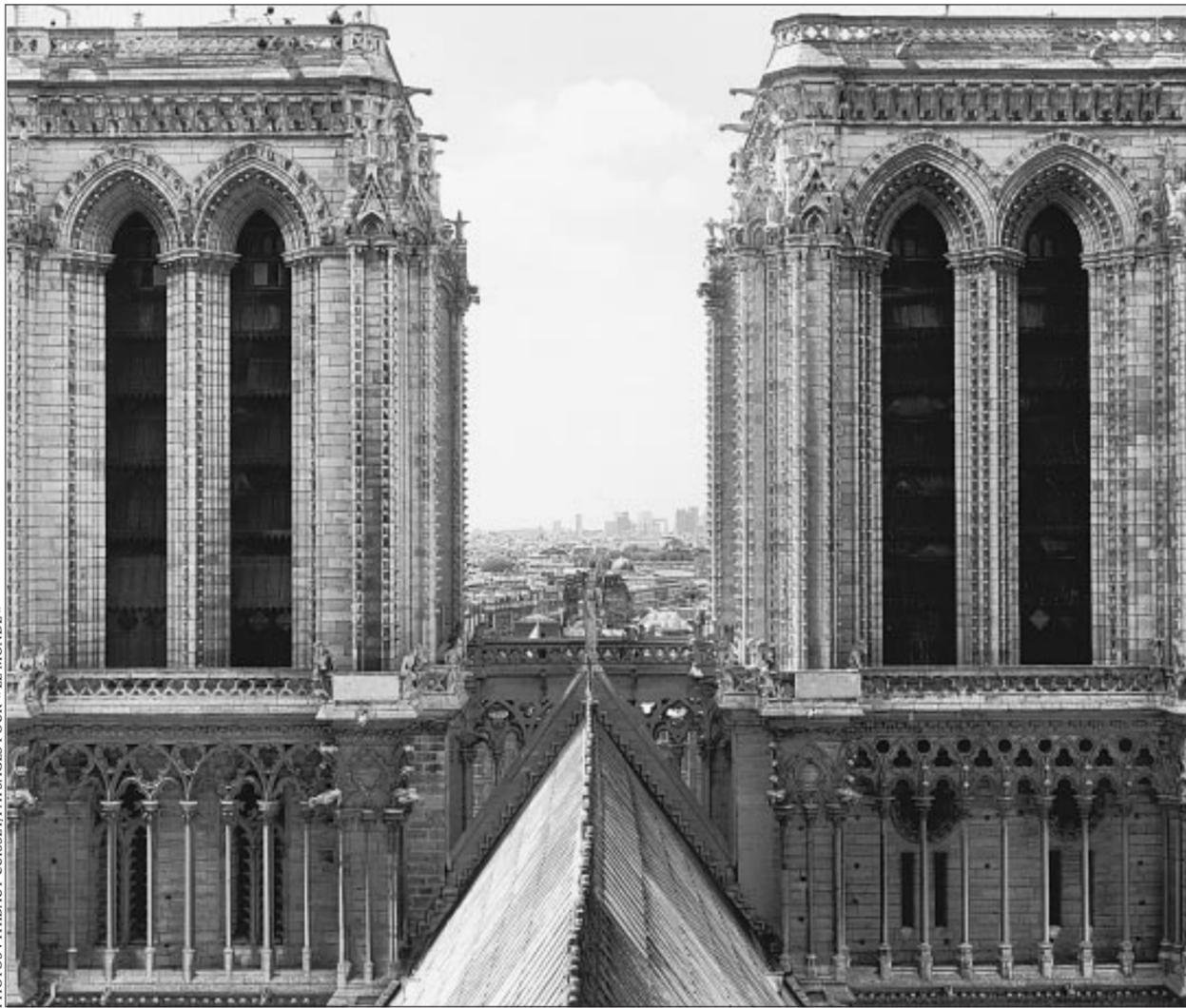
Les mystères de Notre-Dame

CELA peut sembler impie aux yeux des fidèles, et simplement de mauvais goût aux oreilles des athées, mais la statistique a été rendue publique il n'y a pas si longtemps, dans sa nudité éloquente : Notre-Dame de Paris talonne Mickey. Avec 12 millions de visiteurs, la cathédrale n'est pas loin des 12,6 millions de clients d'Eurodisney. L'église où s'agenouillèrent Louis XIII et Louis XIV, où Napoléon s'autosacra empereur, où le général de Gaulle vint chanter (faux, paraît-il) un *Te Deum* à la gloire de Paris libéré, cet emblème national depuis tant de siècles en est à se mesurer avec les créatures de plastique de Marne-la-Vallée. Le prochain grand président de la République défunt sera-t-il, comme François Mitterrand le fut à Notre-Dame, salué par les chefs d'Etat du monde entier sous la nef de *Space Mountain*, en présence de Pluto et de Donald ?

De toute façon, avec ou sans l'aide de Mickey, la cathédrale, en matière d'outrage, en a vu d'autres. Le tournant de l'an 2000 a failli subir l'édification sur les deux tours, à titre provisoire, de deux flèches qui en doubleraient la hauteur. Ces flèches de carbone et de Kevlar manquaient, à l'évidence. Ce projet ne vit pas le jour, comme on a pu le constater par défaut, malgré de nombreux soutiens de personnalités éclairées, Jean Baudrillard et Paul Virilio en tête. Le philosophe Dollé invoqua même l'idée d'éternité. En vain. (En cas de refus d'un projet, même absurde, dirait Flaubert, toujours évoquer la « *frilosité* » des autorités.) En revanche, des esprits plus terre à terre, bêtement pratiques, jugèrent urgent de ravalier la vieille dame, pas selon la méthode Malraux du jet d'eau glacée, inspirée d'un séjour au pavillon des agités, trop brutale, mais en douceur, sur dix ans. Les travaux voulus en 1992 par Bernard Fonquernie, architecte en chef des Monuments historiques, et par Jack Lang, alors ministre de la culture, devaient s'achever en 2002, pour un coût de 130 millions de francs. M. Fonquernie, qui a le recul pour apprécier l'œuvre de certains de ses prédécesseurs, a promis de « *ne pas falsifier Notre-Dame* ». En soi, ce serait une première. Mais faisons-lui confiance.

Car Notre-Dame a beau faire partie du patrimoine de tous les Français, certains estiment en tenir les clés mieux que d'autres. L'actuel conservateur en chef, M. Gilbert Galliéni, refuse de dire trois mots sur l'édifice qui lui est échu, avouant qu'il ne le connaît pas assez pour en parler. Et fait bloquer une visite accordée par un de ses subordonnés. Dans le même temps, l'entreprise Quélin, qui, pendant longtemps, a taillé les pierres de réparation ou de restauration de Notre-Dame, annule un rendez-vous d'abord consenti. L'intendant, M. Desportes, vous indique au téléphone que vous pouvez vous joindre à l'une des visites organisées par les bénévoles de CASA (Communauté d'accueil dans les sites artistiques), comme n'importe quel badaud de passage. Encore heureux. Mais poser des questions, jamais. On se demande si l'on n'est pas en train de déranger une secte scientologique ou une usine de retraitement de déchets atomiques. Quel est le secret, la terrible vérité que l'on nous cachera ? Que Dieu, s'il n'est pas mort, a décidé de quitter l'endroit, offensé par une moyenne de 50 000 visiteurs quotidiens dont bien peu observent le recueillement qu'une pancarte sollicitée d'eux, (ou de temps à autre une voix surnaturelle enregistrée qui tombe de la nef : « *Chuuut, vous êtes dans un lieu de prière. Shhhht, you are in a prayer place* ») ou contrarié de voir qu'on l'entoure de vains et pusillanimes mystères ? Des mystères pourtant bien simples et très français.

Du temps de sa construction, décidée par l'évêque Sully, qui dura de 1163 à 1245, quand la cathédrale faisait un tout avec l'île de la Cité,



PHOTOS : THIBAUT CUISSET/PAYSAGES POUR « LE MONDE »

Chaque jour, le gros Emmanuel, « bourdon » de Notre-Dame, sonne le « fa » dièse. Dès sa naissance, la cathédrale et son parvis furent la plus grande scène de France pour les bateleurs et les suppliciés, pour les rois qu'on y couronna, les soldats qui s'y prosternèrent. Et Claudel y trouva la foi, près du second pilier du chœur

en ensemble architectural où se regroupaient les pouvoirs temporel et spirituel, on jouait des « *mystères* » plus intéressants sur le parvis (dont le nom vient de « *paradis* »), ceux de Rutebeuf ou d'Arnoul Gréban. La cathédrale était un organisme vivant dont la signification était accessible, même si on a voulu y voir plus tard un concentré d'esotérisme. C'était déjà un prodige d'architecture et d'audace, un moment-clé dans l'évolution du style gothique, avec sa nef haute de 35 mètres,

longue de 130 mètres, large de 48 mètres, ses portails, ses rosaces, les plus grandes de l'époque, ses tours impressionnantes, et ses couleurs vives – car la cathédrale était peinte.

Pour des raisons géographiques – la protection d'une île – ou autres, on se réunit et on prie sur ce site depuis deux mille ans. Il y a eu là un temple gallo-romain, puis une basilique chrétienne, une église romane, avant que l'évêque Maurice de Sully, un humble fils de bûcheron de

Sully-sur-Loire, qui sera trente-six ans à la tête du diocèse de Paris, ne décide de la construction de Notre-Dame. Avant même son achèvement, en 1239, Saint-Louis vient y déposer la couronne d'épines, la plus sainte relique du royaume (elle est conservée au trésor de la cathédrale, ainsi qu'une chemise du roi) et déjà se manifeste ce qui ne fera que se confirmer et s'amplifier au fil des siècles, qui dépasse la beauté et la puissance, bien réelles, de l'architecture : le rôle de pôle magnétique et symbolique de Notre-Dame, un pôle incontestable, un aimant pour les rois, les peuples, les croyants et les simples rêveurs.

DÈS le départ, Notre-Dame est la plus grande scène de France : s'il y a un grand exemple à donner, un signe important à faire connaître, c'est là qu'on se rend. Quand ce n'est pas le théâtre qui occupe le parvis, ce sont les bateleurs, ou les suppliciés et leurs bourreaux. Philippe le Bel y ouvre les états généraux de 1302, Louis XIII vient y faire le vœu d'avoir un fils d'Autriche. Les généraux vainqueurs viennent y déposer les étendards pris à l'ennemi, ainsi du duc de Luxembourg, surnommé le « *tapissier de Notre-Dame* » ; Louis XIV vient y remercier Dieu de la réussite de son opération d'une fistule ; on ne compte plus les *Te Deum*, ni les couronnements (Henri VI d'Angleterre, Marie Stuart), sans parler du sacre de Napoléon ; ni les célébrations funéraires, de la fameuse oraison de Bossuet pour le Grand Condé, jusqu'à la messe de requiem pour Charles de Gaulle en 1970. Même après que Louis XIV, avec le génie théâtral qui fut le sien, eut déplacé la scène des gloires à Versailles, il est resté à Notre-Dame une sorte de préséance que de nombreux régimes et gouvernements ont su utiliser au fil du temps, réactiver au besoin, après une éclipse ou quelques décennies d'abandon.

Car la cathédrale a eu aussi des heures sombres. Pendant la Révolution, ses cloches sont envoyées à la fonte, sauf le gros Emmanuel, dit le « *bourdon* », dont les treize tonnes sonnent toujours le fa dièse. Les statues des rois de Judée qui ornent la façade sont prises par les Révolutionnaires pour des images des rois de France et décapitées. On les

retrouvera en 1977 au cours de travaux dans les sous-sols d'une banque de la chaussée d'Antin, où des mains avisées les avaient placées (elles sont aujourd'hui au Musée de Cluny). Sous la Commune, le mobilier est saccagé, un incendie est préparé dans le chœur, que dénonce *in extremis* un émeutier qu'on s'apprête à fusiller au Luxembourg.

Et, sans vouloir se montrer ingrat à l'excès, doit-on compter Viollet-le-Duc au rang des catastrophes ou des sauveurs ? Victor Hugo pousse, en 1831, à vingt-sept ans, le grand cri d'alarme qu'est *Notre-Dame de Paris*, dont le succès populaire, sinon les qualités proprement littéraires, est tel qu'il ébranle l'opinion, et déclenche une vaste opération de « *consolidation* » d'abord, puis de « *restauration* ». Viollet-le-Duc avait une conception imaginative et musclée de la restauration, à la fois scrupuleux quand il le pouvait et

vandales et les suicidaires, à tel point qu'on ne circule plus sur les tours que sous une treille de câbles d'acier, on ne compte plus les événements surprenants survenus dans ces lieux. Le 25 décembre 1886, Paul Claudel, près du second pilier du chœur, reçoit la grâce comme une foudre, une plaque commémorative en témoigne. Plus récemment, les deux familles de François Mitterrand s'y réunissent contre toute attente. En s'inspirant de Victor Hugo, avec la distance qui caractérise leur style désolant, les studios de Walt Disney réalisent, en 1996, *Le Bossu de Notre-Dame*, qui draine des hordes de touristes désireux de voir les lieux han-tés par « *Quasi* » et ses amies les gargouilles. Deux ans plus tard, Luc Plamondon et Richard Cocciante montent, au Palais des congrès, une comédie musicale pour le moins juteuse. Qui veut des miracles ?

Adire vrai, le miracle qu'on n'ose plus attendre ici serait celui de la réconciliation administrative. Depuis la loi de 1905 instaurant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ce dernier est propriétaire des murs (avec les charges d'entretien que l'on imagine), et le clergé parisien en est « *l'affectataire* » principal, libre d'y exercer son culte, à charge pour lui d'entretenir le mobilier, de chauffer l'édifice et d'y faire le ménage. Cette cohabitation ne va pas sans bizarreries. Ainsi, la visite des tours relève de l'Etat, celle de l'intérieur dépend de l'Eglise. N'essayez pas de téléphoner aux uns pour avoir des nouvelles des autres, ils ont chacun leurs clés. Les guides qui vous montrent les chimères des tours ne peuvent pas vous accompagner à l'intérieur. Le clergé ne tolère pas les conférenciers des Monuments nationaux. Il a ses propres guides, qui délivrent un commentaire empreint de spiritualité, nécessité de rester dans le domaine du culte oblige. Ainsi l'Eglise organise des concerts (parfois) payants de musique (toujours) sacrée. Et bien que Jésus ait jadis chassé les marchands du Temple, si l'entrée de la cathédrale est gratuite, en respect d'une tradition millénaire, on y trouve beaucoup de choses à vendre dans le périmètre sacré, des guides, des cartes postales, des brochures, des livres, etc. Et des cierges, bien sûr.

Il n'y a pas de quoi fouetter un bedeau. La cathédrale n'est pas une débutante et ne feignons pas de lui demander plus de vertu qu'on ne serait prêt à en manifester en ces temps mercantiles et confus. Mais il est étrange de voir un monument pris à ce point entre deux volontés qui, sans plus être en guerre, ne

Les statues des rois de Judée qui ornent la façade sont prises par les révolutionnaires pour des images des rois de France et décapitées. On les retrouvera en 1977 dans les sous-sols d'une banque de la chaussée d'Antin

inventif quand il ne savait... En tout cas, il n'a pas oublié de se statuer lui-même à deux reprises, en apôtre (Thomas), près de la flèche, et en roi sur la façade. Pour ce qui est de l'humilité, Viollet-le-Duc ne craignait personne. Néanmoins, à côté de ces quelques grands défauts, il faut lui reconnaître le mérite d'avoir tout simplement « *sauvé* » le bâtiment – et d'autres... – d'une mort certaine.

Actuellement, les experts des Monuments nationaux étudient les composants de la pollution atmosphérique. Bien sûr, les voitures, dira-t-on. Non, les hommes : la respiration des humains dans l'église dégage 25 litres de gaz carbonique par heure, et leur transpiration 30 grammes de vapeur d'eau. Quant aux cierges, n'en parlons pas... Ils ont été étudiés, dit-on. Et surtout, ils sont vendus par l'Eglise.

Si la cathédrale attire toujours les

sont pas spontanément en accord. Et géré comme une vaste machine à séduire les touristes en nombre tout en affectant les pudeurs de la foi et la ferveur des croyants. Les visiteurs qui passent autour du chœur sans un regard pour l'Enfance du Christ, une des plus belles histoires jamais contée, on l'a souvent dit, et défilent au pas de charge en vous priant de vous écarter pour prendre en photo leur femme ou leur amie devant la statue de la Vierge ne se laissent que très peu de temps pour connaître le Dieu qui est censé habiter ces lieux. Ils manquent de concentration. Et puis, la chose est prouvée, il faut des dispositions pour être Claudel.

Michel Braudeau

PROCHAIN ARTICLE : Le Louvre, forteresse ouverte



La charpente de la nef qui n'est pas accessible au public pour des raisons de sécurité.

Nettoyons une dernière fois les écuries d'Augias

par Yann Coatanlem

Le poids de ce qui est communément appelé « affaires » prend aujourd'hui une dimension telle qu'il éclipsé tout débat politique sérieux à l'intérieur de notre pays, et commence à profondément ternir l'image de la France à l'extérieur. Une réaction ample, courageuse, nationale s'impose.

Contre les juges ? Mille fois non. Les magistrats font leur travail : qui peut douter, en toute conscience, en dépit des récriminations de l'opposition parlementaire et, dans le passé, de l'actuelle majorité que ceux qui disent la loi ne lui obéissent en tout point ? On doit saluer avec force la détermination des juges à imposer le droit face à de si grandes pressions politiques. Les gesticulations d'une certaine classe politique contre l'exercice serein de la justice ne l'honorent pas. La réponse est ailleurs. Elle est dans une prise de conscience radicale, et des citoyens, et de l'Etat. Les Français doivent à la fois perdre leurs illusions et relativiser l'ampleur de la crise qu'ils traversent.

Perdre leurs illusions, parce qu'il est vrai que depuis fort longtemps la complaisance a installé l'opacité au cœur même de l'Etat. Il y a une vieille et excessive tradition française de l'occulte. Il n'est pas absurde de faire remonter l'existence des fonds secrets à l'Ancien Régime, lorsque les rois de France, n'ayant pas de fortune personnelle distincte du trésor national, se faisaient remettre à intervalle régulier des sommes en liquide. Et déjà Louis XV prendra l'habitude de financer certaines opérations extérieures en confiant une partie de ces fonds au comte de Broglie, son directeur des services secrets... Plus tard, sous la Restauration, les fonds secrets

connaîtront leur forme quasi définitive : déjà une somme est allouée au ministre des affaires étrangères. Déjà les ministres en font parfois un usage tout personnel.

Dans une scène mémorable des *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand raconte à Charles X, en exil à Prague, combien il a été stupide de ne pas avoir suivi l'usage de puiser dans les fonds secrets en quit-

avoir utilisé de l'argent public pour financer les vacances de sa famille, et on commence à murmurer que de hautes personnalités auraient bénéficié de tarifs très réduits sur Air France, entreprise publique : n'est-ce pas presque banal ? Il y a dans l'acharnement médiatique actuel contre le chef de l'Etat de la naïveté à ignorer la nature de l'appareil gouvernemental, mais aussi de la lâche-

pour avoir bénéficié indirectement de cadeaux d'une entreprise publique, alors qu'il avait accès à une manne parfaitement légale ?

L'opinion publique réclame la transparence absolue : qu'elle accepte les conséquences du passage de l'ombre à la lumière, et qu'elle préfère au grand débailage et aux coups bas le pardon et l'action. Qu'elle s'abstienne de juger les pratiques du passé : elles ne sont des errements qu'aux yeux d'une évolution récente de l'éthique politique. Appelons de nos vœux un mea culpa général des responsables de partis politiques et des anciens chefs de gouvernement, et osons réclamer une dernière amnistie pour financement illégal de partis et jusqu'à certaines formes d'abus sociaux et d'enrichissement personnel. Bien expliquée aux Français, je suis convaincu qu'elle sera acceptée.

La confusion a été telle jusqu'à ce jour, en dépit de plusieurs lois adoptées depuis 1990, entre domaine public et domaine privé, Etat et partis politiques, avantages légaux et « raccourcis » illégaux, qu'il est vain de vouloir rendre « justice », le nez sur des textes poussiéreux, tout en conservant des pratiques hypocrites. Tourmons la page et faisons confiance en l'avenir. Lorsque les Français auront remis à plat le fonctionnement de leur Etat, ses serviteurs n'auront d'autre choix que de se soumettre au règne, comme au Royaume-Uni, de la plus stricte transparence financière ou bien d'être frappés le plus durement. Brisons de façon définitive la logique du servir en se servant.

Yann Coatanlem est directeur de la recherche à la banque Salomon Smith Barney (Barney).

Appelons de nos vœux un mea culpa général des responsables de partis politiques et des anciens chefs de gouvernement, et osons réclamer une dernière amnistie pour financement illégal de partis

tant son ministère ! Il faut l'avouer avec franchise : oui, nos hommes politiques utilisent de façon impropre les fonds publics pour leurs besoins personnels ou ceux de leurs collaborateurs. Y a-t-il un si grand manquement à l'éthique ? On peut poser la question. Richelieu ou Colbert pillaient les caisses de l'Etat, mais n'en étaient pas moins de grands serviteurs.

Il est probable que des présidents du conseil sous la IV^e République, que des premiers ministres de la V^e République ont utilisé l'argent de l'Etat pour l'achat d'une résidence secondaire. Doit-on forcément les en blâmer ? Un tel syndrome égalitaire domine encore en France qu'il est toujours difficile pour nos dirigeants d'afficher des salaires officiels trop élevés. Un président de la République reconnaît aujourd'hui

té à ne pas envisager des mesures plus radicales.

Va-t-on se contenter de trouver des boucs émissaires pour frapper un système dont tant ont profité ? Si l'on souhaite que la justice cesse de s'intéresser - encore une fois en faisant son métier - à des affaires, soit à la marge de la légalité mais en contradiction avec les déclarations d'intention, soit carrément illégales, alors il faut que le gouvernement et le Parlement reprennent l'initiative et cessent de paraître à la traîne du judiciaire, se contentant, de temps à autre, de lâcher des proies : un Alain Carignon ici pour enrichissement personnel, un Henri Emmanuelli là pour financement occulte de parti politique. Ne voit-on pas ce qu'il peut y avoir d'ubuesque dans la situation judiciaire d'un Roland Dumas, lourdement condamné

La nouvelle fracture scolaire par Suzanne Citron

DANS la moiteur et la dispersion de ce début de vacances, Jack Lang n'a pas fini de nous surprendre. Il s'autofélicite de son mirifique projet d'un collège qui comprendra « une évaluation chaque année » et se terminera par « une sorte de bac ». Rien n'est dit sur ce qu'il faut entendre par « évaluation », mais, puisque le modèle est le bac, on sait à quoi s'en tenir. L'idée d'un cahier des exigences fixant « l'idéal éducatif » du collège pourrait être une excellente innovation s'il s'agissait de compétences, de motivations, de savoir-faire, d'aptitudes à travailler, à acquérir des connaissances. Las ! Même le vocabulaire est piégé, et, dans cette « sorte de bac », il est fort à craindre que « l'épreuve anticipée » de 4^e relève des automatismes les plus traditionnels de la notation individuelle.

Il est banalement chauvin, mais

osé, d'affirmer que « le système français est l'un des meilleurs du monde ». Et les violences, les refus, les incivilités ? Le ministre n'en dit mot. Notre système bat en tout cas tous les autres pour l'examinite et la diplômite agués. Et voici que notre ministre veut encore en rajouter. Au collège, chaque année, nos enfants, nos petits-enfants seront affrontés à la perspective de l'évaluation terminale avec, derrière eux, des parents anxieux, des enseignants en surcharge supplémentaire et pas forcément tous d'accord sur cette pédagogie de la carotte et du bâton. Compte tenu du contexte, elle se substituera, à leur corps défendant, aux vraies motivations : acquisitions culturelles fondées sur du sens, enrichissement du langage, développement intellectuel gratuit.

L'enjeu est pourtant là : quel sens les Français veulent-ils assigner aux quatre dernières années

de l'école obligatoire ? On ne peut qu'applaudir au projet de développer les arts à l'école, à condition que les moyens accompagnent les intentions et que l'éducation artistique, l'initiation technologique ou la création manuelle n'aient pas un statut inférieur par rapport aux disciplines et sections traditionnellement nobles.

Jack Lang nous parle d'un « cadre national rénové » et « d'une liberté d'initiative plus grande aux équipes pédagogiques ». Fort bien, mais n'est-ce pas absolument contradictoire avec l'instauration d'une cascade d'évaluations (sans doute normées nationalement, jacobinisme oblige) et du brevet-bac (donc national) avec son épreuve anticipée ? Compte tenu des habitudes, des réflexes, on obtiendra à des révisions-mémorisations en courte durée, et, qu'on le veuille ou non, ce sera une prime pour certains types d'élèves dotés d'une

bonne mémoire, de facultés d'abstraction et pas trop émotifs.

Ce brevet-bac « sera un élément déterminant de l'orientation en fin de 3^e ». Quoi, tout sera dit en deux jours d'exams pour des adolescents de quinze-seize ans plus ou moins fragiles ? Et ceux qui échoueront ? Dans la campagne électorale qui vient, la gauche pourra-t-elle défendre un collège dans lequel les « meilleurs » continueront à monter ou à rester « en haut », tandis que les exclus scolaires seront encore et toujours voués à être des exclus sociaux ?

Fracture scolaire, fracture sociale. Merci, Jack Lang, bachotage permanent et brevet-bac seront là pour faire le tri et mettre en place la future méritocratie républicaine du XXI^e siècle.

Suzanne Citron est historienne.

Les Etats-Unis boudent tous les efforts de désarmement

Suite de la première page

Pour Washington, en effet, il n'est pas question de restreindre un commerce licite puisque, sous la pression des dirigeants de la National Rifle Association (NRA), le deuxième amendement de la Constitution reconnaît à tout citoyen américain le droit de détenir une arme légère - pistolet et fusil - pour se protéger, lui et sa famille.

A l'instar des experts de l'ONU, les représentants des ONG comparent ces matériels à des armes de destruction massive, tels les armements nucléaires ou ces munitions chimiques et biologiques que des conventions internationales tentent de réglementer. Les Européens, par la voix du ministre belge des affaires étrangères, Louis Michel, dont le pays préside l'Union européenne pour le second semestre 2001, préconisent des mesures contraignantes, à savoir, comme le suggère une initiative conjointe de la France et de la Suisse, un marquage aussi « permanent et ineffaçable » que possible, afin que l'on puisse suivre « à la tra-

ce » l'origine, le cheminement et l'usage des ALPC une fois récupérées. Faute d'autres mesures, qui n'ont aucune chance d'aboutir dès lors qu'une décision des Nations unies requiert le consensus des participants, l'initiative franco-suisse semblera dérisoire même si elle va dans la bonne direction, selon le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

Cette attitude des Etats-Unis risque de les isoler de la plupart de leurs alliés, surtout quand on considère qu'elle ne concerne pas, en matière de maîtrise des armements, les seules ALPC. En effet, Washington a précédemment refusé de signer la convention internationale qui interdit la production, le stockage, la vente et l'emploi des mines antipersonnel (MAP), au motif, cette fois-ci, que les GI déployés hors des Etats-Unis ont besoin d'être protégés contre des attaques inopinées. Les MAP, dans ce cas, sont jugées dissuasives et, tant qu'on n'aura pas conçu de moyens de défense équivalents, elles sont considérées comme la panacée. Les Américains ont averti leurs alliés qu'ils resteront sur cette position.

De même, le Pentagone vient d'avouer qu'il étudiait la possibilité de reprendre des essais nucléaires, de faible énergie, dans le désert du Nevada. Durant la présidence démocrate de Bill Clinton, Washington n'a pas ratifié - il fallait une majorité des deux tiers des votants

- le traité CTBT (Comprehensive Test Ban Treaty), qui prohibe les expériences nucléaires. En 1999, le Sénat, alors contrôlé par les républicains, avait refusé de le faire et s'est contenté de s'abriter derrière un moratoire vieux de neuf ans, qui peut être dénoncé à tout instant. Aujourd'hui, l'administration Bush explique que le CTBT ne suffit pas à limiter la prolifération nucléaire dans le monde et qu'elle a besoin, par exemple, de tester des armes au-dessous de la kilotonne, susceptibles d'être utilisées pour détruire des abris bétonnés. En passant, une reprise de certaines expériences, qu'il serait techniquement possible d'entreprendre trois ans après une décision présidentielle, permettrait de vérifier la sécurité des munitions de la panoplie actuelle, qui tend à vieillir.

BOULIER ANTIMISSILE

Ce qui signifie indirectement que, à la différence de la France, les Etats-Unis ne font pas confiance à la simulation - pourtant très avancée chez eux - pour s'assurer que leur arsenal nucléaire reste valide.

Le désarmement serait-il en panne ? ALPC, MAP, CTBT, autant de sigles qui montrent que le jugement de Washington dans le domaine du contrôle des armements, toutes catégories de matériels confondus, est loin d'être définitivement établi, et que la réflexion continue outre-Atlantique.

La reprise par le Pentagone des expériences de bouclier antimissile en vraie grandeur, avec le test réussi, dans la nuit du 14 au 15 juillet, par son quatrième prototype de missile antimissile, va dans le même sens. Là encore, Washington a prévenu ses alliés sans chercher à dissiper leurs doutes : d'autres essais similaires sont d'ores et déjà prévus. « Il s'agit seulement d'un essai supplémentaire au sein d'une série raisonnablement soutenue », a expliqué le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, alors qu'il venait de s'entretenir, dans la capitale des Etats-Unis, avec son homologue français, Alain Richard, l'un des ministres européens les moins convaincus de la « pertinence » de ce dispositif de défense par rapport à la réalité des nouvelles menaces.

Jacques Isnard

RECTIFICATIF

MICHEL TABACHNIK

Le chef d'orchestre Michel Tabachnik, poursuivi dans l'affaire de l'Ordre du Temple solaire, a bien été relaxé le 25 juin du chef d'« association de malfaiteurs en vue de la préparation de crimes et d'assassinats » et non condamné, comme nous l'indiquions par erreur (*Le Monde* du 12 juillet). Le procureur de la République de Grenoble a fait appel de cette relaxe.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

EDITORIAL

CIO : un nouveau départ ?

UN triomphe. A un minuscule accroc près (la non-cooptation d'un de ses candidats), la session du Comité international olympique qui s'est achevée lundi 16 juillet à Moscou a pu être vécue par Juan Antonio Samaranch comme un spectacle où tout était écrit à l'avance. Le président sortant a obtenu gain de cause sur tous les points qui lui tenaient à cœur. Il voulait les Jeux à Pékin en 2008, la Chine les a obtenus dès le deuxième tour de scrutin, presque sans « bagarre » contre ses concurrents (Paris, Toronto, Istanbul et Osaka). Il souhaitait absolument voir lui succéder le chevalier belge Jacques Rogge : ce dernier l'a emporté contre quatre adversaires dès le second tour, avec une majorité encore plus confortable que Pékin. Jusqu'à sa dernière révérence, l'autoritaire Catalan aura imposé sa main de fer sur le « mouvement olympique ».

Son bilan de vingt et un ans de présidence est, comme on dit, mitigé. Il a, lors de son premier mandat, préservé son organisation, malgré deux boycottages successifs des Jeux, en 1980, à Moscou, et à Los Angeles, en 1984. Il l'a ensuite renforcée, en faisant des JO le plus grand événement médiatique et consensuel au monde. Il a surtout, lui le vieux franquiste, compris que le CIO, pour maintenir ses prérogatives, devait s'adapter à son environnement. Il a progressivement ouvert ce club d'aristocrates à des politiques, des financiers, des représentants du tiers-monde, des femmes (peu) et des sportifs.

Mais les faillites de M. Samaranch ne sont pas moins criantes. Il n'a entrepris de lutter contre le dopage qu'à reculons. Mal maîtrisée, la commercialisation des JO a parfois pris des proportions grotesques, comme à Atlanta, en 1996. Enfin, il a fallu que la corruption de membres, de notoriété publique, soit avérée par une enquête américaine pour que M. Samaranch fasse adopter quelques « réformes » loin de répondre aux soucis de démocratie et de transparence qu'on est en droit d'attendre du CIO.

De ce point de vue, l'élection de sénateur de Jacques Rogge, qui a présenté le profil le plus lisse possible, laisse sur sa faim. Avec le soutien de Juan Antonio Samaranch, ce chirurgien belge a su convaincre la majorité des membres de l'instance sportive qu'il était l'homme de la situation.

Mais, aujourd'hui qu'il est élu, trois chantiers attendent le nouveau patron du CIO. Le premier concerne Pékin, la ville hôte des Jeux de 2008, un dossier dont M. Rogge devra s'occuper quasi quotidiennement, tant les problèmes posés - politiques, économiques et structurels - sont nombreux. La réforme du CIO ensuite, pour en faire une organisation internationale réellement représentative. Le dopage enfin, qualifié par le nouveau président de « problème numéro 1 du sport ». M. Rogge doit très vite montrer sa volonté de lutter contre ce fléau. A lui de donner plus de pouvoir à l'Agence mondiale (AMA) et de mettre fin aux attermolements dont le CIO a fait preuve ces dernières années.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fournier
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Rédaction en chef centrale : Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef : Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Jossyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde) ;
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vermet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Mauriac renoue avec le roman

POUR SA RENTRÉE dans le roman, après dix ans d'interruption (*La Pharissienne* est de 1941), François Mauriac a fait un coup de maître avec *Le Sagouin*. L'art de Mauriac est admirable ; et dans *Le Sagouin* plus que jamais, par son raccourci, sa sobriété, sa diction haletante, la vigueur de son incision sur le cuivre, ses effets tragiques d'eau-forte.

Il n'est pas douteux que dans ce nouveau récit, comme dans ses précédents ouvrages, il dirige une fatalité : ses personnages font exactement ce qu'ils doivent faire, étant ce qu'ils sont. Mais la question reste la même : ils sont ce qu'ils sont (comme les monstres de Goya) conformément à une vue du monde qui pour Mauriac est la réalité même du monde.

Tous concourent à la justification de cette vue. Aucun n'y échappe ; tous participent à ce pathéti-

que constant et exhaustif ; ils sont dans le drame, dans le péché et l'abjection comme dans leur élément vital, essentiel. Si ce drame cessait brusquement, si l'atmosphère autour d'eux s'épurait, ils cesseraient de respirer, ils s'asphyxieraient.

Tout en admirant l'art du monstre, je ne puis quant à moi prendre mon parti et m'accommoder de ces personnages mauriaciens, de cet enfer dans lequel ils vivent, l'attisant eux-mêmes avec une complaisance effrénée parce que pour vivre ils en ont besoin. Faut-il donc éprouver une peur panique de l'enfer pour avoir une vie intérieure ? Faut-il donc haïr la nature, détester la vie et s'enivrer de son néant pour avoir le sentiment du bien et du mal ?

Emile Henriot
(18 juillet 1951.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

ÉLECTROMÉNAGER La direction de Moulinex-Brandt a pris connaissance, lundi 16 juillet, du rapport commandé par les élus du comité central d'entreprise au cabinet

d'expertise Secafi Alpha. ● **CELUX-CI** prend le contre-pied du plan de restructuration élaboré par le nouveau PDG du groupe, Patrick Puy, qui veut fermer trois usines et suppri-

mer 1 500 emplois en France. ● **DEUX USINES** Moulinex vouées à la fermeture, à Alençon (Orne) et à Cormelles-le-Royal (Calvados), pourraient être maintenues, selon le rap-

port de Secafi Alpha. ● **LA FUSION** est par ailleurs critiquée par les experts, moins dans son principe que pour ses modalités et sa lenteur de mise en œuvre, compte tenu de

la situation financière critique du groupe. ● **L'INDUSTRIE** de l'électroménager est prise dans un cycle de concentration et de délocalisation qui n'épargne aucun groupe.

La course contre la montre de Moulinex-Brandt pour assurer sa survie

Le rapport d'experts commandé par les élus du comité d'entreprise du groupe franco-italien, dévoilé lundi, remet en cause la fermeture de deux usines sur trois prévue par le dernier plan social. Le PDG Patrick Puy négocie pied à pied avec les banques de nouvelles lignes de financement

LA FUSION Moulinex-Brandt serait-elle l'alliance de l'aveugle et du paralytique ? C'est, en filigrane, ce que laisse entendre le rapport du cabinet d'expertise Secafi Alpha, mandaté au printemps par les élus du comité central d'entreprise (CCE) du groupe d'électroménager pour examiner le bien-fondé du plan de restructuration proposé par le nouveau PDG, Patrick Puy, nommé par l'actionnaire majoritaire italien ElFi. Ce rapport a été officiellement présenté, lundi 16 juillet, au cours d'une réunion du CCE au siège du groupe à Paris-la Défense. La direction de l'entreprise s'est donné jusqu'à jeudi, lors d'une nouvelle séance du CCE, pour répondre point par point au document, dont elle souligne qu'elle « n'a pris connaissance que lundi ».

Ce document, que les syndicats se sont empressés de présenter comme un « contre-projet », est une pierre de plus dans le jardin de M. Puy, dont le plan social d'accompagnement de la fermeture de l'usine Brandt de Lille-Lesquin (Nord), qui emploie 670 personnes, a été rejeté par la direction départementale du travail du Nord. Les experts de Secafi Alpha contestent radicalement le projet de restructuration du PDG et sa logique industrielle. M. Puy envisage la fermeture de trois usines en France, celle de Lesquin, donc, qui fabrique des réfrigérateurs et des congélateurs, et deux sites de Moulinex, à Cormelles-le-Royal (Calvados), où sont assemblés des fours à micro-ondes, et à Alençon (Orne), site historique de l'inventeur du presse-purée, qui produit aujourd'hui divers petits appareils électri-

ques. Au total, 4 000 emplois seraient supprimés, dont 1 500 en France.

Secafi-Alpha prend l'exact contre-pied de ce programme, en proposant d'emblée le maintien des deux usines Moulinex vouées à la fermeture. Cormelles-le-Royal serait repositionnée sur la production moyen-haut de gamme de fours classiques et de fours à micro-ondes. La partie restante des ateliers, qui comprend des presses d'emboutissage, des lignes de soudage, pourrait être « exploitée en partenariat avec un industriel, par exemple un sous-traitant automobile », explique une note de synthèse. Pour Alençon, le site le plus vétuste du groupe, les experts mandatés par le CCE préconisent la création d'un « pôle boissons chau-

des dans une usine nouvelle » où seraient fabriquées des cafetières, bouilloires, théières et machines à espresso – reprenant ainsi en partie le projet de construction d'une usine neuve envisagé un temps par le prédécesseur de M. Puy, Pierre Blayau.

Concernant le volet social du plan, l'expert estime que « les mesures proposées ne sont pas à la hauteur des enjeux humains et économiques ». Autant de remarques applaudies par les syndicats, notamment la CGT de Moulinex, qui se trouve dans une situation délicate vis-à-vis des salariés, ayant soutenu dès le départ la fusion de Moulinex et de Brandt. Son délégué à Alençon, membre du CCE, Thierry Lepaon, sans remettre en cause le principe du rapprochement, soulignait lundi

que la direction était selon lui, « dans l'impasse ». « Personne n'admet son plan, ni les syndicats, ni le personnel, ni l'encadrement, ni les banques, ni l'administration », a-t-il affirmé à l'AFP.

Les élus de la CFDT, eux, ont beau jeu de rappeler qu'ils furent les seuls à rejeter la fusion. Ils craignent que le « contre-projet » présenté lundi ne soit qu'une bouffée d'espoir sans lendemain pour les salariés, et préfèrent retenir l'autre aspect du rapport Secafi Alpha : celui concernant justement la mise en œuvre du rapprochement. « Épuisé par des restructurations successives », expliquent les experts, le groupe Moulinex-Brandt se trouverait dans une « situation financière difficile ». Doux euphémisme : les 800 millions de francs injectés par les

actionnaires lors de la mise en œuvre de la fusion seraient déjà épuisés, du fait du gonflement des stocks et des pertes qui continuent à s'accumuler. D'où les rumeurs de dépôt de bilan qui ont couru la semaine dernière, démenties formellement par la direction du groupe, qui affirme travailler sérieusement avec ses banquiers à des solutions de refinancement de l'entreprise.

Paradoxalement, tout en critiquant, sur la forme et le fond, le projet de M. Puy, Secafi Alpha stigmatise le retard pris par la mise en œuvre de la fusion. L'attentisme

Les 800 millions de francs injectés par les actionnaires au moment de la fusion seraient déjà épuisés du fait des pertes qui continuent à s'accumuler

apparent dont fait preuve le nouvel actionnaire italien, ainsi que son aveuglement sur la situation de Brandt, qui n'a toujours pas rationalisé son portefeuille pléthorique de marques, auraient contribué à la dégradation de la situation, entraînant le départ de cadres « à des fonctions stratégiques ». En somme, l'alliance des deux groupes d'électroménager serait celle d'un malade notoire, Moulinex, et d'un malade qui s'ignore, Brandt. Et le cabinet Secafi Alpha de conclure, en termes choisis : « Les deux époux n'ont pas construit leur avenir main dans la main. »

Nadia Lemaire

Pascal Galinier

« Le plus terrible, c'est l'attente et toutes ces rumeurs autour de nous »

LESQUIN (Nord)

de notre envoyée spéciale

« On ne sait pas si l'on aura un reprenneur, si l'on sera reclassés... Et maintenant, c'est l'horreur, on parle de dépôt de bilan de Moulinex.

REPORTAGE

L'usine Selnor-Brandt fait partie des trois sites français dont Moulinex a programmé la fermeture d'ici à 2002

On est dans le flou complet, c'est vraiment angoissant de ne pas savoir où l'on va. » Salarié de Selnor-Brandt à Lesquin (Nord) depuis une vingtaine d'années, Jean-Michel semble résumer l'état d'esprit général qui règne depuis plusieurs mois dans cette usine. « Le plus terrible, c'est l'attente et toutes ces rumeurs autour de nous », dit-il.

Avec ceux de Cormelles (Calvados) et d'Alençon (Orne), Selnor fait partie des trois sites français dont Moulinex a programmé, dans le cadre de sa restructuration, la fermeture d'ici à 2002. Les premiers licenciements

dans le Nord – environ 170 personnes – pourraient intervenir fin 2001, les charrettes suivantes sont annoncées en deux phases pour 2002.

Avec ses 670 salariés, l'usine Selnor de Lesquin est la dernière en France à fabriquer des réfrigérateurs et des congélateurs. C'est aussi l'une des plus importantes entreprises de cette commune du nord de Lille. Ici, la moyenne d'âge des salariés atteint quarante-huit ans pour les femmes et quarante-sept ans pour les hommes. « La plupart ont appris leur boulot sur le tas. La moyenne de l'ancienneté est de vingt ans, et une majorité sont très peu qualifiés. Pour retrouver du travail, tout le monde sait que ça ne va pas être une partie de plaisir », explique Philippe Blois, le délégué CFDT, lui-même salarié depuis vingt ans dans cette usine.

La confirmation fin avril de la fermeture du site avait été accueillie comme un coup de massue tant par les salariés que par la population. « C'est une usine performante. Elle avait été complètement renouée. On pensait pouvoir la sauver. Maintenant, il faudrait que quelqu'un la reprenne pour en faire quelque chose de bien, estime une salariée de quarante-trois ans, dont vingt-trois d'usine. » Désormais, la

bataille de l'intersyndicale, appuyée par certains élus locaux, dont, en premier lieu, Martine Aubry, maire PS de Lille et élue de la circonscription qui semble avoir pris à bras-le-corps ce dossier, est engagée sur différents fronts.

ÉVENTUELLE RÉINDUSTRIALISATION DU SITE

D'une part, une nouvelle phase de négociations autour du plan social devrait s'ouvrir la semaine prochaine. Une première réunion est programmée dès vendredi 20 juillet. En juin, en effet, la direction départementale du travail (DDT) a rejeté un premier plan présenté par la direction de Moulinex. La DDT avait notamment estimé que le dispositif de reclassement était trop léger, le groupe ne proposant de ne reclasser qu'une centaine de salariés sur les 670.

Dans l'usine, cette nouvelle avait été accueillie avec un certain soulagement et perçue comme une petite victoire, même si depuis l'enthousiasme est retombé. « Maintenant, on veut un plan social digne de ce nom. Si les gens doivent partir, il faut que ce soit dans les meilleures conditions possibles, avec des moyens décents », note Lahouari Benhayad,

délégué du SLT, syndicat indépendant (majoritaire), qui promet « des discussions très serrées ».

Parallèlement, les pressions et les réflexions se poursuivent en vue d'une éventuelle réindustrialisation du site, c'est-à-dire le maintien d'une activité, ce qui pourrait éviter les premiers licenciements prévus dès la fin de l'année. Mi-mai, M^{me} Aubry, après une rencontre avec Patrick Puy, le PDG du groupe Moulinex-Brandt, avait proposé que la communauté urbaine de Lille « puisse acquérir à titre gratuit les locaux et les hectares qui sont autour du site afin de maintenir une activité industrielle sur un site bien placé, près des autoroutes et d'une voie ferrée ». Elle avait ajouté que le groupe ElFi avait « des responsabilités » et devait les assumer. Pour l'heure, cette proposition de reprise au franc symbolique n'a suscité aucune réaction de la part de la direction. Mais dans l'usine de Lesquin, qui tourne désormais au ralenti, ces perspectives, encore incertaines, rendent l'attente « un petit peu plus supportable », comme le confie un jeune ouvrier.

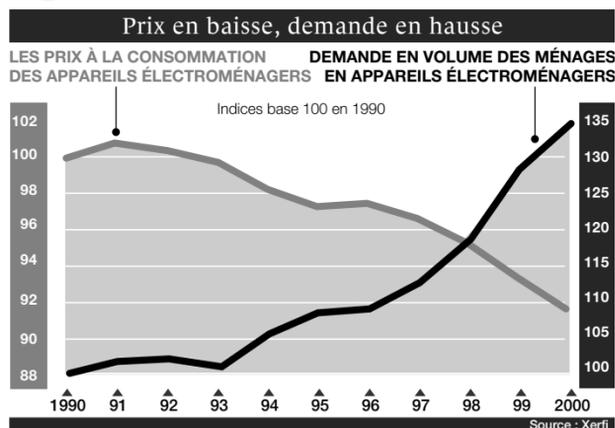
Le secteur dans la spirale de la concentration et de la délocalisation

LE RACHAT du français Moulinex par l'italien ElFi, déjà propriétaire de Brandt, s'inscrit dans une tendance mondiale : pour survivre, les groupes d'électroménager cherchent à grandir vite. Sur les dix-huit derniers mois, les rapprochements se sont succédés : le géant américain Maytag a déboursé 325 millions de dollars pour son compatriote Amana Appliances ; l'italien Merloni a racheté le suisse Sitcom ; le suédois Electrolux a acquis l'australien Major Appliance Business. Ces acteurs sont tous en quête de la taille critique qui améliorerait leurs résultats financiers.

Car le secteur est loin d'être florissant. Ainsi, le conglomérat américain General Electric a vu le chiffre d'affaires de sa division électroménager baisser de 11 % au deuxième trimestre 2001. L'activité du français SEB a crû péniblement de 1,3 % sur les six premiers mois de l'année. Certains ont entamé des restructurations impressionnantes : l'américain Whirlpool, numéro un sur son marché intérieur, est en train de supprimer 6 300 emplois dans le monde, soit 10 % de ses effectifs.

DES MARCHÉS MATURES

L'électroménager connaît une mutation industrielle incessante, similaire à celle du textile ou encore de l'industrie du jouet il y a une vingtaine d'années : pression sur les prix de la grande distribution, concurrence effrénée des pays en voie de développement, délocalisations industrielles... Le secteur a vu disparaître en France 14 fabricants et 9 000 emplois depuis 1990, selon le cabinet Xerfi qui a réalisé une étude sur le sujet en début d'année. Pour rester compétitives, les entreprises se renforcent sur leurs activités phares par des rapprochements successifs. Elles n'hésitent pas non



Les Français, en 2001, achèteront pour 49 milliards de francs d'appareils électroménager, soit une hausse de 3,3 %. La grande distribution stimule le marché en poussant les prix à la baisse.

plus à céder des pans entiers d'activités qui ne sont pas assez rentables. Ainsi, l'américain Gillette, en difficulté, a annoncé en décembre 2000 la suppression de 2 700 emplois soit 8 % de ses effectifs, la fermeture de 8 usines et de 13 sites de distribution d'ici à la fin 2001. Il s'est notamment séparé des activi-

tés de cafetières, robots ménagers et sèche-cheveux de la marque Braun, où il considérait ses marges comme trop faibles. Précédemment, le suédois Electrolux avait également fait le tri dans son portefeuille, vendant notamment sa division de réfrigération commerciale. Pour mieux aller chercher la crois-

Des marques trop nombreuses

Mondialisation oblige, les industriels de l'électroménager, qui se sont souvent constitués par des rachats successifs, cherchent à faire le ménage dans leur portefeuille de marques. Tout comme dans l'agroalimentaire, la tendance est désormais aux grandes marques internationales qui permettent de fédérer les consommateurs et minimiser les coûts marketing et industriels. Ainsi le suédois Electrolux, à la tête de plus de quatre-vingt marques, veut désormais « miser sur une quinzaine de noms à l'international », déclare une porte-parole du groupe. Trois d'entre elles, AEG, Zanussi et Electrolux représentent plus de 60 % des ventes du groupe. Selon le cabinet d'études Xerfi, l'italien Merloni veut faire d'Indesit une des marques phares européennes et vient de concevoir pour elle de nouveaux logo et design. Moulinex cherche quand à lui à positionner sa marque Krups sur le haut de gamme, tout comme Whirlpool l'a fait avec KitchenAid.

sance, les groupes occidentaux se tournent massivement vers les pays en voie de développement dont l'équipement en électroménager est encore faible. Mais pour être compétitifs sur ces marchés locaux, ils peuvent difficilement utiliser leurs moyens de production historiques en Europe de l'Ouest ou aux États-Unis.

D'où une course effrénée pour acquérir des usines sur place, proches des clients finaux : en 2000, l'italien Merloni est devenu le numéro un en Russie après l'acquisition de Stinol, le leader local. Brandt avait fait de même, un an auparavant en Pologne, en achetant l'entreprise Polar. Certains n'hésitent pas à construire de toutes pièces des usines, comme l'italien Candy qui a ouvert un site de fabrication de réfrigérateurs en République tchèque. Des investissements qui ne sont pas sans risque : la crise russe de 1998 a compromis le redressement amorcé par Moulinex, qui avait fait de ce pays un de ses axes de développement.

En Europe et aux États-Unis, les groupes occidentaux doivent désormais redoubler d'efforts pour dompter des marchés arrivés à maturité. Les consommateurs, très sensibles à l'innovation, ont particulièrement bien réagi à l'arrivée de la couleur et du design dans le petit et le gros électroménager. On annonce la révolution des appareils « intelligents », c'est-à-dire connectés à Internet, produits sur lesquels Electrolux, notamment par son alliance avec Ericsson, cherche à prendre de l'avance. Mais, ironie du sort, l'Europe et les États-Unis intéressent désormais les acteurs des pays en voie de développement. Le groupe chinois Haier semble nourrir de grandes ambitions en Europe.

Laure Belot

Le suédois Electrolux se recentre sur ses productions principales

À LA TÊTE de l'un des leaders mondiaux de l'électroménager, Electrolux, Michael Treschow est inquiet. Non seulement la conjoncture américaine ne lui inspire aucunement confiance, mais l'Europe menace de suivre, en dépit d'une demande toujours positive en début d'année. « Pour 2001 et 2002, je suis plus pessimiste qu'il y a quelques mois », déclarait, à la mi-juin, le patron de la firme au quotidien suédois *FinansTidningen*. C'est difficile d'apercevoir un retournement de tendance. »

Les résultats de la compagnie s'en ressentent : son bénéfice a chuté de 16 % au premier trimestre par rapport à la même période de 2000. En outre, la firme suédoise a connu quelques problèmes au printemps, avec le lancement retardé d'une nouvelle gamme de réfrigérateurs aux États-Unis, l'un de ses principaux investissements (200 millions de dollars) réalisés dans ce pays.

En dépit de ces déconvenues, M. Treschow se veut globalement satisfait des transformations stratégiques qu'il a effectuées au sein de la compagnie – contrôlée par la dynastie suédoise des Wallenberg – depuis son arrivée au printemps 1997. Comme nombre de ses rivaux, la société Electrolux s'est recentrée sur ses activités initiales, à savoir l'électroménager domestique (réfrigérateurs, lave-vaisselle et lave-linge, cuisinières et aspirateurs). Elle s'est renforcée également dans les produits d'extérieur. Forte de ses marques – Arthur Martin, Faure, Frigidaira, AEG et autres Zanussi –, la firme a pour objectif affiché de vendre le plus possible directement aux consommateurs. Ainsi a-t-elle cédé, le

13 juin, sa division de produits destinés aux activités de loisirs, dont les réfrigérateurs pour véhicules de tourisme et chambres d'hôtel. Un an plus tôt, elle s'était lancée dans la production de petit électroménager.

DÉCONVENUS AUX ÉTATS-UNIS

Déjà, en 1999, elle avait cédé sa division distributeurs automatiques de snacks et de boissons à la firme d'investissement Compass Partners pour 240 millions d'euros ; ses activités de réfrigération commerciale, rachetées par Carrier Corp., filiale de l'américain United Technologies, pour 130 millions d'euros ; enfin Lux, son unité de vente au porte-à-porte. Cette année-là, Electrolux s'était aussi alliée à Toshiba pour tenter de pénétrer le marché japonais.

Ces opérations n'ont toutefois pas fait oublier les performances mitigées du groupe aux États-Unis, qui représente près de la moitié de son chiffre d'affaires total. Il vient d'y perdre sa troisième place depuis l'acquisition, en juin, de l'américain Amana Appliances par son compatriote Maytag, rendant quasi impossible tout rachat de ce dernier par le groupe suédois, évoqué un temps par les analystes. La croissance sur les marchés américain et européen de l'électroménager passe désormais par une réduction accrue des coûts. M. Treschow s'y emploie : sitôt arrivé dans l'entreprise, il a lancé un important programme d'économies. Celui-ci s'est traduit par le départ de 14 500 personnes, sur près de 100 000 salariés, et par la fermeture de 18 % de ses usines.

Antoine Jacob

La compagnie aérienne Cathay Pacific poursuit l'épreuve de force avec ses pilotes

Le conflit est révélateur des carences du droit social à Hongkong

Le conflit social qui oppose la direction de la compagnie aérienne Cathay Pacific à ses pilotes depuis plus de deux semaines n'a toujours pas

trouvé d'issue. Il a même tendance à se durcir depuis que 53 pilotes ont été licenciés. Les syndicats dénoncent les carences du droit social : si le

droit de grève est officiellement garanti, une entreprise n'a pas besoin, en pratique, de motiver ses mesures de licenciement.

HONGKONG

de notre correspondante

Après plus de deux semaines de grève, de nombreux vols annulés ou retardés, le conflit qui oppose la direction de Cathay Pacific Airways à son syndicat de pilotes ne semble pas se diriger vers une issue rapide. La compagnie aérienne de Hongkong a certes annoncé, lundi 16 juillet, le « retour à la normale pour l'essentiel » de ses activités, 123 vols sur les 129 initialement programmés ayant pu être assurés, a affirmé la compagnie dans un communiqué. Mais selon l'Association des officiers navigants de Hongkong, qui représente plus de 85 % des 1 500 pilotes de Cathay Pacific, le climat s'est au contraire considérablement détérioré au cours des derniers jours.

Cathay Pacific, qui a licencié la semaine dernière 53 pilotes, refuserait toujours de se rasseoir à la table des négociations tant que les pilotes ne reprendront pas leur rythme de travail habituel. Les navigants avaient entamé une grève du zèle après l'échec des négociations avec la direction concernant la revalorisation de leurs salaires et leurs conditions de travail.

Il ne s'agit en effet jusqu'à présent que d'une grève limitée, les pilotes prenant à la lettre leur devoir contractuel de se présenter à leur poste quatre-vingts minutes avant le décollage, un délai insuffisant pour procéder aux mesures de sécurité obligatoires.

« TOUS SUR LE MÊME BATEAU »

Cathay Pacific compte sur la bonne volonté de ses salariés, fait remarquer John Findlay, président du Syndicat des officiers navigants, mais cette bonne volonté « a désormais été brisée par les actions de la direction ». Les pilotes revendiquent un réajustement des salaires au niveau d'avant la crise financière asiatique de 1998, ainsi que l'amélioration des horaires de travail et une meilleure organisation des missions.

Cathay Pacific, qui a annoncé cette année des profits records de 640 millions de dollars (745 millions d'euros), déclare de son côté que « les temps sont durs » et que les demandes des pilotes ne prennent pas en compte la nécessité de faire des provisions au cas où de nouvelles difficultés se présenteraient. « Nous savons que nos pilo-

tes sont parmi les meilleurs au monde, reconnaît Lisa Wong, porte-parole de Cathay Pacific, mais ils doivent comprendre que nous sommes tous sur le même bateau et que la compagnie a renvoyé les pilotes non pas parce qu'ils font partie du syndicat, mais parce que leurs retards répétés nous ont fait perdre confiance en eux. »

C'est sans doute là l'une des caractéristiques qui rendent si difficiles les relations entre employeurs et salariés à Hongkong : même si le droit de grève est garanti par la mini-Constitution du territoire (la Loi fondamentale), une entreprise n'a pas l'obligation de motiver les licenciements de ses employés, d'où la vulnérabilité de ces derniers. « Il n'y a pas assez de lois qui protègent les travailleurs, remarque Lee Cheuk-yen, parlementaire et secrétaire général de l'Union des syndicats de Hongkong. C'est ce qui explique que les salariés d'ici sont, de toute l'Asie, les moins fidèles à leur compagnie. Il est impossible de bâtir un sentiment de loyauté envers l'entreprise sans une certaine sécurité de l'emploi, et cette situation est malsaine pour l'économie. »

Depuis la rétrocession de

Hongkong, la situation n'a pas changé d'un iota. La prédominance des représentants des entreprises dans le gouvernement local est encore plus marquée maintenant que Hongkong est sous la tutelle de Pékin : le chef de l'exécutif, Tung Chee-hwa – qui a condamné publiquement l'action des pilotes –, était lui-même l'un des principaux armateurs du territoire, et son gouvernement n'a de cesse de dresser des obstacles à toute législation en faveur des travailleurs.

L'APPUI DU GOUVERNEMENT

Selon des représentants syndicaux, Cathay Pacific, fort de l'appui du gouvernement, serait à présent engagé dans un effort visant à « casser » les syndicats de travailleurs, menant une campagne de relations publiques qualifiée d'« irresponsable » par M. Lee. Ce dernier accuse la compagnie de mener « un sale jeu » qui a pour but de dresser les pilotes les uns contre les autres.

En effet, aucun des vols supprimés ne l'a été directement à cause des pilotes, mais bien par la direction de Cathay Pacific, qui présente ces décisions comme des mesures de « précaution » face aux retards des pilotes. Mais John Findlay ne manque pas de dénoncer l'échec de la méthode : « Nous sommes prêts à continuer pour un temps illimité notre grève. Et le soutien de la part des autres pilotes non syndiqués et de nos collègues du personnel à bord et à terre ne fait que grandir. Tout le monde semble en avoir assez des chantages de Cathay Pacific et de son manque d'ouverture à la négociation. »

Ilaria Maria Sala

Naissance d'un géant de la sous-traitance électronique

LE NUMÉRO CINQ mondial de la sous-traitance électronique, l'américain Sanmina, a racheté lundi 16 juillet son compatriote et numéro quatre mondial SCI Systems pour près de 6 milliards de dollars (6,9 milliards d'euros). La transaction comprend un échange d'actions de 4,5 milliards de dollars et la reprise d'environ 1,4 milliard de dollars de dettes. Les actionnaires de SCI recevront, pour chacun de leurs titres, 1,36 action de Sanmina. L'opération donne naissance à l'un des trois premiers groupes mondiaux du secteur, derrière le leader Soletron et au même niveau que Flextronics, avec un chiffre d'affaires de 14 milliards de dollars. Le nouvel ensemble, dont le nom n'a pas encore été révélé, posséderait une centaine d'usines dans le monde (dont trois en France), spécialisées dans la fourniture d'équipements aux industries des télécommunications, médicales, d'instrumentation et informatiques.

Premier vol d'essai

longue distance pour le Concorde

LA COMPAGNIE aérienne British Airways devait effectuer, mardi, un vol d'essai sur l'un de ses Concorde. L'appareil devait effectuer une boucle au-dessus de l'Atlantique reconstituant les conditions d'un vol transatlantique supersonique. Ce premier vol d'essai longue distance intervient après les essais au sol effectués en France et en Grande-Bretagne, avec des Concorde équipés de nouveaux pneus et de réservoirs pourvus d'un revêtement interne destiné à limiter les éventuelles fuites de carburant. Les deux compagnies aériennes, qui espèrent que ces modifications techniques permettront au Concorde de retrouver son certificat de navigabilité, envisagent la reprise de leurs vols commerciaux à la fin de l'été ou au début de l'automne. Les douze exemplaires de l'engin exploités (cinq par Air France, sept par British Airways) sont immobilisés depuis l'accident mortel de Gonesse (Val-d'Oise) le 25 juillet 2000.

Philips va supprimer 4 000 emplois supplémentaires cette année

LE DIRECTEUR général du groupe néerlandais Philips, Gérard Kleisterlee, a annoncé mardi au cours d'une conférence de presse qu'il supprimerait au second semestre entre 3 000 et 4 000 emplois dans sa filiale de semi-conducteurs à travers le monde, sans préciser quels sites étaient concernés. En France pourraient être menacés les salariés des sites de Caen (Calvados, 1 800 employés), Sophia-Antipolis (Provence-Alpes-Côte d'Azur, 250 salariés), Palaiseau (Essonne, plus de 200 salariés) et Rennes (Ille-et-Vilaine, une soixantaine de salariés). En avril, la direction du groupe avait déjà annoncé la suppression de plus de 6 000 emplois dans le secteur de la téléphonie mobile. Au total, le numéro un européen de l'électronique grand public et d'éclairage et numéro trois des semi-conducteurs s'apprête donc à supprimer plus de 10 000 postes cette année. Une décision qu'il justifie par le ralentissement américain et par la perte nette de 770 millions d'euros au deuxième trimestre de son exercice 2001, contre un bénéfice net de 3,6 milliards d'euros sur la même période de 2000.

Les banques américaines souffrent du ralentissement

LES RÉSULTATS annoncés, lundi 16 juillet, par la première banque américaine, Citigroup, et par Bank of America, de leurs profits trimestriels, reflètent une situation contrastée. Certes, Citigroup a annoncé une hausse de son bénéfice d'exploitation (hors charges exceptionnelles), de 13 %, à 3,79 milliards de dollars (4,45 milliards d'euros), pour le deuxième trimestre, tandis que Bank of America, troisième banque du pays, a annoncé une faible baisse, de 2 %, de son bénéfice sur la même période, à 2,02 milliards de dollars (2,3 milliards d'euros). Ces résultats masquent un contexte économique difficile.

La faiblesse des marchés boursiers continue en effet de peser sur les profits des banques au deuxième trimestre, en raison de la moindre activité, qui pèse sur le nombre d'augmentations de capital ou d'introductions en Bourse, de même que les activités de fusions et d'acquisitions. Ce repli est dû notamment au ralentissement de l'économie américaine. Si cette crise devait perdurer, elle augmente-

rait encore la pression sur les banques d'investissement pour qu'elles fassent des prêts afin de maintenir leur activité générale, souligne Standard & Poor's.

L'agence de notation financière a annoncé lundi l'abaissement de la perspective des notes de trois grands noms de la finance outre-Atlantique, les grandes banques d'affaires américaines Morgan Stanley, Goldman Sachs et Merrill Lynch, qui est devenue négative contre stable précédemment. « La banque d'investissement a souffert, comme prévu, dans un contexte extrêmement délicat », note le courtier Global Equities, en commentant ces résultats.

MARGES MOINS ATTRAYANTES

Le changement de notation de Standard & Poor's explique le nouveau rôle que doivent assumer ces banques d'affaires. « Leur talent pour l'émission de titres et leur expertise en matière de conseil ne suffisent plus à faire payer des commissions attrayantes à leurs clients », observe l'agence de notation.

Les banques doivent donc se rabattre sur des produits avec des marges moins attrayantes comme de larges prêts bancaires, poursuit Standard & Poor's.

Note d'optimisme, les six baisses successives des taux d'intérêt décidées par la Réserve fédérale américaine (Fed) depuis le début de l'année, ont joué positivement leur rôle. Les marges de profit sur les prêts se sont améliorées. Cela a également aidé les activités « cartes de crédit et prêts immobiliers ».

Le président de la Fed, Alan Greenspan, avait invité le 20 juin les établissements financiers américains à plus de discernement dans l'octroi de leurs crédits, tout en reconnaissant « la détérioration de la qualité des actifs ». Il a lancé un appel aux banques en leur demandant de ne pas fermer les robinets du crédit. De telles restrictions se justifient d'autant moins que les établissements bancaires jouissent d'une position solide, ajoutait M. Greenspan.

Pascale Santi

Cidel profite du nouveau marché des chéquiers en euro

DIJON

de notre envoyée spéciale

Depuis quelques mois, les Français ont commencé à recevoir leur premier chéquier en euro et son utilisation s'accroît. Le ministère de l'économie et des finances a publié, lundi 16 juillet,



PME CHAMPIONNES

Bercy note, dans son communiqué, « une augmentation plus élevée du nombre de chèques en euro, qui s'accroît de 36 % entre mai et juin. Pour la première fois, la part des chèques en euro dépasse 1 % en nombre (1,09 %) et 10 % en valeur (11,4 %) de l'ensemble des chèques. Au total, en juin, les paiements en euro représentent (en montant) 12 % de l'ensemble des paiements bancaires ». Parmi ces chèques en euro, une grande partie a été conçue par Cidel, une petite entreprise basée à Dijon et créée il y a vingt ans.

Cidel appartient au groupe Multipap, le leader en France de la personnalisation et de la fabrication des carnets de chèques. Le groupe est l'un des quatre fabricants de carnets de chèques en France sur les vingt qui existaient il y a vingt ans. Aujourd'hui, le marché global français est estimé à 5 milliards de chèques par an, dont la moitié est fabriquée par les dix sites de Multipap. A Dijon, Cidel réalise par exemple à elle seule près de 70 % des chéquiers adressés aux clients des caisses d'épargne.

A partir de feuilles de chèques préimprimées à l'effigie de chaque banque qu'elle reçoit sous forme d'impressionnants rouleaux de papier, l'entreprise personnalise chaque chèque. Elle y imprime notamment le nom, l'adresse, le numéro de série, puis assemble le chéquier. Il lui faut au maximum 24 heures pour fabriquer un chéquier, un produit qu'elle facture à l'établissement financier autour de 4 francs. Comme toute entreprise liée à la monnaie,

les locaux de Cidel sont un véritable bunker : 400 mètres carrés de surface au sol, 12 mètres de hauteur, sas de sécurité, alarmes murales avec 300 points d'analyse électronique, le tout relié directement à la gendarmerie.

« SURPLUS D'ACTIVITÉ DE 30 % »

Pour faire face à l'arrivée de l'euro, le 1^{er} janvier 2002, Cidel a aménagé ses cadences de production et son organisation. « Habituellement, nos machines fonctionnent cinq jours sur sept, mais, en 2001, c'est sept jours sur sept », explique Jean-François Stenger, directeur général de Cidel. La société a ainsi considérablement accéléré sa production de chéquiers à l'approche de l'euro. Il y a moins d'un mois, le millionième carnet de chèques en euro est sorti de son usine de production et elle devra encore en fabriquer autant d'ici la fin de l'année. « Nous prévoyons un surplus d'activité de plus de 30 % sur l'année », estime M. Stenger. Actuellement, 60 000 carnets de chèques sont fabriqués chaque jour, contre une moyenne de 40 000 les années précédentes. Son chiffre d'affaires devrait ainsi atteindre, selon ses prévisions, 78 millions de francs (soit 11,89 millions d'euros) hors taxes en 2001.

Pour faire face à cet accroissement ponctuel de la production, l'entreprise a dû embaucher. Les effectifs de la société ont été accrus de 30 personnes, pour atteindre 130 personnes. Elle a également dû renforcer son outil de production en investissant 6 millions de francs dans de nouvelles machines. Mais bien que les particuliers aient été incités à employer des chèques en euro pour se familiariser avec la nouvelle monnaie, le rythme de production des chéquiers en franc n'a pas diminué chez Cidel. « Nous avons toujours le même rythme de production de chéquiers en franc, constate M. Stenger. Nous n'avons pas encore ressenti une baisse de la demande de chéquiers en franc, mais nous pensons qu'en septembre elle devrait diminuer. »

Cécile Prudhomme

Vendredi 20 juillet avec Le Monde daté samedi 21 juillet

BOUALEM SANSAL

LA VOIX

GALLIMARD - Le Monde

CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI
UNE NOUVELLE INÉDITE DE 16 PAGES

Les incertitudes de la télévision numérique hertzienne inquiètent les opérateurs

Le gouvernement a indiqué, lundi, qu'il publierait à la fin du mois le projet de décret régissant les futures chaînes. Le régime envisagé sera très proche de celui qui s'applique aux programmes analogiques. Les candidats pourront déposer leur offre au Conseil supérieur de l'audiovisuel à partir du 24 juillet

LE GOUVERNEMENT a fait connaître, lundi 16 juillet, ses propositions sur la télévision numérique terrestre (TNT), également appelée hertzienne. Alors que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) s'apprête à lancer, le 24 juillet, l'appel à candidatures pour la TNT, le ministère de la culture et de la communication a prévu de publier, fin juillet, un projet de décret concernant les règles applicables aux futures chaînes. A l'issue de la concertation, « un texte définitif sera établi pour la fin de septembre », indique le communiqué du ministère.

Le régime envisagé pour les futures chaînes hertziennes « reprendra l'essentiel des dispositions appliquées aux chaînes analogiques existantes », indique la note d'intention accompagnant le communiqué du gouvernement : limitation de la durée de la publicité à douze minutes par heure, et

à six minutes en moyenne horaire, obligation de diffuser un certain contingent d'œuvres inédites aux heures de grande écoute... Cependant, « d'amples possibilités de modulation » seront laissées, « en fonction du format des chaînes et dans leur phase de montée en charge ».

Dans l'attente de l'ouverture de l'appel à candidatures, qui doit déboucher sur un démarrage des nouveaux programmes à Noël 2002, les avis restent partagés sur l'avenir de la TNT. La presse spécialisée s'en est fait l'écho : en juin, une enquête de l'hebdomadaire *Ecran total* a mis le feu aux poudres en détaillant les nombreux problèmes techniques en vue. Un mois plus tard, un numéro spécial du mensuel *Satellites Infos* dresse un tableau quasi idyllique du numérique hertzien.

« Tout le monde a peur », résume le patron d'un bouquet

numérique par satellite. Des craintes encore avivées par la quasi-faillite d'ITV Digital (ex-ONDigital) en Grande-Bretagne, qui a dépensé près de 10 milliards de francs (1,52 milliards d'euros) pour ne réunir qu'un million d'abonnés, et prévoit d'en dépenser autant d'ici à 2004-2005.

L'exemple espagnol n'est guère plus encourageant. Quiero TV, la plate-forme numérique hertzienne espagnole, est en pleine déconfiture. Lancée il y a un an à peine, elle a déjà mangé son capital de départ. Quiero TV a dépensé 1,6 milliard de francs pour seulement 150 000 abonnés.

Ces désastres risquent de refroidir les ardeurs de TF 1, Canal+, M 6, CanalSatellite ou TPS, candidats potentiels en France. Ils pointent du doigt la « couverture technique » du numérique hertzien français, qu'ils considèrent comme « un élément déterminant » de son développement. C'est sur ce point que porte la polémique entre les promoteurs du numérique hertzien et ceux qui devront en assumer les risques. Selon *Ecran total*, nombre de foyers dans les agglomérations pourraient ne pas y avoir accès ou ne recevoir qu'une partie des programmes. A Paris, il est prévu d'utiliser les canaux laissés libres entre les chaînes hertziennes pour diffuser les programmes numériques.

Problème : dans 80 % des immeubles de la capitale, relève le magazine, les antennes ont bloqué la réception de ces canaux pour échapper aux interférences créées par la puissance de l'émetteur de la tour Eiffel. La solution passerait par le recours à un antenneur, mais le prix de l'intervention, évalué à 400 francs en moyenne par logement, pourrait s'élever à 1 000 francs si l'antenne est ancienne. Et plus encore si le

câblage du réseau de télévision dans l'immeuble doit être remplacé. Ces travaux devront être décidés lors des assemblées de copropriétaires. Selon Cédric Davy, directeur délégué de *Satellites Infos*, en revanche, en deçà de 5 000 à 6 000 francs, ces décisions peuvent être prises directement par le syndicat. Lors des lancements de La Cinq et de M 6, affirme le mensuel, « ces travaux avaient été effectués sans réunir d'assemblées ». Au contraire, se souvient Nicolas de Tavernost, président du directoire de M 6, « nous avons mis un temps fou à convaincre les gens de modifier leurs antennes ».

D'autres freins pourraient apparaître. Ainsi, une bonne partie des rez-de-chaussée et des tout premiers étages des immeubles pourraient être privés de la portabilité, qui permet de déplacer le téléviseur dans un logement sans perdre la réception. Avant même le lance-

ment de la télévision numérique hertzienne, la fameuse TNT, au début 2003, TDF a limité les ambitions. Seuls « 40 % à 50 % de la population couverte » aura droit à la portabilité. Au-delà, des émetteurs supplémentaires devront être implantés.

Aux problèmes techniques pourrait s'ajouter le manque d'appétit des téléspectateurs

Enfin, aux problèmes techniques pourrait s'ajouter le manque d'appétit des téléspectateurs pour la TNT. Dix-sept ans après les lancements de Canal+, du câble et des bouquets par satellite, 17 millions de foyers sur 23 se contentent toujours des chaînes hertziennes. En Grande-Bretagne, en Espagne et en Suède, la TNT n'a pas suscité d'engouement. La France risque de ne pas faire exception. Comment les 35 rares programmes du numérique hertzien pourraient-ils séduire la majorité des téléspectateurs, toujours pas attirés par les centaines de chaînes thématiques du câble et du satellite ? Pour imposer définitivement le numérique hertzien, certains opérateurs, et notamment des nouveaux entrants, tablent sur l'arrêt de l'analogique. Un espoir lointain. Prévu en 2006 en Grande-Bretagne, cet arrêt a été repoussé... à plus tard.

Marc Roche

Guy Dutheil

Le bouquet britannique ONdigital en pleine débâcle commerciale et financière

LONDRES

de notre correspondant à la City

C'est en vain que Charles Allen, président du groupe de communication Granada, a réclamé l'intervention du premier ministre, Tony Blair, pour sauver la télévision numérique hertzienne ONdigital. La crise de cette filiale commune de Granada et de Carlton Communications n'en a été que précipitée.

Lancée en 1998 pour concurrencer SkyDigital, la filiale numérique de BSkyB contrôlée par le groupe News Corp. de Rupert Murdoch, ONdigital compte un million d'abonnés, contre 5,4 millions à sa grande rivale. La société paie la chasse aux abonnés à laquelle se sont livrés les deux concurrents, et qui l'a laissée financièrement exsangue. ONdigital, récemment rebaptisée ITV Digital, offre

54 canaux, contre 234 à SkyDigital. ONdigital, dont les programmes peuvent être reçus via une antenne et un décodeur, a dû casser les prix après la décision de BSkyB d'offrir gratuitement les décodeurs nécessaires pour recevoir son bouquet satellite. ONdigital a aussi souffert du dynamisme de ses deux concurrents du câble, NTL et Telewest.

MÉCONTENTEMENT DES CLIENTS

Sur le plan technique, les problèmes de réception dus à des antennes mal installées ont provoqué le mécontentement des clients, dont 20 % ne renouvellent pas leur abonnement après la période d'essai. Résultat : au lieu d'un objectif de 2 millions d'abonnés en 2002, la compagnie table désormais sur 1,7 million en 2004-2005, date

à laquelle elle prévoit d'être à l'équilibre. ONdigital a fait aussi les frais des tiraillements entre ses deux actionnaires, Carlton et Granada. Ces derniers lui ont imposé des programmes populaires, cadrant mal avec le profil « haut de gamme » que vise le bouquet pour se distinguer de SkyDigital. Michael Greene, l'omnipotent président de Carlton, et Charles Allen veulent que rien n'échappe à leur contrôle, et on ne compte plus les directeurs d'ONdigital remerciés par le duo. Sous la pression de leurs actionnaires, Carlton et Granada cherchent aujourd'hui à fusionner. Mais le gouvernement Blair voit d'un mauvais œil la constitution d'une telle force de frappe dans la télévision privée. La City, pour sa part, considère les deux principaux groupes britanniques du réseau de télévision privée ITV com-

me « opéables ». Vulnérabilité accentuée par les résultats décevants de l'année 2000-2001 de tous les grands groupes de médias britanniques, conséquence du ralentissement du secteur publicitaire et de la crise des « dotcoms ».

« Pourquoi investir tant d'argent dans un système numérique offrant des dizaines de chaînes dont personne ne veut, doté d'un service interactif disponible sur n'importe quel PC, afin d'offrir au Trésor des revenus supplémentaires dont il n'a pas besoin ? » A l'instar de Stephen Barnett, professeur de communications à l'université de Westminster, bon nombre d'experts doutent de la survie à long terme d'ONdigital sur un marché numérique qui est loin de tenir ses promesses.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

Le FMI relativise les craintes de contagion de la crise argentine

LE RESPONSABLE des études sur les marchés de capitaux du Fonds monétaire international (FMI), Garry Schinasi, a estimé, lundi 16 juillet, que le système bancaire espagnol devrait supporter sans trop de difficultés la crise financière argentine, malgré sa forte exposition au pays. Il a aussi appelé la Banque centrale européenne à ne pas trop se soucier de l'inflation, jugeant que le ralentissement économique en Europe était le problème prioritaire.

■ **ZONE EURO** : « Le cours actuel de l'euro a des inconvénients et des avantages », a déclaré, lundi, le ministre belge des finances et président de l'Eurogroupe, Didier Reynders, au magazine allemand *Stern*, estimant que « l'un de ces avantages est [d'offrir] de meilleures chances à l'exportation ».

■ **ITALIE** : Rome table, pour 2001, sur une croissance de 2,3 % à 2,4 %, puis sur une croissance de 3,1 % en 2002, et sur une inflation de 2,8 % en 2001 et de 1,7 % en 2002, a indiqué, lundi, le ministre délégué à l'économie, Mario Baldassarri.

■ **ÉTATS-UNIS** : les stocks des entreprises sont restés inchangés en mai par rapport à avril et les ventes ont progressé de 1,1 %, soit la plus forte hausse depuis mars 2000, a annoncé, lundi, le département du commerce. Les analystes escomptaient une contraction de 0,1 % de ces stocks.

■ **BRÉSIL** : la Banque centrale a vendu en moyenne 50 millions de dollars par jour sur le marché des changes, depuis l'annonce de son plan de soutien au réel, le 5 juillet, selon les chiffres des réserves internationales de la banque, publiés lundi.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **CHARGEURS** : le groupe de négoce de laine, dont le conseil d'administration s'est tenu lundi 16 juillet, a présenté les résultats de l'offre publique de rachat d'actions qui a eu lieu du 5 juin au 2 juillet. Un milliard de francs a été versé aux actionnaires, à qui 1 650 000 actions ont été rachetées au prix de 92 euros.

● **MONTEDISON** : Italenergia, la société commune de Fiat et EDF, a annoncé lundi avoir relevé le prix proposé dans le cadre de son offre publique d'achat sur Montedison, à 3,07 euros par action, contre 2,82 euros proposés auparavant.

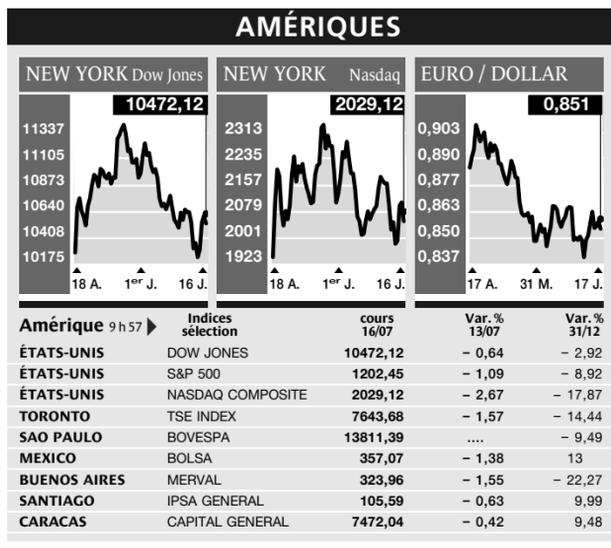
● **PERNOD RICARD** : le groupe de spiritueux a annoncé, lundi, l'acquisition de 80 % du capital de Polmos Poznan, fabricant polonais de vodka, pour 82 millions d'euros. Le groupe français a aussi signé, avec Polmos Bialystok, un accord portant sur la distribution en Europe de la vodka polonaise Zubrowka.

FINANCES

● **BOLLORÉ** : le groupe poursuit la simplification de ses structures juridiques en fusionnant deux filiales dont il détient la quasi-totalité du capital, la société financière des Terres rouges et les Mines de Kali Sainte-Thérèse.

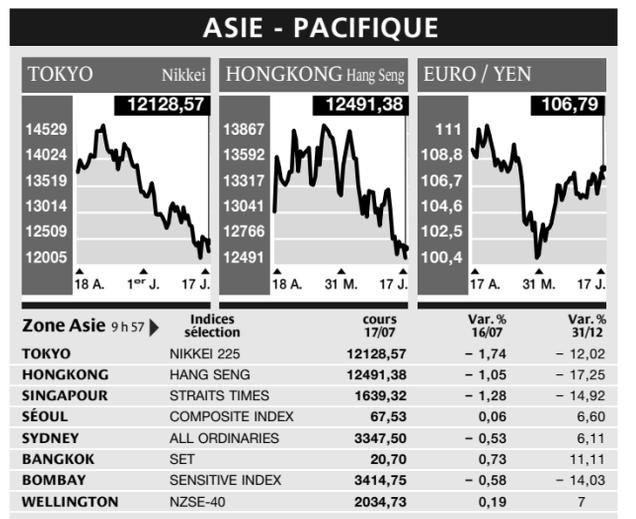
● **NASD** : une division de l'Association nationale des courtiers en Bourse américains a suspendu ou condamné à des amendes pour un total de 473 000 dollars dix maisons de courtage pour violation des règles du marché sur les introductions en Bourse.

● **BANKGESELLSCHAFT BERLIN** : la banque allemande semi-publique a enregistré en 2000 une perte nette de 1,648 milliard d'euros, après un bénéfice de 157 millions d'euros en 1999.



Cours de change croisés

17/07 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,79697	0,85135	1,2978	1,39425	0,56316
YEN	125,47500	106,79500	16,28000	174,90000	70,64500
EURO	1,17461	0,93637	0,15245	1,63755	0,66135
FRANC	7,70535	6,14165	6,55957	10,74160	4,33835
LIVRE	0,71723	0,57175	0,61065	0,09315	0,40390
FRANC SUISSE	1,77570	1,41550	1,51170	0,23050	2,47595



Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	16/07
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245	COURONNE DANOISE.....	7,4443
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE.....	7,9775
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774	COUR. SUÉDOISE.....	9,2107
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238	DOLLAR CANADIEN.....	33,8250
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190	DOLLAR HONGKONG.....	6,6947
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703	DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,1055
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	3,82894	FORINT HONGROIS.....	254,3500
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660	LEU ROUMAIN.....	25142
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607	ZLOTY POLONAIS.....	3,6063
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324		
DRACHME GREC.(100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503		

Taux d'intérêt (%)

Taux 16/07	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Matif	
FRANCE.....	4,52	4,36	5,17	5,71	Cours 9h57	
ALLEMAGNE.....	4,51	4,47	5,04	5,61	Notionnel 5,5	
GDE-BRETAG.....	6,38	5,11	5,14	4,85	DÉCEMBRE 2001.....	2445
ITALIE.....	4,51	4,45	5,44	6,02	Volume 17/07.....	88,44
JAPON.....	0,03	0,03	1,35	2,44	dernier prix.....	88,50
ÉTATS-UNIS.....	3,84	3,65	5,20	5,67	premier prix.....	NC
SUISSE.....	3	3,16	3,35	4,03		
PAYS-BAS.....	4,46	4,45	5,19	5,66		

BOURSES

Le CAC 40 cédait 1,14 %, mardi matin 17 juillet, à 4 965,42 points. Il avait terminé la veille en baisse de 0,05 %, à 5 022,76 points. L'indice DAX de Francfort reculait de 0,69 %, à 5 813,33 points mardi matin, après avoir cédé 1,25 % lundi, à 5 853,76 points. A Londres, le Footsie reculait de 0,79 %, à 5 473,70 points, après une baisse de 0,36 % lundi. A New York, le Dow Jones a cédé 0,64 %, lundi, à 10 472,12 points, le Nasdaq ayant chuté de 2,67 %, à 2 029,12 points. A Tokyo, l'indice Nikkei a clôturé en baisse de 1,74 %, mardi, à 12 128,57 points.

CHANGES-TAUX

ALORS que le billet vert progressait face au yen, à 125,51 yens, l'euro se repliait légèrement dans les premières transactions, mardi 17 juillet, à 0,8512 dollar. Selon le président du département de recherche sur les marchés de capitaux du Fonds monétaire international, Garry Schinasi, l'euro ne devrait pas s'apprécier de manière significative à court terme face au dollar, en raison des signes de stabilisation de la conjoncture économique aux Etats-Unis. Les taux d'intérêt à dix ans en France se repliaient mardi matin à 5,16 %.

VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre **Vodafone** était en repli, lundi 16 juillet, à la clôture de la Bourse de Londres. Comme toutes les autres valeurs des opérateurs de téléphone, Vodafone a terminé dans le rouge et a perdu 4,75 pence, à 152,5 pence. Mardi à l'ouverture, Vodafone poursuivait sa glissade avec une baisse de 2,62 %, à 148,5 pence.

● L'action **Mediolanum**, établissement bancaire italien actif dans la gestion de fonds et le courtage en ligne, était en repli de 1,54 %, à 12,24 euros, lundi, à la clôture de la place milanaise.

● Le titre **Repsol** a perdu 1,32 %, à 18,01 euros, lundi, à la clôture de la Bourse de Madrid après que la

compagnie pétrolière a reçu une amende de 3 millions d'euros de la part du tribunal espagnol de la concurrence. Mardi, à l'ouverture, cette condamnation continuait à peser sur le cours de Repsol, qui abandonnait encore 1,5 %, à 17,74 euros.

● L'action **Dresdner Bank** était en recul de 1,49 %, à 46,3 euros, mardi matin à Francfort. Ce repli poursuit une baisse amorcée, lundi, sur la place financière allemande. Le troisième établissement bancaire d'outre-Rhin est à la peine après la réussite de l'offre publique d'achat de l'assureur Allianz qui a annoncé, lundi, qu'il détenait plus de 95 % du capital de Dresdner.

17/07 10h03

Code pays	Cours en euros	% Var. 16/07
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE 22,69	-0,48
BASF AG	DE 47,35	-0,11
BMW	DE 39,70	...
CONTINENTAL AG	DE 16,11	-0,56
DAIMLERCHRYSLER	DE 56,80	-0,61
FIAT	IT 24,39	-0,29
FIAT PRIV.	IT 15,40	-1,85
MICHELIN	FR 35,80	-1,94
PEUGEOT	FR 53,70	+0,56
PIRELLI SPA	IT 3,24	-0,61
DR ING PORSCHE	DE 414,80	+0,07
RENAULT	FR 55,35	+0,27
VALEO	FR 47,80	-0,52
VOLKSWAGEN	DE 53	-0,19
▶ DJ E STOXX AUTO P 243,62 -0,20		

Code pays	Cours en euros	% Var. 16/07
BANQUES		
ABBAY NATIONAL	GB 19,74	-0,82
ABN AMRO HOLDING	NL 20,15	-0,54
ALL & LEICS	GB 13,50	+0,12
ALLIED IRISH BA	GB 20,98	-2,58
ALPHA BANK	GR 20,02	...
B.P.SONDRO	IT 10,99	...
B.P.VERONA E.S.	IT 10,87	+0,09
BANK OF IRELAND	GB 19,34	-1,25
BANK OF PIRAEUS	GR 10,54	-0,57
BANKINTER R	ES 37,49	+1,05
BANCA S.P.A.	IT 33,73	-1,62
BAYR.HYPO-UVLR	DE 53,50	-0,19
BBVA R	ES 14,18	-0,21
BCA AG.MANTOVAN	IT 10,60	+0,38
BCA FIDEURAM	IT 10,38	-0,10
INTESABC	IT 3,84	-0,26
BCA LOMBARDA	IT 10,07	-0,20
BCA P.BERG.-CV	IT 18,42	+0,27
BCA P.MILANO	IT 4,29	-0,46
B.P.EMILIA ROMA	IT 34,90	...
B.P.NOVARA	IT 7,31	-0,27
B.P.LODI	IT 11	-0,45
BCA ROMA	IT 4,42	...
BCO POPULAR ESP	ES 41,39	+0,24
BCP R	PT 4,20	...
BIPOP CARIRE	IT 3,65	-1,35
BK OF SCOTLAND	GB 12,93	-1,61
BNL	IT 3,28	...
BNP PARIBAS	FR 99,10	-0,70
BSCH R	ES 9,82	+0,82
COMIT	IT 6,18	...
COMM.BANK OF GR	GR 32,48	-0,37
COMMERZBANK	DE 27,45	+0,18
CREDIT LYONNAIS	FR 44,25	-0,92
DANSKE BANK	DK 20,15	-0,66
DEUTSCHE BANK N	DE 81,65	-0,55
DEXIA	BE 18,74	-0,37
DNB HOLDING	NO 5,18	...
DRESDNER BANK N	DE 47,05	+0,11
EGF EUROBK ERGA	GR 12,86	-1,23
ERSTE BANK	AT 57,50	-0,29
ESPIRITO SANTO	PT 14,70	...
FOERENINGSSA	SE 13,41	...
HALIFAX GROUP	GB 12,98	-1,12
HSCB HLDG	GB 13,04	-0,37
IKB	DE 15,50	...
KBC BANCASSURAN	BE 43,30	-0,46
LLOYDS TSB	GB 11,12	-0,29
MONTI PASCHI SI	IT 3,36	...
NAT BANK GREECE	GR 26,30	+0,68
NATEXIS BQ POP.	FR 99,60	-0,20
NORDEA	SE 6,24	-0,86
ROLO BANCA 1473	IT 16,74	-1,06
ROYAL BK SCOTL	GB 24,39	-2,35
S-E-BANKEN A-	SE 10,69	...
SAN PAOLO IMI	IT 13,42	-0,67
STANDARD CHARTER	GB 14,01	...
STE GENERAL-A-	FR 63,90	-1,01
SVENSKA HANDELS	SE 16,18	...
SWEDISH MATCH	SE 5,54	...
UBS N	CH 160,56	...
UNICREDITO ITAL	IT 4,78	-0,42
▶ DJ E STOXX BANK P 298,08 -0,38		

Code pays	Cours en euros	% Var. 16/07
CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES 42,78	+0,66
ACS	ES 29,95	+1,05
AGGREGATE IND	GB 1,37	...
AKTOR SA	GR 6,02	-1,31
AMEY	GB 4,93	...
UPONOR A-	FI 18	+1,12
AUREA R	ES 20,26	-0,59
ACESA R	ES 10,97	+1,01
BOUYGUES	FR 36,49	-0,30
BPB	GB 4,18	...
BRISA AUTO-ESTR	PT 9,90	...
BUZZI UNICEM	IT 9,15	-0,44
NOVAR	GB 2,32	+0,71
CRH PLC	GB 32,81	-0,50
CIMPOR R	PT 23,60	...
COLAS	FR 67	...
GRUPO DRAGADOS	ES 14,80	+0,14
FCC	ES 23,90	+1,66
GRUPO FERROVIAL	ES 19,05	-0,52
HANSON PLC	GB 8,36	-0,78
HEIDELBERGER ZE	DE 53,10	+0,19
HELL.TECHNODOR	GR 5,72	+1,42
HERACLES GENL R	GR 13,10	-0,15
HOCHTIEF ESSEN	DE 23,80	-1,45
HOLCIM	CH 1311,53	...
IMERYS	FR 114,60	-1,80
ITALCEMENTI	IT 9,09	+0,78
LAFARGE	FR 104,60	-0,29
MICHANIKI REG.	GR 2,12	+0,95
PILKINGTON PLC	GB 1,67	-0,97
RMC GROUP PLC	GB 10,76	+3,29
SANT GOBAIN	FR 168,30	-0,59
SKANSKA B-	SE 11,13	...
TAYLOR WOODROW	GB 2,95	...
TECHNIP	FR 143,30	-0,49
TITAN CEMENT RE	GR 31,80	+0,63
VINCI	FR 73,15	+0,20
WIENERBERGER AG	AT 20,69	+0,24
▶ DJ E STOXX CNST P 233,13 -0,16		

Code pays	Cours en euros	% Var. 16/07
PRODUITS DE BASE		
ACERLINA	ES 13,76	-0,15
ACERINOX R	ES 32,75	+0,15
ALUMINIUM GREEC	GR 29,48	+0,82
ANGLO AMERICAN	GB 17,14	-0,66
ASSIDOMAEN AB	SE 24,43	...
BEKAERT	BE 42	-1,08
BHP BILLITON	GB 5,75	+0,56
BOEHLER-UDDEHOL	AT 48	+0,04
BUNZL PLC	GB 7,41	+0,44
CORUS GROUP	GB 1	-1,61
ELVAL	GR 3,66	+1,10
HOLMEN B-	SE 23,67	+0,23
ISPAT INTERNATI	NL 3,70	...
JOHNSON MATTHEY	GB 17,55	-0,09
MAYR-MELNHOF KA	AT 54,55	...
M-REAL B-	FI 6,60	+1,54
OUTOKUMPU	FI 10,10	+1
PECHINEY-A	FR 57,35	-2,13
RAUTARUKKI K	FI 4,19	...
RIO TINTO	GB 20,54	-1,33
SIDENOR	GR 3,80	+0,53
SILVER & BARYTE	GR 20	...
SMURFIT JEFFERS	GB 2,35	...
STORA ENSO A-	FI 12	-2,44
STORA ENSO R-	FI 12,40	+2,06
SVENSKA CELLULO	SE 25,84	...
THYSENKRUPP	DE 15,72	+0,19
UNION MINIERE	BE 46,50	-0,85
UPM-KYMMENE COR	FI 36	-0,96
USINOR	FR 13,46	-0,30
VIOHALCO	GR 8,40	-0,71
VOEST-ALPINE ST	AT 34,70	-0,29
WORMS N	FR 19,30	-0,82
▶ DJ E STOXX BASI P 182,68 +0,09		

Code pays	Cours en euros	% Var. 16/07
CHIMIE		
AIR LIQUIDE	FR 162,90	-1,57
AKZO NOBEL NV	NL 47,41	-0,63
BASF AG	DE 47,35	-0,11
BAYER AG	DE 44,05	+0,11
BOC GROUP PLC	GB 16,94	-0,19
CELANESE N	DE 26,40	-1,12
CIBA SPEC CHIMI	CH 68,22	-0,72
LANFRANCIANT	CH 334,99	...
DSM	NL 40,39	+0,20
EMS-CHEM HOLD A	CH 484,36	+0,07
ICI	GB 7,05	+0,70
KEMIRA	FI 6,68	...
KON. NOVAPK NV	NL 23,90	-0,62
LAPORTE	GB 11,33	...
LONZA GRP N	CH 675,92	-0,29
NORSK HYDRO	NO 48,26	...
RHODIA	FR 12,55	-0,40



Code pays	Cours en euros	% Var. 16/07
STOXX 653		
SODEXHO ALLIANC	FR 58,90	-0,84
TELE PIZZA	ES 1,90	...
THE SWATCH GRP	CH 1139,74	-0,58
THE SWATCH GRP	CH 239,84	-1,36
THOMSON MULTIME	PA 35,38	-3,47
J D WETHERSPOON	GB 5,52	+0,90
WILSON BOWDEN	GB 12,03	-0,94
WM-DATA -B-	SE 2,73	...
WOLFORD AG	AT 17,72	...
WWWUK UNITS	IR 1,07	...
▶ DJ E STOXX CYC P 129,32 -1,71		

Code pays	Cours en euros	% Var. 16/07
PHARMACIE		
ACTELION N	CH 32,54	-1,50
ALTANA AG	DE 41,30	+1,23
ASTRAZENECA	GB 54,88	+0,06
AVEANTIS	FR 87,70	...
BB BIOTECH	CH 78,13	-3,47
CELTECH GROUP	FR 17,34	-0,19
ELAN CORP	IR 42,94	...
ESSILOR INTL	FR 337	-0,30
FRESINIUS HD C	DE 83,10	+0,36
GALEN HOLDINGS	GB 12,81	...
GAMBRO -A-	SE 7,33	...
GLAXOSMITHKLINE	GB 33,04	+0,20
H. LUNDBECK	DK 27,36	...
NOVARTIS N	CH 39,38	...
NOVO-NORDISK -B	DK 216,27	...
NOVOZYMES -B-	DK 24,18	-1,64
AMERSHAM	GB 8,78	+0,56
ORION B	FI 19,75	...
OXFORD GLYCOSCI	GB 17,47	-1,47
PHONAK HLDG N	CH 3214,40	-1,42
QIAGEN NV	NL 20,84	-3,29
ROCHE HLDG	CH 99,27	-1,31
ROCHE HOLDING G	CH 8457,22	...
SANOFI SYNTHELA	FR 72,40	-0,14
SCHERING AG	DE 59,20	+0,34
SERONO -B-	CH 1092,83	-1,78
SHIRE PHARMA GR	GB 20,93	-0,39
SMITH & NEPHEW	GB 5,86	-0,55
SSL INTL	GB 8,24	...
SULZER AG 100N	CH 213,08	+0,78
SYNTHES-STRATEC	CH 656,10	-4,52
UCB	BE 42,46	-1,51
WILLIAM DEMANT	DK 34,66	...
WS ATKINS	GB 12,94	+0,63
ZELTIA	ES 8,57	-2,06
▶ DJ E STOXX HEAL 567,91 -0,07		

Code pays	Cours en euros	% Var. 16/07
BIENS D'EQUIPEMENT		
ABB N	CH 84,57	...
ADECCO N	CH 705,65	...
AEROPORT DI RO	IT 9,14	...
AGGREGO	GB 7,85	...
ALSTOM	FR 32,31	-1,01
ALTRAN TECHNO	FR 54,80	-0,90
ALUSUISSE GRP N	CH 832,51	...
ASSA ABLOY-B-	SE 16,29	-0,66
ASSOC BR PORTS	GB 6,46	...
ATLAS COPCO -A-	SE 23,51	+0,23
ATLAS COPCO -B-	SE 22,75	...
ATTICA ENTR SA	GR 6	...
BAA	GB 11,02	-0,44
BBA GROUP PLC	GB 4,20	...
BTG	GB 20,57	...
CIB	IT 1,42	-2,07
CAPITA GRP	GB 6,66	-8,31
CDB WEB TECH IN	IT 3,76	+0,27
CGIP	FR 34,90	-0,29
COOKSON GROUP P	GB 2,19	...
DAMPKIBS -A-	DK 7925,53	...
DAMPKIBS -B-	DK 9134,51	+1,15
DAMPKIBS SVEND	DK 11955,46	...
E.ON AG	DE 63,30	-0,47
EADS SICO	FR 21,61	-0,83
ELECTROCOMPONEN	GB 8,41	-2,46
EPCOS	DE 52,50	-3,14

Code pays	Cours en euros	% Var. 16/07
ENERGIE		
BG GROUP	GB 4,60	-0,35
BP	GB 9,40	...
CEPSA	ES 12,75	-1,16

(Publicité)

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances un seul numéro

0825 022 021

(0,99 F TTC/mn)

ou par Internet :

www.lemonde.fr

(rubrique « Services aux lecteurs »)

Code pays	Cours en euros	% Var. 16/07
SERVICES FINANCIERS		
COFLEXIP	FR 172,60	+0,06
DORTSCHT PETRO	NL 3,35	+3,08
ENI	IT 7,76	...
ENTERPRISE OIL	GB 9,55	-1,68
HELLENIC PETROL	GR 5,28	-3,65
LASMO	GB 2,94	...
LATTICE GROUP	GB 2,61	+1,27
OMV AG	AT 103	-0,76
PTROLEUM GEO-S	NO 10,84	...
REPSOL YPF	ES 17,82	-1,05
ROYAL DUTCH CO	NL 65,21	-0,41
SAIPEM	IT 6,07	-0,82
SHELL TRANSP	GB 9,50	-0,68
TOTAL FINA ELF	FR 158,90	-0,69
IHC CALAND	NL 54,15	-1,28
▶ DJ E STOXX ENCY P 347,70 -0,64		

Code pays	Cours en euros	% Var. 16/07
STOXX 653		

VALEURS FRANCE

Le titre M6 perdait 2,24 %, mardi 17 juillet, à l'ouverture de la Bourse de Paris. Ce repli fait suite à l'annonce d'une hausse de 10,6 %, à 417,4 millions d'euros, du chiffre d'affaires semestriel de la chaîne privée.

Lundi, le titre avait enregistré une forte hausse de 5,19 %, à 26,35 euros à la clôture. La valeur Marionnaud Parfumeries était en repli de 0,48 %, à 103 euros, mardi matin.

Ce recul fait suite à l'annonce d'une progression de 78,8 %, à 372,5 millions d'euros, du chiffre d'affaires semestriel en 2001 de la société.

L'action de la Société générale affichait un repli de 0,85 %, à 64 euros, mardi à l'ouverture. Le cours de la banque ne cesse de baisser depuis l'annonce d'un rendement moindre que prévu, au deuxième trimestre, des fonds propres alloués à la banque de financement et d'investissement.

Le titre CS Communication et Systèmes était en hausse de 1,71 %, à 8,9 euros, mardi, à Paris. Cette progression intervient après l'annonce par l'entreprise de la cession de sa filiale britannique CS Rand et de la prise de contrôle de SCOT, numéro un français des données d'observation de la terre dans le domaine de l'agriculture, de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 17 JUILLET Cours à 9 h 57

Demier jour de négociation des OSRD : 25 juillet

Table with 5 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (1)

Main table of stock prices for France, listing various companies and their prices in euros and francs.

Main table of stock prices for International, listing various companies and their prices in euros and francs.

Table of stock prices for International, listing various companies and their prices in euros and francs.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation sans indication catégorie 3; ■ ouvert; □ détaché; ● droit détaché; ● contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ♦ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différencié.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 16 JUILLET

Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of stock prices for Nouveau Marché, listing various companies and their prices in euros and francs.

Main table of stock prices for Nouveau Marché, listing various companies and their prices in euros and francs.

Main table of stock prices for Nouveau Marché, listing various companies and their prices in euros and francs.

Main table of stock prices for Nouveau Marché, listing various companies and their prices in euros and francs.

SECOND MARCHÉ

MARDI 17 JUILLET

Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock prices for Second Marché, listing various companies and their prices in euros and francs.

Main table of stock prices for Second Marché, listing various companies and their prices in euros and francs.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 16 juillet

Émetteurs Valeurs unitaires Euros francs ** Date cours

Table of SICAV and FCP prices, listing various funds and their prices in euros and francs.

Main table of SICAV and FCP prices, listing various funds and their prices in euros and francs.

Main table of SICAV and FCP prices, listing various funds and their prices in euros and francs.

Main table of SICAV and FCP prices, listing various funds and their prices in euros and francs.

LEGENDE : * Stars frais. ** A titre indicatif.

Naissances

Mairé GINHOUX, Laurent THIBIERGE ont la joie d'annoncer la naissance de

Lili-Jeanne,

le 6 juillet 2001, à Toulon.

74, rue Romulus,
83100 Toulon.
12, rue Denis-Poisson,
75017 Paris.

Anne-France FAY

et

Youri CANETTI

ont la joie d'annoncer la naissance de

Matteo,

le 6 juillet 2001.

84, rue Secrétan,
75019 Paris.

Maguelonne DIVIES

et

Eddy BASSET

ont la joie d'annoncer la naissance de

Noah,

le 4 juillet 2001.

Résidence Marseilleveyre-C3,
123, traverse Parangon,
13008 Marseille.

Mariages

– Après cinq ans de réflexion et deux thèses,

Marie IMHOF

et

Ghislain BOUTET

se sont mariés le samedi 14 juillet 2001, à Champrond-en-Gatine (Eure-et-Loir).

Aurélië FRUHINSHOLZ

et

Cyril BECHEMIN,

vous annoncent leur mariage, en l'église de Saint-André-de-Cubzac (Gironde), le 21 juillet 2001, à 15 h 30.

La célébration sera présidée par A. Valette, prédicateur laïc de l'ERF.

Distinctions

– La biobibliographie de Joseph Courtès, professeur de première classe à l'université Toulouse-Le Mirail et auteur d'une douzaine d'ouvrages traduits dans les grandes langues du monde (dont l'américain, le russe, le chinois et différentes langues européennes), figure chaque année dans le *Who's who in the World* depuis 1995, également dans le *Who's who in America* depuis 1997. Elle est à paraître encore dans ces deux ouvrages de référence en 2002, et sûrement bien au-delà.

Décès

– Nous avons la grande tristesse de faire part du décès de

Germaine BERNHEIM,
née MEYER,

notre mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente,

survenu le 5 juillet 2001, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Ses obsèques ont eu lieu le 12 juillet, dans l'intimité de la famille, au cimetière parisien de Pantin, où elle repose auprès de son cher époux.

De la part de :
Nicole-Lise Bernheim (Paris),
Claude et Monique Bernheim
et leurs enfants (Strasbourg),
René et Marie Scherrer (Strasbourg),
Les familles parentes et alliées.

– Le président,

Le personnel enseignant,
Et le personnel administratif
de l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco),
sur le profond regret d'annoncer le décès,
survenu le 10 juillet 2001, de

M. François BERTHIER.

M. François Berthier, professeur des universités, a enseigné le japonais à l'Inalco, de 1975 à 1998.

– Yves et Isabelle Chevrel,
Alain Chevrel et Catherine,
Françoise Chevrel,
ses enfants,
Eric Chevrel,
Anne et François Dauvergne,
Marc Chevrel,
Guillaume Chevrel et Claire,
Marion Chevrel et Stéphane,
Delphine Chevrel et Pierre,
ses petits-enfants,
Pierre Dauvergne,
son arrière-petit-fils,
Catherine Barret,
Delphine Messonnier,
ses sœurs,
Anne-Marie Chevrel,
Les familles Chevrel, Delcour,
ont la douleur de faire part du décès de

Margot CHEVREL,
née DELCOUR,

survenu le 3 juillet 2001, à Lodève, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques ont été célébrées en la cathédrale Saint-Fulcran de Lodève, le 5 juillet.

166, route de Mayres,
Grézac-le-Haut,
34700 Lodève.

– Chantilly.

M^{me} Françoise Courboin-Lavaux,
son épouse,
Laurent et Gabriel,
Gwendoline et Sylvain,
Stéphanie,
ses enfants,
Jean-Baptiste, Raphaëlle et Camille,
ses petits-enfants,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Philippe COURBOIN,

maire de Chantilly
de 1983 à 1995.

Il nous a quittés dans sa soixante-troisième année, le 13 juillet 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 juillet 2001, à 15 heures, en l'église Notre-Dame de Chantilly (Oise), sa paroisse.

Condoléances sur registre.

Ni plaques, ni fleurs, ni couronnes, un don à Amnesty International ou à la Fondation Abbé Pierre peut en tenir lieu.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, avenue Magdeleine,
60500 Chantilly.

– Nantes. Senlis.

M. Marc Diedisheim,
son fils,
et son épouse, Séverine,
Elina, Gautier, Xavier et Célia,
ses petits-enfants,
Ainsi que tous ses parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Maurice DIEDISHEIM,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

survenu le 14 juillet 2001, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie a lieu aujourd'hui, mardi 17 juillet, à 14 heures, au cimetière Miséricorde, à Nantes (entrée rue de la Pelleterie).

Cet avis tient lieu de faire-part.

65, avenue Camus,
44000 Nantes,
43, rue Bellon,
60300 Senlis.

– La Porta.

Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Rose FERRARI,
née de LA SALLE
de ROCHEMAURE,

survenu dans sa quatre-vingtième année.

L'inhumation aura lieu au village de La Porta (Haute-Corse), en la chapelle Saint-Sébastien, le mercredi 18 juillet 2001, à 15 h 30.

20237 La Porta.

– M^{me} Jeanne Fortunet,
son épouse,
M. Jean-Pierre Fortunet
et son épouse Christine,
M^{me} Hélène Mathiex-Fortunet
et son époux Jean-Paul Mathiex,
ses enfants,

Virginie, Alexandre, Armand, Laure,
Romain, Maud, Paul, Edouard,
ses petits-enfants,
Aude,
son arrière-petite-fille,
Les familles Pillet et Fortunet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre FORTUNET,

avocat honoraire au Conseil d'Etat
et à la Cour de cassation,

survenu le 15 juillet 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Didier-en-Avignon, le mercredi 18 juillet, à 15 heures, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Véran d'Avignon.

On y associera le souvenir de sa sœur, **Isabelle**, épouse Jacques Pillet, de son frère, **Jacques**, et de son neveu, **Michel PILLET**.

Jeanne Fortunet,
51, avenue Georges-Mandel,
75116 Paris.
Jean-Pierre et Christine Fortunet,
11 bis, rue du Maule,
78870 Bailly.
Jean-Paul et Hélène Mathiex-
Fortunet,
129, rue de la Tour,
75116 Paris.

– M^{me} Denise Gaillarde,
son épouse,
M. et M^{me} Jean-Jacques Gaillarde,
M. et M^{me} Bernard Gaillarde,
M. et M^{me} Michel Gaillarde,
ses enfants,
Frédéric et Elisabeth, Manuelle et Luc,
Catherine et Lionel, Guilhem et Sophie,
Nathalie et Damien, Clara,
ses petits-enfants,
Marie, Thibault, Alice, Antoine,
Alexandre, Hélène,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Francis GAILLARDE,

survenu à Lyon, le 13 juillet 2001, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 juillet, à 9 heures, en l'église du Saint-Nom-de-Jésus, à Lyon.

19, rue Fournet,
69006 Lyon.

– Marseille.

Les familles Grégoire et Tézier,
Madonna et Coppéré,
Le docteur et M^{me} André Grégoire,
Le docteur Odette Madonna,
ses grands-parents,
Philippe et Catherine Grégoire,
ses parents,
Vincent,
son frère,
ont la douleur de faire part du décès de

Julien GRÉGOIRE,

étudiant en biologie cellulaire,

survenu dans sa vingt-deuxième année, des suites d'une myopathie, après une vie remplie d'amour et de gaieté, de travail et de lutte quotidienne contre la maladie.

Ses obsèques religieuses seront célébrées ce mardi 17 juillet 2001, en l'église du Sacré-Cœur, à Marseille-8^e.

Vos dons à l'Association française contre les myopathies (AFM) seront un moyen de poursuivre la lutte de Julien pour d'autres enfants lors du prochain Téléthon.

« Les Buis »,
68, avenue de la Soude,
13009 Marseille.

– Le président de l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 12 juillet 2001, de

M. Jacques GUÉRIN,

maître de conférences de sociologie
à l'université Paris-I -
Panthéon-Sorbonne.

– M. le directeur de l'UFR de travail et études sociales, AES et droit social,
Ses collègues enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 12 juillet 2001, de

M. Jacques GUÉRIN,

maître de conférences de sociologie
à l'université Paris-I -
Panthéon-Sorbonne.

– M^{me} Geneviève Hesnard,
Benoît, Renaud, Nicolas,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Gilbert HESNARD

(Supélec 1970),

survenu le 9 juillet 2001.

47, rue Henri-Régnauld,
92210 Saint-Cloud.

– Montmagny. Paris. Pau. Saint-Quentin.

Odile Dupont, Catherine Derobert,
Anne Jidkoff,
ses enfants,
Joël Dupont,
son gendre,
Marie Dupont, Aurore Fèvre et Boris Derobert,
ses petits-enfants,
Sviatoslav Jidkoff,
son frère,
et Simone Chazette,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges JIDKOFF,

chef de travaux à l'EHESS (Paris),
bibliothécaire d'instituts,
membre de la Société asiatique et de la Société d'histoire contemporaine,
résistant FFC
et déporté à Neuengamme,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
officier des Palmes académiques,

survenu le 12 juillet 2001, dans sa soixante-seizième année.

Le service religieux orthodoxe aura lieu en la chapelle de l'hôpital d'Eaubonne (Val-d'Oise), le 18 juillet, à 10 h 30, et sera suivi de l'inhumation au cimetière de Deuil-la-Barre (Val-d'Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue Villebois-Mareuil,
95360 Montmagny.

– Cherbourg. Paris. Nouméa. La Réunion.

M^{me} Liliane Mouchel,
sa compagne,
Patrice Lorion,
son fils,
Nicole Cranois,
Julien et Marie Simonnot,
Toute sa famille,
Tous ses amis,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Joseph-Michel LORION,

survenu à Paris, le 13 juillet 2001, muni des sacrements de l'Eglise, à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, à Cherbourg.

Priez le Seigneur pour lui.

Résidence Pasteur,
44, rue de Sennecey,
50100 Cherbourg.

SOUTENANCES DE THÈSE

85 F TTC - 12,96 € la ligne

Tarif étudiants année 2001

– André Le Bozec,
Nicole et Frédéric Vitoux,
sa cousine, ses cousins,
ont l'immense tristesse d'annoncer le décès de

Guy de LUSSIGNY,

peintre,

survenu à Paris, le 14 juillet 2001, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le père Laverton, en l'église Saint-Louis-en-l'Île, 19 bis, rue Saint-Louis-en-l'Île, le jeudi 19 juillet 2001, à 10 h 30, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Cambrai, où il reposera auprès de ses parents.

Ni fleurs ni couronnes.

15, quai aux Fleurs,
75004 Paris.

– La direction
Et le personnel
de la Société d'aménagement de La Plagne,
ont la douleur de faire part du décès de

André MARTZOLF,

ancien directeur des pistes
et de la sécurité de la station
de La Plagne,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 14 juillet 2001 à La Roche.

Les obsèques auront lieu le mardi 17 juillet, à 10 h 30, à Bourg-Saint-Maurice (Savoie).

La direction et le personnel de la Société d'aménagement de La Plagne s'associent à la douleur de la famille, et lui adressent leurs sincères condoléances.

– Ses amis
Et collègues
de l'UFR des sciences de la terre et évolution des milieux naturels,
et du département de géologie sédimentaire,
ont la douleur de faire part du décès de

Gilbert RICHEBOIS,

survenu le 14 juillet 2001, dans sa cinquante-quatrième année.

– M^{me} Louis Rigal,
son épouse,
M. et M^{me} Charles-Henri Rigal,
ses enfants,
Alexandra et Romain,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis et ses compagnons,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M^e Louis-Charles RIGAL.

Ses funérailles civiles auront lieu le jeudi 19 juillet 2001.

Réunion à 11 h 30, au cimetière de Villieu (Ain).

Condoléances sur registres.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

– Lyon. Chambéuf.

M. et M^{me} René Simeone,
ses parents,
M. Philippe Simeone,
son frère,
M. et M^{me} Jean Trambouze,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard SIMEONE,

écrivain et traducteur d'italien,

survenu le 13 juillet 2001, à l'âge de quarante-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 19 juillet, à 9 heures, en l'église Saint-Irénée, à Lyon-5^e, suivie de l'inhumation au cimetière de Chambéuf (Loire), vers 11 h 15.

Condoléances sur registres.

– L'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation (ARALD),
a la grande tristesse de faire part de la disparition de

Bernard SIMEONE,

écrivain et traducteur,
vice-président de l'agence
de 1993 à 2000.

– Les Editions Verdier
ont la tristesse de faire part du décès de leur collaborateur et ami,

Bernard SIMEONE,

écrivain, traducteur,
responsable de la collection
« Terra d'altri ».

Leurs condoléances et leur amical souvenir vont à sa famille, à ses proches.

– Jeanine Lévy-Smidtas,
son épouse,
David et Serge Smidtás,
ses enfants,
Les familles Lévy, Libzon, Bismuth,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Claude SMIDTAS,

survenu le 15 juillet 2001, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité à l'Île des Pins.

– Pierre-André et Véronique,
ses enfants,
Marie-Claude, Nicole, Anne et Alain,
ses sœurs et son frère,
Ainsi que leur famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-François SONOLET,

officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier de l'Ordre royal du Cambodge,

survenu le 13 juillet 2001, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 19 juillet, à 15 h 30, en l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, à Boulogne-sur-Seine.

63, rue d'Aguesseau,
92100 Boulogne.
28, rue Troyon,
92310 Sèvres.

– Michel et Marie-Christine Urbain,
Isabelle et Gilbert Parleani,
Le docteur Philippe Urbain
et son épouse Tola,
ses enfants,
Vincent, Pierre, Olivier, Laure,
François,
ses petits-enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

**M^{me} Madeleine
URBAIN-POUTET,**

survenu accidentellement, le 8 juillet 2001, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Cermeuf de Billom (Puy-de-Dôme).
L'inhumation a eu lieu dans le caveau familial.

Cet avis tient lieu de faire-part.

76, boulevard de Reuilly,
75012 Paris.
52, avenue de La Motte-Picquet,
75015 Paris.
56, avenue Anatole-France,
59100 Roubaix.

Remerciements

– Le président,
Les membres
de l'organisme de gestion de l'école
Lacordaire, à Marseille,
Et les membres de la communauté
éducative,
très touchés des marques de sympathie
qui leur ont été témoignées lors des
obsèques de

M. José BARTOLOMEI,

remercient tous ceux qui, par leur
présence, leurs messages de
condoléances, leurs envois de fleurs ou
leurs dons, se sont associés à leur peine.

– Odile Bovar et Michel Terrioux,
très émus des marques d'affection et de
sympathie manifestées à l'occasion du
décès de leur fils,

Arnaud TERRIOUX,

vous remercient très sincèrement.

Que sa mémoire reste dans le cœur de
tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Tous les jours

dans le

« Carnet du Monde »

**NAISSANCES,
ANNIVERSAIRES,
MARIAGES,
FIANÇAILLES, PACS**

**600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €
FORFAIT 10 LIGNES**

La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42

Fax : 01.42.17.21.36

e-mail : carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Communications diverses

<

TOUR DE FRANCE 2001 La 9^e étape Pontarlier-Aix-les-Bains (185 km) a été remportée, lundi 16 juillet, par le Russe Sergueï Ivanov (Fassa Bortolo), qui s'est imposé au

terme d'une échappée de 117 km menée avec Bradley McGee (La Française des Jeux) et David Etxebarria (Euskaltel). ● CE SUCCÈS ne fait pas oublier que le coureur russe a été



mêlé, en 1998 et en 2000, à deux affaires de dopage liées à l'utilisation d'érythropoïétine (EPO). ● L'ARRIVÉE EN ALTITUDE de l'Alpe-d'Huez, mardi 17 juillet, devait bouleverser le

classement général. L'Australien Stuart O'Grady (Crédit agricole) s'appretait à céder son maillot jaune au Français François Simon (Bonjour) ou au Kazakh Andreï Kivilev (Cofidis).

Sergueï Ivanov rappelle la Grande Boucle à ses tristes démons

Le Russe de la formation italienne Fassa Bortolo, mêlé à l'affaire TVM en 1998, puis exclu du Tour de France 2000, à la veille du départ, pour un hémocrite hors norme laissant supposer une prise d'érythropoïétine (EPO), s'est imposé à l'arrivée d'Aix-les-Bains au terme d'une longue échappée

AIX-LES-BAINS (Haute-Savoie) de notre envoyé spécial

Le sort a parfois des clin d'œil pour le moins ironique. Et le Tour de France s'offre à l'occasion des instantanés qui réveillent la mémoire. A n'en pas douter lorsque le Russe Sergueï Ivanov a levé les bras en signe de victoire, lundi 16 juillet, à Aix-les-Bains (Haute-Savoie), la sienne a dû faire un retour en arrière. Il avait déjà effectué ce geste au même endroit, trois années auparavant. Et pourtant, Sergueï Ivanov n'est pas un récidiviste. Ce coureur de vingt-six ans, professionnel depuis 1996, appartenant à la formation italienne Fassa Bortolo, vainqueur récemment d'une étape au Tour de Suisse, trois fois champion de Russie, a signé là, à l'issue de cette 9^e étape sinueuse et vallonnée, son premier succès dans la Grande Boucle.

Echappé en compagnie de l'Australien Bradley MacGee (Française des Jeux) et de l'Espagnol David

Etxebarria (Euskaltel-Euskadi) dès le 60^e kilomètre, il a effectué près de 120 kilomètres aux avant-postes du peloton. Mais, à moins de 10 kilomètres du final, Sergueï Ivanov a choisi d'entrer seul dans Aix-les-Bains, comme pour mieux goûter au souvenir de son dernier passage avec le Tour en bordure du lac du Bourget.

C'était en 1998, le 29 juillet, au soir d'une journée mémorable. Mécontent du traitement qu'avaient réservé la veille des policiers à l'équipe TVM, alors sous le coup d'une enquête judiciaire à Reims, le peloton avait observé une sorte de grève du zèle. Entre Albertville et Aix-les-Bains, il avait adopté une allure de sénateur, posant pied à terre à plusieurs reprises, menaçant d'un abandon collectif en rase campagne. Finalement, au terme de multiples palabres, il se résolut à franchir la ligne d'arrivée sur le coup de 20 heures avec près de trois heures de retard sur l'horaire prévu. Au terme de ce semblant de course – l'étape fut neutralisée –, seules les équipes espagnoles avaient sonné la débâcle sous la houlette

de Manolo Saiz, le patron de l'équipe ONCE.

De son côté, revanchard, le peloton réserva une ultime surprise aux organisateurs : les sept coureurs de l'équipe TVM encore en course, parmi lesquels Sergueï Ivanov, franchirent l'arrivée en première ligne, occupant toute la largeur de la chaussée, les bras levés en signe de victoire. Le lendemain, tandis que ce Tour du scandale poursuivait sa déroute, les mêmes

coureurs profitèrent d'une brève incursion en Suisse pour filer dare-dare vers l'aéroport de Zurich et fausser compagnie à la petite centaine de rescapés qui remontaient dans la pire des morosités vers Paris.

« Je quitte la France et n'y remettraï plus jamais les pieds. Je ne boirai plus de vins français ni ne mangerai plus de fromages », avait alors lancé le Néerlandais Jeroen Blijlevens, lequel joignant le geste

à la parole, s'était fendu d'un inoubliable bras d'honneur.

Sergueï Ivanov et ses cinq autres coéquipiers avaient choisi une stratégie différente : ils avaient sagement attendu la tombée de la nuit avant de faire leurs bagages. Trois années plus tard, Sergueï Ivanov songeait-il à ces mésaventures rocambolesques en fonçant seul vers cette gloire éphémère ? « Cela m'a motivé », a-t-il déclaré. Mais savait-il, Sergueï Ivanov, que son ancien patron de TVM, le Néerlandais Cees Priem, son ancien médecin et compatriote Andreï Mikhaïlov et son ancien soigneur, le Néerlandais Ian Moores, devaient connaître leur jugement au lendemain de son échappée belle, mardi 17 juillet ?

AUTRES PROBLÈMES

Devant le tribunal correctionnel de Reims, qui jugeait l'affaire du 28 mai au 1^{er} juin, l'avocat général avait requis des peines de prison avec sursis et des amendes, pour transport de substances illicites parmi lesquelles de l'érythropoïétine (EPO), saisies au mois de mars 1998 sur une route du départe-

ment de la Marne par les services des douanes. Il est peu probable que, au moment de savourer son bonheur, les pensées de Sergueï Ivanov se soit tournées vers la capitale du champagne. D'autant que depuis cette trouble époque, le Russe a été confronté à d'autres épreuves. Il y a un an, il s'est présenté au Futuroscope, à Poitiers (Vienne), au départ du Tour de France sous les couleurs de l'équipe néerlandaise Farm-Frites. Mais, à quelques heures de s'élever sur les 16 kilomètres du parcours réservé à la 1^{re} étape, courue en contre-la-montre individuel, l'Union cycliste internationale (UCI) lui signifia un arrêt de travail obligatoire de deux semaines, entrant immédiatement en vigueur. Un hémocrite hors norme, supérieur au seuil maximal toléré de 50 %, laissant supposer une prise d'érythropoïétine (EPO) priva Sergueï Ivanov de cette 87^e édition de la Grande Boucle.

A l'instar de deux autres concurrents, l'Italien Rossano Brasi (Polti) et le Slovène Andrej Hauptman (Vini Calderola), épinglés comme lui, Sergueï Ivanov avait dû boucler ses valises et regagner son domicile. De là à le suspecter d'avoir pris de l'EPO... Mais de cela, il « préfère ne plus en parler », a-t-il indiqué. « Il y a eu des erreurs commises qui ne me sont pas seulement imputables », a-t-il souligné, énigmatique.

Victime d'une chute lors de la course Tirreno-Adriatico en mars, Sergueï Ivanov est resté convalescent durant toute une partie du printemps. Soucieux de le préserver, Giancarlo Ferretti, le directeur sportif de la formation Fassa Bortolo, ne l'a pas aligné sur le récent Giro. De ce fait, le Russe a échappé, le 6 juin, à l'opération de la brigade des stupéfiants à San Remo, et n'a pas vécu deux jours plus tard la déchéance de son ex-équipier Dario Frigo, licencié par son employeur pour possession de produits dopants, alors qu'il occupait la deuxième place du classement général à l'avant-veille de l'arrivée finale à Milan.

Yves Bordenave

Philippe Le Cœur

► www.lemonde.fr/tdf2001

Le vainqueur de l'étape

SERGUEÏ IVANOV
Né le 5 mars 1975 à Chuvashky (Russie), 1,80 m ; 74 kg.
Carrière : professionnel depuis 1996. Equipes : Lada-CSKA-Samara (1996) ; TVM (1997) ; TVM-Farm Frites (1998 et 1999) ; Farm Frites (2000) ; Fassa Bortolo depuis 2001.

Ses principales victoires : champion de Russie sur route 1998, 1999 et 2000 ; Tour de Pologne ; GP Harrelbeke ; deux étapes sur le Tour de l'Avenir 1996 ; une étape du Tour de Suisse 2001 ; une étape du Tour de France 2001 (Aix-les-Bains).

Classement dans le Tour de France : abandon en 1998 ; exclu du prologue en 2000 pour hémocrite irrégulier.
Classement mondial UCI (fin d'année) : 84^e en 1996 ; 152^e en 1997 ; 82^e en 1998 ; 72^e en 1999 ; 44^e en 2000.

Le maillot jaune

STUART O'GRADY
Né le 6 août 1973 à Adelaide (Australie), 1,76 m, 73 kg.
Carrière : professionnel depuis 1995. Equipes : GAN (de 1995 à 1997) ; Crédit agricole (depuis 1998).

Ses principales victoires : champion du monde de poursuite par équipes en 1993 ; Tour Down Under 1999 et 2001 ; une étape du Grand-Prix Midi libre 2000.
Classements dans le Tour de France : 109^e en 1997 ; 54^e en 1998 (deux victoires d'étape, maillot jaune trois jours) ; 94^e en 1999 ; abandon en 2000 ; maillot jaune six jours en 2001.

Classement mondial UCI (fin d'année) : 404^e en 1995 ; 806^e en 1996 ; 120^e en 1997 ; 30^e en 1998 ; 61^e en 1999 ; 110^e en 2000.

François Simon se rêvait en jaune à l'Alpe-d'Huez

AIX-LES-BAINS

de notre envoyé spécial

Il n'a pas caché qu'il « en rêve ». Mais il « essaie de ne pas trop y penser ». Le Français François Simon savait qu'un maillot jaune était à sa portée, mardi 17 juillet, au sommet de l'Alpe-d'Huez, terme de la 10^e étape. « Si je pouvais le prendre, ça serait une chose. A l'Alpe, en plus, ça serait grand », a confié, à la veille de cette première étape de haute montagne du Tour de France 2001, le coureur de la formation française Bonjour, conscient, à trente ans, que l'occasion ne se représentera pas de sitôt de rejoindre, dans la petite histoire de la Grande Boucle, son frère aîné Pascal, porteur de la tunique dorée durant plusieurs jours en 1983, avant d'être contraint à l'abandon après une blessure.

Au classement général, suite à l'échappée fleuve de dimanche 15 juillet dans laquelle il figurait, l'horizon pour François Simon est relativement clair. Devant lui, il n'a qu'un seul coureur : le maillot jaune, l'Australien Stuart O'Grady (Crédit agricole), sur lequel il compte un retard de 4 min 32 s. Derrière, la principale menace pour le dernier de la fratrie Simon – outre Pascal, le peloton a aussi compté dans ses rangs Régis et Jérôme – a pour nom Andreï Kivilev. Le Kazakh de l'équipe Cofidis pointe

cependant à 17 min 35 s de lui. Bobby Julich (Crédit agricole), Joseba Beloki (Once), Lance Armstrong (US Postal) ou Jan Ullrich (Telekom) viennent plus loin, à plus de 29 minutes.

« ON N'ATTAQUERA PAS »

Pour autant, la perspective d'un maillot jaune ne semble pas susciter un engouement particulier chez Bonjour. « On est obligé d'y penser », concède Jean-René Benaudeau, le directeur sportif, qui ajoute aussitôt : « On n'attaquera pas. On respecte O'Grady. Ce sont ses cuisées qui décideront. Et si François est un peu mieux que lui, ça se fera. Mais, s'il grimpe bien, il ne faut pas s'exciter : il ne sera pas en jaune à Paris. »

« Je ne vais calquer ma course sur personne. Je vais gérer mes forces et donner tout dans la dernière montée, à l'Alpe », a prévenu François Simon, excluant toute possibilité de pouvoir « suivre les meilleurs » en cas de « grosse bagarre » entre ces derniers au cours d'une étape qui, avant la montée elle-même, est un virage, empruntera les difficiles cols de la Madeleine et du Glandon. « François ne sautera pas au sens propre du terme. Il se relèvera et il perdra du temps », anticipe Jean-René Benaudeau, qui décrit l'ancien champion de France – en 1999, sous

les couleurs du Crédit agricole – comme un coureur qui « connaît ses limites, calculeur, ne faisant pas d'erreur ». « Il est hyperprofessionnel », ajoute Philippe Raimbaud, le manager de Bonjour, selon qui « l'image de taiseux qu'on lui associe ne correspond pas à la réalité. C'est ce dont nous nous sommes vite aperçus ».

Depuis qu'il a rejoint Bonjour, début 2000, ce natif de Troyes a été peu en vue. « Il a quand même gagné une étape du Paris-Nice 2000 », relativise Philippe Raimbaud, alors que Jean-René Benaudeau affirme qu'il n'est « pas déçu » par sa recrue : « Sa première année a été conforme à ses engagements. Il n'y a pas un Simon qui a déçu un sponsor. » « Mais c'est vrai que depuis le début 2001 on a peu vu François, car il a eu un problème de sinusite qui l'a perturbé », poursuit Philippe Raimbaud, qui concède aussi que le coureur « a été sensible » à l'affaire Noan Lelarge. Exclu de l'équipe Bonjour, le 7 juillet, après un contrôle antidopage positif lors du Tour d'Italie, ce coureur avait été recommandé à Jean-René Benaudeau par François Simon. A écouter Philippe Raimbaud, cela n'aurait « rien changé dans l'équipe » à l'égard de François Simon.



La dernière charge d'Ivanov

Les échappées au long cours se multiplient sur ce 88^e Tour de France. Alors que les difficiles étapes alpestres se profilaient à l'horizon, le peloton ne semblait pas vouloir faire d'efforts démesurés pour chasser les ténérariers partis à l'abordage. Entre Pontarlier et Aix-les-Bains, les fuyards du

jour se nommaient Bradley McGee (La Française des Jeux), Sergueï Ivanov (Fassa Bortolo) et David Etxebarria (Euskaltel, ici de gauche à droite). Le Basque « roule toujours » à une fois de plus tiré les marrons du feu pour un de ses compagnons d'échappée, le rusé Russe Ivanov, qui a placé l'ultime démarrage victorieux à quelques mètres de la ligne d'arrivée, pour faire oublier quelques désagréables épisodes passés sur le Tour.

LES CLASSEMENTS

9^e ét. Pontarlier-Aix-les-Bains

(185 km) lundi 16 juillet

1. Sergueï Ivanov (Rus) Fassa Bortolo 3 h 57 min 48 s (moyenne 46,678 km/h) ; 2. Etxebarria (Esp/ELU), à 16 s ; 3. McGee (Aus/FDJ), à 17 s ; 4. Zabel (Aut/TEL), à 24 s ; 5. D. Nazon (Fra/BJR) ; 6. O'Grady (Aus/CA) ; 7. Bettini (Ita/Map) ; 8. Gutierrez (Esp/KEL) ; 9. Petacchi (Ita/FAS) ; 10. Teutenberg (Aut/FES) ; 11. Mengin (Fra/FDJ) ; 12. Belohovskis (Let/LAM) ; 13. Wadeci (Pol/DF) ; 14. Simon (Fra/BJR) ; 15. Bouvard (Fra/DEL) ; 16. Boogerd (P-B/RAB) ; 17. Sivakov (Rus/BIG) ; 18. Pinotti (Ita/LAM) ; 19. Vermant (Bel/LOT) ; 20. Moreau (Fra/Fes) ; 21. Botero (Col/KEL) ; 22. Baldato (Ita/FAS) ; 23. Blandzun (Dan/CST) ; 24. Rous/Fra/BJR) ; 25. Botcharov (Rus/A2R) ; 26. Julich (USA/CA) ; 27. Brochard (Fra/DEL) ; 28. Van de Wouwer (Bel/LOT) ; 29. Voigt (Aut/CA) ; 30. Heulot (Fra/BIG) ; 31. Kivilev (Kaz/COF) ; 32. Armstrong (USA/USP) ; 33. Galdeano (Esp/ONC) ; 34. Ekmov (Rus/USP) ; 35. Garzelli (Ita/Map) ; 36. Hincapie (USA/USP) ; 37. Merckx (Bel/DF) ; 38. Ullrich (Aut/TEL) ; 39. Sevilla (Esp/KEL) ; 40. Tosatto (Ita/FAS), m.t. etc...

Classement général

1. Stuart O'Grady (Aus/CA), 38 h 55 min 30 s ; 2. Simon (Fra/BJR), à 4 min 32 s ; 3. De Groot (PBS/RAB), à 21 min 16 s ; 4. Kivilev (Kaz/COF), à 22 min 7 s ; 5. Teutenberg (Aut/FES), à 27 min 15 s ; 6. Voigt (Aut/CA), à 29 min 23 s ; 7. Dierckx (Bel/LAM), à 29 min 49 s ; 8. Wauters (Bel/RAB), à 30 min 12 s ; 9. Turpin (Fra/A2R), à 30 min 35 s ; 10. Gonzalez (Esp/KEL), à 31 min 56 s ; 11. L. Jalabert (Fra/CST), à 31 min 57 s ; 12. Julich (USA/CA), à 33 min 49 s ; 13. Gonzalez Galdeano (Esp/ONC), à 34 min 23 s ; 14. Beloki (Esp/ONC), à 34 min 33 s ; 15. Sastré (Esp/ONC), à 34 min 34 s ; 16. Jaksche (Aut/ONC), à 34 min 38 s ; 17. Moreau (Fra/FES), à 34 min 43 s ; 18. Gutierrez (Esp/ONC), à 34 min 46 s ; 19. Serrano (Esp/ONC), à 34 min 49 s ; 20. Casero (Esp/FES), à 34 min 59 s ; 21. Pradera (Esp/ONC), à 35 min 8 s ; 22. Perez (Esp/FES), à 35 min 16 s ; 23. Armstrong (USA/USP), à 35 min 19 s ; 24. Botero (Col/KEL), à 35 min 37 s ; 25. Gutierrez (Esp/KEL), à 35 min 43 s ; 26. Ullrich (Aut/TEL), à 35 min 46 s ; 27. Klöden (Aut/TEL), à 35 min 58 s ; 28. Heras (Esp/USP), à 36 min ; 29. Sevilla (Esp/KEL), à 36 min 5 s ; 30. Vinokourov (Kaz/TEL), à 36 min 11 s ; 31. Boogerd (PBS/RAB), à 36 min 13 s ; 32. Bartoli (Ita/Map), à 36 min 59 s ; 33. Heulot (Fra/BIG), à 37 min 10 s ; 34. Garzelli (Ita/Map), à 37 min 10 s ; 35. Rous (Fra/BJR), à 37 min 14 s ; 36. Bénéteau (Fra/BJR), à 37 min 41 s ; 37. Robin (Fra/BJR), à 37 min 48 s ; 38. Brozyna (Pol/BAN), à 37 min 56 s ; 39. Rodriguez (Esp/BAN), à 38 min 4 s ; 40. Manabou (Esp/BAN), à 38 min 6 s ; 41. Odiroz (Esp/BAN), à 38 min 8 s ; 42. Tosatto (Ita/FAS), à 38 min 9 s ; 43. Wadeci (Pol/DF), à 38 min 17 s ; 44. Brochard (Fra/DEL), à 38 min 19 s ; 45. Blanco (Esp/BAN), à

38 min 20 s ; 46. Merckx (Bel/DF), à 38 min 22 s ; 47. Hincapie (USA/USP), à 38 min 23 s ; 48. Belli (Ita/FAS), à 38 min 26 s ; 49. Halgand (Fra/DEL), à 38 min 34 s ; 50. Böls (Aut/TEL), à 38 min 48 s ; 51. Salmon (Fra/A2R), à 39 min 23 s ; 52. Chaurruarri (Esp/EUS), à 39 min 26 s ; 53. Montgomery (Sui/FDJ), à 39 min 40 s ; 54. Aerts (Bel/LOT), à 39 min 41 s ; 55. Van de Wouwer (Bel/LOT), à 39 min 43 s ; 56. Heppner (Aut/TEL), à 39 min 55 s ; 57. Pena (Col/USP), à 41 min 58 s ; 58. Loda (Ita/FAS), à 42 min 58 s ; 59. Vidal (Esp/KEL), à 43 min 25 s ; 60. Querini (Ita/TEL), à 43 min 35 s, etc.

Classement de la montagne

1. Patrice Halgand (Fra/DEL), 66 pts (+6) ; 2. Jalabert (Fra/CST), 50 ; 3. Brochard (Fra/DEL), 33 (+1) ; 4. Cuesta (Esp/COF), 31 ; 5. Salmon (Fra/A2R), 29, etc.

Classement par points

1. Stuart O'Grady (Aus/CA), 136 pts (+20) ; 2. Zabel (Aut/TEL), 127 (+24) ; 3. Nazon (Fra/BJR), 90 (+22) ; 4. Teutenberg (Aut/FES), 82 (+16) ; 5. Simon (Fra/BJR), 76 (+12), etc.

Classement par équipes

1. Rabobank 117 h 6 min 52 s ; 2. Festina, à 23 min 55 s ; 3. Crédit agricole, à 43 min 17 s ; 4. Kelme, à 50 min 45 s ; 5. Fassa Bortolo, à 57 min 44 s, etc.

Classement des jeunes

1. Jorg Jaksche (Aut/ONC) 39 h 30 min 08 s ; 2. Gutierrez (Esp/ONC), à 8 s ; 3. Sevilla (Esp/KEL), à 1 min 27 s ; 4. Manabou (Esp/BAN), à 3 min 28 s ; 5. Montgomery (Sui/FDJ), à 5 min 2 s, etc.

Classement de la combativité

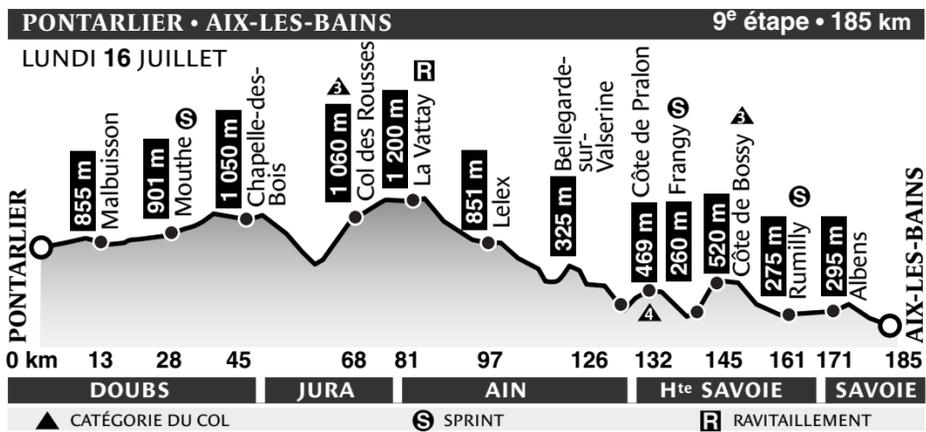
1. Laurent Jalabert (Fra/CST), 45 pts ; 2. Durand (Fra/FDJ), 34 ; 3. Verbrugghe (Bel/LOT), 28 ; 4. Dierckx (Bel/LAM), 22 ; 5. N. Jalabert (Fra/CST), 22, etc.

Abandons

De Waele (Bel/LOT, n.p., 1^{er} ét.) ; Flores (Esp/EUS, ab., 2^e ét.) ; Desbiens (Fra/Kel, ab., 3^e ét.) ; Casagrande (Ita/FAS, ab., 4^e ét.) ; Gonzales (Esp/ONC, ab., 6^e ét.) ; Olivier Trastour (Fra/DEL, ab., 6^e ét.) ; Del Olmo (Esp/EUS, n.p., 7^e étape) ; Zanini (Ita/Map, ab., 7^e ét.) ; Rinero (Fra/COF, ab., 7^e ét.) ; De Jongh (PBS/RAB, ab., 7^e ét.) ; Prétot (Fra/FES, ab., 7^e ét.) ; Vandevéde (USA/USP, ab., 7^e ét.) ; Basso (Ita/FAS, n.p., 8^e ét.) ; Fornaciari (Ita/Map, ab., 8^e ét.) ; Lamouler (Fra/BIG, ab. 9e ét.) ; Blijlevens (Pbs/LOT, ab. 9e ét.) ; Ab. : abandon ; n.p. : non partant ; h.d. : hors délais ; h.c. : hors course.

Abbreviations

A2R (AG2R Prévoyance) ; BAN (Banesto.com) ; BIG (BigMat-Auber 93) ; BJR (Bonjour) ; CA (Crédit agricole) ; COF (Cofidis) ; CST (CSC Tiscali) ; DEL (Jean Delatoeur) ; DFF (Domio-Farm Frites) ; EUS (Euskaltel) ; FAS (Fassa Bortolo) ; FDJ (La Française des Jeux) ; FES (Festina) ; KEL (Kelme-Costa Blanca) ; LAM (Lampre-Dakini) ; LOT (Lotto Adicolor) ; MAP (Maple-Quick Step) ; ONC (ONCE) ; RAB (Rabobank) ; TEL (Deutsche Telekom) ; USP (US Postal).

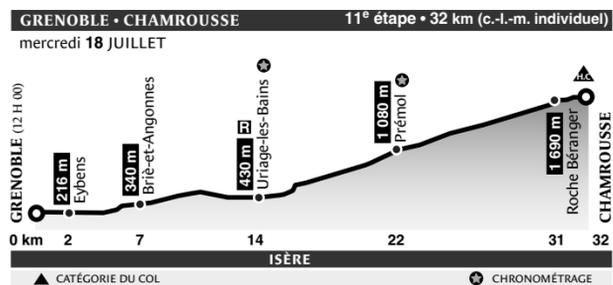
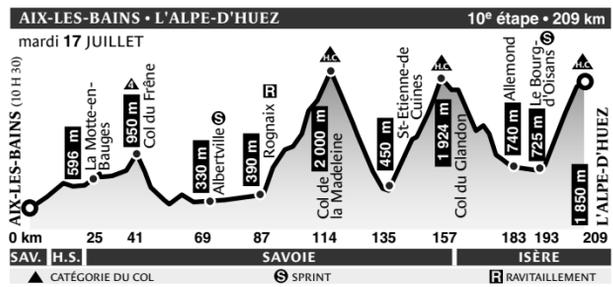


En hausse

● **Bradley McGee** (La Française des jeux) : le remuant coureur australien dirigé par Marc Madiot a lancé l'échappée du jour avec David Etxebarria (Euskatel) et Sergueï Ivanov (Fassa Bortolo).
● **Damien Nazon** (Bonjour) : même s'il n'a emporté aucune étape, le sprinteur français dispute toujours les arrivées groupées avec les meilleurs.

En baisse

● **Jimmy Casper** (La Française des Jeux) : très discret depuis le début du Tour, le sprinteur picard ne figure pas parmi les dix premiers du classement général par points, malgré une concurrence amoindrie.
● **Christophe Agnolotto** (AG2R Prévoyance) : parti en contre-attaque derrière les échappés, le Français a failli 30 km plus loin pour finir à 8 min 35 s du vainqueur.



LES HORIZONS DU CYCLISME (8)

Gilles Lapierre : « Il faut absolument renouveler les cadres »

« JE SUIS INQUIET pour le vélo. Non seulement il y a le dopage, avec les nouvelles affaires en Italie, mais aussi ce livre de Bruno Roussel qui met en exergue les mafias, les achats de course. Dans le milieu cycliste, ce phénomène est connu. Il existe depuis belle lurette. Mais c'est aussi grave que le dopage, il y a tromperie vis-à-vis du public. Cela fait beaucoup de choses d'un coup.

L'opération réalisée en Italie montre que certains n'ont pas compris le coup de semonce de 1998. C'est navrant. Cela n'encourage pas les gars sensés - il y en a - à ne pas plonger ou replonger. Nous sommes à une frontière : faut-il baisser les bras ? Ou alors mettre tous les moyens en place pour éliminer tous ceux qui traînent dans le peloton et que l'on connaît, les toxicos ?

« SANS PSEUDO-CONTRÔLES ? »

Est-ce que le dopage n'est pas un phénomène de société ? Peut-être les gens ne veulent-ils que du spectacle ? Une solution peut consister à aller vers le sport-spectacle, sans pseudo-contrôles pour les professionnels. L'argent ainsi économisé serait consacré à juguler ce qui se passe en aval, avec les valeurs montantes.

Parce que je reste persuadé que tous les nouveaux produits détournés de leur utilisation ne peuvent être qu'à la portée de ceux qui gagnent bien leur vie. En bas de l'échelle, les athlètes ne pourront pas se procurer le « médicament top » et il sera plus facile de cibler les produits.

Mais je ne suis pas sûr que cela tienne debout. La solution la plus simple, applicable tout de suite, ce sont des sanctions lourdes : deux ans de suspension pour la première incartade prouvée, radiation à vie à la deuxième. Et, surtout, il conviendrait de réserver un traitement de faveur aux repentis : c'est le moment ou jamais d'inciter les coureurs à parler. Cela pourrait faire douter quelques-uns. Ce qui ne voudrait pas dire arrêt du dopage.

Il y a un autre levier sur lequel jouer : le suivi biologique. Aujourd'hui, ces examens sanguins (quatre fois l'an) ne servent à rien ou presque. Les coureurs se prépa-

rent avant ces rendez-vous fixés à l'avance, comme ils se préparent avant les épreuves. Ils ont vite compris comment contourner le système. Il faudrait arriver à un suivi pour lequel les prélèvements seraient pratiqués de façon plus inopinée.

Mettons aussi en place des médecins experts, indépendants

Ce constructeur emploie le « repentis » Jérôme Chiotti

Gilles Lapierre, quarante et un ans, est, depuis 1993, le PDG des Cycles Lapierre, entreprise installée à Dijon (Côte-d'Or), créée en 1947 par son grand-père. La société Lapierre est partie intégrante du groupe Accell, basé aux Pays-Bas. Elle fabrique des VTT et des vélos de route (elle vend aussi des pièces détachées). Elle emploie 48 personnes et table sur un chiffre d'affaires de 120 millions de francs en 2001. Lapierre sponsorise une équipe élite de VTT, ainsi que le SCO Dijon, club amateur (division nationale 1) de cyclisme sur route.

Ces deux structures comptent dans leurs rangs l'ancien routier professionnel Gilles Delion (Le Monde du 13 juillet), de même que Jérôme Chiotti. Ce dernier a été embauché en 2000 alors qu'il venait d'être licencié par son équipe de VTT. Il avait révélé avoir gagné son titre de champion du monde de cross-country, en 1996, en usant d'érythropoïétine (EPO) et d'hormones de croissance. Il a purgé depuis une suspension de six mois, dont trois ferme.

du milieu cycliste - pourquoi pas détachés par le ministère de la jeunesse et des sports ? - qui auraient autorité, si les analyses de ce suivi inopiné témoignent de dysfonctionnements, de dire à un coureur : « Monsieur, pour votre santé, vous n'êtes pas autorisé à prendre la route. »

« QUAND ON VOIT VERBRUGGEN »

Il pourrait y avoir un problème : les coureurs évoluant à l'étranger. En cas de refus de soumission à ce type de suivi, il ne faudrait pas hésiter à dire : « Vous ne participerez pas à la course. » Le Tour de France n'a pas hésité à se passer de Marco Pantani. Si demain il ne faut faire le Tour qu'avec des coureurs de pays qui auront accepté la mise en place d'un tel système, eh bien, faisons-le, plutôt que d'aller dans le mur.

Tout cela suppose l'aval de l'Union cycliste internationale. Or, lorsqu'on voit les premières réactions de Hein Verbruggen, son président, après les perquisitions sur le Giro, qui prend la défense des coureurs... Peut-être que la survie

DANS LE PELOTON

■ **RECORDS.** L'Alpe-d'Huez, qui accueillait la 10^e étape du Tour de France, mardi 17 juillet, a reçu la Grande Boucle à 21 reprises dans son histoire. La première arrivée au sommet remonte à 1952, année de la victoire de Fausto Coppi. Le *campionissimo* est le seul coureur à avoir gagné la même année cette étape et le Tour de France. Le record de l'ascension appartient à son compatriote Marco Pantani (37 min 35 s). Mais ce sont les coureurs néerlandais qui détiennent le plus grand nombre de victoires - Joop Zoetemelk (1976, 1979), Hennie Kuiper (1977, 1978), Peter Winnen (1981, 1983), Steven Rooks (1988), Gert-Jan Theunisse (1989) -, soutenus par des supporteurs qui assurent une ambiance inédite. Bernard Hinault, qui a franchi la ligne main dans la main avec l'Américain Greg LeMond, en 1986, restait le seul Français à s'être imposé ici.

SYDNEY
correspondance

Voilà, c'est fait. Le doute - s'il existait encore - n'est plus permis. Les Wallabies sont bien les empe-



RUGBY

reurs de la planète ovale. En emportant (29-23), samedi 14 juillet, au Stade olympique de Sydney, la troisième rencontre, décisive, de la série de test-matches contre les Lions, la sélection réunissant « la crème de la crème » des équipes d'Angleterre, d'Ecosse, du pays de Galles et d'Irlande, le XV d'Australie s'est emparé pour la première fois de son histoire de la Coupe Tom Richards. Les joueurs au maillot or et vert ont gagné le dernier trophée qui leur manquait.

Vainqueurs de la Coupe du monde, en 1999, les Australiens avaient également remporté, en 2000, leur premier tournoi du Tri-Nations, qui oppose Australiens, Néo-Zélandais et Sud-Africains. Depuis trois ans, ils sont aussi les détenteurs de la Bledisloe Cup, trophée qui récompense chaque année le vainqueur de la série de matches entre les Wallabies et les All Blacks.

UN GRAND CHELEM HISTORIQUE

La Coupe Tom Richards leur permet donc de boucler un grand chelem historique. Rod Macqueen peut partir heureux. L'entraîneur australien, en poste depuis septembre 1997, a choisi de quitter son poste le soir du dernier sacre de son équipe.

Tout avait pourtant si mal débuté. Les Lions ont toujours été la bête noire des Australiens. Avant le début de cette tournée - la première depuis 1989 -, les visiteurs avaient dominé quatorze des dix-sept rencontres officielles qui les avaient opposés à l'Australie, depuis leur premier match à Sydney, le 24 juin 1899.

Plus de 17 000 fans européens avaient fait le voyage pour voir les Lions « dévorer du kangourou ». La première rencontre, le 30 juin, à Brisbane, ne les a pas déçus. La nette victoire des Européens (29-13) a même provoqué un vent de panique parmi les supporters australiens.

Le deuxième match, une semaine plus tard à Melbourne, a lui aus-

si failli tourner à la correction. A la fin de la première mi-temps, les Lions menaient de cinq points. Mais le score aurait pu être beaucoup plus lourd si les hommes entraînés par Graham Henry n'avaient pas laissé filer deux ou trois occasions d'essai.

Ces ratés ont marqué un tournant dans la série. Prenant tout à coup conscience que leurs adversaires étaient faillibles, les Australiens ont mangé du Lion lors de la seconde période, pour terminer le match sur une victoire sans appel (35-14).

Furieux d'avoir laissé passer une telle occasion, les visiteurs sont devenus aigris. Dans un billet du quotidien britannique *The Guardian* intitulé « Et pour notre finale... remettons à leur place ces arrogants Australiens », l'aïlier anglais Austin Healey est même devenu ordurier : « Vous les Aussie : allez vous faire foutre, a-t-il déclaré. S'il

de nos gars ont besoin d'avoir leurs genoux remis en état », a avoué Graham Henry. A court de joueurs valides, l'entraîneur des Lions a été obligé d'appeler à la rescousse, samedi 14 juillet, l'Ecossois Andy Nicol, qui suivait la tournée australienne avec une bande de copains.

Cette hécatombe s'est révélée déterminante lors du match décisif de Sydney. A dix minutes du coup de sifflet final, les deux équipes étaient toujours au coude à coude (23-23). Mais les Lions ont multiplié les erreurs lors des regroupements et des lancers en touche. Comme lors de leurs deux rencontres précédentes, ils ne sont pas parvenus à marquer un seul point pendant les vingt dernières minutes. Les Australiens savaient que, pour gagner un match, la patience pouvait payer. Une leçon que leur a inculquée Rod Macqueen, grand amateur de pêche à la ligne.

L'entraîneur, nommé au lende-

La Ligue française ne badine pas avec les contrats

La commission juridique de la Ligue nationale de rugby (LNR) a prononcé, lundi 16 juillet, une suspension de quatre mois, dont deux avec sursis, à l'encontre du Britannique David Hunter, pour avoir conclu un contrat avec l'USA Perpignan alors qu'il était lié contractuellement avec le Stade aurillacois. La LNR a en outre prononcé une amende de 35 000 francs (5 335 euros) à l'encontre de l'USA Perpignan, en application de l'article 17 du statut du joueur professionnel et pluri-actif. La commission indique avoir pris en considération « la non-vérification, par le club [de Perpignan], de l'absence de lien contractuel entre le joueur et un autre club », et « la signature, par le joueur, de deux contrats dans des clubs différents ». Le 22 juin, la LNR avait annoncé qu'elle refusait d'homologuer le contrat du troisième-ligne-aile (24 ans, 1,95 m, 100 kg) conclu avec Perpignan et indiqué que le joueur était enregistré à la LNR comme joueur sous contrat avec Aurillac pour les saisons 2001-2002 et 2002-2003.

« Je n'ai eu qu'une seule chose que je veuille faire, c'est vous battre tous. » Le joueur du XV de la Rose n'a pas eu l'occasion de mettre ses menaces à exécution, en raison d'une blessure qui l'a écarté de la sélection au dernier moment. Les plaquages dangereux et la fatigue après onze mois d'intenses compétitions européennes ont porté un rude coup aux organismes. Neuf membres des Lions, blessés, n'ont pas terminé la tournée.

GENOUX À RÉPARER

Le médecin anglais, James Robson, a avoué qu'il ne s'était passé qu'une seule journée lors des cinq premières semaines du séjour aux Antipodes, où il n'avait pas eu à déplorer un blessé. « Dix à douze

main de la plus grosse défaite jamais subie par les Wallabies (61-22 contre l'Afrique du Sud), quitte les rênes de la sélection australienne après un parcours époustouflant. En 43 matches, son équipe a décroché 34 victoires.

Le nouveau coach de l'équipe, Eddie Jones, aura l'occasion de poursuivre cette série avec le Tri-Nations, qui a lieu du 21 juillet au 1^{er} septembre. Le nouveau venu a déjà fait ses preuves. Il était jusque-là le coach des ACT Brumbies, vainqueurs de la dernière édition du Super 12. Et puis il a de qui tenir. L'équipe, basée à Canberra (Nouvelle-Galles du Sud), avait été créée par Rod Macqueen.

Frédéric Therin

Guerre ouverte entre la Fédération australienne de rugby à XV et celle de rugby à XIII

SYDNEY
correspondance

Le torchon brûle entre la Fédération australienne de rugby à XV (l'Australian Rugby Union, l'ARU) et celle de rugby à XIII (l'Australian National Rugby League, la NRL). Guerre de communiqués, « vol » de joueurs à coups de millions de francs, changement des calendriers pour les faire coïncider avec ceux du sport rival.

La guerre froide entretenue entre les deux fédérations depuis la création de la NRL, le 29 août 1895, s'est transformée depuis quelques jours en conflit ouvert. Le dernier tacle dangereux a été donné, mercredi 11 juillet, par les membres du conseil d'administration du Sanzar, l'organisme qui regroupe les Fédérations australienne, néo-zélandaise et sud-africaine de rugby à XV.

Ces « sages » ont décidé de ramener de huit à six semaines la durée du Tournoi des tri nations, qui oppose les équipes nationales des trois pays, et de programmer, à partir de 2003, les rencontres en septembre et en octobre. Ces deux mois de l'année sont ceux où sont organisées les finales des championnats de NRL et d'AFL (une troisième variante du jeu au ballon ovale pratiquée seulement en Australie).

Le Super 12, la compétition qui oppose chaque année douze équipes de rugby à XV issues des trois nations de l'hémisphère Sud, devrait, quant à lui, accueillir dans

deux ans deux nouveaux clubs, le premier basé en Australie et le second en Afrique du Sud. Mais, pour former une équipe, il faut trouver des joueurs de très haut niveau. L'ARU n'aura pas besoin de chercher bien loin pour dénicher ces perles rares. Il suffira de débaucher des vedettes de la NRL. La méthode n'est pas nouvelle. Ces dernières semaines, deux ailiers treizistes, qui ont aidé les Kangourous à gagner la dernière Coupe du monde de rugby à XIII, en 2000, Wendell Sailor et Mat Rogers, ont annoncé leur décision de jouer bientôt pour le Queensland et le New South Wales, deux clubs qui participent au Super 12, contre des revenus annuels compris entre 1,5 et 2,5 millions de francs.

« **FOLIE FINANCIÈRE** » Les dirigeants de certains clubs ont immédiatement demandé à leur fédération de modifier son règlement, qui limite les dépenses salariales annuelles des équipes à 3,25 millions de dollars australiens (2 millions d'euros). Le conseil d'administration de la Ligue a refusé d'entériner une telle réforme, mais, selon Kevin Neil, le directeur général des Canberra Raiders, un club treiziste de division 1, « cela n'est pas la fin de cette histoire ».

Ce projet est « une folie financière », accusait, dans les colonnes du quotidien *The Australian*, John O'Neill, le directeur de l'ARU. « C'est tout bénéfique pour trois, quatre ou

cinq clubs riches de se lancer dans cette prétendue guerre, ajoutait-il. Mais que pourront faire les clubs qui sont dans une situation financière difficile ? » Le patron de la NRL, David Moffett, n'a pas tardé à rétorquer que l'ARU n'était qu'une bande « d'hypocrites ».

Au jeu de la surenchère salariale, les treizistes n'ont aucune chance de pouvoir lutter contre le Super 12. Avec seulement trois à cinq clubs par pays, les équipes de cette compétition, créée en 1996, n'ont aucun mal à attirer de gros sponsors, qui sont prêts à payer très cher le recrutement de vedettes. La volonté de certains dirigeants de faire appel à des treizistes n'est toutefois pas du goût de nombreux rugbymen, qui s'estiment floués.

Le directeur général de l'ARU feint de comprendre la colère de certains joueurs et des dirigeants treizistes. « Il est extraordinaire qu'après des années de braconnage, de viol et de pillage du rugby à XV [les dirigeants de la NRL] se comportent comme si on les avait poignardés dans le dos, alors qu'ils ont perdu seulement deux joueurs », s'est exclamé John O'Neill. L'appât du gain, la création d'une nouvelle équipe provinciale pour le Super 14 et la Coupe du monde de rugby à XV 2003, qui se tiendra aux antipodes, pourraient toutefois convaincre d'autres treizistes de « virer de bord ».

F. T.

Un jeune chef s'affirme

A Montpellier, la carte d'été de Jérôme Bartoletti prouve la vitalité de la cuisine française

AMOINDRISSEMENT de son influence dans le monde, déclin inéluctablement lié à la mondialisation, la cuisine française irait-elle de Charybde en Scylla ? Au pessimisme de certains augures les chefs ajoutent leurs problèmes quotidiens et, pour preuve, les difficultés grandissantes éprouvées par les jeunes à s'installer. Tarissement des vocations ou interrogation sur le sens du métier ? Enquête à L'Escusson, dans la ville natale de Cambacérès, Montpellier, foyer calviniste aux XVI^e et XVII^e siècles.

Jérôme Bartoletti, queue de cheval et regard volontaire, né à Montpellier en 1974, a pris conscience de sa vocation de cuisinier au cours de son apprentissage. Déjà, auprès de sa grand-mère, cuisinière professionnelle, il observait ses gestes. Une inclination, pas encore un destin. Après le bac, son père, professeur de mathématiques, l'orienta vers la gestion hôtelière à l'Institut Vatel de Nîmes où il acquiert un sens aigu de l'ouverture aux autres cultures.

Il s'enrôle ensuite dans la brigade des frères Pourcel, au Jardin des sens, et découvre peu à peu que la cuisine, c'est la créativité modulée au jeu de la mémoire. Le jeune Montpelliérain rejoint en 1996 le cuisinier le plus créatif, « le plus fou », Marc Veyrat, à Annecy, triplement étoilé par le Guide Michelin l'année précédente.

UNE TECHNIQUE SOUVERAINE

Pas si simple de débarquer au sein d'une équipe où il faut chaque matin marquer son territoire. Jérôme perçoit vite que tout en recherchant la rupture, Veyrat reste un artisan de la continuité. Aux matières trop grasses et aux sauces trop riches, il oppose les jus d'accompagnement, les infusions, les décoctions, les nages légères. C'est là sans doute, avec l'emploi judicieux des plantes sauvages, le principal apport de cet inventeur d'une gastronomie montagnarde conjugée avec l'utilisation des techniques les plus audacieuses.

C'est une cuisine de composition qui privilégie la mise en relation des saveurs, des textures et des arômes, comme les peintres tachistes avec les pigments, un



DESSINS DESCLIZEAUX

technique souveraine mise au service de l'effet.

Bientôt reconnu par Marc Veyrat comme l'un des meilleurs éléments de son équipe, Jérôme Bartoletti accède à la maîtrise des saveurs par une pratique fine et honnête des goûts et des arômes culinaires. La chrysalide peut alors voler de ses propres ailes. En 1998, il s'installe au Grand Bornand, mais rêve déjà du retour au pays.

En novembre 2000, le voici à Montpellier, dans l'ancien Cercle des anges rebaptisé L'Escusson, derrière les façades nobles, au cœur du quartier piétonnier. Stéphane Dumont, de cinq ans son aîné, apporte le financement. Le restaurant s'inscrit dans un rectangle sous deux croisées d'ogives du plus bel effet. Le décaissement central, revêtu d'une mosaïque et souligné par un jeu d'eau, accueille quelques tables. A la périphérie, des tables rondes ; au total une quarantaine de couverts plus une terrasse dans la cour.

Rien dans la cuisine personnelle de Jérôme Bartoletti ne rappelle la leçon apprise auprès des frères Pourcel, ni chez Marc Veyrat, sinon la polyvalence chez les premiers, le haut niveau d'exigence chez le second. Son apparente complexité est résolue par la simplification et le dépouillement de chacun des composants. L'escalope de foie gras de canard frais, simplement poêlée, est présentée sur un lit de roquette assaisonnée d'huile d'olive et de citron.

Le fond de l'assiette, subtile audace, est masqué d'un beurre battu constellé des petites graines

noires du fruit de la passion. Une saveur vif-acide qui fait merveille avec la suavité de la Chartreuse 1994, second vin de Château Couët, AOC barsac. C'est à un Mas Julien 1998, blanc, que le jeune sommelier confie le soin de mettre en valeur les asperges vertes et la mousse de truffes d'été corsée par un cordon de jus de viande monté à l'huile d'olive et quelques lamelles de lard croustillant en décor.

Même vin avec un filet de dorade cuit lentement au four, accompagné d'un tartare d'asperges, de dés de tomates, de réglisse, souligné par la sapidité d'un cordon d'encre de seiche détendu dans un bouillon de volaille réduit. Admirable composition qui justifie à elle seule la confiance placée par Veyrat dans ce jeune chef.

CLIN D'ŒIL RÉGIONALISTE

La brandade de cabillaud à peine salée, rustique, paraît ensuite un clin d'œil régionaliste, mais les deux croûtons taillés dans un bâtonnet de pain de mie en disent long sur cette nouvelle génération de cuisiniers qui enterrent les tabous de la précédente - des croûtons, pensez donc ! - et acceptent l'ensemble de l'héritage.

Démonstration de haut niveau encore avec la tartelette de râble de lapin sur un lit de cèpes frais où quelques lamelles de pomme verte apportent l'indispensable acidité, quand une infusion de serpolet évoque les parfums de la garrigue.



lequel, bien qu'habitant la capitale, est aussi d'origine savoyarde et lui fournit par conséquent la fine fleur des reblochons fermiers, des abondances, des bleus de Termignon et, bien sûr, des beauforts. Jacques Vernier, puisque c'est de lui qu'il s'agit, est un véritable amateur de ce dernier fromage.

Avec lui, les cinq mois réglementaires d'affinage deviennent vite huit, neuf, dix ou douze. Sa préférence va au « beaufort d'été », celui qui se fait avec le lait des vaches qui vont au pré entre juin et octobre. « Quels arômes ! s'exclame-t-il. Une véritable compression d'herbes chaudes, de graminées et de pierres à feu ; avec, pour les meilleurs d'entre eux, un arrière-goût de miel. »

Après une telle description, il semblerait sacrilège de vouloir déguster le beaufort autrement que nature. Guy Martin n'hésite pourtant pas à s'approprier cette matière première pour la détourner des plateaux. Dans son dernier ouvrage paru (*Cuisiner les fromages*, Editions du Chêne, 184 p, 261 F, 39,90 €), il propose une très iconoclaste, et bien sûr exquise, recette de beignets de sauge et de beaufort mêlés.

Le beaufort

Il y a Beaufort et beaufort, et tous deux sont nés au XIX^e siècle. En 1806, l'amiral anglais Francis Beaufort publia une échelle pour exprimer la force du vent. Le Comité international météorologique l'adopta une soixantaine d'années plus tard et popularisa le nom de son inventeur sur toutes les mers du globe. Le second beaufort n'a rien de britannique ni de maritime, c'est un fromage des montagnes savoyardes, qui, s'il existait auparavant dans ces alpages sous le nom de « vachelin » ou « grovire », n'est apparu sous la désignation de beaufort qu'en 1865. Guy Martin, le chef trois étoiles du Grand Véfour, connaît bien ce fromage. Et pour cause : il est né et a grandi dans ces montagnes. Sa famille est toujours là-bas et, quand son père vient lui rendre visite à Paris, comme l'autre semaine, il sait qu'il ne fera pas de plus grand plaisir à son rejeton qu'en lui apportant un peu de gelée de coing faite par ses soins et un beau morceau de beaufort de la coopérative de Bourg-Saint-Maurice. Pour approvisionner son restaurant parisien, Guy Martin ne fait pas appel à son papa. Il a déniché un fromager,



J. C. R.

BOUTEILLE

AOC corbières

Château Les Palais
Cuvée Merville 1998

C'est depuis 1989 que Xavier de Volontat préside aux destinées du château Les Palais, propriété de famille acquise en 1820 à proximité du pittoresque village de Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse, dans les Corbières centrales. Le vignoble (120 hectares en AOC) se situe sur le territoire de Boutenac, dont le cépage favori, celui qui met le mieux en valeur ses qualités, est le carignan, apprécié ici pour sa puissance et sa finesse, sa douceur et sa richesse. A ses côtés, grenache, cinsault, mourvèdre et syrah. Avec des méthodes de culture qui permettent des rendements maîtrisés, grâce à la vendange manuelle des raisins cueillis à maturité et à une vinification séparée pour chaque cépage, et aussi aux soins de Marc Dubernet, œnologue avisé, les vins de ce domaine se situent dans le peloton de tête des Corbières. La cuvée « Merville » rouge (10 % de vignes jeunes) est exemplaire de la moyenne des vignes de ce domaine. Agréable robe claire aux reflets rubis, un bouquet harmonieux de fruits rouges avec quelques notes discrètement épicées, c'est un vin friand, à la fois bien construit, charpenté et souple, dont les tannins sont déjà affinés. Une bouteille élégante qui peut accompagner un repas d'été composé de charcuteries et de viandes grillées.

★ Château Les Palais rouge, cuvée « Merville » 1998 : 28 F, 4,26 € (départ cave).

Château Les Palais 11220 Saint-Laurent-de-Cabrerisse, tél. : 04-68-44-01-63.



TOQUES EN POINTE

Tables italiennes

PAOLO PETRINI

■ Celui qui fut, dans son petit restaurant de la rue d'Argenteuil, l'un des pionniers d'une cuisine à la fois sophistiquée et exigeante vouée à l'Italie, il y a une quinzaine d'années, procède apparemment avec le même enthousiasme à la recherche des bons produits et nous livre ses bonnes recettes de saison. Le décor de son établissement de la rue du Débarcadère est moins austère que le précédent et sied mieux à la cuisine peut-être plus sereine, assagie, qu'il réalise aujourd'hui avec des produits impeccables, comme les excellentes charcuteries de Toscane. La routine, pour autant, ne s'est pas invitée à cette table qui ménage encore des surprises : le poule à l'épeautre parfumé à l'origan et au vinaigre balsamique, par exemple, ou bien les gnocchis au pistou et grosses crevettes. Chacun détient sa recette du « vitello tonnato », fines tranches de veau rôti nappées d'une sauce au thon, anchois et câpres, ici parfaitement relevée, notons aussi les spaghetti « milanais » à la poutargue de thon rouge de Sicile, ou bien encore le lapin farci aux asperges et langoustines, sauce au cacao. Malgré les années, Paolo Petrini sait encore nous séduire avec ses cuissons parfaites, ses sauces instantanées, courtes, savoureuses. Tiramisu au coco et panna cotta à la vanille. Cave des meilleurs vins italiens. A la carte, compter 300 F, 45,73 €.

★ 6, rue du Débarcadère, Paris-17^e, tél. : 01-45-74-25-95. Fermé samedi midi et dimanche. Fermé du 27 juillet au 30 août.

IL PALAZZO

■ Palce oublié, créé en 1877 pour accueillir la clientèle anglaise faisant étape à Paris avant de rejoindre la Côte d'Azur, le Normandy Hotel a retrouvé ses volumes d'antan, en l'occurrence une somptueuse salle à manger Napoléon III, haute de plafond, décorée de fresques, et masquée depuis longtemps par un plancher intempéstif. Volume saisissant, agrémenté d'une décoration contemporaine de dômes d'acier faisant office de lustres, de voilages translucides destinés à scander l'espace et de fauteuils couleur prune en moelle de rotin. C'est sans doute aujourd'hui l'un des décors les plus insolites de la capitale. Pourquoi fallait-il doter cette nef immobile d'une carte aux « accents italiens », mais réalisée par un chef français, Thierry Barot ? Nul ne le sait, sinon l'intention de réaliser une cuisine du Sud, un peu mode, fusion de saveurs trans et cisalpines. Chariot d'antipasti et affetati des terroirs italiens permettant sans risque de goûter à quelques produits d'origine, et à des saveurs que l'on ne retrouvera pas nécessairement dans des plats peu conventionnels comme le cannelloni au tourteau et jus mousses de crustacés ou le risotto au fumet de poisson et poutargue de mulot. Cave franco-italienne. Service très maîtrisé. Menu dégustation : 500 F, 77,22 €. A la carte, compter 350 F, 53,36 €.

★ 7, rue de l'Echelle, Paris-1^{er}, tél. : 01-42-60-91-20. Tous les jours. Voiturier.

Gastronomie

LA DÎNÉE

■ Christophe Chabanel, dont on avait pu craindre il y a quelques années que la marche forcée à l'innovation ne le conduise à quelques excès, a su éviter les écueils. Il propose aujourd'hui, dans une formule unique (avec quelques suppléments toutefois, mais clairement indiqués), une carte très courte, très mobile, adaptée à une clientèle d'habités, c'est-à-dire renouvelée régulièrement, qui est un sans-faute et l'un des meilleurs rapports qualité-prix de Paris. Epatant millefeuille d'aubergines et tomates aux herbes fraîches, non moins savoureux pied de veau en ravigote et salade de cresson, friture de moules aux herbes et tartelettes de légumes à l'huile d'olive. La suite est sans défaillance avec le saumon rôti en croûte d'épices ou bien la cabillaud au fenouil et olives noires. Coquelet au gingembre et citron vert, c'est la route des épices. Plus sagement, l'amateur d'entrecôte et pommes de terre écrasées à l'échalote trouvera une pièce de 300 grammes de viande charolaise. Un bonheur ! Quasi de veau, cuisse de lapin fondante, cette table est devenue la cantine des entreprises du quartier. Les amateurs de crème brûlée à la rhubarbe et de pommes au caramel seront à la fête. Petite carte des vins, mais judicieuse. Menu-carte : 155 F, 23,63€ (entrée et plat ou bien plat et dessert ; 185 F, 28,20).

★ 85, rue Leblanc, Paris-15^e, tél. : 01-45-54-20-49. Fermé samedi midi et dimanche, et du 27 juillet au 20 août midi.

J.-C. Rt

Guillaume Crouzet

★ Beaufort Reflets de France, en grande surface (Carrefour, Champion), 100 F, 15,24 €, environ le kilo. Beaufort d'été, 120 F, 18,29 € le kilo environ chez les fromagers comme Jacques Vernier, Fromagerie Boursault, 71, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris.

LE MONDE DES LIVRES

avec Le Monde
DATÉ VENDREDI

LE MONDE TELEVISION

avec Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

GASTRONOMIE
Publicités
Renseign. publicité : ☎ 01.42.47.39.63

PARIS 4^e

MA BOURGOGNE
Cuisine Traditionnelle - Spécialités
Saucisson du Beaujolais
Tripous du Rouergue
Vins de Propriétés sélectionnées
19 place des Vosges - Tél. 01.42.78.44.64

PARIS 8^e

SHOZAN
Cuisine Franco-Japonaise
Formules déjeuner 165 F et 195 F
Menus dîner 395 F (découverte) 495 F (dégustation)
11, rue de la Trémoille (Voiturier le soir)
Rés. : 01.47.23.37.32

Temps agité

MERCREDI. Une dépression est centrée sur le nord-ouest du pays. Elle favorise un temps instable. Le ciel sera généralement très nuageux avec de fréquentes averses, parfois orageuses. Vent fort sur la façade atlantique et près des côtes de la Manche. Les températures seront fraîches pour la saison.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Ciel très chargé avec de nombreuses averses, parfois orageuses. Vent fort de sud-ouest à nord-ouest jusqu'à 90 km/h en rafales près des côtes. Températures comprises entre 18 et 20 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Haute-Normandie, Centre. Nuages accompagnés d'averses et parfois d'orages toute la journée. Vent de sud-ouest jusqu'à 80 km/h le long des côtes, 70 km/h dans l'intérieur. Les températures ne dépasseront pas 19 degrés.

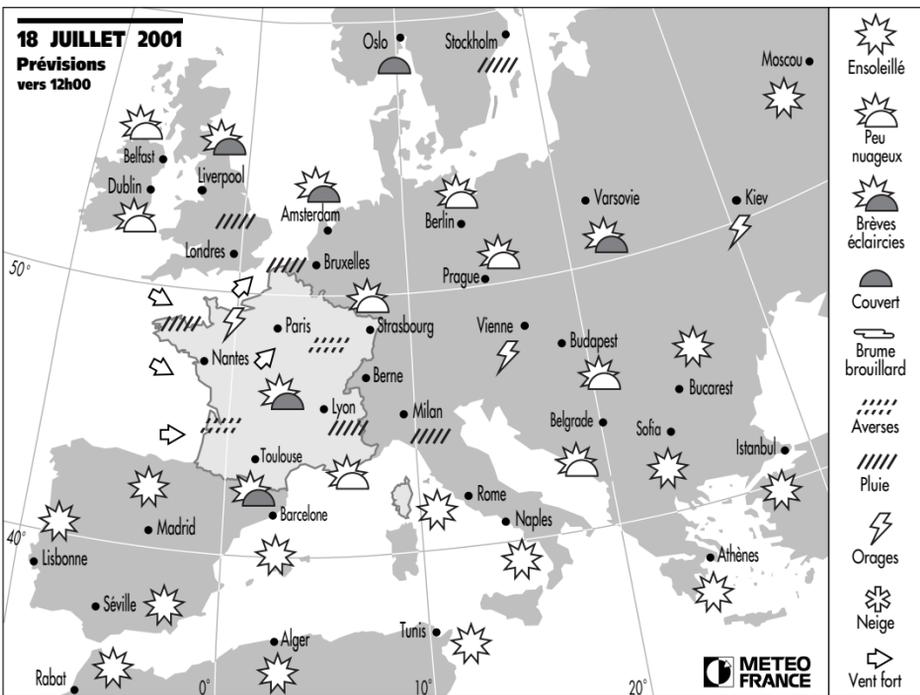
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le matin, le ciel sera très nuageux et parfois pluvieux. L'après-midi, des éclaircies se développeront mais des

averses sont encore possibles. Températures de 20 à 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur Poitou-Charentes, journée agitée avec de nombreuses averses parfois orageuses. Plus au sud, soleil et nuages se partageront le ciel, quelques averses pourront se produire. Les températures seront comprises entre 19 et 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur Rhône-Alpes, le temps sera faiblement pluvieux le matin, des éclaircies se développeront l'après-midi. Sur le Limousin et l'Auvergne, les nuages alterneront avec les apparitions du soleil, et quelques averses se déclencheront. Les températures seront comprises entre 20 et 26 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Malgré des passages nuageux, la journée sera assez bien ensoleillée. De rares ondées pourront se produire sur le sud des Alpes. Les températures seront comprises entre 23 et 29 degrés.

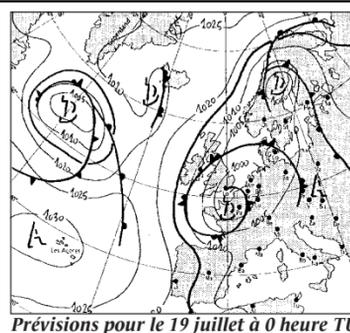
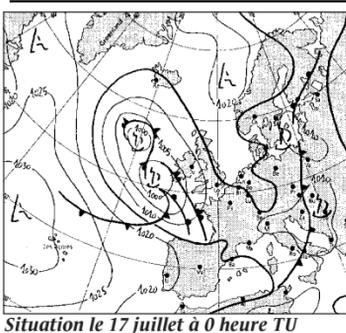


PRÉVISIONS POUR LE 18 JUILLET 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	19/28 S	NANTES	14/18 P
BIARRITZ	17/20 N	NICE	21/27 S
BORDEAUX	15/20 P	PARIS	14/17 P
BOURGES	14/19 N	PAU	14/20 N
BREST	12/19 P	PERPIGNAN	18/22 S
CAEN	14/17 P	RENNES	14/17 P
CHERBOURG	12/18 P	ST-ETIENNE	13/25 P
CLERMONT-F.	14/19 N	STRASBOURG	15/23 N
DIJON	15/22 N	TOULOUSE	16/21 N
GRENOBLE	14/21 P	TOURS	13/17 P
LILLE	14/17 P	TOURS	13/17 P
LIMOGES	13/16 N	CAYENNE	24/29 P
LYON	17/23 N	FORT-DE-FR.	26/30 S
MARSEILLE	20/25 S	NOUMEA	16/20 S

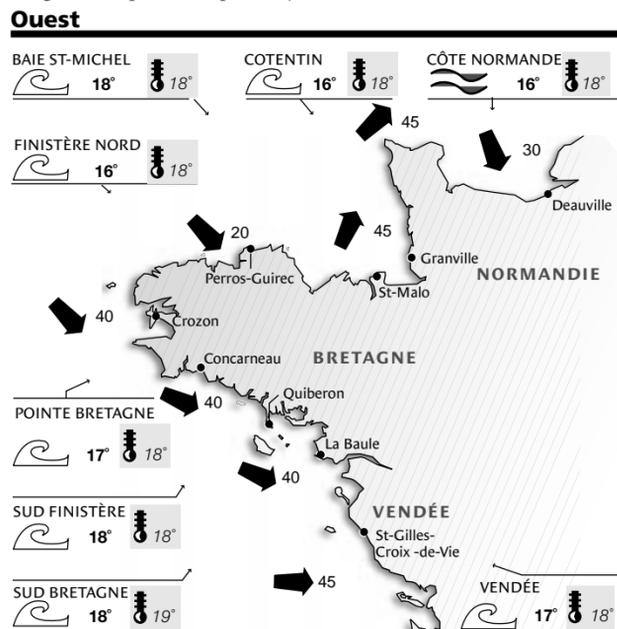
PAPEETE	22/29 S	KIEV	22/31 S	VENISE	18/27 S	LE CAIRE	25/38 S
POINTE-A-PIT.	25/32 S	LISBONNE	15/21 S	VIENNE	15/28 S	NAIROBI	14/23 C
ST-DENIS-RE.	18/25 S	LIVERPOOL	13/16 C	AMERIQUES		PRETORIA	11/25 S
EUROPE		LONDRES	14/17 P	BRASILIA	17/28 S	RABAT	17/24 S
AMSTERDAM	13/19 C	LUXEMBOURG	12/17 C	BUENOS AIR.	9/15 C	TUNIS	23/33 S
ATHENES	27/35 S	MADRID	15/25 S	CARACAS	23/28 S	ASIE-OCEANIE	
BARCELONE	19/23 S	MILAN	20/29 P	CHICAGO	22/30 S	BANGKOK	26/34 P
BELFAST	11/17 S	MOSCOU	20/27 S	LIMA	15/16 C	BEYROUTH	26/29 S
BELGRADE	17/29 S	MUNICH	13/23 S	LOS ANGELES	14/21 S	BOMBAY	27/29 P
BERLIN	14/22 S	NAPLES	20/30 S	MEXICO	11/23 S	DJAKARTA	27/29 C
BERNE	14/21 S	OSLO	10/14 C	MONTREAL	15/24 S	DUBAI	34/43 S
BRUXELLES	14/18 P	PALMA DE M.	21/30 S	NEW YORK	20/23 P	HANOI	26/32 P
BUCAREST	17/31 S	PRAGUE	11/24 S	SAN FRANCIS.	12/19 S	HONGKONG	26/27 P
BUDAPEST	15/28 S	ROME	17/28 S	SANTIAGO/CHI	7/13 P	JERUSALEM	24/32 S
COPENHAGUE	13/20 S	SEVILLE	19/31 S	TORONTO	18/23 C	NEW DEHLI	27/32 P
DUBLIN	11/17 S	SOFIA	17/27 S	WASHINGTON	23/27 P	PEKIN	26/30 C
FRANCFORT	12/22 P	ST-PETERSB.	22/32 S	AFRIQUE		SEOUL	22/27 S
GENEVE	15/23 S	STOCKHOLM	16/17 P	ALGER	19/32 S	SINGAPOUR	26/29 P
HELSINKI	16/20 S	TEREFER	21/27 S	DAKAR	26/30 P	SYDNEY	9/17 S
ISTANBUL	25/32 S	VARSOVIE	14/22 C	KINSHASA	19/28 S	TOKYO	26/29 P



Sur les plages

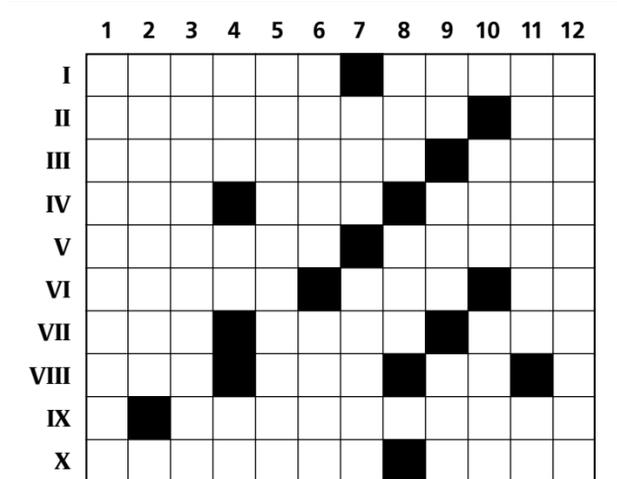
Le 18 JUILLET 2001 vers 12 heures

Le temps sera bien perturbé sur les côtes de la Manche et les côtes atlantiques avec un ciel très nuageux accompagné de fréquentes averses et parfois d'orages. Le vent soufflera fort avec des rafales jusqu'à 90 km/h. Sur le pourtour méditerranéen, les passages nuageux n'empêcheront pas une journée assez bien ensoleillée.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 167



HORIZONTELEMENT

I. Battu pour rassembler. Cassés avant d'être battus. - II. Facilitent la circulation en liquide. Brille pour les Egyptiens. - III. Ecarts de conduite. Circule en Bulgarie. - IV. Fond de cours. Porteur de cornes. Rapporte gros à l'organisateur. - V. Constitue un bel ensemble. Sans croyance religieuse. - VI. Signalés. Base de départ pour se lancer dans l'action. Base de départ. - VII. Tué n'importe comment. Assure le spectacle. Point de rencontre. -

VERTICALEMENT

VIII. Fin hollywoodienne. Envoyé(e) spécial(e). Nouveau à chaque révolution. - IX. Excitées comme des bêtes. - X. Supporte. Pour juger les autres.

1. Renvoie tout ce qu'il reçoit. - 2. Sauteur du genre cricquet. - 3. J'espère qu'il n'y en a pas trop dans ces grilles quotidiennes. - 4. Humeur. Métal. Grecque. - 5. A peine tracées. - 6. Maintient la charge. Plus facile à donner qu'à partager. - 7. Zone de libre-

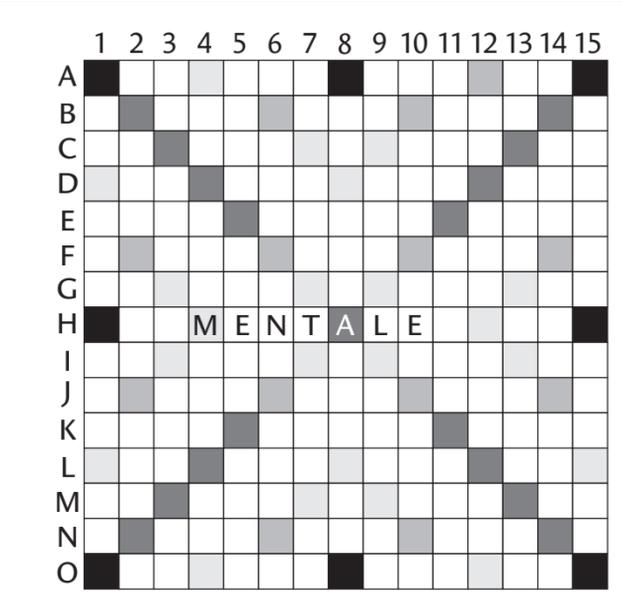
Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

SCRABBLE

N° 234

Pour les surdoués

Tirage : B C R A E I O.
a) Si en moins de trois minutes vous trouvez un sept-lettres très connu mais insaisissable, abandonnez cette chronique et courez faire de la compétition. Accessoirement, placez-le sur la grille.
b) Voici 5 tirages voisins du premier (une des 4 voyelles a été remplacée par une autre) dont chacun génère au moins un sept-lettres. Trouvez ces 5 sept-lettres sans chercher à les placer sur la grille.
B C R A E I A - B C R A E I U - B C R A E O U - B C R E I I O - B C R A I O U.
c) Avec le premier tirage, B C R A E I O, placez sur la grille 2 huit-lettres en 2 endroits différents.
Préparation de la grille de la semaine prochaine.
d) A C D I L L O : ce tirage s'appuie sur les 3 voyelles E, O et U. Trouvez les 3 huit-lettres. En utili-



sant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.
Solutions dans Le Monde du 25 juillet.
Solutions du problème paru dans Le Monde du 11 juillet.
a) 1. OUBLIENT - 2. THEURGIE - 3. AUXQUELS - 4. TRUANDAI - 5. EUSSIONS.
b) 6. ALPHABET - 7. ROUGEAUD - 8. BEAUCOUP - 9. POLAROID - 10. AUTODAFE - 11.

CHOMABLE - 12. PAYEMENT.
c) MAYORAL, E, d'un bourgeois-mestre (belg.) - ou MAÏORAL, E -, est un adjectif.
Les autres mots sont des noms masculins : CHLORAL, processus chimique, DIURNAL, partie d'un bréviaire, GREMIAL, étoffe liturgique, MAJORAL, félibrige. Tous ont un pluriel en -AUX, sauf CHLORAL, S.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corra
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

● LE MUSÉE Albert-Kahn, du nom du banquier philanthrope (1860-1940) fondateur en 1909 des Archives de la planète, propose, jusqu'au 4 novembre, « Images de Pékin. L'illusion de la

permanence ? ». ● CETTE EXPOSITION, réalisée en partenariat étroit avec le Musée de la Capitale, à Pékin (qui accueillera la manifestation à la fin de l'année), est un parcours

FESTIVAL S
été 2001

urbain, composé de quatre-vingts stéréoscopes et autochromes, ainsi que de films, réalisés en Chine au début du XX^e siècle. ● « Dans le contexte actuel, la modernisation, c'est la nou-

veauté, ce n'est pas se cramponner au passé. Mais la prise de conscience de l'importance du patrimoine s'accélère », explique au Monde Wu Jianmin, ambassadeur de Chine en France.

Le tour de Pékin en quatre-vingts photos d'archives

Boulogne-Billancourt/Photographie. Le Musée Albert-Kahn présente, jusqu'au 4 novembre, un échantillon émouvant de plaques stéréoscopiques et d'autochromes, rapportés de Chine au début du XX^e siècle

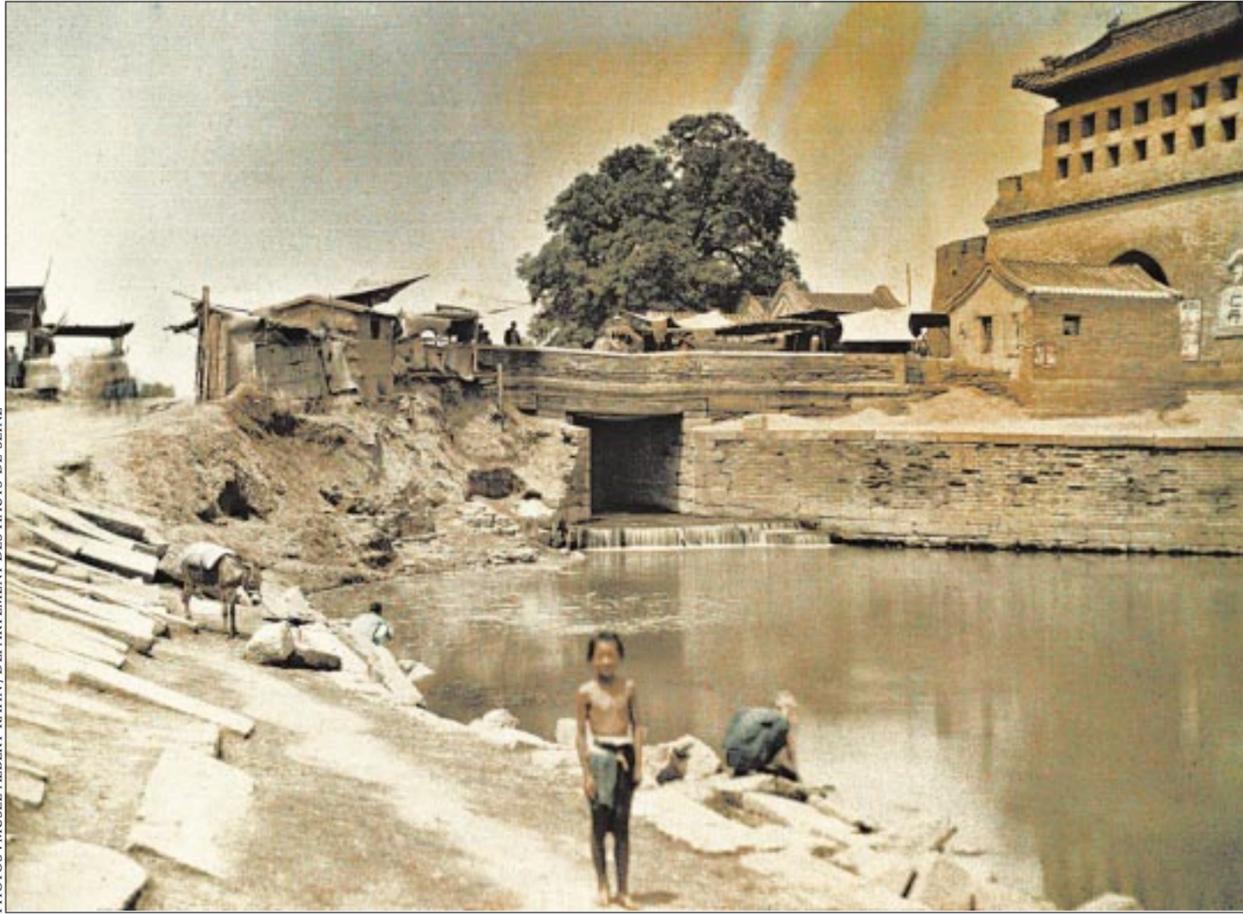
EN 1908, Albert Kahn, financier inspiré et philanthrope invétéré, part faire le tour du monde à la recherche des secrets de l'homme. Précurseur par sa vision d'un centre de documentation « objectif », capable de saisir l'intime et le grand d'une époque selon une méthode – voir, savoir, prévoir – dont il ne cessera d'affiner les outils techniques, il fondera à son retour, l'année suivante, les Archives de la Planète.

En 1909, emboitant le pas à Victor Segalen, son double poétique, qui vient tout juste de poser le pied en Chine, Kahn arrive à son tour dans l'empire du Milieu, venant du Japon, pour redonner tout son relief à ce grand pays victime de tant de clichés : « Ainsi, rapportera plus tard le fameux reporter Tintin, beaucoup d'Européens s'imaginent que tous les Chinois sont des hommes fourbes et cruels, qui portent une natte et qui passent leur temps à inventer des supplices et à manger des œufs pourris et des nids d'hirondelles... » (Hergé, *Tintin et le Lotus bleu*, 1946). Tout n'est pas faux concernant au moins les œufs et, au début du siècle, les nattes. Encore fallait-il vérifier. Ce à quoi s'emploie Albert Kahn, qui reste un mois en Chine avec Albert Dutertre, son mécanicien-photographe. Un joli temps d'hiver, bien coriace dans la capitale du nord.

PERSISTANCE RÉTINIENNE

Le grand pays est encore un empire, pour quelques mois : en octobre 1911, la révolution balaie la dynastie mandchoue des Qing, et Sun Yat-sen prend, l'année suivante, la tête de la 1^{re} République, pour céder tout aussitôt la place à Yuan Shi-kai. Pour autant, Pékin ressent à peine alors la brise du changement. Quelques murailles sont arasées, ainsi que quelques portes, pour les commodités des charrettes à bras et des derniers chameaux, la plupart des autres fortifications devant disparaître à la fin des années 1920, et surtout sous le règne du président Mao. On en est donc loin quand, en 1912, Stéphane Passet est à son tour mandaté par Kahn pour un premier voyage de quatre mois, de mai à août, dans cette Chine encore immuable où il revient, l'année suivante, deux petits mois, en mai et juin. Passet n'est pas convié, comme Dutertre, à voir double pour saisir le relief. Il est armé d'un appareil à autochrome, merveilleux système précurseur de la photographie en couleur, mis au point dès 1907 par les frères Lumière, un procédé dont la lenteur s'accorde à l'éternité du pays.

Deux temps de pose, l'un pour le



Ci-dessus, « Yongdingmen » (porte de la Stabilité éternelle), autochrome de Stéphane Passet (juin ou juillet 1912) ; à gauche, par le même photographe, « Kongmiao » (temple de Confucius, dit aussi « Wenmiao », temple des lettres), autochrome (1912 ou 1913) ; ci-contre, la porte au sud-est de Jingshan (montagne de contemplation), photo utilisée pour un stéréoscope, d'Albert Dutertre (janvier 1909).

relief des plaques stéréoscopiques, l'autre pour la couleur, et deux temps de vie, que révèle l'exposition actuelle : « Images de Pékin. L'illusion de la permanence ? » Titre éloquent, même s'il reste sur un point de perplexité : il montre bien la distance séparant l'image mentale de la cité que nous persistons à chérir, pure persistance rétinienne, et la réalité actuelle faite de

destructions et d'urbanisme sauvage. En revanche, le promoteur des derniers hutongs (les fameuses ruelles de la ville) aimera ces photos restituant la permanence d'une illusion perdue. Car le chant des oiseaux dans leurs cages d'osier, passion atavique des Chinois, disparaît derrière le bruit des bétonneuses. McDo chasse les nouilles et Dior séduit les minettes, à scooter

plutôt qu'à bicyclette.

L'exposition du Musée Albert-Kahn, musée désormais dépendant du département des Hauts-de-Seine, a été réalisée en partenariat étroit avec le Musée de la Capitale, à Pékin, qui a lui-même sélectionné, selon ses propres critères d'intérêt, les 80 documents présentés, accompagnés de quelques films, pour les accueillir à son tour

à la fin de l'année. Elle a été placée dans les mains expertes de Che Bing Chiu, auteur du bouleversant ouvrage consacré l'an passé au Yuanming yuan, « Jardin de la clarté parfaite » et « Palais d'été des empereurs Qing », dévasté par les troupes occidentales en 1860, qui ouvraient ainsi la voie à de plus amples saccages. En ce début du XX^e siècle, l'essentiel de Pékin tel

que le montrent les envoyés de Kahn est préservé, et il l'est encore relativement, près d'un siècle plus tard, pour qu'on en reconnaisse quelques fragments géographiques et célestes : le temple de Confucius, la tour de la Cloche, le pavillon sud-est de la ville tartare. C'est peu. Aussi, c'est en orfèvre du paysage urbain que Che Bing Chiu restitue les adresses réelles des scènes tirées d'une vie plus ou moins quotidienne, fêtes et funérailles se taillant en effet la part du lion. On mange, comme aujourd'hui, on joue, comme aujourd'hui, on vend, on taille, on rapetasse, on glaglatte ou l'on s'échauffe, comme aujourd'hui et selon la saison. L'ethnologie, comme le Chinois, sera d'abord attentif à la foule des objets, brouettes, masques ou chaussures, aux gestes aussi, aux positions. D'autres feront l'inventaire des paysages perdus.

VAILLANTE ENTREPRISE

Cette exploration photographique en Chine, ou sur les Chinois hors de Chine, se poursuivra avec le concours de plusieurs opérateurs jusqu'en 1934. Elle a fait l'objet d'un remarquable travail de documentation et de publication systématique, indépendamment de l'exposition, travail lancé par Jeanne Beausoleil, directrice du Musée Albert-Kahn. En témoigne un premier volume reproduisant 955 documents, dont 401 autochromes, 524 photos noir et blanc stéréoscopiques, ainsi que 30 photographes tirés des séquences filmées. Ces documents sont rassemblés sous une même jaquette, *Les Invités chinois d'Albert Kahn*, ainsi que les « sites identifiés » de la collection, Pékin excepté. La capitale fera l'objet d'un second volume, prévu pour l'an prochain, qui comprendra les sites qui n'ont pu être identifiés par les chercheurs du musée, les portraits et la vie des Chinois outre-mer, enfin l'expédition du Nord, vaillante entreprise des photographes de Kahn.

Avec l'exposition du Musée Albert-Kahn, et a fortiori avant tout voyage, on trouvera quelque utilité, et peut-être quelques réponses, à parcourir le « guide » des hutongs de la ville, publié l'an passé par Roger Darobers, en poste à l'ambassade française : *Pékin, au détour des rues et ruelles : quarante trajets pour s'égarer*. Éphémère vitiage dont on pourra effeuiller les pages au fur et à mesure qu'avancent les bulldozers de la nouvelle modernité.

F. E.

► www.lemonde.fr/festivals

Exposition et catalogues

● *Images de Pékin. L'illusion de la permanence ?* Musée départemental Albert-Kahn, 14, rue du Port, Boulogne-Billancourt (92). Jusqu'au 4 novembre 2001. Tous les jours sauf le lundi, de 11 heures à 19 heures. Entrée : 22 F (3,33 €). Réductions : 15 F (2,27 €), scolaires : 5 F (0,75 €). M^{re} Boulogne, Pont-de-Saint-Cloud ou Rhin-Danube, bus 52, 72, 160 ou 175. Tél. : 01-46-04-52-80.

● *Chine 1909-1934. Catalogue des photographies et des séquences filmées du Musée Albert-Kahn* (trilingue chinois, anglais, français), sous la direction de Jeanne Beausoleil. Tome I : *Les Invités chinois d'Albert Kahn. Les Sites identifiés (excepté Beijing)*, Ed. Musée départemental Albert-Kahn, 404 pages, 595 F (90,28 €). Tome II à paraître en février 2002 : *Pékin. Les Sites non identifiés. Les Chinois outre-mer. L'Expédition du Nord*.

● *Pékin, au détour des rues et ruelles : quarante trajets pour s'égarer*, Roger Darobers, Ed. Bleu de Chine, 312 pages, 179 F (27,16 €).

Wu Jianmin, ambassadeur de Chine en France

« Ce que l'on connaît de la culture chinoise, c'est surtout ce qui relève du passé »

« Monsieur Wu Jianmin, vous êtes ambassadeur de Chine en France. Après avoir été en concurrence pour les Jeux olympiques, essayons d'être en accord sur le plan de la culture. Où en sommes-nous de l'Année de la Chine en France ?

– Le 23 octobre 2000, à Pékin, les présidents Jacques Chirac et Jiang Zemin ont posé le principe d'années culturelles croisées : une année chinoise en France, d'octobre 2003 à juillet 2004, et une année française en Chine, d'octobre 2004 à l'été 2005. M. Jean-Pierre Angremy, président du comité d'organisation français, accompagné de M. Michel Legras, ambassadeur de France en Arménie, choisi comme commissaire général, ont rencontré en juin notre ministre de la culture, M. Sun Jiazheng, qui préside le comité chinois. Ces deux années prendront la notion de culture dans son acception la plus large, en incluant les sciences, la technologie, l'éducation, la formation, le sport... Reste l'aspect financier, dossier qui n'a pas encore été

ouvert, mais je pense que les grandes sociétés sont prêtes à nous aider.

– Qu'en est-il du projet, déjà ancien, d'une maison de la Chine en France ?

– C'est tout à fait d'actualité. Lors de son passage en France, le vice-premier ministre, M. Li Lanqing, et votre ministre des affaires étrangères, M. Hubert Védrine, ont engagé les discussions pour l'ouverture d'un tel centre à Paris, et, toujours avec la même idée de réciprocité, d'un centre français à Pékin. C'est la première fois que la Chine s'engage sur un tel projet.

– La maison de la Chine à Paris comprendra les espaces classiques pour les expositions, les projections, les concerts – jusqu'à présenter la musique était surtout représentée par la musique cantonaise – ainsi qu'une bibliothèque. Un centre d'échanges destiné aux chercheurs devrait contribuer à combler le déficit de traductions françaises. Enfin la langue : il y a tant de choses à faire pour l'apprentissage du chinois ! Ce que l'on

connaît de la culture chinoise, c'est surtout ce qui relève du passé.

– Quel bilan faites-vous du programme présidentiel lancé par Jacques Chirac pour faire connaître notre architecture ?

– Ce programme, qui n'est pas achevé, a très bien réussi. Cinquante architectes sont déjà venus en France. Une centaine d'autres doivent venir entre 2001 et 2004. C'est un coup de pouce à la coopération, et cela ouvre un peu les yeux aux constructeurs de mon pays, qui se tournent plutôt vers les États-Unis, le Japon ou l'Allemagne. Ce programme coïncide avec plusieurs réalisations françaises en Chine, comme l'Opéra de Shanghai, et bientôt peut-être le grand théâtre de Pékin, conçu par Paul Andreu et qui a provoqué un débat très vigoureux : beaucoup de gens m'ont écrit pour s'opposer à ce projet. Mais au moins des idées ont été échangées, et cela va contribuer à l'amélioration de la qualité architecturale.

– Une grande inquiétude se manifeste dans le monde devant

la disparition d'éléments essentiels du patrimoine en Chine.

– Dans le contexte actuel, la modernisation, c'est la nouveauté, ce n'est pas se cramponner au passé. Mais la prise de conscience de l'importance du patrimoine s'accélère. Prenez la ville de Hangzhou, dans le Zhejiang, ancienne capitale des Sung du Sud, près du grand lac de l'Ouest. On dit que c'est le paradis terrestre. Lorsque le maire, Zou Baijing, qui n'a qu'une quarantaine d'années, a été élu il y a deux ans, sa première décision a été d'arrêter la destruction d'un ancien quartier. « La ville a trois mille ans, m'a-t-il dit. Mais s'il ne reste rien du passé, qui pourra continuer à croire que c'est une ville historique ? »

– Avant d'être élu à Hangzhou, il était maire de Jinghua, une région réputée pour son jambon, et a pu imposer la protection du village de Zhouguonian, désormais célèbre pour son patrimoine. Les maires comme ça ne sont pas légion. Mais il y a des régions où cette prise de conscience apparaît plus marquée.

– Et à Pékin ?

– Beaucoup de Français m'ont manifesté leur inquiétude. Le maire de la capitale, que j'ai interrogé, m'a affirmé que plus de 30 % de la vieille ville est désormais protégée. Mais si vous comprenez l'importance du patrimoine chinois, il faut vraiment le clamer, cela peut contribuer à sensibiliser les décideurs. Il faut cependant appréhender cette question au regard du problème, colossal, de l'urbanisation. Alors que la Chine est industrialisée à 50 %, le taux d'urbanisation ne dépasse pas un tiers.

– Dans les années qui viennent, un grand nombre de nouvelles villes devront donc être construites. Une occasion de coopération pour les Français, qui, jusqu'ici, se sont montrés frileux : ils se disent que la Chine, c'est loin et mystérieux. Ils ont un sérieux problème avec la mondialisation, et c'est un constat d'autant plus navrant que Chinois et Français s'entendent bien. »

Propos recueillis par Frédéric Edelmann



Jean-Philippe Lafont (Alfio, à gauche) et Friedmann Layer.

Mascagni, Monleone et leurs « Cavalleria rusticana »

Montpellier/Opéra. René Koering, fidèle à sa réputation, ressuscite ces œuvres méconnues

CAVALLERIA RUSTICANA, opéra en un prologue et un acte de Domenico Monleone, d'après un livret de Giovanni Verga (création) ; CAVALLERIA RUSTICANA, opéra en un acte de Pietro Mascagni sur un livret de Targioni-Tozzetti et Menasci d'après Giovanni Verga. Avec Denia Mazzola-Gavazzeni (Santuzza), Janez Lotric (Turridu), Jean-Philippe Lafont (Alfio), Nanà Kavtarashvili (Lola), Elizabeth Laurence (Nunzia, Lucia), Giancarlo Tosi (Brasi). Orchestre national de Montpellier, chœur de la Radio lettone, Friedemann Layer (direction). Festival de Radio France et Montpellier, Opéra Berlioz-Le Corum, le 16 juillet, à 20 heures. Prochaine soirée lyrique le 18 juillet, à 20 heures. Opéra Berlioz-Le Corum. Tél. : 04-67-02-02-01. Places de 220 F (33,54 €) à 50 F (7,62 €)

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Voilà dix-sept ans que René Koering, patron du Festival Radio France et Montpellier, s'est fait la réputation d'un homme qui ressuscite des œuvres méconnues ou ignorées. Avec ce doublé des *Cavalleria rusticana*, l'affaire est plus complexe, qui fait comparaître en une seule soirée les opéras de

Pietro Mascagni et de Domenico Monleone. Sans doute Koering a-t-il voulu réviser le procès qui condamna définitivement, en décembre 1907, la *Cavalleria rusticana* de Monleone au silence, interdisant jusqu'à nos jours (en tout cas en Italie) toute représentation – pour cause de plagiat. Certes, la trame dramatique tirée de la nouvelle de Giovanni Verga, une affaire d'amour et d'honneur dans la Sicile du XIX^e siècle, n'est pas d'une originalité foudroyante.

Seulement voilà, la *Cavalleria* de Mascagni, qui remporta en 1890 le concours organisé par l'éditeur Sonzogno, allait jouer un rôle décisif, ouvrant la voie à l'opéra vériste et à la longue file des Leoncavallo (*Paillasse*), Cilea (*L'Arlésienne*), Giordano (*André Chénier*), jusqu'à Puccini... Aussi est-ce sous le signe d'une nouvelle *Cavalleria rusticana* que le jeune Domenico Monleone décide, en 1907, de tenter sa chance au concours Sonzogno. Bien que plébiscitée par le jury, l'œuvre n'est pas retenue. Opiniâtre, Monleone la fait jouer en Hollande le 5 février 1907 (précédée de celle de Mascagni). Le 10 juillet, le Théâtre Vittorio Emanuele de Turin lui fait un triomphe. C'en est trop : Sonzogno porte plainte, et obtient gain de cause via le tribunal de Milan.

Ce soir, donc, réouverture du procès à l'Opéra Berlioz-Le Corum. Très vite, il faut constater que l'opé-

ra de Monleone, vivant et bien construit, est pris en étau entre une écriture très condensée des scènes dramatiques et des ellipses structurelles qui empêchent le développement psychologique des personnages, réduits à des archétypes. Un propos qu'accentue l'omniprésence d'un chœur oppressant et quasiment étouffant. De plus, Monleone est loin de posséder l'indéniable talent de mélodiste de Mascagni, et sa musique sort comme gauchie de la comparaison : orchestration bien faite mais sans grande personnalité. Quant au savoir-faire dramaturgique, il ne saurait rivaliser avec celui – rodé (voire érodé) mais efficace – d'un Mascagni, passé maître dans l'art de la bonne réminiscence au bon endroit.

TEMPÉRAMENT DRAMATIQUE

Sous la direction de Friedemann Layer, l'Orchestre national de Montpellier déploie une défense bien argumentée, donnant de la voix et de l'effet de manche, mais sans jamais tomber dans la vulgarité. Rudement mis à l'épreuve, le plateau vocal, d'une solidité à toute épreuve, a tenu sans faiblir. Peut-on décevoir reprocher au ténor Janez Lotric de faire toutes les notes – et pas beaucoup de nuances, si ce n'est dans le fameux « *O Lola ch'hai di latti la cammisa* », chanté en coulisses par un Turridu d'une platitude confondante ? A la Lola de Nanà Kavtarashvili (beau

timbre au demeurant) sa fâcheuse propension à l'intonation baladeuse ? Si Elisabeth Laurence manque un peu de relief, Jean-Philippe Lafont possède à n'en pas douter la maestria vocale et physique du mari trompé et vengeur. Quant à la soprano Denia Mazzola-Gavazzeni, entendue le 4 juillet dans une *Giovanna d'Arco* de Verdi incandescente et folle au Festival de Saint-Denis, et que flattait l'acoustique archi-réverbérée de la basilique, force a été de constater une fois de plus que ce vrai tempérament dramatique possède de vrais moyens vocaux (et un sens aigu de l'artifice palliatif en ce qui concerne le passage des registres).

Mais on aimerait parfois que toute coloration ne soit pas forcément un spot, que les grands aigus *di forza* soient plus chauds et solaires, et surtout que les graves ne soient pas si systématiquement poitrinés. Il faut cependant reconnaître à Denia Mazzola une qualité rare : celle de savoir faire oublier, par son engagement d'interprète, l'aridité de la version de concert. Un coup de chapeau au Chœur de la Radio lettone, remarquable de justesse et d'homogénéité, notamment dans toute la première partie de la *Cavalleria rusticana* de Mascagni. Délibération et verdict : Mascagni peut dormir longtemps sur ses deux oreilles.

Marie-Aude Roux

Philippe Delaigue, loin des siens, face aux siens

Avignon/Théâtre. Le directeur du Centre dramatique Drôme-Ardèche a réécrit et adapté un recueil de nouvelles d'André Platonov. Créée il y a quatre ans, « Comme un seul homme » touche à la centième

AVIGNON

de notre envoyé spécial

Quelques tables d'écoliers, gravées saison 2000/2001, et leurs chaises en tube réglementaires forment salle d'attente dans la cour du lycée Pasteur. Attente de lectures, de rencontres, de spectacles. Une quinzaine par jour, dont *Comme un seul homme*, d'après Platonov, derrière lequel court la rumeur, d'un alcool d'humanité, simple, franc, brûlant. Metteur en scène-interprète : Philippe Delaigue, directeur du Centre dramatique national Drôme-Ardèche (Valence), avec Christophe Pertont et Jean-Paul Angot.

L'homme, pas si seul, est le capitaine Alexei Alexeievitch Ivanov, retour de guerre. Platonov a suivi ce soldat comme les autres. Il s'apprête à rentrer chez lui. Il traîne un peu. Il monte dans le train (il y a toujours des trains chez Platonov). Il voit sa maison au loin. Il descend sa rue, sous le regard de feu de son fils. Philippe Delaigue a les yeux du gamin. Il est à la fois le narrateur, le père et le fils. La mère et la fille aussi. Mais les yeux du fils emportent tout. Ils voient tout. Ils veulent ne rien manquer. Parce qu'ils n'ont pas le choix. Parce

qu'ils sont les yeux du père absent. Parce qu'il faut un veilleur. Et à force de nuits et de repas laissés aux autres, le gosse est devenu un petit vieillard, qui lâche la poudre accumulée dans ses prunelles sur ces adultes bouffis d'honneur déplacé. Il les vrille du regard : « *Nous avons une tâche à remplir : rester vivants.* »

« METTRE EN BOUCHE »

A l'origine, Philippe Delaigue avait reçu commande d'une pièce par Christophe Pertont, alors implanté dans l'Ardèche, avec le Théâtre de parole. Il n'arrivait pas à écrire. Du bac d'un bouquiniste, il avait tiré un recueil de nouvelles d'un auteur inconnu de lui. Signé d'un nom de théâtre : Platonov, André. Il s'était arrêté sur *Le Retour*, ébahi « *qu'il écrive ça et ne fasse pas le malin avec le sujet : ça va où c'est juste, où c'est douloureux, et c'est stupéfiant d'écrire dans cet endroit-là du commun, pour ne pas dire lieu commun* ». Il a réécrit, adapté, pour « *mettre en bouche* ». Et choisit ce titre : *Comme un seul homme*, qu'il trouve trop anecdotique aujourd'hui, mais qui était dans son histoire d'alors. Celle d'un homme seul, loin des siens,

face aux siens. « *Au début, j'ai eu peur de donner à voir des poncifs, et, en fin de compte, ces échos touchaient chacun à l'intérieur, renvoyaient au singulier.* » Une première représentation, dans un village de l'Ardèche, est si bien reçue qu'il persévère. C'était il y a quatre ans. Depuis, la pièce n'a pas cessé de tourner. Elle touche à la centième.

Avec Christophe Pertont, ils ont voulu en savoir plus sur Platonov. Ils sont allés là-bas, en Russie, sur ses traces. Jusqu'à Voronej, sa ville natale. Ils n'ont pas fini de le découvrir. L'un a monté *Six isbas rouges*, il y a deux ans, au Théâtre de la Colline, l'autre, rêve de *Tchevengour*. Avant Avignon, *Comme un seul homme* est repassé par les villages de la Drôme et de l'Ardèche, avec *Castelets d'hiver*, d'Emilie Valantin, et *Les Chasses du comte Zaroff* de Sentimental Bourreau, donné ensuite à la MC 93 à Bobigny.

« *Créer dans les villages, ça ne veut pas dire créer au rabais* », insiste Philippe Delaigue, dont la Comédie itinérante parcourt la région. Il y présentera la saison prochaine *Le Gardien du vase de Chine*, de Mrozek, et *Juste la fin du monde*, de Lagarce ; tandis que Christophe

Pertont donnera *Notes de cuisine*, de Rodrigo Garcia. Philippe Delaigue aime la campagne et aime le off. Depuis qu'il y a présenté *La Retraite d'Eugène*, en 1993.

Avignon lui permet d'être au milieu de la profession et de voir ce qu'il n'a pas le temps de voir dans l'année. Le off, estime-t-il, est un espace de liberté, délivré de la pression du in, de l'agitation des médias. Il réunit « *tous les avantages d'Avignon, sans les inconvénients* ». Il lui a fallu trouver un lieu, « *pas trop cher* », en février, et c'était déjà un peu tard. Présence Pasteur. A 11 heures. Cela suppose des soirées courtes. Mais il peut jouer, et il est loin d'en avoir fini avec le soldat Ivanov : « *Enfinement, il y a plus de création à jouer, plus de plaisir à jouer et à écrire, qu'à mettre en scène.* »

Jean-Louis Perrier

★ **Comme un seul homme, d'après André Platonov. Mis en scène et interprété par Philippe Delaigue. Présence Pasteur, 13, rue du Pont-Trouca, Avignon (84). Tél. : 04-32-74-18-54. 80 F (12,20 €) et 55 F (8,38 €). Durée : 1 h 15. A 11 heures, jusqu'au 28 juillet.**

Chanter Shakespeare avec tout l'amour de l'Amour

Avignon/Concert. Le dramaturge Pascal Collin a adapté les sonnets en français et en toute liberté, pour Norah Krief

SONNETS, de Shakespeare. Adaptation : Pascal Collin. Musique : Frédéric Fresson, avec Daniel Largent et Philippe Floris. Direction : Eric Lacascade. Interprétation : Norah Krief. Espace Jeanne-Laurent, place du Palais, Avignon. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 15. 80 F (12,20 €) et 100 F (15,25 €). A 21 heures, jusqu'au 20 juillet.

AVIGNON

de notre envoyé spécial

Les *Sonnets* de Shakespeare sont musique. Chants d'amour et musique. Faits pour être confiés, murmurés, et parfois hurlés à l'unique. Pour qu'il sache tout l'amour d'un homme. Tout l'amour de l'amour d'un homme. Tous ses tourments. Tout. Et ce qui advient de celui qui en est là, dont chaque jour est une nouvelle adresse à l'aimé. Du temps pressant, aussi dévorant que le regard espéré, que l'appel aux caresses. De la hantise d'une fin. De la fin.

En Angleterre, les *Sonnets* ont souvent été mis en scène. Et en musique. Mais comment les faire chanter en français ? Pascal Collin, l'adaptateur et dramaturge, s'est montré particulièrement audacieux. Il a pris le parti de la liberté. Le parti d'une langue mobile, directe, parlante. Une langue qui touche, sans politesses. Une langue qui peut faire mal. Sans renoncer aux séductions de l'alexandrin, resté si leste, qu'il balait en douze pas le classique, et le romantique pour sauter incognito dans les assonances de ce temps.

A eux seuls, les vingt et un poèmes retenus – dont deux en anglais – (sur cent cinquante quatre) couvrent un immense territoire. Celui de manifestations étonnamment diverses de la passion. Tantôt ce sont noirceurs baudelairiennes (« *Et pourtant c'est sur moi que*

je veux que tu craches/ Et que tu l'es-sues quand je me roule à tes pieds »), tantôt ritournelle de quatre sous (« *Pourquoi je ne dis rien d'autre que toi toi toi ? Pourquoi mon style est-il aussi pauvre que moi ?* »), tantôt véritable critique sociale.

Pascal Collin a donné à la beauté des contours plus charnels, moins allusifs que de coutume. Et, pour Norah Krief, il a féminisé le personnage. Elle est lui. Nous ne sommes plus tout à fait chez le Shakespeare des *Sonnets*. Ce n'est plus lui qui parle, directement, mais son amour. L'Amour.

AFFAIRE DE VÉRITÉ

L'Espace Jeanne-Laurent est une sorte de cave sise sous les vignes du Palais des papes. Rien de trop pour les claviers, basse, percussions. Norah Krief s'y coule en pantalon de cuir bordeaux et corset noir. Et attaque, à découvert : « *C'est le meilleur de tout quand on est toute nue/ S'offrant tout entière à la honte, au plaisir...* » Elle affectionne le parlé-chanté. L'actrice se glisse entre les deux, du bout de doigts qui dessinent un visage, des rides, mieux qu'un miroir. Elle en sort de son étêtante voix de tête de fausse fille frêle, l'envoie ouvrir les voies du cœur à coups secs, nerveux, et mène sa bataille en amante prête à tous les coups. Et ils pleuvent dru. Sans discontinuer. Celui qu'elle appelle est là, parmi nous. Un spectateur. Le spectateur. C'est de lui qu'elle attend l'amour en retour. De nous. Et ce n'est pas affaire de séduction, mais de vérité.

Après tant d'incertitudes, elle ne doute plus de cet amour-là. Et puisqu'il faut bien l'emporter, elle lui impose sa marque, inédite, d'un poing assuré.

J.-L. P.

Les vies stoppées d'« Embouteillage »

Avignon/Théâtre. Une pièce écrite à cinquante mains

EMBOUEILLAGE. Conception et mise en scène : Anne-Laure Liégeois. Avec Boris Aletchenkoff, Jacques Brücher, Franck Chevallay, Olivier Constant, Olivier Dutilloy, Sylvie Chenus, Eduardo Feletti, Sophie Lannefranque, Michèle Laurence. Cour du Petit-Mistral, à 17 heures et à 19 heures, jusqu'au 19 juillet. Tél. : 04-90-14-14-14. 80 F (12,20 €) et 100 F (15,24 €). Durée : 2 heures.

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Une lourde porte de bois s'ouvre. Il est 5 heures de l'après-midi, nous entrons dans une cour où onze voitures sont alignées, pare-chocs contre pare-chocs. Leurs occupants nous attendent, debout sur le bitume, raides comme la justice de Berne. Silence gêné : il ne se passe rien, jusqu'au moment où un homme s'énerve. Il dit que, bon, maintenant ça a assez duré, il ouvre les portières de sa voiture, s'assied à la place du conducteur et fait signe de le suivre. Timidement, un, puis deux, puis trois spectateurs prennent place.

Les autres, restés sur les côtés, regardent la voiture où le conducteur parle aux occupants. Puis ils se décident à tourner autour des autres voitures, et à y entrer. Chaque habitacle est bientôt plein, dans tous se joue une histoire différente. L'histoire d'*Embouteillage*, un spectacle piégeant : il conviendrait en effet de ne rien raconter de ce qui se passe là, pendant ces deux heures où se donne un ballet de portières qui s'ouvrent et se referment sur l'intimité de gens qui voudraient tailler la route et se retrouvent au point mort, à attendre.

Evidemment, ces gens attendent comme ils vivent. De même que le style des voitures passe de la Ford focus verte (6104 ZJ 34)

impeccable et chromée, à la Renault 11 grise (2833 SW 84) qui a vécu et tracte une caravane, de même le genre des occupants oscille entre le couple de cinquante ans (deux nuques tendues) et le jeune couple (sans ceinture de sécurité).

Il y a de tout dans *Embouteillage* : des solitaires et des largués, des amoureux et des désespérés. On rencontrera même un tueur à gages, accompagné de sa mère, et on verra une mariée, qui n'a pas l'air heureux du tout. Mais on ne les entendra pas tous. En deux heures, le temps manque pour visiter toutes les voitures, écouter toutes les histoires.

Ces histoires ont été écrites par vingt-cinq auteurs, à qui Anne-Laure Liégeois a passé commande. Ils ont bien joué le jeu. Les textes (de Gilles Aulroy, Christian Caro, Daniel Danis, Alain Gautré, Sophie Lannefranque, Fabienne Roubey...) ont évidemment chacun leur singularité. Mais un fil les relie, qui donne son sens à l'entreprise : la secousse du temps immobile.

IMPUDEUR

Tout le monde connaît ce temps où les pensées qui filaient au rythme de la route sont arrêtées net, pour laisser la place à d'autres pensées qu'on n'attendait pas, et qui parfois peuvent faire très mal. Ici, elles sont dites, murmurées ou criées avec l'impudeur particulière des brèves rencontres.

Cela vous est sûrement arrivé : vous faites du stop, l'homme qui vous a fait monter dans sa voiture se met à parler de sa vie. Vous ne dites rien, vous êtes la passante d'une histoire qui attendait l'occasion d'être dite et l'a trouvée sur un bout de route. Arrivée à destination, vous descendez. Vous oubliez. *Embouteillage*, c'est un peu ça, ce sentiment-là.

Brigitte Salino

Un cadeau bien sucré pour les vacances

Spy Kids. Avec une réelle joie de filmer, Robert Rodriguez signe une comédie pour les enfants, emballée dans des décors et des effets spéciaux délicieusement désuets

Film américain de Robert Rodriguez. Avec Antonio Banderas, Carla Gugino, Alan Cumming. (1 h 30.)

Voilà une espèce de gros cadeau fabriqué sans souci d'éducation ou d'élévation, juste pour faire plaisir aux huit-douze ans. Un film-jouet fait pour dissiper les peurs et satisfaire les fantasmes de son public. Carmen (Alexa Vega) et Juni (Daryl Sabara) vivent heureux avec des parents riches et beaux. Carmen a douze ans, Juni huit ans, elle trouve ses géniteurs ringards, il a peur de son ombre. Ils ignorent que Gregorio (Antonio Banderas) et Ingrid (Carla Gugino) se sont rencontrés sur le front de la guerre froide, et que de leur rivalité est né leur amour.

A la naissance de l'aînée, les Cortez se sont retirés des affaires secrètes, et voilà qu'ils s'ennuient, entre réunions de parents d'élèves et soucis domestiques. Renonçant à leur vœu de tranquillité, ils acceptent une mission qui tourne mal. Prisonniers d'un méchant planétaire, Fegan Floop (Alan Cumming, qui a pris pour



La famille Cortez au complet : les parents, Ingrid (Carla Gugino), Gregorio (Antonio Banderas), et leurs enfants, Juni et Carmen (Daryl Sabara et Alexa Vega).

couverture la diffusion de dessins animés pour enfants), les parents ne devront leur salut qu'à l'intervention... (roulement de tambours, glossements ravés des enfants) des Spy Kids.

Jusqu'ici, Robert Rodriguez, le réalisateur, travaillait dans l'hémoglobine en gros. Et son premier film, *Mariachi*, témoignait

d'une réelle joie de filmer, qu'il retrouve ici, en substituant à la violence insensée les idées farfelues. A rebours de la plupart des films pour enfants produits à Hollywood, *Spy Kids* fonctionne sur un registre unique.

Pas d'allusions réservées aux parents, pas de second degré qui fera ricaner pendant que les

petits s'émerveilleront. Ici, les grandes personnes qui jouent la comédie poussent les effets jusqu'à ce que le petit gros qui dort au fond de la salle ait bien compris la plaisanterie (à ce jeu, les effets de moustache d'Antonio Banderas emportent la palme, juste derrière les grimaces menaçantes de Danny Trejo en brute au cœur d'or).

Tout cela est emballé dans des décors qui n'ont rien à voir avec la norme américaine. La famille Cortez vit dans une espèce de ville mexicaine de carton-pâte, les méchants sévissent dans une île dans les nuages sortie d'un dessin animé des années 1950. Les effets spéciaux eux-mêmes sont à la fois efficaces et délicieusement désuets, sans rien de la froideur digitale qui envahit peu à peu le merveilleux cinématographique.

Si l'on a le courage d'avaloir – comme une cuillerée d'huile de foie de morue – quelques platitudes égrenées au long du film (« la vraie aventure, c'est de former une famille »), on profitera de *Spy Kids* comme d'une friandise achetée à la fête foraine.

Thomas Sotinel

LES NOUVEAUX FILMS

BELLA CIAO

■ Deuxième long métrage de Stéphane Giusti, après *Pourquoi pas moi ?*, une comédie plutôt attachante, *Bella Ciao* est une déception. Dépassé par son sujet, peut-être trop intime et assurément trop ambitieux, le réalisateur a tenté de ramasser en une heure trente l'histoire sentimentale, politique et sociale d'une famille communiste d'origine italienne exilée à Marseille sur trois générations, depuis les années 1930 jusqu'à nos jours. Interprété par des acteurs d'origines très diverses – à commencer par les rôles principaux interprétés par les Français Jacques Gamblin et l'Israélienne Yaël Abecassis (photo ci-contre) –, le film, à force de cultiver le genre de la fable minimaliste à mi-chemin de Robert Guédiguian et Roberto Benigni, perd tout contact avec la réalité et se réduit à une litanie d'images et de dialogues usés. Pas une scène n'échappe à la pesanteur de la reconstitution édifiante, depuis la noblesse de l'engagement antifasciste des ancêtres prolétaires jusqu'à la revanche sociale incarnée par la nouvelle génération, en passant par la nostalgie d'une italianité passablement galvaudée. Jacques Mandelbaum Film français de Stéphane Giusti. Avec Jacques Gamblin, Yaël Abecassis, Jalil Lespert. (1 h 45.)



« *Bella Ciao* », un couple qui a fui le fascisme (Jacques Gamblin et Yaël Abecassis).

d'un personnage victime d'un assassinat et, partant, du doute jeté sur la réalité du spectacle auquel on assiste. Encore faut-il que le spectacle en question en vaille la peine. Ce n'est pas vraiment le cas de ce qui s'apparente davantage à une sitcom un peu épiciée, où Ivan, Clara, Carlos, Patricia, Candela et Quintana vont tour à tour être la victime de Nacho, un peintre de leurs amis qu'ils ont noyé par mégarde voilà quatre ans, parce que ce dernier se montrait trop arrogant à leur égard. Crises de larmes à répétition, imbroglios sentimentaux post-adolescents et typologie primaire des personnages composent ce tableau très modérément fantastique. J. M. Film espagnol d'Alvaro Fernandez Armero. Avec Fele Martínez, Maria Esteve, Gustavo Salmeron. (1 h 42.)

SLEEPWALKER

■ Primé au Festival du film policier de Cognac en 2001, ce thriller suédois part d'une excellente idée, faire du somnambulisme la clé de voûte de son intrigue, rappelant les affinités électives et nocturnes de l'inconscient et du polar. Ulrik Hansson, personnage principal de ce premier long métrage, est architecte et père de famille exemplaire. Mais il se réveille un beau matin seul dans son lit, les draps maculés de sang, tandis que sa femme et ses enfants ont mystérieusement disparu. Serait-il le coupable ? Renouvelée à plusieurs reprises au cours du film, cette scène est le point de départ d'une mise en scène qui va, à la manière des poupées gigognes, ostensiblement abuser de l'incertitude qu'elle suggère, à seule fin de brouiller la frontière entre rêve et

réalité. L'intérêt de l'intrigue se perd à mesure que cette froideur maniériste étouffe tout ce qui fait l'intérêt du cinéma, depuis l'incarnation de personnages jusqu'à son lien avec la réalité. J. M. Film suédois de Johannes Runeborg. Avec Ralph Carlsson, Anders Palm, Ewa Carlsson. (1 h 37.)

SPOT

■ Un chien, auxiliaire efficace du FBI, atterrit, à la suite d'une poursuite échouée, dans la camionnette d'un facteur farfelu. Celui-ci, qui garde pendant quelques jours le petit garçon de sa voisine dont il est amoureux, se voit contraint d'adopter la bête en ignorant son origine. Deux tueurs de la Mafia, aussi méchants qu'inefficaces, tentent de retrouver l'animal pour l'abattre et venger ainsi l'honneur de leur chef qui fut autrefois castré par le molosse. Voici quelques ingrédients d'une anodine comédie animalière, principalement destinée au tout jeune public. Le récit se déroulera jusqu'à une conclusion attendue : les méchants seront ridiculés, une famille se morcellera, le chien sera adopté. Il faut noter toutefois le retour à certains gags délibérément régressifs et triviaux, dans la lignée d'un certain relâchement perceptible à Hollywood depuis quelques années – avec en particulier une longue séquence chorégraphique autour d'un étron canin. Jean-François Rauger Film américain de John Whitesell. Avec David Arquette, Leslie Bibb, Paul Sorvino. (1 h 36.)



Le molosse du FBI, auteur de la castration d'un chef de la Mafia, dans « Spot ».

POTINS MONDAINS & AMNÉSIES PARTIELLES

■ A défaut de susciter l'intérêt du public, *Potins mondains* a fait la « une » des journaux économiques américains lorsque le tournage de cette comédie a largement dépassé son budget initial pour atteindre 80 millions de dollars (93,6 millions d'euros). Il est difficile de voir où est passé tout cet argent, et il est encore plus incompréhensible de comprendre pourquoi Warren Beatty, souvent mieux inspiré, s'est perdu dans ce vaudeville, écrit par Buck Henry, son collaborateur habituel. Cette satire de la bourgeoisie américaine, centrée sur deux couples en crise (Warren Beatty et Diane Keaton, Gary Shandling et Goldie Hawn), repose sur les procédés les plus éculés du théâtre de boulevard. L'adultère, le mensonge, l'angoisse de la vieilles-

se sont traités comme une suite de sketches, sous un angle farceur et superficiel, avec des comédiens doués qui semblent perdus dans un film qui les tourne le plus souvent en ridicule.

Samuel Blumenfeld

Film américain de Peter Chelsom. Avec Warren Beatty, Diane Keaton, Gary Shandling, Goldie Hawn. (1 h 40.)

GANGSTER NUMBER ONE

■ Le film policier de Paul McGuigan se résume à une formule d'apprenti sorcier qui surperpose la violence caricaturale de *Reservoir Dogs* de Tarantino aux scènes d'action chorégraphiques de John Woo. Situé dans les années 1970, le film laissait augurer d'un retour à la meilleure période du polar anglais à travers l'histoire prometteuse d'un psychopathe qui profite d'une guerre des gangs à Londres pour tenter de prendre le pouvoir. Malheureusement, Paul McGuigan ne raconte pas d'histoire mais accumule les effets empruntés à l'esthétique de MTV, rythmés par un montage effréné. Les comédiens sont impeccables, mais ils peinent à surnager dans cet univers d'esbroufe visuelle. S. Bd Film anglais de Paul McGuigan. Avec Malcolm McDowell, David Thewlis, Saffron Burrows. (1 h 43.)

BRENDAN AND TRUDY

■ Un professeur de lycée introverti, timide, légèrement misanthrope, rencontre une jeune femme exubérante, au contact de laquelle il va progressivement se délier. *Brendan and Trudy* est une comédie sentimentale, construite sur un schéma classique : deux êtres que tout oppose vivent une histoire d'amour mouvementée, alimentée par leurs différences de tempérament. Mais le scénario s'enrichit de digressions, de la chronique poétique cinéphilique à un zeste de critique sociale qui, avec l'utilisation de la musique et quelques poses subversives, font de *Brendan and Trudy* la première variante « bourgeois-bohème » de ce genre. J.-F. R. Film irlandais de Kieron J. Walsh. Avec Peter McDonald, Flora Montgomery, Marie Mullen. (1 h 35.)

LE DERNIER CHEYENNE

■ En poursuivant trois forçats évadés, un auxiliaire de police découvre une farouche tribu indienne, réfugiée au creux d'une vallée perdue et ayant échappé au temps. Avec l'aide d'une anthropologue, il parvient à les préserver de la civilisation. *Le Dernier Cheyenne* repose sur un postulat délirant que le scénario tente de faire tenir debout. Le film d'action se transforme en fable écologique sur la nécessité de préserver des espèces menacées et des modes de vie traditionnels. J.-F. R. Film américain de Tab Murphy. Avec Tom Berenger, Barbara Hershey. (1 h 55.)

ÉVOLUTION

■ La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.

Les meilleures entrées en France

FILMS	Nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 Shrek	2	567 176	661	▽ - 25 %	1 506 848
2 Lara Croft : Tomb Raider	3	257 494	656	▽ - 35 %	1 999 730
3 Un mariage trop parfait	1	214 358	358	▽ -	214 358
4 Le fabuleux destin d'Amélie Poulain	12	167 939	527	▽ + 2 %	6 460 182
5 Driven	1	157 301	383	▽ -	157 301
6 Pearl Harbor	6	84 915	399	▽ - 32 %	2 302 917
7 Pêché originel	1	77 987	218	▽ -	77 987
8 Mortelle Saint-Valentin	3	56 978	229	▽ - 45 %	5 78 608
9 Replicant	1	56 872	152	▽ -	56 872
10 Boys and Girls	1	42 138	105	▽ -	42 138

* Période du mercredi 11 juillet au dimanche 15 juillet inclus

Shrek poursuit sa marche triomphale et bénéficie, comme prévu, d'un bouche à oreille très favorable qui lui permet de tenir non seulement la première place du classement, avec une forte moyenne de 858 spectateurs par salle, mais d'accuser une baisse de seulement 25 % de sa fréquentation d'une semaine sur l'autre. *Lara Croft* conserve sa deuxième place grâce à une combinaison de salles importantes. Il précède un peloton de films d'action qui connaissent des fortunes diverses. *Driven*, le Stallone nouveau, et *Replicant*, le Van Damme de l'été, réalisent des scores moyens, autrefois impensables pour des stars de ce calibre qui n'intéressent plus aujourd'hui les spectateurs de cinéma, que ce soit en France ou à l'étranger. Parmi les nouveautés de la semaine, seul *Un mariage parfait*, une comédie romantique avec Jennifer Lopez réalise une entrée honorable avec une moyenne avantageuse de 599 spectateurs par copie. Le phénomène *Amélie Poulain* perdure toujours, sa moyenne de spectateurs par copie et sa fréquentation augmentent à nouveau, fait rare pour un film qui en est à sa treizième semaine d'exploitation. Sur un créneau plus modeste, *Trouble Every Day*, le nouveau film de Claire Denis, séduit 31 000 spectateurs dans une combinaison réduite de 77 écrans.

Source : Ecran total

SORTIR

PARIS

David Sanchez

Une des voix les plus éclairées, lumineuses, Caraïbe, salsa, jazz latino, jazz classique, parmi les nouveaux saxophonistes. David Sanchez, entre Montreux et Monterey (USA), fait une petite escale de luxe au New Morning. En toute simplicité. Paris est vraiment Paris. *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^e Château-d'Eau. Le 18 juillet. Tél. : 01-45-23-51-41.

Keith Jarrett Trio

Ce n'est pas le trio de Keith Jarrett, c'est Keith Jarrett (piano), Gary Peacock (contrebasse, tabouret réglé par contrat à 74 cm), Jack De Johnette (batterie), dans un exercice d'amitié, d'épuisement des standards, avec une grâce, une compétence, dont ils sont les derniers capables, et parfois des fulgurances dont personne, même pas eux, n'est capable. Exceptionnel, rare et évidemment

contesté. Mais incontestable.

Palais des Congrès, 2, place de la Porte-Maillot, Paris-17^e. Le 18 juillet. Tél. : 01-44-68-44-08.

GAVARNIE

Festival « Gargantua »

François Joxe, qui a fondé le Festival de Gavarnie en 1985, a décidé d'entrer dans le nouveau millénaire avec « un spectacle résolument optimiste ». Ce sera Gargantua, une adaptation libre de l'ensemble de l'œuvre de Rabelais, avec une intrigue centrée sur le personnage de Panurge et la promesse d'« une ambiance plaisamment, gentiment gauloise ». Tout cela à 1 450 mètres d'altitude, dans un cirque sublime que les spectateurs (munis de chaussures de marche et de pulls) quittent à la lueur de flambeaux qui les guident le long du sentier muletier redescendant dans la vallée. *Gavarnie (Hautes-Pyrénées)*. Du 17 au 29 juillet. 21 heures ; retour au flambeau vers 23 heures. Tél. : 05-62-56-71-20. De 90 F à 130 F.

Le Monde DES RENCONTRES

AVIGNON

Le Monde vous accueille de 11 heures à 19 heures, du 7 au 20 juillet 2001, à l'espace « Le Monde des Rencontres ». Tous les jours, de 17 heures à 18 h 30, rencontres avec les artistes du festival, animées par Olivier Schmitt. Le 19 juillet : Kristin Scott-Thomas, Didier Sandre et Lambert Wilson pour *Berenice* par Lambert Wilson. Cloître Saint-Louis, salle audiovisuelle, 20, rue Portail-Boquier, Avignon (84). Entrée libre. Tél. : 04-90-27-33-08.

AIX-EN-PROVENCE

Le Monde vous accueille de 12 heures à 21 heures, du 8 au 21 juillet 2001. Tous les jours, de 17 heures à 18 h 30, rencontres avec les artistes du festival, animées par Philip de la Croix. Le 19 juillet : le *Requiem* de Brahms avec Laurence Equilbey, Brigitte Engerer et Marie-Joséphine Jude. Cloître Saint-Sauveur, cour du presbytère, place de l'Archevêché, Aix-en-Provence (13). Entrée libre. Tél. : 04-42-96-01-31.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). *Place de la Madeleine et Paris de la gare Montparnasse*. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. *Renaud Gagneux (carillon)* Transcriptions des clavecinistes français du XVIII^e siècle. Improvisations sur des airs traditionnels. Créations d'œuvres de compositeurs contemporains. *Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois*, 2, place du Louvre, Paris-1^{er}. M^e Louvre. 13 h 30, les 18 et 25, jusqu'au 26 septembre. Entrée libre. *Tommy Castro Blues Band* *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^e Château-d'Eau. 21 h 30, le 18. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F. *Urbanik Panik* *Le Batofar*, 11, quai François-Mauriac, Paris-13^e. M^e Quai-de-la-Gare, Biblio-

thèque. 22 heures, le 18. Tél. : 01-56-29-10-00. 40 F.

Lounes Kheloui *Saint-Denis (93)*. Place du 8 mai 1945. M^e Saint-Denis-Basilique. 19 heures, le 18. Entrée libre.

RÉGIONS

Chœur Accentus

Brahms : *Ein Deutsches Requiem*, version de Londres. Cécile Perrin (soprano), Stéphane Degout (baryton), Brigitte Engerer, Marie-Joséphine Jude (piano). Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Théâtre de l'Archevêché, Palais de l'ancien Archevêché. 21 h 30, le 19. Tél. : 04-42-17-34-34. De 100 F à 230 F. *Orchestre des Jeunes de la Méditerranée* Azrié : *L'Évangile selon saint Jean*. Chœur de l'université Notre-Dame de Louaizé, Jean-Raymond Gelis (direction). Jonquières (Vaucluse). Château Malijay. 21 h 30, le 19. Tél. : 04-90-34-24-24. 100 F. *Collegium vocale de Gand* Bach : *Cantate BWV 85*. Prometheus Ensemble, Daniel Reuss (direction). Saintes (Charente-Maritime). Abbaye-aux-Dames. 12 h 30, le 19. Tél. : 05-46-97-48-31. 90 F.

QUEL JEU TIREZ-VOUS À COMMINGES DU 4 JUILLET AU 8 SEPTEMBRE ?

Retrouvez toute l'actualité des festivals internationaux de musique sur Internet.

www.francefestivals.com

MUSIQUE EN FESTIVALS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Histoire du temps. Forum
- 22.00 Chercheurs d'épaves. Forum
- 23.05 Carte blanche à Raymonda Tawil. Forum

MAGAZINES

- 19.00 Archimède. Arte
- 20.55 Zone interdite. L'été de la jet set : soleil, rolls et piscine. M 6
- 22.15 Jour après jour. Sortir de prison et redémarrer sa vie. Invités : Pierre Botton ; Dieudonné. TV 5
- 23.20 Pourquoi ? Comment ? P4. La mort imminente. Les hypiers du futur. Le vertige. La chirurgie esthétique au masculin. Le faucon, protecteur des aéroports. L'anaconda. Invités : Marc Jolivet ; Sophie Forte ; Antoine ; Cendrine Dominguez. France 3
- 0.05 Top bab. Invité : M. Canal Jimmy
- 0.50 Capital. Aventures au bout du monde. M 6

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Culture nomade. Arte
- 20.20 Histoires de chevaux. Le polo, sport roi. Odyssee
- 20.30 Henri Guillemin présente... Blaise Pascal [1/2]. Histoire
- 20.45 La Vie en face. Bismuna, un vrai film d'aventures. Arte
- 21.05 Au-delà de l'horizon. La Pérouse et la fraternité des hommes. Histoire

Le Monde TELEVISION

Arte

21.45 Thema : Palerme
Arte consacre une Thema à la capitale sicilienne Palerme, carrefour de toutes les cultures. Une ville fascinante qui a longtemps été abandonnée à son sort par les autorités italiennes, et livrée à la mafia qui en a fait son quartier général. Mais la ville connaît, depuis une dizaine d'années, une lente révolution lancée par son ex-maire, Leoluca Orlando, originaire de la région de Corleone et adversaire déclaré de la Pieuve.

- 21.25 Notre siècle. Nuremberg, procès de la tyrannie. Chaîne Histoire
- 21.30 Les Années 4 CV. Festival
- 21.45 Thema. Palerme, portrait d'une séductrice. Arte
- 21.55 Avignon, à jardin et à cour. Mezzo
- 22.00 Treks du monde. Escalade dans le Wyoming et vélo au Nouveau-Mexique. Voyage
- 22.00 Roman Jakobson. [7/7]. Histoire
- 22.05 Soudan, une guerre oubliée. Une guerre oubliée. Planète
- 22.10 Les Mystères de la Bible. L'échelle de Jacob. La Chaîne Histoire
- 22.15 Le Voyage à la mer. Canal+
- 22.30 Juger Vermeer. Odyssee
- 22.35 La Fabuleuse Histoire de la monte. Planète
- 22.55 Biographie. Lénine. Chaîne Histoire
- 23.05 Les Émeus, de drôles de compagnons. Odyssee
- 23.30 Rythmes Caraïbes. [3/10]. Planète
- 23.35 Les Job-Trotters. Odyssee
- 23.40 Les Mystères de l'histoire. La guerre secrète russe. La Chaîne Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 18.00 Athlétisme. Grand Prix IAAF. Meeting de Stockholm. Eurosport

MUSIQUE

- 21.00 Gala de Berlin 97. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, l'Orfeon Donostiarra et le Südtiroler Kinderchor, dir. C. Abbado. Muzzik

Canal+

22.15 Le Voyage à la mer
Denis Gheerbrant s'est promené pendant un mois de camping en camping, muni d'une tente et d'une petite caméra numérique. Au hasard de ses rencontres, il a découvert des gens, de tous âges et de toutes provenances, qui donnent chair à son *Voyage à la mer*. Des vacanciers, se laissant filmer avec générosité, qui font ressentir le poids des contraintes qui pèsent sur eux le reste de l'année.

- 22.30 Emmanuel Chabrier & Manuel De Falla. Avec Alicia de Larrocha, piano. Dir. musicale : Serge Baudo. Muzzik
- 23.15 Così fan tutte. Opéra de Mozart. Par le Concerto Köln, dir. René Jacobs. Mezzo
- 23.40 Jazz à Vienne 1999. Avec Jan Garbarek, saxophone ; Marilyn Mazur, percussions ; Eberhard Weber, basse ; Rainer Brüninghaus, claviers. Muzzik
- 0.30 Jazz à Vienne 2000. Avec Jon Faddis ; Randy Brecker ; Lew Solof ; Terrell Stafford ; Cedar Walton ; Peter Washington ; Muhammad Idris. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 20.35 Dune. John Harrison [3/3]. Canal+
- 20.50 La Colère du tueur. Michael Preece. TF 6
- 22.30 Journées ordinaires à Belfast. Charles Wood. Festival

SÉRIES

- 20.50 Ally McBeal. The Obstacle Course (v.o.). Téva
- 21.00 Friends. [1 et 2/2]. Celui qui a épousé Monica (v.o.). Canal Jimmy
- 21.40 Deuxième chance. Standing Room Only (v.o.). Téva
- 21.50 That '70s Show. Week-end romantique (v.o.). Canal Jimmy
- 22.15 Twitch City. Les couples qui se bouffent le nez (v.o.). Canal Jimmy
- 22.25 Le Dammé. Repentance (v.o.). Série Club
- 23.10 Rude Awakening. L'asthmatique lubrique (v.o.). Canal Jimmy

Paris Première

22.30 Il Bidone ■■
Un escroc à la petite semaine (Broderick Crawford), en proie aux remords d'exploiter la crédulité humaine, entame un parcours douloureux, semé d'expériences humiliantes. C'est à ce prix qu'il rencontre la grâce, mais d'une manière sombre et tragique. Tourné entre *La Strada* et *Les Nuits de Cabiria*, *Il Bidone*, réalisé par Federico Fellini en 1955, n'a jamais été tellement bien accueilli en France. En v.o.

FILMS

- 18.15 L'Autre ■■
Youssef Chahine (France - Egypte, 1999, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 1
- 18.15 Eléna et les hommes ■■
Jean Renoir (France, 1956, 105 min). TV 5
- 19.15 Une bringue d'enfer ■■
Kevin Reynolds (Etats-Unis, 1985, 90 min) O. Cinéfaz
- 20.30 49° parallèle ■■
Michael Powell et Emeric Pressburger (Grande-Bretagne, 1941, v.o., 125 min) O. Ciné Classics
- 20.30 Cléopâtre ■■
Joseph L. Mankiewicz et Darryl F. Zanuck (Etats-Unis, 1963, 215 min) O. Ciné Cinémas 1
- 20.45 Le Prisonnier de Zenda ■■
Richard Thorpe (Etats-Unis, 1952, 105 min). TCM
- 21.45 Fort Saganne ■■
Alain Corneau (France, 1984, 175 min) O. Cinéfaz
- 22.30 L'Affaire Macomber ■■
Zoltan Korda (Etats-Unis, 1947, v.o., 100 min). TCM
- 22.30 Il Bidone ■■
Federico Fellini (Italie, 1955, v.o., 85 min) O. Paris Première
- 22.30 Passage à l'acte ■■
Francis Girod (France, 1996, 100 min) O. Cinéstar 1
- 22.35 Le Secret magnifique ■■
John M. Stahl (Etats-Unis, 1935, v.o., 100 min) O. Ciné Classics
- 0.15 Sexe, mensonges et vidéo ■■
Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1989, v.o., 100 min) O. Cinéstar 2



- 1.25 Mercedes mon amour ■■
Bay Okan. Avec Alexander Gittinger, Valérie Lemoine, Ilyas Salman (All. - Fr. - Turq., 1997, v.o., 90 min). Arte
- 1.45 Petits arrangements avec les morts ■■
Pascale Ferran (France, 1994, 105 min) O. Cinéstar 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 18.00 Sous le soleil.
- 19.00 Le Maillon faible.
- 19.50 Météo, Journal, Météo.
- 20.50 Levy et Goliath. Film. Gérard Oury.
- 22.35 Les Films dans les salles.
- 22.40 L'Africain. Film. Philippe de Broca O.
- 0.35 Le Maillon faible.
- FRANCE 2
- 18.00 La Fête à la maison O.
- 18.25 Nash Bridges O.
- 19.15 Le Tour, l'arrivée.
- 19.45 Le Tour des femmes.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Shooting Fish. Film. Stefan Schwartz O.
- 22.35 La Musique de l'été. Bebel Gilberto.
- 22.40 Amour, vengeance et trahison. Film. Malcolm Mowbray O.
- 0.05 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 18.25 Questions pour un champion.
- 18.50 Météo des plages.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport. En direct.
- 20.15 Le Journal du Tour.
- 20.30 C'est mon choix ce soir.
- 21.00 La Carte aux trésors. Charente-Maritime : l'Aunis (les îles de Ré, d'Oléron et d'Aix).
- 22.55 Météo, Soir 3.
- 23.20 Pourquoi ? Comment ?
- 1.05 La Case de l'oncle Doc. Les Chemins du Mont-Perdu.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.10
- 18.10 Animasia O.
- 18.40 Spin City O.
- 19.00 Le Journal.
- 19.15 Nulle part ailleurs. Best of O.
- 20.05 Le Zapping.
- 20.09 Rien que des monstres O.
- 20.10 Daria O.
- 20.35 Dune. Téléfilm. J. Harrison [3/3]. O.
- 22.15 Le Voyage à la mer.
- 23.40 Signs & Wonders ■■
Film. Jonathan Nossiter O.
- 1.25 Seinfeld. Poulet au vinaigre O.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 22.00 Le Cinéma Indien. Forum
- 23.00 La Science, le Bien et le Mal. Forum

MAGAZINES

- 13.20 C'est mon choix. France 3
- 16.30 Les Lumières du music-hall. Paris Première
- 17.00 et 23.00 Procès Barbie. Histoire
- 18.15 Thalassa. Escala dans la baie de Tokyo. Les irréductibles pêcheurs. Akiko, pêche sportive. Tremblements de terre. Tokyo Surf. La mer de bois. Mega-Float. Kyotei Boys. TV 5
- 19.15 Nulle part ailleurs. Best of. Canal+
- 19.30 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les guerriers d'Hitler (2) : Udet, l'aviateur. Arte
- 23.20 Le Club. Francis Girod. Monte-Carlo TMC
- 23.50 Dossiers d'été. Images inconnues : Les marines dans la guerre du Golfe. France 3
- 0.25 La Route. Invitées : Christine Orban ; Daniela Lumbruso. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

- 18.05 Orénoque, les couleurs de la vie. La Cinquième
- 19.00 Au-delà de l'horizon. [2/9]. Cook, le laboureur du Pacifique. Histoire
- 19.00 Connaissance. La Thérapie génique. Sauver la vie, à quel prix ? Arte
- 19.00 Cap sur Cuba pour une croisière à bord du Levant. Voyage
- 19.40 L'Homme technologique. [7/8]. Machines à tuer. Planète
- 19.45 Les Mystères de l'Histoire. Auprès de Franco en Espagne. La Chaîne Histoire
- 20.15 Reportage. Pédophilie. Thérapie à l'allemande. Arte
- 20.30 Mario Luraschi. Mes chevaux magiques. Planète
- 21.00 Le XX^e siècle. La Guerre des loups. [3/3]. Eché et mat (1975-1989). Histoire
- 21.25 Perspectives américaines. [3/8]. A la conquête de l'Ouest. Planète
- 21.30 Musica. Portrait de Mari Boine. Arte
- 21.40 Les Mystères de l'Histoire. [3/3]. Gladio. La Chaîne Histoire
- 21.45 La Terre où nous vivons. Au-delà de la plage et des vagues. Odyssee
- 22.05 Le XX^e siècle. Dossier Morosov. Histoire
- 22.20 L'Ecume des villes. Johannesburg. Paris Première

Le Monde TELEVISION

13^{ème} Rue

20.45 Private Eye
Un policier de Los Angeles, suspendu pour des faits de corruption qu'il n'a pas commis, perd son frère dans un accident de voiture suspect. Persuadé qu'il s'agit d'un coup monté, il part, épaulé par un jeune rocker sans scrupules, à la recherche des assassins. La série imite l'atmosphère des années 1950, avec belles voitures, bars et rock'n'roll attitude. A goûter pour son parfum de nostalgie.

- 22.25 Renault, la puissance et les rêves. Planète
- 22.30 Civilisations. Les divinités du mont Olympe. La Chaîne Histoire
- 22.35 L'Ecume des villes. Moscou. RTBF 1
- 23.05 Profil : Cinéma, de notre temps. Aki Kaurismäki. Arte
- 23.15 Biographie. Mao Tsé-toung. La Chaîne Histoire
- 23.20 George Gershwin, compositeur américain. Planète
- 23.40 Les Mystères de l'Histoire. Pocahontas, sa vraie histoire. La Chaîne Histoire
- 23.40 Le Concorde. Odyssee
- 0.00 Pilot Guides. Les îles du Pacifique sud. Voyage
- 0.25 100 ans / 100 films. [3/10]. CinéCinémas
- 0.30 Les Mystères du corps humain. Les premiers pas. France 2
- 0.30 Souffle de lames. Le new musette de Richard Galliano. Muzzik
- 0.30 Journal d'un globe-trotter. Mongolie. Odyssee
- 0.30 Lili Boniche. Paris Première
- 0.35 L'Univers Besson. Le Cinéma de Luc Besson. Canal+

SPORTS EN DIRECT

- 14.20 Cyclisme. Tour de France (11^e étape) : Grenoble - Chamrousse (clm individuel 32 km). France 2 - RTBF 1 - TSR

DANSE

- 21.00 La Bayadère. Chorégraphie de Natalia Makarova. Musique de Minkus. Au Royal Opera House de Covent Garden, à Londres, en 1991. Avec Tetsuya Kumakawa, Irek Mukhamedov, Allynai Asymuratova, Darcy Bussell. L'Orchestre du Royal Opera House dir. John Lamberty. Chorégraphie d'après Marius Petipa. Muzzik

MUSIQUE

- 18.35 Mark Neikrug. En mars 1994. Avec Mark Neikrug, piano ; Pinchas Zukerman, violon. Dir. Marc Neikrug. Muzzik
- 19.00 Concerto pour violon, d'Elgar. Lors du Festival des Proms de la BBC, en 1981. Avec Itzhak Perlman, violon. Par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. G. Rojdestvenski. Muzzik
- 21.00 Classic Archive. En 1969 et 1972, et si mineur, dite *Inachevée*, D 759, de Schubert ; Ouverture en ut majeur des *Maîtres Chanteurs de Nuremberg* de Wagner ; *Prélude à l'après-midi d'un faune*, de Debussy, par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Leopold Stokowski ; etc. Mezzo

France 2

20.55 Il n'y a pas d'amour sans histoires
Dans une ville portuaire du nord de la France, Olivier (Jordan Santoul), douze ans, vit seul avec sa mère, Monique (Clémentine Célaré). Celle-ci, célibataire et chauffeur de taxi, est très souvent absente de chez elle. Pour combler le manque et épater ses copains, Olivier s'invente des parents hors du commun. Jérôme Foulon signe là un téléfilm sans queue ni tête...

- 22.00 Acis, Galatée et Polyphème. Lors du Festival international de musique baroque. Par l'Orchestre des Folies Françaises, dir. Emmanuelle Haïm. Mezzo
- 22.30 Musica. *La Marche de Radetzky*. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. N. Harnoncourt. Arte
- 23.35 Musiciens, collectivisons ! Muzzik
- 23.45 La Messe en si mineur. Lors des Folles Journées Bach. Par l'Orchestre et le Chœur du Collegium Vocale de Gand, dir. Philippe Herreweghe. Mezzo

THÉÂTRE

- 22.35 Max et Charlie. Pièce de Laurence Jyl. Mise en scène. J.-L. Moreau. France 2

TÉLÉFILMS

- 19.30 Le Repos de Bacchus. Hervé Baslé. Festival
- 20.50 Méditerranée. H. Helman. [3/5]. TF 1
- 20.50 Les Années 60. Mark Piznarski et Michael Piznarski. [1/2]. O. Téva
- 20.55 Il n'y a pas d'amour sans histoires. Jérôme Foulon. O. France 2
- 20.55 Souffle d'enfer. Mark Sobel. O. M 6
- 21.00 Esprit maléfique. Robert Lewis. O. France 3
- 22.20 La Nouvelle Tribu. Roger Vadim. [2/3]. O. Téva
- 22.45 Histoires gay. Charles McDougall. [2/2]. O. TSR
- 23.45 Délit de séduction. Yael Russcol. O. TF 6
- 0.00 La Lucarne. Au suivant ! Félix Tissi. Arte

SÉRIES

- 17.55 La Fête à la maison. La chevauchée sauvage O. France 2
- 18.55 Le Caméléon. M 6
- 19.10 La Vie à cinq. Vent de révolte O. Téva
- 19.55 Homicide. Trahison. O. Série Club
- 20.00 L'Autobus à impériale. Partie de campagne. Canal J
- 20.05 Madame est servie. Vous dansez ? O. M 6
- 20.20 Friends. [1/2]. Ce qui aurait pu se passer. O. RTL 9
- 21.00 Star Trek, Deep Space Nine. A chacun sa manière. O. Canal Jimmy
- 21.50 X-Files, Aux frontières du réel. Invocation. TSR
- 22.25 Profiler. Frères ennemis O. Série Club
- 22.35 Once & Again. La ronde des ex. O. M 6
- 22.45 Les Soprano. Le vagabond heureux O. Canal Jimmy
- 1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Les sorciers. Série Club

Planète

22.25 Renault, la puissance et les rêves
Raconter l'histoire industrielle et sociale de la France via celle de Renault, telle est l'ambition réussie de Philippe Worms. Ce documentaire, réalisé en 1997, retrace près d'un siècle d'évolution des conditions de travail chez le constructeur d'automobiles, avec des archives d'époque, des témoignages d'anciens dirigeants, de syndicalistes et d'ingénieurs. Une ère révolue.

MERCREDI 18 JUILLET

FILMS

- 14.25 Cléopâtre ■■
Joseph L. Mankiewicz et Darryl F. Zanuck (Etats-Unis, 1963, v.o., 235 min) O. Ciné Cinémas 3
- 15.10 The Baby of Mâcon ■■
Peter Greenaway (Grande-Bretagne, 1993, v.o., 115 min) O. Cinéfaz
- 16.10 Le Sixième Jour ■■
Youssef Chahine (Fr. - Eg., 1986, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 1
- 16.20 Passage à l'acte ■■
Francis Girod (France, 1996, 105 min) O. Cinéstar 2
- 17.10 La Malle de Singapour ■■
T. Garnett (EU, 1935, v.o., 95 min). TCM
- 17.10 Le Miroir à deux faces ■■
André Cayatte (France - Italie, 1958, 100 min) O. Ciné Classics
- 19.25 Créatures célestes ■■
Peter Jackson (Nouvelle-Zélande, 1994, 95 min). Cinéstar 2
- 20.30 Les Casse-Pieds ■■
Jean Dréville (France, 1948, 75 min) O. Ciné Classics
- 20.45 Me Myself I, la chance de ma vie ■■
Pip Karmel (Australie, 1999, 100 min) O. Cinéstar 1
- 20.45 Le Choix des armes ■■
Alain Corneau (France, 1981, 130 min) O. Cinéfaz
- 21.00 La Guerre des boutons ■■
Y. Robert (Fr., 1961, 90 min) O. Cinétoile
- 21.00 Sexe, mensonges et vidéo ■■
Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1989, 100 min) O. Cinéstar 2
- 21.00 Conan le Barbare ■■
John Milius (Etats-Unis, 1982, 125 min) O. Ciné Cinémas 3
- 22.30 Francic ■■
Roman Polanski (Etats-Unis, 1987, 115 min) O. Cinéstar 1
- 22.55 La Grande Bouffe ■■
M. Ferreri (Fr., 1973, 130 min) O. Cinéfaz



- 23.30 Le Tour du monde en 80 jours ■■
Michael Anderson. Avec David Niven, Robert Taylor (Etats-Unis, 1956, v.o., 110 min) O. TCM



- 1.40 Le Secret magnifique ■■
John M. Stahl. Avec Irene Dunne, Robert Taylor (Etats-Unis, 1935, v.o., 100 min) O. Ciné Classics
- 1.40 American Gigolo ■■
Paul Schrader (Etats-Unis, 1979, v.o., 110 min) O. Cinéstar 2
- 1.40 La Canonnière du Yang-Tsé ■■
Robert Wise (Etats-Unis, 1966, 185 min) O. Ciné Cinémas 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 13.50 Les Feux de l'amour.
- 14.40 Tequila et Bonetti.
- 15.30 Medicopter.
- 16.20 Alerte Cobra.
- 17.15 Sunset Beach.
- 18.00 Sous le soleil.
- 19.00 Le Maillon faible.
- 20.00 Journal, Tircé, Météo.
- 20.50 Méditerranée. Téléfilm. Henri Helman. [3/5].
- 22.35 New York Unité Spéciale. La loi du talion O.
- 23.20 Supplie et châtements O.
- FRANCE 2
- 13.46 et 18.20, 1.15 La Musique de l'été.
- 13.50 Le Tour, la légende.
- 14.20 Cyclisme. Tour de France. Grenoble - Chamrousse.
- 17.35 Le Tour, vestiaire.
- 17.55 La Fête à la maison O.
- 18.25 Nash Bridges O.
- 19.15 Le Tour, l'arrivée.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00 et 0.10 Journal, Météo.
- 20.55 Il n'y a pas d'amour sans histoires. Téléfilm. Jérôme Foulon O.
- 22.35 Max et Charlie. Satire de Laurence Jyl.
- 0.30 Les Mystères du corps humain O.
- FRANCE 3
- 13.20 C'est mon choix.
- 14.20 Le Crépuscule des braves. Téléfilm. Charles Haid.
- 15.55 Tircé.
- 16.05 L'île fantastique.
- 16.55 Secrets de famille. Téléfilm. Jerrold Freedman.
- 18.25 Questions pour un champion.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal du Tour.
- 20.30 C'est mon choix ce soir.
- 21.00 Esprit maléfique. Téléfilm. Robert Lewis O.
- 22.30 On en rit encore !
- 23.25 Météo, Soir 3.
- 23.50 Dossiers d'été.

CANAL +

- 13.35 Ça Cartoon.
- 14.20 Les Patamodeleurs O.
- 14.50 2267, ultime croisade O.
- 15.35 Mercenaires. Téléfilm. Jim Wynorski O.
- 16.55 Evamag O.
- 17.20 Blague à part O.
- 17.45 Mes pires potes O.
- En clair jusqu'à 20.35
- 18.10 Animasia O.
- 18.40 Spin City O.
- 19.05 Le Journal.
- 19.15 Best of Nulle part ailleurs O.
- 20.05 Le Zapping.
- 20.10 Daria O.
- 20.35 Le Journal des sorties.
- 21.00 L'Univers Besson. The Dancer. Film. Fred Garson O.
- 22.30 Le Cinquième Élément ■■
Film. Luc Besson O.
- 0.35 Le Cinéma de Luc Besson O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- O Tous publics
- O Accord parental souhaitable
- O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- O Public adulte
- O Interdit aux moins de 16 ans
- O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Archimède.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Culture nomade.
- 20.45 La Vie en face. Bismuna, un vrai film d'aventures.
- 21.45 Thema. Palerme. 21.45 Palerme, portrait d'une séductrice.
- 22.35 Palerme murmurée. Film. Wolf Gauditz. O.
- 0.00 Biographies. Leoluca Orlando, ma vie.
- M 6
- 18.55 Le Caméléon O.
- 19.50 et 0.45 Voile.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Madame est servie O.
- 20.38 Météo des plages.
- 20.39 Un jour à part.
- 20.40 E = M 6 découverte.
- 20.55 Zone interdite. L'été de la jet set : soleil, rolls et piscine.
- 23.09 L'Equipée nature.
- 23.10 Claude François, le film de sa vie. Film. Samy Pavel O.
- 0.50 Capital. Aventures au bout du monde.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Perspectives contemporaines. Diotime et les lions, d'Henry Bauchau.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Festival de Radio France et de Montpellier. Par l'Orchestre du festival de Budapest, dir. Iván Fischer ; Céuvers de Dohnányi, Smetana.
- 22.00 Sur un autre ton. Festival de Radio France et de Montpellier.
- 0.00 Festival de Radio France et de Montpellier.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Kandinsky et les couleurs de la musique. Œuvres de Schoenberg, Rimski-Korsakov, Berg, Reger, Zemlinski.
- 22.50 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Haydn, Beethoven, Brahms.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45 Le Journal de la santé.
- 14.05 Les Inondations.
- 15.00

Bouchons de saison

par Pierre Georges

TANDIS qu'ici et là tombent les derniers obus du sanglant barrage d'artillerie cohabitationniste du 14 juillet, la trêve semble en vue. Calme à peu près plat ce matin sur l'ensemble du front. Et drapeau blanc annoncé sur les plages politiques.

C'est l'été ! Le bel quoique présumé été. Un juillet bien de saison, aux petits oignons et tisons ! Et pour l'astreint à chronique, la nécessité de faire ventre avec tout ce qui peut se glaner quand la disette, sauf la bise, fut venue.

De quoi parler donc, sinon de ce que l'on peut grappiller ici et là. Par exemple de Paris, mis en embouteillage plutôt qu'en bouteille, par la fermeture aux heures d'ouverture de la voie sur berge, rive droite. On le sait, depuis que la capitale est passée à gauche comme au vert, des mesures expérimentales ont été prises pour tenter d'améliorer la vie du citoyen déambulateur.

Au rang de celles-ci, la décision de mettre en congé de voitures, sauf par nuit noire et levée du couvre-circulation entre minuit et l'aube, la voie Georges-Pompidou. Et ce du 14 juillet, avant défilé, au 15 août, après procession. Quoique un peu improvisée, cette proposition ne manquait pas de séduction, d'intérêt et de courage. Elle répondait au souhait de plus en plus massif de la population de ne plus subir la dictature sans partage de la voiture et de son cortège de pollutions.

Donc samedi, premier jour de cette libération, ce fut parfait. D'autant qu'il plut comme Seine qui coule. Et que la voie sur berge, la bien nommée, libre de voitures, fut à peu près désertée par les piétons, cyclistes, rollers. Sauf les intrépides et les insub-

mersibles, bien entendu. Dimanche ce fut dimanche. Une vieille habitude déjà, du monde, comme tous les dimanches depuis que cet axe a été, rendons à Jean Tiberi ce qui lui revient, dominicalement libéré.

Vint le lundi, hier. Et, surprise ! Non seulement la voie sur berge enfin libérée ne fut pas prise d'assaut par les Parisiens libérés. Mais, comme il faut bien que circulation se fasse, les contours et alentours furent assez nettement et assez vite submergés par d'estivaux bouchons. Ce qui ne pouvait passer rapidement par le bas passa lentement par le haut. D'autant que c'est une tradition et une obligation à Paris profite de l'été pour se faire une beauté, au prix de multiples travaux d'aménagement.

Problème, donc. Vous direz que Paris n'est pas la France, et que vu d'ailleurs, d'autres villes, d'autres plages ou de l'Alpe-d'Huez, où le Tour ne va pas s'amuser ce jour, vous vous faites un chapeau de nos menues thromboses circulatoires et soucis circumdéambulatoires. Et vous aurez raison.

Il n'empêche. Des bouchons bouchonnant à Paris en plein juillet ! Et pour la meilleure des causes, la ville sans voitures ! On imagine le vert désarroi. Chassez le cheval-vapeur, il revient au galop, au pas plutôt. Moins il y a plus de voitures, plus elles avancent moins vite. Ah, funeste casse-tête ! De qui déjà était ce tube gendarmesque et prophétique qui consista, jadis, à chanter, « quand c'est aux piétons d'passer, c'est pas aux autos de rouler ! » ?

Bref, attendons voir la suite, avant d'alerter la garnison. Tant il est vrai que Paris ne s'est pas désembouteillée en un jour.

Lendemain de nuits d'incidents à Aulnay-sous-Bois

Les habitants mettent en cause les trafiquants et les méthodes de la police

ELLES SONT une cinquantaine, soigneusement imbriquées dans une muraille de tôle noirie, longue d'une trentaine de mètres et haute de deux étages. Toutes ont achevé leur course, carbonisées, sur un parking de Sevran, d'Aulnay-sous-Bois ou de Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), avant d'être ramassées puis empilées, pour 600 francs pièce, devant les bureaux de l'entreprise Perdoux. « Ces carcasses sont là depuis des mois », soupire Laurence Perdoux, gérante de cette société de dépannage installée dans la zone industrielle de Chanteloup, à Aulnay-sous-Bois. « Elles ont brûlé pendant la Fête des mères, la Fête du travail ou les vacances scolaires... Celles qui ont été incendiées pendant le week-end du 14-Juillet ne sont pas encore rentrées. »

En deux nuits, dix-sept véhicules sont partis en flammes dans le quartier aulnaysien du Galion, ancienne cité des « 3000 », rebaptisée « 3Keu\$ » (le keu\$ est l'unité monétaire des trafics) par ses plus jeunes habitants (*Le Monde* du 17 juillet). « Ici, toutes les occasions sont bonnes pour mettre le feu aux voitures », commente M^{me} Perdoux. Mais, cette fois, les incendiaires – « une cinquantaine de jeunes entourés de cent cinquante supporteurs », précise Frank Cannarozo, adjoint au maire (RPR) chargé de la sécurité – ne se sont pas limités aux traditionnels feux de poubelles ou de véhicules.

Samedi, vers 23 heures, ils ont d'abord réussi à couper l'électricité dans ce quartier de 23 000 habitants, avant d'utiliser une voiture-bélier pour défoncer le local de la protection maternelle et infantile (PMI), bientôt incendié avec les voitures. Dans ce bâtiment de quatre étages, les habitants, paniqués, ont

alors vu fondre leurs volets, tandis que les pompiers se faisaient attaquer par un tractopelle volé sur un chantier à proximité : l'engin a percuté l'un des quatre véhicules de secours, entraînant quatre blessés légers parmi les soldats du feu. « Ils ont essayé de couper les arrivées d'eau, au risque de nuire aux habitants qu'ils côtoient tous les jours », rapporte M. Cannarozo, tout à tour scandalisé et incrédule : « Ils se sont attaqués à eux-mêmes ! »

A la mairie, personne ne croit que c'est l'annulation du feu d'artifice en raison du mauvais temps qui

ments publics « perturbent l'économie parallèle – trafic de haschisch et de matériel volé –, qui a tout intérêt à ce que le quartier soit déserté par les autorités publiques », analyse M. Cannarozo.

Au pied des grands immeubles du Galion, les petits groupes de jeunes adultes ne sont pas moins « dégoûtés » par les événements du week-end. « C'est nul, archi-nul, ça nous met tous dans le même sac et ça fait de nous des animaux », déplore Karim, vingt-deux ans, salarié chez Citroën. Ses deux amis approuvent. L'attaque des pompiers passe très

les pompiers, c'était pour attirer les flics », explique Roger, vingt-deux ans. Saïd Maadi, éducateur à la protection judiciaire de la jeunesse le confirme : « Les pompiers sont intervenus sans les forces de l'ordre. Ils ont été attaqués pour faire riposter la police. » Depuis le début de l'été, la brigade anticriminalité de Bobigny est descendue à plusieurs reprises dans le quartier pour arrêter des jeunes. Un fonctionnaire a reçu une pierre dans la tête. Des balles en plastique ont été tirées. « Avec les brigades actuelles, il n'y a aucun moyen de discuter, s'emporte Mounir, vingt-deux ans. Ils nous envoient des "Robocop" sans cervelle qui n'hésitent plus à tirer depuis qu'ils ont leur flashballs. Ils nous prennent pour des singes. C'est pour ça qu'il y a des échauffourées. »

Quant aux voitures brûlées, « qu'on arrête de dire que ce sont celles des particuliers », s'emporte Momo, pour qui les incendiaires savent parfaitement à qui appartiennent les véhicules calcinés. La plupart sont des voitures « abandonnées », assure-t-il, généralement immatriculées dans un autre département, comme celle sans calandre ni roues garée de l'autre côté de la rue, « une prochaine cible ». Quant aux autres, « ce sont les bagnoles des balances, des indicis, des bâtards et des types qui font des coups aux assurances », précise Becho, vingt et un ans. D'ailleurs, à l'entreprise Perdoux, beaucoup de carcasses ne sont jamais réclamées par leurs propriétaires. Elles attendent pendant des mois que la préfecture délivre une autorisation de destruction.

Alexandre Garcia

► www.lemonde.fr/securite

La condamnation d'un jeune du quartier à l'origine des incendies

Un élément « extrêmement déclenchant » : c'est en ces termes que la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) de Seine-Saint-Denis qualifie l'arrestation d'un jeune homme du quartier du Galion, à Aulnay-sous-Bois, mercredi 11 juillet. Selon la police, celle-ci serait « directement » à l'origine des incendies du week-end. Le délinquant a été arrêté après le caillassage d'une voiture de patrouille et présenté devant la 17^e chambre du tribunal de grande instance de Bobigny, où il a été condamné à dix mois d'emprisonnement, dont quatre ferme. Pour un officier de la DDSP : « Chaque fois que les forces de l'ordre se présentent sur le territoire des bandes, c'est considéré comme un casus belli. »

a pu déclencher de telles violences. Plusieurs incendies ont en effet été allumés simultanément dans quatre quartiers différents, ce qui, aux yeux de l'adjoint chargé de la sécurité, témoigne d'une « organisation pour nuire ». S'il y a bien eu « quelques frictions récentes avec la police nationale, qui sont peut-être à l'origine d'un certain mécontentement », M. Cannarozo attribue davantage l'origine des incidents à la « lutte de pouvoir » engagée par une minorité de délinquants hostiles aux transformations urbanistiques du quartier : la suppression d'impasses et l'implantation de nouveaux bâti-

mal. « C'est n'importe quoi. Ce sont des sauveurs, des héros, ils se jetteraient dans le feu pour sauver une personne qu'ils ne connaissent même pas, et maintenant ils servent de cible », peste Aziz. Alors, pourquoi ? « Parce qu'il n'y a rien à faire, résume Hacén, dix-neuf ans. La plupart du temps, c'est le soleil qui les excite. L'hiver, ils sont calmes, mais l'été, ceux qui se prennent pour des chauds ont envie de goûter à la prison. »

L'été, c'est aussi la saison où l'enlui se conjugue le plus facilement avec la haine, unanime, de la police. « L'embuscade, c'était pas pour

Le vol de la navette spatiale Atlantis perturbé par une fuite d'eau

LES CINQ ASTRONAUTES de l'équipage de la navette spatiale Atlantis et les trois locataires de la station spatiale internationale (ISS) ont connu, lundi 16 juillet, un moment d'inquiétude, en raison d'une fuite rapidement réparée. L'incident, qui a déclenché l'alarme à bord de la station, s'est produit sur une des canalisations du système de refroidissement reliant l'ISS au nouveau sas d'entrée de plus de 6 tonnes que les astronautes lui ont adjoint au cours du week-end. Près d'un litre d'eau s'est évaporé dans l'espace lorsque les astronautes ont testé les conduites. Selon Kyle Herring, porte-parole du Centre spatial Johnson de Houston (Texas), cette fuite du liquide de refroidissement « a été causée par une bulle d'air présente à l'intérieur d'une conduite. Les astronautes ont alors purgé le système, repressurisé l'ensemble », et tout est rentré dans l'ordre. A aucun moment, affirme la NASA, les équipages de la navette et de l'ISS n'ont été en danger. Baptisé « Quest » (quête), le nouveau sas doit permettre aux astronautes résidant à bord de l'ISS d'effectuer désormais de manière autonome des sorties dans l'espace. – (AFP)

Mort d'un ressortissant français dans un consulat d'Algérie

UN RESSORTISSANT français d'origine algérienne, blessé le 11 juillet lors d'une échauffourée au consulat d'Algérie de Pontoise (Val-d'Oise), est mort, lundi 16 juillet, des suites de blessures infligées dans des circonstances non élucidées. Amid Sabki, trente-cinq ans, aurait eu une vive altercation à la suite d'un refus administratif parce qu'il lui manquait un document, puis serait tombé dans l'escalier qui mène au service des visas. Il a alors sombré dans un profond coma et n'a jamais repris connaissance. Selon les employés, la chute d'Amid Sabki serait accidentelle. Selon sa veuve, qui a porté plainte pour coups et blessures volontaires, il aurait été poussé dans l'escalier. L'un des membres du consulat, qui a participé à l'altercation, dispose d'un statut diplomatique protégé. Le consulat a porté plainte à son tour contre la victime pour voies de fait. L'enquête a été confiée à l'antenne de Pontoise de la direction régionale de la police judiciaire de Versailles.

Tirage du Monde daté mardi 17 juillet 2001 : 506 100 exemplaires.

1-3

En Tunisie, le juge rebelle suspendu et privé de salaire

QUELQUES JOURS après avoir dénoncé publiquement la situation « catastrophique » de la justice en Tunisie, le juge Mohktar Yahyaoui a été suspendu de ses fonctions et privé de son salaire, avec effet rétroactif au 14 juillet. Ce haut magistrat, président de la 10^e chambre civile au tribunal de première instance de Tunis, passera d'ici un mois en conseil de discipline pour « manquement au devoir de réserve » et risque la radiation.

Dans une lettre ouverte adressée le 6 juillet au président Ben Ali, ce juge s'était révolté contre les pressions du pouvoir politique, obligeant les magistrats, disait-il, à prononcer des jugements « dictés d'avance, imperméables à tout appel, et ne reflétant en rien la loi ». Ce premier acte de rébellion publique d'un haut magistrat, sans engagement politique ni associatif, inconnu des milieux de l'opposition, mais bénéficiant d'une réputation de grande intégrité et de professionnalisme, avait fait l'effet d'une bombe. Le 12 juillet, un communiqué du ministère tunisien de la justice expliquait le coup d'éclat du juge Yahyaoui par le

dépôt et la soif de vengeance, à la suite d'un procès perdu dans une affaire de terrain agricole. Mais le surlendemain, au cours de son émission hebdomadaire « Le Grand Maghreb », la très populaire chaîne de télévision privée d'expression arabe Al Mustaqilla, basée à Londres et diffusée par satellite, allait propager l'histoire du « petit juge » dans tous les recoins de Tunisie.

« PRESSIONS CONSIDÉRABLES »

Dans l'attente à Tunis d'un communiqué de l'Association des magistrats – soumis, selon certains de ses membres, « à des pressions considérables » pour qu'ils se désolidarisent de lui – le juge Yahyaoui déclare qu'il n'est « pas surpris » par les mesures de rétorsion prises à son encontre. « Je ne regrette en aucun cas ce que j'ai fait. Tous les témoignages de solidarité que j'ai reçus de tous côtés me confirment que je suis dans le bon chemin », a-t-il indiqué au *Monde*. Le téléphone du juge dissident n'a pas été coupé, mais son courrier électronique est détourné.

Des chercheurs français sont parvenus à fabriquer une peau humaine à haut risque cancérigène

UNE ÉQUIPE réunissant des chercheurs du CNRS et du groupe L'Oréal, a annoncé, lundi 16 juillet, être parvenue à reconstruire *in vitro* une peau humaine pathologique, celle des personnes atteintes de *xeroderma pigmentosum* (XP), une maladie héréditaire rare mais souvent mortelle. Les patients souffrant de cette affection ont une prédisposition aux cancers de la peau induits par les rayons solaires ultraviolets et sont, de ce fait, condamnés à ne jamais s'exposer à la lumière du soleil. En dépit de cette mesure préventive ils n'ont, du fait de l'apparition très précoce des

lésions cancéreuses, qu'une très brève espérance de vie.

C'est à partir de petits échantillons de peau prélevés sur des patients consentants que l'équipe, dirigée par Thierry Magnalo et Alain Sarasin (laboratoire d'étude des relations inséparabilité génétique et cancer, CNRS-Villejuif) ont, à partir des techniques de culture de peau humaine destinées aux grands brûlés, mis au point une technique de reconstruction et de culture *in vitro* de la peau XP.

Les chercheurs, qui publient leurs résultats dans le dernier numéro de la revue américaine *Proceedings of the National Academy of Sciences*,

expliquent avoir découvert dans la peau XP différentes altérations des mécanismes de la différenciation et de la multiplication cellulaire jusqu'alors inconnues, ces altérations pouvant jouer un rôle dans les processus de la cancérogenèse. Ils espèrent grâce à ce système de reconstruction de peau humaine hypersensible aux ultraviolets pouvoir étudier plus finement les mécanismes moléculaires et cellulaires précoces de la cancérogenèse cutanée.

« On peut espérer que les retombées pharmacologiques, cosmétologiques, et thérapeutiques de ces travaux seront nombreuses, explique le profes-

seur Sarasin. Elles viseront à l'amélioration de la prévention et du traitement des cancers cutanés, non seulement chez les patients XP mais aussi dans la population normale, largement touchée par les effets nocifs du soleil. Pour notre part nous étudions la faisabilité d'un programme initial de thérapie génique. » Les cancers de la peau sont aujourd'hui en augmentation constante du fait notamment de la mode des expositions estivales prolongées de l'organisme à la lumière solaire et aux rayonnements ultraviolets qu'elle contient.

Jean-Yves Nau

Révissez vos Classiques

REVISEZ CET ÉTÉ AVEC LE MONDE, FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde UNIVERSAL



ORFF | CARMINA BURANA | JOCHUM

FRONTIÈRES DE LA FOLIE. Les Carmina Burana de Carl Orff empruntent le répertoire des ménestrels du Moyen-âge. Les poèmes et les chansons mélangés révèlent l'ironie des textes. La débauche des couleurs dans une fresque bariolée. La version d'Eugen Jochum est considérée comme une référence car la fête païenne y est propulsée aux frontières de la folie, du tragique, du théâtre et du crime. L'énergie extraordinaire qui surgit ne vit pas que de la seule pulsation rythmique. Jochum disposait d'un plateau vocal exceptionnel, réunissant Gundula Janowitz, Gerhard Stolze et Dietrich Fischer-Dieskau. De telles voix, de tels acteurs alliés à la puissance tellurique de l'orchestre sont inoubliables.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 15h dans l'émission de Frédéric Lodeon, "CARREFOUR DE LODEON"

France Inter

FNAC

fnac.com